
DOUMERC



UPPLÉMENT
À
HISTOIRE NATURELLE

Tome Sixième.



SUPPLÉMENT
À
L'HISTOIRE NATURELLE.

Tome Sixième.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

Par M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.*

Supplément, Tome Sixième.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
M. DCCLXXXII.



TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.





HISTOIRE NATURELLE.



SUPPLÉMENT à l'Histoire des Animaux quadrupèdes.

* *DU TAPIR* ou *MAIPOURI.*

CET animal qu'on peut regarder comme l'éléphant du nouveau monde, ne le repréſente néanmoins que très-imparfaitement par la forme & en approche encore moins par la grandeur : il ſera facile d'en faire au juſte la comparaiſon ; car j'ai cru devoir donner ici une ſeconde figure

* *Voyez* l'article du Tapir *ou* Maïpouri, *vol. XI, in-4.° page 445 & ſuivantes.*

du Tapir *(planche I.re)* qui eſt plus exacte que celle du *volume XI, planche XLII,* laquelle n'avoit été faite que ſur une exquiſſe deſſinée par feu M. de la Condamine; celle-ci a été priſe ſous nos yeux & ſur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère, car après ſon arrivée il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du ſieur Rugieri, qui cependant en avoit beaucoup de ſoin.

On voit que l'eſpèce de trompe qu'il porte au bout du nez, n'eſt qu'un veſtige ou rudiment de celle de l'éléphant; c'eſt le ſeul caractère de conformation par lequel on puiſſe dire que le tapir reſſemble à l'éléphant. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, qui cultive avec ſuccès différentes parties de l'Hiſtoire Naturelle, m'écrit que le tapir eſt en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale; & qu'il y en a qui pèſent juſqu'à cinq cents livres: or, ce poids eſt dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, & l'on n'auroit jamais penſé à comparer deux animaux auſſi diſproportionnés, ſi le tapir indépendamment de cette eſpèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes ſemblables à celles de l'éléphant. Il va très-ſouvent à l'eau pour ſe baigner & non pour y prendre du poiſſon, dont il ne mange jamais; car il ſe nourrit d'herbes comme l'éléphant & de feuilles d'arbriſſeaux: il ne produit auſſi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voiſinage des lieux

habités, & demeurent aux environs des marécages & des rivières qu'ils traversent souvent pendant le jour & même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, & l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge & joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guyane, & il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau où il est aisé de les tirer, mais quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille & doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse: on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant; il faut aussi s'en garantir dans les forêts; ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées & venues, car ils ont l'habitude de passer & repasser toujours par les mêmes lieux, & il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais *(a)*, parce que leur allure est brusque,

(a) Un Voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que dans un voyage par terre, il avoit attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, & que le hamac traversoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf

& que ſans chercher à offenſer, ils heurtent rudement tout ce qui ſe rencontre devant eux. Les terres voiſines du haut des rivières de la Guyane, ſont habitées par un aſſez grand nombre de tapirs, & les bords des eaux ſont coupés par les ſentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins ſont ſi frayés que les lieux les plus déſerts ſemblent, au premier coup-d'œil, être peuplés & fréquentés par les hommes. Au reſte, on dreſſe des chiens pour chaſſer ces animaux ſur terre & pour les ſuivre dans l'eau: mais comme ils ont la peau très-ferme & très-épaiſſe, il eſt rare qu'on les tue du premier coup de fuſil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une eſpèce de ſifflet vif & aigu, que les chaſſeurs & les ſauvages imitent aſſez parfaitement pour les faire approcher & les tirer de près; on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement & lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près, car dans ce cas ils ſe défendent avec les dents & les tuent.

La mère tapir paroît avoir grand ſoin de ſon petit, non-ſeulement elle lui apprend à nager, jouer & plonger

---

à dix heures du ſoir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'étoit un tapir qui venoit de ſon côté, il n'eut que le temps de ſe jeter hors de ſon hamac & de ſe ſerrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point, il fit ſauter le hamac aux branches & froiſſa cet homme contre l'arbre; enſuite ſans ſe détourner de ſon ſentier battu, il paſſa au milieu de quelques Nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, & il ne leur fit aucun mal.

dans l'eau, mais encore lorſqu'elle eſt à terre, elle s'en fait conſtamment accompagner ou ſuivre, & ſi le petit reſte en arrière, elle retourne de temps en temps ſa trompe, dans laquelle eſt placé l'organe de l'odorat, pour ſentir s'il ſuit ou s'il eſt trop éloigné, & dans ce cas elle l'appelle & l'attend pour ſe remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domeſticité; ils vont par-tout ſans faire de mal; ils mangent du p in, de la caſſave, des fruits; ils aiment qu'on les careſſe & ſont groſſièrement familiers, car ils ont un air peſant & lourd, à peu-près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois & reviennent le ſoir à la maiſon; néanmoins il arrive ſouvent lorſqu'on leur laiſſe cette liberté qu'ils en abuſent & ne reviennent plus. Leur chair ſe mange, mais n'eſt pas d'un bon goût; elle eſt peſante, ſemblable pour la couleur & par l'odeur à celle du cerf. Les ſeuls morceaux aſſez bons ſont les pieds & le deſſus du cou.

M. Bajon, Chirurgien du Roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un Mémoire au ſujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes obſervations de M. Bajon, & faire remarquer en même temps deux mépriſes qui nous paroiſſent s'être gliſſées dans ſon Écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon, il eſt cependant de la hauteur d'un petit

mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté ſur des jambes très-courtes; il eſt couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins & plus courts que les ſoies du cochon, & beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins toujours droits, ne ſont qu'un peu plus longs que les poils du reſte du corps; elle s'étend depuis le ſommet de la tête juſqu'au commencement des épaules. La tête eſt groſſe & un peu alongée, les yeux ſont petits & très-noirs, les oreilles courtes, ayant pour la forme quelque rapport avec celles du cochon; il porte au bout de ſa mâchoire ſupérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvemens ſont très-ſouples & dans laquelle réſide l'organe de l'odorat, il s'en ſert comme l'éléphant, pour ramaſſer des fruits, qui ſont une partie de ſa nourriture; les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe; ſa queue eſt très-petite, n'ayant que deux pouces de long, elle eſt preſque ſans poils.

Le poil du corps eſt d'un brun légèrement foncé, les jambes ſont courtes & groſſes, les pieds ſont auſſi fort larges & un peu ronds; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière n'en ont que trois, tous ces doigs ſont enveloppés d'une corne dure & épaiſſe; la tête, quoique fort groſſe, contient un très-petit cerveau; les mâchoires ſont fort alongées & garnies de dents, dont le nombre ordinaire eſt de quarante, cependant il y en a quelquefois plus & quelquefois moins, les dents inciſives ſont tranchantes, & c'eſt dans celles-ci qu'on obſerve de la variété dans le nombre. Après les inciſives on trouve une dent canine de chaque côté, tant ſupérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenſes du ſanglier. On trouve enſuite un petit eſpace dégarni de dents, & les molaires ſuivent après, qui ſont très-groſſes & ont des ſurfaces fort étendues.

En diſſéquant le tapir ou maïpourï, la première choſe qui m'avoit frappé, continue M. Bajon, c'eſt de voir qu'il eſt animal ruminant..

Les pieds & les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminans. . . . Cependant le maïpouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, sur-tout le premier que j'ai toujours trouvé comme un balon. . . Cet estomac répond à la panse du bœuf, mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct; de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac nommé le *feuillet* est aussi fort considérable, & ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, & que les tuniques en paroissent plus minces: enfin le troisième estomac est le moins grand & le plus mince, on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, & je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs; l'animal rend les matières en boules, à peu-près comme celles du cheval.

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, & d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, & n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant, il avoit bien supporté la mer & étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout-à-coup il tomba malade & mourut; on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, & je priai M. Mertrud, habile Chirurgien-Démonstrateur en anatomie aux Écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture & d'examiner les parties intérieures, chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions.

M. Mertrud, joint d'ailleurs à toutes les connoiſſances de l'art de l'Anatomie, une grande exactitude dans ſes opérations. De plus, cette diſſection a, pour ainſi dire, été faite en ma préſence, & M. Daubenton le jeune en a ſuivi toutes les opérations, & en a rédigé les réſultats; enfin M. de Sève, notre deſſinateur, qui voit très-bien, y étoit auſſi. Je ne rapporte ces circonſtances que pour faire voir à M. Bajon, que nous ne pouvons nous diſpenſer de le contredire ſur un premier point très-eſſentiel, c'eſt qu'au lieu de trois eſtomacs nous n'en avons trouvé qu'un ſeul dans cet animal, la capacité en étoit à la vérité fort ample & en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'étoit qu'un ſeul viſcère, un eſtomac ſimple & unique qui n'avoit qu'une ſeule iſſue dans le duodenum, & non pas trois eſtomacs diſtincts & ſéparés, comme le dit M. Bajon; cependant il n'eſt pas étonnant qu'il ſoit tombé dans cette mépriſe, puiſque l'un des plus célèbres anatomiſtes de l'Europe, le docteur Tyſon, de la Société royale de Londres, s'eſt trompé en diſſéquant le *pécari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel au reſte il a donné une très-bonne deſcription dans les Tranſactions philoſophiques, *n.° 153*. Tyſon aſſure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pécari a trois eſtomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un ſeul, mais partagé à peu-près comme celui du tapir par deux étranglemens qui ſemblent au premier coup-d'œil en indiquer trois *(b)*.

(b) Voyez *tome X* de l'Hiſtoire Naturelle, *page 23*.

Il nous

Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, & qu'il n'est point animal ruminant, car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissoient que de pain, de grain, &c. mais cette méprise de M. Bajon, n'empêche pas que son Mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand & plus fort que la femelle, les poils de la crinière sont plus longs & plus épais. Le cri de l'un & de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est plus aigu, plus fort & plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne; elles sont situées de la même façon; & on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparens qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros & pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun... La verge est grosse & n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau, mais lorsqu'elle est en érection, elle sort toute entière comme celle du cheval.

Une des femelles que M. Bajon a disséquées avoit six pieds de longueur, & paroissoit n'avoir pas encore porté; ses mamelles, au nombre de deux, n'étoient pas bien

groſſes, elles reſſemblent en tout à celles de l'âneſſe ou de la jument; la vulve étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre & de décembre, chaque mâle ſuit une femelle, & c'eſt-là le ſeul temps où l'on trouve deux de ces animaux enſemble. Lorſque deux mâles ſe rencontrent auprès de la même femelle, ils ſe battent & ſe bleſſent cruellement. Quand la femelle eſt pleine, le mâle la quitte & la laiſſe aller ſeule; le temps de la geſtation eſt de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de ſeptembre. Pour mettre bas, la femelle choiſit toujours un endroit élevé & un terrein ſec.

Cet animal bien loin d'être amphibie, comme quelques Naturaliſtes l'ont dit, vit continuellement ſur la terre, & fait conſtamment ſon gîte ſur les collines, & dans les endroits les plus ſecs. Il eſt vrai qu'il fréquente les lieux marécageux, mais c'eſt pour y chercher ſa ſubſiſtance, & parce qu'il y trouve plus de feuilles & d'herbes que ſur les terreins élevés. Comme il ſe ſalit beaucoup dans les endroits marécageux & qu'il aime la propreté, il va tous les matins & tous les ſoirs traverſer quelque rivière ou ſe laver dans quelque lac. Malgré ſa groſſe maſſe il nage parfaitement bien, & plonge auſſi fort adroitement, mais il n'a pas la faculté de reſter ſous l'eau plus de temps que tout autre animal terreſtre, auſſi le voit-on à tout inſtant tirer ſa trompe hors de l'eau pour reſpirer. Quand il eſt pourſuivi par les chiens,

il court auſſitôt vers quelque rivière qu'il traverſe promptement pour tâcher de ſe ſouſtraire à leur pourſuite.

Il ne mange point de poiſſon, ſa nourriture ordinaire ſont des rejetons & des pouſſes tendres, & ſur-tout des fruits tombés des arbres; c'eſt plutôt la nuit que le jour qu'il cherche ſa nourriture, cependant il ſe promène le jour, ſur-tout pendant la pluie; il a la vue & l'ouïe très-fines, au moindre mouvement qu'il entend il s'enfuit, & fait un bruit conſidérable dans le bois. Cet animal très-ſolitaire eſt fort doux & même aſſez timide; il n'y a pas d'exemples qu'il ait cherché à ſe défendre des hommes; il n'en eſt pas de même avec les chiens, il s'en défend très-bien, ſur-tout quand il eſt bleſſé, il les tue même aſſez ſouvent, ſoit en les mordant, ſoit en les foulant aux pieds; lorſqu'il eſt élevé en domeſticité, il ſemble être ſuſceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, & qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, & cet animal prit pour lui une eſpèce d'amitié; il le diſtinguoit à merveille au milieu de pluſieurs perſonnes; il le ſuivoit comme un chien ſuit ſon maître, & paroiſſoit ſe plaire beaucoup aux careſſes qu'il lui faiſoit, il lui lèchoit les mains; enfin il alloit ſeul ſe promener dans les bois, & quelquefois fort loin, & il ne manquoit jamais de revenir tous les ſoirs d'aſſez bonne heure. On en a vu un autre également apprivoiſé ſe promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté & revenir chaque

ſoir ; néanmoins lorſqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire on ne put le tenir ; il caſſa des cordes très-fortes avec leſquelles on l'avoit attaché, il ſe précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage & entra dans un fort de palétuviers, à une diſtance aſſez conſidérable de la ville ; on le crut perdu, mais le même ſoir il ſe rendit à ſon gîte ordinaire. Comme on avoit réſolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions qui ne réuſſirent que pendant un temps ; car environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuſe, l'animal ſe mit de mauvaiſe humeur, briſa de nouveau ſes liens, enfonça ſa cabane & ſe précipita dans la mer d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut preſque tous les jours à Cayenne, eſt la ſaiſon la plus favorable pour chaſſer ces animaux avec ſuccès.

Un chaſſeur indien qui étoit à mon ſervice, dit M. Bajon, alloit ſe poſter au milieu des bois, il donnoit cinq à ſix coups d'un ſifflet fait exprès, & qui imitoit très-bien leur cri ; s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs il répondoit tout de ſuite, & alors le chaſſeur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponſe, ayant ſoin de la faire répéter de temps en temps, & juſqu'à ce qu'il ſe trouvât à portée de tirer ; l'animal pendant la ſéchereſſe de l'été, reſte au contraire tout le jour couché ; cet Indien alloit alors ſur les petites hauteurs & tâchoit d'en découvrir quelqu'un & de le tuer au gîte : mais cette manière étoit bien plus ſtérile que la première. On ſe ſert de lingots ou de très-groſſes balles pour les tirer, parce que

leur peau eſt ſi dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner ; & avec les balles & même les lingots, il eſt rare qu'on les tue du premier coup : on ne ſauroit croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'eſt pas abſolument mauvaiſe à manger, celle des vieux eſt coriace & a un goût que bien des gens trouvent déſagréable; mais celle des jeunes eſt meilleure & a quelque rapport avec celle du veau.

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait du Mémoire de M. Bajon les faits anatomiques, je n'ai cité que celui des prétendus trois eſtomacs qui néanmoins n'en font qu'un ; j'eſpère que M. Bajon le reconnoîtra lui-même, s'il ſe donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît néceſſaire, & que nous croyons devoir faire, quoique nous ne ſoyons pas auſſi certains du fait que de celui du ſeul eſtomac, c'eſt au ſujet des cornes de la matrice. M. Bajon aſſure que dans toutes les femelles qu'il a diſſéquées, l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires eſt exactement fermée, & que leur cavité n'a abſolument aucune communication avec ces parties.

J'ai, dit-il, ſoufflé de l'air dans ces trompes & je l'ai preſſé avec force, il ne s'en eſt point échappé, il n'en eſt point entré du côté des ovaires; cette extrémité des trompes qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, & on obſerve à l'extérieur de ſon extrémité pluſieurs culs-de-ſac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec ſon intérieur; mais ils ſont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur eſt fournie par les ligamens larges, au moyen de laquelle

membrane les trompes ſe trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires, eſt un phénomène qui portera ſans doute quelque atteinte au ſyſtème ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance & la ſingularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que je me ſuis mis en garde contre mes propres obſervations. J'ai donc cherché à m'aſſurer du fait par de nouvelles recherches pour qu'il ne me reſtât point de doute ; de ſorte que la diſſection de dix à douze femelles que j'ai faite dans l'eſpace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir atteſter la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avoient porté, car j'en ai diſſéqué qui avoient du lait dans les mamelles, & d'autres qui étoient pleines.

Quelque poſitive que ſoit cette aſſertion, & quelque nombreuſes que puiſſent être à cet égard les obſervations de M. Bajon, elles ont beſoin d'être répétées, & nous paroiſſent ſi oppoſées à tout ce que l'on ſait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la diſſection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'eſtomac étoit ſitué de manière qu'il paroiſſoit également étendu à droite comme à gauche ; la poche s'en terminoit en pointe, moins alongée que dans le cochon, & il y avoit un angle bien marqué entre l'œſophage & le pylore, qui faiſoit une eſpèce d'étranglement, & la partie gauche étoit beaucoup plus ample que la droite ; le colon avoit beaucoup d'ampleur, il étoit plus étroit à ſon origine & à ſon extrémité que dans ſon milieu ; la grande circonférence de l'eſtomac, étoit de trois pieds un pouce ; la petite circonférence de deux pieds ſix lignes.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du foie	//	11.	//
Épaisseur du foie	//	3.	6.
Largeur du foie	1.	1.	//
Il n'y avoit point de vésicule de fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvroit dans le duodenum à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate	1.	6.	//
Largeur de la rate	//	2.	2.
Épaisseur de la rate	//	1.	//
Hauteur du cœur	//	5.	//
Circonférence du cœur	1.	2.	//
Le trou ovale étoit fermé.			
Diamètre de l'aorte	//	1.	//
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum	38.	2.	//
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros	//	3.	6.
Circonférence dans les endroits les plus petits	//	3.	2.
Longueur du cœcum	1.	10.	//
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	2.	4.	10.
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros	1.	9.	//
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit	//	7.	//
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros	1.	//	//
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit	//	7.	6.
Centre nerveux	//	4.	//
Longueur des reins	//	8.	//
Largeur des reins	//	4.	8.
Épaisseur des reins	//	1.	//
Diamètre de la vulve	//	1.	//
Longueur du vagin	//	11.	6.
Longueur du corps de la matrice	//	2.	6.
Longueur des cornes de la matrice	//	11.	//
Grande circonférence de la vessie	2.	8.	8.

	pieds.	pouces.	lignes.
Petite circonférence de la vessie..................	1.	10.	4.
Longueur de l'uretère....................	"	5.	6.
Circonférence de l'uretère..................	"	2.	6.
Longueur des testicules ou ovaires............	"	9.	"
Largeur des testicules....................	"	"	6.
Épaisseur des testicules....................	"	"	1 ½.
Longueur de la langue....................	1.	2.	"
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus.	5.	1.	"
Hauteur du train de derrière..................	2.	8.	4.
Hauteur du train de devant..................	2.	7.	2.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	"	1.	1.

Dans le temps que l'on a fait cette dissection & pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac & sur-tout les cornes de la matrice de cet animal; mais quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, & en même temps très-persuadés qu'il y a communication entre les ovaires & l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au-delà de l'Isthme de Panama; & c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet Isthme; car la température du Mexique & des autres provinces adjacentes, auroit convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis *(c)*, & quelques autres Voyageurs, disent en avoir

(c) Premier Voyage de Cook, *tome II, page 34.*



D. Seve delin. Magd. Ph. Rousselet Sculp.

LE TAPIR ou MAIPOURI.

avoir trouvé, ainſi que des lamas, juſque dans les terres du détroit de Magellan.

ADDITION de l'Éditeur Hollandois, (M. le Profeſſeur Allamand), *à l'article du Tapir*, volume XI, page 444.

QUOIQUE les Tapirs ſoient aſſez communs dans les parties de l'Amérique méridionale, où les Européens ont des Établiſſemens, & qu'on en voie quelquefois dans les baſſe-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domeſtiques, il eſt cependant fort rare qu'on en tranſporte en Europe. Je ne crois pas même que juſqu'à préſent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amſterdam en 1704, ſous le nom de *Cheval marin*, & dont un Peintre de ce temps-là a fait des deſſins qui ſe conſervent dans les collections de quelques Curieux, mais qui repréſentent cet animal ſi imparfaitement, qu'on ne ſauroit l'y reconnoître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir *(d)*, non plus que les autres Naturaliſtes qui en ont parlé dans l'hiſtoire qu'il en a donnée; il a été obligé de copier la deſcription qui en a été faite par Marcgrave & par Barrère, & de citer ce qu'en ont dit les Voyageurs: la figure qu'il y a ajoutée, lui a été communiquée par M. de la Condamine, & c'eſt la ſeule qui en donne une idée paſſable; c'eſt même la ſeule qui en ait été faite, car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, & qui a été copiée par Piſon; elle eſt trop mauvaiſe pour qu'elle mérite aucune attention.

Depuis quelques ſemaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un eſt promené de ville en ville pour être

---

(d) Ce qui étoit vrai pour le temps où M. Allamand a écrit, mais depuis le tapir m'a été bien connu, & je l'ai fait deſſiner d'après nature, comme on vient de le voir.

montré dans les foires; & l'autre eſt dans la ménagerie du Prince d'Orange, qui eſt peut-être la plus intéreſſante de l'Europe pour un Naturaliſte, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique & d'Amérique. Le tapir qui eſt dans cette ménagerie eſt un mâle; l'autre eſt une femelle. Le premier eſt repréſenté dans la *planche IX (e)*. Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée, d'après le deſſin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences aſſez ſenſibles *(f)*. La *planche X* repréſente la femelle dans une attitude que cet animal prend ſouvent.

Marcgrave a donné une très-bonne deſcription du tapir, & M. de Buffon ne l'ayant jamais vu, ne pouvoit rien faire de mieux que de la rapporter toute comme il l'a fait. Cependant comme quelques particularités lui ſont échappées, j'ajouterai ici les obſervations que j'ai faites ſur l'animal même. Celui qui eſt dans la ménagerie du Prince d'Orange, doit être fort jeune; ſi au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le diſent quelques Voyageurs: il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il eſt aiſé de le confondre ſi on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille; il eſt arqué vers la partie poſtérieure du dos, & terminé par une large croupe aſſez ſemblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de ſa peau & de ſon pélage eſt d'un brun-foncé qui eſt le même par-tout le corps. Il faut promener ſa main ſur ſon dos pour s'apercevoir qu'il y a des poils qui ne ſont pas plus grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs, & ceux qui couvrent la partie inférieure de ſon corps ſont aſſez rares & courts. Il a une crinière de poils

---

(e) Tome XV, édition de Hollande.

(f) M. Allamand a raiſon pour cette ancienne figure, mais celle que je donne ici ayant été faite d'après nature, comme la ſienne, on peut les regarder comme également bonnes.

noirâtres d'un pouce & demi de hauteur, & roides comme des ſoies de cochon, mais moins rudes au toucher, & qui diminuent en longueur à meſure qu'ils s'approchent des extrémités : cette crinière s'étend dans l'eſpace de trois pouces ſur le front, & de ſept ſur le cou. Sa tête eſt fort groſſe & relevée en boſſe près de l'origine du muſeau. Ses oreilles ſont preſque rondes & bordées dans leur contour d'une raie blanchâtre. Ses yeux ſont petits & placés à une diſtance preſque égale des oreilles & de l'angle de la bouche. Son groin eſt terminé par un plan circulaire, à peu-près ſemblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, ſon diamètre n'égalant pas un pouce & demi ; & c'eſt-là où ſont les ouvertures des narines, qui comme celles de l'éléphant ſont à l'extrémité de ſa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport ; car il s'en ſert à peu-près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour ſaiſir quelque choſe, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, & alors elle eſt toute ridée circulairement ; mais il peut l'alonger preſque d'un demi-pied & même la tourner de côté & d'autre pour prendre ce qu'on lui préſente, mais non pas comme l'éléphant, avec cette eſpèce de doigt qui eſt au bout ſupérieur de ſa trompe, & avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un ſou de terre pour le donner à ſon maître. Le tapir n'a point ce doigt, il ſaiſit avec la partie inférieure de ſon nez alongé, qui ſe replie pour cet effet en deſſous. J'ai eu le plaiſir de lui voir prendre de cette manière pluſieurs morceaux de pain que je lui offrois, & qui paroiſſoient être fort de ſon goût. Ce n'eſt donc pas ſimplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui ſert de trompe, c'eſt ſon nez qui, à la vérité, lui tient auſſi lieu de lèvre, car quand il l'alonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui préſente, elle laiſſe à découvert les dents de la mâchoire ſupérieure ; en-deſſus elle eſt de couleur brune, comme tout le reſte du corps, & preſque ſans aucun poil ; en-deſſous elle eſt de couleur de chair ; on peut voir que c'eſt un fort muſcle ſuſceptible d'alongement &

de contraction, qui, en se courbant, pousse dans la bouche les alimens qu'il a saisis.

Les jambes du tapir sont courtes & fortes; les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu est le plus long; le quatrième est au côté extérieur, il est placé plus haut & il est plus petit que les autres: les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont terminés par des ongles noirs, pointus & plats; on peut les comparer aux sabots des animaux à pieds fourchus; ils environnent & renferment toute l'extrémité des doigts; chaque doigt est marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles; la queue mérite à peine ce nom, ce n'est qu'un tronçon gros & long comme le petit doigt, & de couleur de chair en-dessous.

Marcgrave dit, que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils sont adultes, & sont par-tout de couleur de terre d'ombre, sans aucune tache de différentes couleurs: comme c'est-là le cas du tapir que je décris, on en pourroit conclure qu'il n'est pas aussi jeune que sa taille semble l'indiquer.

Cet animal est fort doux, il s'approche de ceux qui entrent dans sa loge, il les suit familièrement, sur-tout s'ils ont quelque chose à lui donner, & il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer dans sa physionomie cet air triste & mélancolique qu'on lui prete, & qui pourroit bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

Il ne m'a pas été possible de compter exactement ses dents incisives; il ne les découvroit pas assez long-temps pour que je puisse m'assurer de leur nombre, & quand je voulois lui relever son nez pour les mieux voir, il secouoit fortement la tête & m'obligeoit de lâcher prise; il m'a semblé cependant qu'il y en avoit huit à chaque mâchoire très-bien arrangées *(g)*, & de la grosseur des

(g) M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir, mais nous les avons vues, & elles sont au nombre de dix en haut & de dix en bas.

dents incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire; les dents canines ne m'ont pas paru les surpasser en grandeur & ne sortoient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon, sembleroit le faire croire; quant aux dents mâchelières, je n'ai pu les apercevoir.

Voici les dimensions de ces principales parties.

	pieds	pouces.	lignes
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. .	4.	2.	"
Hauteur du train de devant.	2.	3.	"
Hauteur du train de derrière.	2.	6.	"
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	1.	2.	"
Longueur des oreilles.	"	3.	6.
Distance des yeux aux oreilles.	"	4.	6.
Circonférence du cou près la tête.	2.	"	"
Circonférence du cou près des épaules.	2.	8.	"
Longueur de la queue.	"	2.	6.
Hauteur du ventre par-dessus la terre.	1.	2.	"
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant que de derrière.	"	1.	6.

Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, & qu'on promène dans nos foires; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a observée avec soin, & voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, &c. elle aime sur-tout les pommes qu'elle sent de loin; elle s'approche de ceux qui en ont, & fourre son groin dans leurs poches pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des carottes, du poisson, de la viande, & jusqu'à ses propres excrémens quand elle a faim.

Elle connoît son maître autant qu'un cochon connoît celui qui le nourrit; elle est fort douce; elle ne fait entendre aucun son de voix; l'homme qui la fait voir, dit que quand elle est fatiguée

ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressemble à une sorte de sifflement: le mâle qui est dans la ménagerie du Prince d'Orange, fait la même chose, si je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en est confiée.

Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts ou presque nuls sur le dos; elle en a quelques-uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux flancs, & derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc-jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais seulement là où elle devroit être, quelques poils éloignés les uns des autres, & plus longs que ceux du reste du corps. La crinière seroit-elle une marque qui différencieroit les sexes, comme cela se voit dans le lion & dans d'autres animaux!

Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, & celles de la mâchoire supérieure sont plus grandes que celles d'en bas; ce qui est le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, & de ce que présente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents incisives.

Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent de larges ouvertures, & elles se referment quand elle le retire; la même chose arrive au mâle.

Elle a beaucoup de force dans ses dents; on lui voit quelquefois transporter d'un endroit à un autre la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

Son attitude favorite est de s'asseoir sur ses pieds de derrière comme un chien; & c'est-là l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir; aussi est-ce celle dans laquelle on l'a représentée, *(planche X) (h)*.

(h) Voyez le *tome XV* de cet Ouvrage, édition de Hollande.

Voici les dimensions de cette femelle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5.	1.	//
Hauteur du train de devant	2.	8.	//
Hauteur du train de derrière	2.	9.	6.
Longueur de la tête, depuis le bout du groin jusqu'aux oreilles	1.	2.	//
Distance des yeux aux oreilles	//	5.	9.
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires	1.	3.	//
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles	2.	3.	//
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	//	1.	2.
Longueur des oreilles	//	3.	6.
Largeur des oreilles	//	3.	//
Circonférence des oreilles près de la tête	//	7.	//
Distance entre les oreilles	//	6.	//
Circonférence du cou près les épaules	2.	10.	//
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	3.	9.	//
Circonférence du milieu du corps	4.	3.	//
Circonférence devant les jambes de derrière	4.	//	6.
Longueur de la queue	//	2.	2.
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine	1.	2.	//
Hauteur des jambes de derrière	1.	4.	//
Circonférence des jambes de devant	//	8.	6.
Circonférence des jambes de derrière	//	8.	//
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant	//	1.	3.
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière	//	1.	8.

Dans nos colonies Américaines, on donne le nom de buffle aux tapirs, & je ne sais pourquoi; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom.



DE L'ÉLÉPHANT, DE L'HIPPOPOTAME & DU CHAMEAU.

J'AI rapporté dans le troisième volume de mes supplémens, *page 295*, l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, seigneur de Moergestal, au sujet de l'accouplement des éléphans; & il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connoissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandois de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphans en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux Princes indiens; souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, & que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphans défectueux & rebutés, restent à leur maître pendant nombre d'années, & l'on s'en sert pour la chasse des éléphans sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle entre en chaleur, dénoue & rompt pendant la nuit les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds, alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphans sauvages, s'accouple & devient pleine: les gardiens vont la chercher par-tout dans les bois en l'appelant par son nom,

elle

elle revient dès-lors ſans contrainte & ſe laiſſe ramener tranquillement à ſon étable ; c'eſt ainſi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite ; en ſorte qu'il eſt plus que probable que la durée de la geſtation n'eſt en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'eſt guère que de trois pieds du Rhin : il croît juſqu'à l'âge de ſeize à vingt ans, & peut vivre ſoixante-dix, quatre-vingts & même cent ans.

Le même M. Bles, dit qu'il n'a jamais vu, pendant un ſéjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chaſſes qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a aſſiſté pluſieurs fois, il en a vu ſouvent prendre quarante à cinquante, parmi leſquels il y avoit des éléphans tout jeunes, & il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les mères de chacun de ces petits éléphans, car tous ces jeunes animaux paroiſſent faire manſe commune ; ils tètent indiſtinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, ſoit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, ſoit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphans de trois manières différentes ; ils vont ordinairement en troupes ſéparées, quelquefois à une lieue de diſtance l'une de l'autre ; la première manière de les prendre eſt de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cents hommes, qui reſſerrant toujours ces animaux de plus près

en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours & des torches allumées, les forcent à entrer dans une eſpèce de parc entouré de fortes palliſſades dont on ferme enſuite l'ouverture pour qu'ils n'en puiſſent ſortir.

La ſeconde manière de les chaſſer ne demande pas un ſi grand appareil ; il ſuffit d'un certain nombre d'hommes leſtes & agiles à la courſe qui vont les chercher dans les bois ; ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphans qu'ils agacent & inquietent au point de les mettre en fuite ; ils les ſuivent aiſément à la courſe, & leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière : ils tiennent toujours le bout de ces cordes juſqu'à ce qu'ils trouvent l'occaſion favorable de l'entortiller autour d'un arbre ; & lorſqu'ils parviennent à arrêter ainſi un éléphant ſauvage dans ſa courſe, ils amènent à l'inſtant deux éléphans privés, auxquels ils attachent l'éléphant ſauvage, & s'il ſe mutine, ils ordonnent aux deux apprivoiſés de le battre avec leur trompe juſqu'à ce qu'il ſoit comme étourdi ; & enfin ils le conduiſent au lieu de ſa deſtination.

La troiſième manière de prendre les éléphans, eſt de mener quelques femelles apprivoiſées dans les forêts, elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphans ſauvages & de les ſéparer de leur troupe ; alors une partie des chaſſeurs attaque le reſte de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chaſſeurs ſe rendent maitres de cet éléphant ſauvage iſolé, l'attachent

avec deux femelles, & l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphans dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée & n'a aucun commerce avec d'autres troupes, & même ils paroissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses & les plus longues marchent à la tête, & s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, & paroissent sonder le terrein du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, & dès-lors la troupe avertie entre dans la rivière, & nageant en file, les éléphans adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main; après quoi tous les autres les suivent & arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphans séparés & errans seuls & éloignés des autres, & qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute société. Ces éléphans solitaires ou réprouvés sont très-méchans; ils attaquent souvent les hommes & les tuent, & tandis que sur le moindre mouvement & à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de

précipitation), une troupe entière d'éléphans s'éloignera; ces éléphans solitaires l'attendent non seulement de pied-ferme, mais même l'attaquent avec fureur, en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusils. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphans farouches ensemble; ils vivent seuls & sont tous mâles, & l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vu les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, & parmi des milliers d'éléphans qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses & grandes défenses; & quoique ces éléphans aient autant de force & de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces & obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu-près, & on ne peut, dit-il, guère voir avant l'âge de douze à quatorze ans si leurs défenses deviendront longues ou si elles resteront à ces petites dimensions

Le même M. Marcellus Bles, m'a écrit en dernier lieu, qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis long-temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avoit assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphans qui ne deviennent jamais plus gros qu'une genisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas

ſouvent ces petits éléphans, dont l'eſpèce ou la race eſt bien plus rare que celle des autres, la longueur de leur trompe eſt proportionnée à leur petite taille; ils ont plus de poil que les autres éléphans, ils ſont auſſi plus ſauvages, & au moindre bruit s'enfuient dans l'épaiſſeur des bois.

Les éléphans dont nous ſommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois exiſté dans les zones aujourd'hui tempérées; & même dans les zones froides; leurs oſſemens trouvés en Ruſſie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, &c. démontrent leur ancienne exiſtence dans tous les climats de la terre, & leur retraite ſucceſſive vers les contrées les plus chaudes du globe à meſure qu'il s'eſt refroidi: nous pouvons en donner un nouvel exemple; M. le Prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire & pluſieurs autres oſſemens d'un ſquelette d'éléphant, trouvé dans les terres de ſa principauté, à une très-médiocre profondeur: voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire en date du 15 mai de cette année 1780. A ſix cents pas de Porentrui, ſur la gauche d'un grand chemin que je viens de faire conſtruire pour communiquer avec Béfort; en excavant le flanc méridional de la montagne, l'on découvrit, l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du ſquelette d'un très-gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me tranſportai moi-même ſur le lieu, & je vis que les ouvriers avoient déjà briſé pluſieurs pièces de ce ſquelette, & qu'on en avoit enlevé quelques-

unes des plus curieuses, entre autres la plus grande partie d'une très-grosse défense qui avoit près de cinq pouces de diamètre à la racine, sur plus de trois pieds de longueur, ce qui fit juger que ce ne pouvoit être que le squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, Monsieur, que n'étant pas Naturaliste, j'eus peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros os, & particulièrement celui de l'omoplate que je fis déterrer; j'observai que le corps de l'animal, quel qu'il fût, étoit partie dans un rocher, partie en un sac de terre, dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce qui étoit dans le rocher étoit pétrifié, mais que ce qui étoit dans la terre étoit une substance moins dure que ne le sont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avoit brisée en la tirant de cette terre où elle étoit devenue molasse; l'enveloppe extérieure ressembloit assez à l'ivoire; l'intérieur étoit blanchâtre & comme savonneux: on en brûla une parcelle, & ensuite une autre parcelle d'une véritable défense d'éléphant, elles donnèrent l'une & l'autre, une huile d'une odeur à peu-près pareille. Tous les morceaux de cette première défense ayant été exposés quelque temps à l'air, sont tombés insensiblement en poussière.

Il m'est resté un morceau de la mâchoire pétrifiée avec quelques-unes des petites dents; je les fis voir à M. Robert, Géographe ordinaire de Sa Majesté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'Histoire Naturelle ne dépareroit pas la belle collection que vous avez dans le Jardin du Roi; je lui dis qu'il pouvoit vous l'offrir de ma part, & j'ai l'honneur de vous l'envoyer.

J'ai reçu en effet ce morceau, & je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnoissance à ce Prince, ami des Lettres & de ceux qui les cultivent; c'est réellement une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup

plus grande qu'aucune de celle des éléphans vivans aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphans, trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, & dont la note ci-jointe que nous communique M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre *(a)*; on demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphans, ainsi que l'Asie septentrionale,

---

(a) Tentzel (Wilhelm. Ernest.) *Epistola de sceleto elephantino Tonnæ nuper effosso.* Gotting. 1696, in-4.° *Germanicè.* (*Ext. in Phil. Transact. vol. XIX, n.° 234, pag. 757*). — Klein, *De dentibus elephantinis. Ad Calcem Miss. 2, de piscib. pag. 29 & 32.* — Marsigl. *Danub.* tom. II, pag. 31, tab. 30. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.* tom. I, p. 1. — *Epist.* Basil. Tatischau ad Eric. Benzel. *in act. litt. Suec. ann. 1715, pag. 36.* — Beyschlag (Jo. Frid.) *Dissertatio de Ebore fossili Suevico-hallensi. Halæ Magdeburgicæ, 1734, in-4.°* — Scaramucci (Jo. Bapt.) *Meditationes familiares ad Antonium Magliabechium de sceleto elephantino. Urbini, 1697, in-12.* — Wedellii (Georg. Wolfg). *Programma de unicornu & ebore fossili. Jenæ, 1699, in-4.°* — Hartenfels (Georg. Christ. Petr.) *Elephantographia curiosa...* part. III, cap. VIII. *De ebore fossili. Erfurti, 1715, in-4.°* — Transact. philosop. vol. XLIII, pag. 331. *Extraordinari fossil toot of an elephant.* vol. XL, n.° 446, pag. 124. *Letter... upon mammoth's bones dug up in Siberia,* vol. XLVIII, pag. 626. *Bones an elephant found at Leysdown in the Island of Sheppey,* vol. XXXV, n.os 403 & 404. — *Epit.* Transact. philos. V, *b*, pag. 104 *& seq.* — *Acta Hafniens,* vol. I, obser. XLVI. — *Misc. curios.* Dec. III, ann. 7, 8, 1699, 1700; pag. 294, obs. 175. *De ebore fossili, & sceleto elephantis in collo sabuloso reperto.* — Dec. II, ann. 7, 1688, pag. 446, obs. 234, *De ossibus elephantum repertis, &c.*

où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames & des chameaux ; on peut remarquer entre les *argalis* ou petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame & du chameau *(b)*; ce qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistoient autrefois ; l'hippopotame sur-tout a dû s'en retirer le premier, & presque en même temps que l'éléphant ; & le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés ou froids, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monumens dont on vient de parler : on peut le prouver par le témoignage des Voyageurs récens.

Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux seroient plus propres que d'autres animaux au transport des vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale ; ils firent en conséquence venir à *Jakutzk*, un chameau pour essayer son service ; les habitans du pays le regardèrent comme un monstre, qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençoit à faire des ravages dans leurs bourgades ; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en étoit la cause..... & on fut obligé de le renvoyer ; il mourut même dans son retour, & l'on jugea avec fondement que ce pays étoit trop froid pour qu'il pût y subsister & encore moins y multiplier. Il faut donc que ces figures du chameau & de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y

(b) *Voyez* ces figures gravées dans l'Histoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 171.*



LE PETIT ÉLÉPHANT TÉTANT SA MÈRE.

avoit encore quelque connoiſſance & quelque ſouvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvoient être connus des anciens Jakutes, car M. Guldenſtaed aſſure *(d)* qu'ils ſont actuellement en nombre dans les gouvernemens d'Aſtracan & d'Orembourg, auſſi-bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, & que les Kalmouks & les Coſaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il ſe pourroit donc, abſolument parlant, que les Jakutes euſſent pris connoiſſance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie; mais pour l'hippopotame, nulle ſuppoſition ne peut en rendre la connoiſſance poſſible à ce peuple: & dès-lors on ne peut rapporter qu'au refroidiſſement ſucceſſif de la terre, l'ancienne exiſtence de ces animaux, ainſi que des éléphans dans cette contrée du Nord, & leurs migrations forcées dans celles du Midi.

Après avoir livré à l'impreſſion les feuilles précédentes, j'ai reçu un deſſin fait aux Indes d'un jeune éléphant tetant ſa mère, dont je donne ici la figure *(pl. 2)*; c'eſt à la prévenante honnêteté de M. Gentil, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce deſſin & la connoiſſance d'un fait dont je doutois. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule comme les autres animaux: M. Gentil en a été ſouvent témoin, & le deſſin a été fait ſous ſes yeux.

(d) Diſcours ſur les productions de la Ruſſie.

DU CHEVAL.

SUR ce que j'ai dit d'après quelques Voyageurs *(a)*, qu'il y avoit des chevaux ſauvages à l'île de Sainte-Hélene, M. Forſter m'a écrit qu'il y avoit tout lieu de douter de ce fait. J'ai, dit il, parcouru cette île d'un bout à l'autre ſans y avoir rencontré de chevaux ſauvages, & l'on m'a même aſſuré qu'on n'en avoit jamais entendu parler; & à l'egard des chevaux domeſtiques & nés dans l'île, je fus informé qu'on n'en élevoit qu'un petit nombre pour la monture des perſonnes d'un certain rang; & même plutôt que de les propager dans l'île même, on fait venir la plupart des chevaux dont on a beſoin, des terres du cap de Bonne-eſpérance, où ils ſont en grand nombre, & où on les achette à un prix modéré. Les habitans de l'île prétendent que ſi l'on en nourriſſoit un plus grand nombre, cela ſeroit préjudiciable à la pâture des bœufs & des vaches, dont la Compagnie des Indes tâche d'encourager la propagation; & comme il y en a déjà deux mille ſix cents, & qu'on veut en augmenter le nombre juſqu'à trois mille, il n'eſt pas probable qu'on y laiſſât vivre des chevaux ſauvages, d'autant que l'île n'a que trois lieues de diamètre, & qu'on les auroit au moins reconnus s'ils y euſſent exiſté. Il y a encore un petit nombre de chèvres ſauvages qui diminue tous les jours, car les ſoldats de la garniſon les tuent dès qu'elles ſe préſentent ſur les rebords ou bancs des montagnes qui entourent la vallée où ſe trouve le Fort de James; à plus forte raiſon tueroient-ils de même les chevaux ſauvages s'il y en avoit.

(a) Supplément, volume III, page 49, où j'ai cité pour garant du fait, les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Indes orientales, *page 199*.

A l'égard des chevaux ſauvages qui ſe trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Aſie, depuis le Volga juſqu'à la mer du Japon, ils paroiſſent être, dit M. Forſter, les rejetons des chevaux communs qui ſont devenus ſauvages. Les Tartares, habitans de tous ces pays, ſont des pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux, leſquels conſiſtent principalement en chevaux, quoiqu'ils poſsèdent auſſi des bœufs, des dromadaires & des brebis. Il y a des Kalmouks ou des Kirghizes qui ont des troupes de mille chevaux qui ſont toujours au déſert pour y chercher leur nourriture. Il eſt impoſſible de garder ces nombreux troupeaux aſſez ſoigneuſement, pour que de temps en temps il ne ſe perde pas quelques chevaux qui deviennent ſauvages, & qui, dans cet état même de liberté, ne laiſſent pas de s'attrouper; on peut en donner un exemple récent. Dans l'expédition du Czar Pierre I.er contre la ville d'Azoph, on avoit envoyé les chevaux de l'armée au pâturage, mais on ne put jamais venir à bout de les rattraper tous; ces chevaux devinrent ſauvages avec le temps, & ils occupent actuellement le *ſtèp* (déſert) qui eſt entre le Don, l'Ukraine & la Crimée: le nom *tartare* que l'on donne à ces chevaux en Ruſſie & en Sibérie, eſt *tarpan.* Il y a de ces tarpans dans les terres de l'Aſie qui s'étendent depuis le 50.e degré juſqu'au 30.e de latitude. Les nations Tartares, les Mongoux & les Mantcheoux, auſſi-bien que les Coſaques du Jaïk, les tuent à la chaſſe pour en manger la chair. On a obſervé que ces chevaux ſauvages marchent toujours en compagnie de quinze ou vingt, & rarement en troupes plus nombreuſes; on rencontre ſeulement quelquefois un cheval tout ſeul, mais ce ſont ordinairement de jeunes chevaux mâles, que le chef de la troupe force d'abandonner ſa compagnie lorſqu'ils ſont parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner ombrage: le jeune cheval relégué, tâche de trouver & de ſéparer quelques jeunes jumens des troupeaux voiſins, ſauvages ou domeſtiques, & de les emmener avec lui, & il devient ainſi le chef d'une nouvelle troupe ſauvage. Toutes ces troupes

de tarpans vivent communément dans les déſerts arroſés de ruiſſeaux & fertiles en herbages; pendant l'hiver, ils cherchent & prennent leur pature ſur les ſommets des montagnes, dont les vents ont emporté la neige: ils ont l'odorat très-fin, & ſentent un homme de plus d'une demi-lieue; on les chaſſe & on les prend en les entourant & les enveloppant avec des cordes enlacées. Ils ont une force ſurprenante, & ne peuvent être domptés lorſqu'ils ont un certain âge, & même les poulains ne s'apprivoiſent que juſqu'à un certain point, car ils ne perdent pas entièrement leur férocité, & retiennent toujours une nature revêche.

Ces chevaux ſauvages ſont, comme les chevaux domeſtiques, de couleurs très-différentes; on a ſeulement obſervé que le brun, l'iſabelle & le gris-de-ſouris, ſont les poils les plus communs: il n'y a parmi eux aucun cheval pie, & les noirs ſont auſſi extrêmement rares. Tous ſont de petite taille, mais la tête eſt à proportion plus grande que dans les chevaux domeſtiques; leur poil eſt bien fourni, jamais ras, & quelquefois même il eſt long & ondoyant: ils ont auſſi les oreilles plus longues, plus pointues, & quelquefois rabattues de côté. Le front eſt arqué, & le muſeau garni de longs poils; la crinière eſt auſſi très-touffue, & deſcend au-delà du garrot: ils ont les jambes très-hautes, & leur queue ne deſcend jamais au-delà de l'inflexion des jambes de derriere; leurs yeux ſont vifs & pleins de feu.



DU CZIGITAI, DE L'ONAGRE & DU ZÈBRE.

On peut voir dans mon ſupplément, *volume III, page 54 & ſuivantes*, les doutes qui me reſtoient encore ſur la différence ou ſur l'identité d'eſpèces de ces trois animaux. M. Forſter a bien voulu me communiquer quelques éclairciſſemens qui ſemblent prouver que ce ſont réellement trois animaux différens, & qu'il y a même dans l'eſpèce du zèbre une variété conſtante : voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit ſur ce ſujet.

On trouve dans le pays des Tartares Mongoux, une grande quantité de chevaux ſauvages ou *tarpans*, & un autre animal appelé *czigitai*, ce qui dans la langue Mongoux ſignifie *longue oreille* ; ces animaux vont par troupes ; on en voit quelques-uns dans les deſerts voiſins de l'empire de Ruſſie & dans le grand déſert *Gobée* (ou Cobi), ils ſont en troupes de vingt, trente & même cent. La vîteſſe de cet animal ſurpaſſe de beaucoup celle du meilleur courſier parmi les chevaux ; toutes les nations Tartares en conviennent : une mauvaiſe qualité de cet animal, c'eſt qu'il reſte toujours indomptable. Un Coſaque ayant attrappé un de ces jeunes czigitais, & l'ayant nourri pendant pluſieurs mois, ne put le conſerver, car il ſe tua lui même par les efforts qu'il fit pour s'échapper ou ſe ſouſtraire à l'obéiſſance.

Chaque troupe de czigitais a ſon chef, comme dans les tarpans ou chevaux ſauvages. Si le czigitai - chef découvre ou ſent de loin quelques chaſſeurs, il quitte ſa troupe, & va ſeul reconnoître le danger, & dès qu'il s'en eſt aſſuré, il donne le ſignal de la fuite,

& s'enfuit en effet suivi de toute sa troupe; mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe n'étant plus conduite, se disperse, & les chasseurs sont sûrs d'en tuer plusieurs autres.

Les czigitais se trouvent principalement dans les déserts des Mongoux, & dans celui qu'on appelle *Gobée;* c'est une espèce moyenne entre l'âne & le cheval, ce qui a donné occasion au Docteur Messchermidt d'appeler cet animal, *mulet fécond de Daourie (a),* parce qu'il a quelque ressemblance avec le mulet, quoique réellement il soit infiniment plus beau. Il est de la grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête est un peu lourde, les oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets: le poitrail est grand, carré en bas & un peu comprimé; la crinière est courte & hérissée, & la queue est entièrement semblable à celle de l'âne; les cornes des pieds sont petites. Ainsi le czigitai ressemble à l'âne par la crinière, la queue & les sabots; il a aussi les jambes moins charnues que le cheval, & l'encolure encore plus légère & plus leste. Les pieds & la partie inférieure des jambes, sont minces & bien faits. L'épine du dos est droite & formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante dans ces animaux est le brun-jaunâtre. La tête, depuis les yeux jusqu'au muffle, est d'un fauve-jaunâtre, l'intérieur des jambes est de cette même couleur, la crinière & la queue sont presque noires, & il y a le long du dos, une bande de brun-noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière, & se rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long & ondoyé, mais en été il est ras & poli. Ces animaux portent la tête haute, & présentent en courant le nez au vent. Les Tunguses & d'autres nations voisines du grand désert, regardent leur chair comme une viande délicieuse.

(a) *Daourie* est une province Russe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie Chinoise. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des Anciens.

Outre les tarpans ou chevaux ſauvages, & les czigitais ou mulets féconds de Daourie, on trouve dans les grands déſerts au-delà du Jaïk, du Yemba, du Saraſon & dans le voiſinage du lac Aral, une troiſième eſpèce d'animal, que les Kirgiſes & les Kalmouks appellent *koulan* ou *khoulan* qui paroît être l'*onager* ou l'*onagre* des Auteurs, & qui ſemble faire une nuance entre le czigitai & l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déſerts dont nous venons de parler, & vers les montagnes du *Tamanda*, & ils ſe retirent à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perſe & des Indes. Ils courent avec une vîteſſe incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un ſeul, & il y en a des troupeaux de pluſieurs milles enſemble. Ils ſont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigitais. Leur poil eſt d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, & d'autres fois avec un mélange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, & une autre bande de même couleur traverſe le garrot, & deſcend ſur les épaules: leur queue eſt parfaitement ſemblable à celle de l'âne, mais les oreilles ſont moins grandes & moins amples.

A l'égard des zèbres, j'ai eu occaſion de les bien examiner dans mes ſéjours au cap de Bonne-eſpérance, & j'ai reconnu dans cette eſpèce une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes & noires dont le fond de ſon poil blanc eſt rayé, celui-ci au contraire eſt d'un brun-rouſsâtre, avec très-peu de bandes larges & d'une teinte foible & blanchâtre; on a même peine à reconnoître & diſtinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun-rouſsâtre, & dont les bandes ne ſont que des nuances peu diſtinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du muſeau & les pieds blanchâtres, & ils leur reſſemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On ſeroit donc fondé à prononcer que ce n'eſt qu'une variété dans cette eſpèce du zèbre; cependant ils ſemblent différer de ce dernier par le

naturel, ils ſont plus doux & plus obéiſſans ; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiſer aſſez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme & brun, ſont moins revêches & s'accoutument aiſément à la domeſticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture, & on m'aſſura qu'on élevoit un aſſez grand nombre de ces animaux pour s'en ſervir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils ſont à proportion plus forts qu'un cheval de même taille.

J'avois dit *page 53 du ſupplément, volume III,* qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le Prince Stathouder; ce fait qui m'avoit été aſſuré par plus d'une perſonne, n'eſt cependant pas vrai. M. Allamand que j'ai eu ſi ſouvent occaſion de citer avec reconnoiſſance & avec des éloges bien mérités, m'a fait ſavoir que j'avois été mal informé ſur ce fait; le Prince Stathouder n'a eu qu'un ſeul zèbre, mais M. Allamand ajoute dans ſa lettre, au ſujet de ces animaux, un fait auſſi ſingulier qu'intéreſſant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait préſent au cap de Bonne-eſpérance; après l'avoir gardée quelque temps dans ſon parc en Angleterre, il lui donna un âne pour eſſayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux; mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laiſſer approcher. Milord s'aviſa de faire peindre cet âne comme un zèbre, la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement ſe fit, & il en eſt né un poulain parfaitement ſemblable à ſa mère, & qui peut-être

vit

vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de Milord Clive, & lui a été confirmée par Milord Clive fils *(b)*. Milord Pit a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivans. Feu Milord Clive avoit une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clennom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle *(foal)*, provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'âge, & qui avoit été produit par le stratagème suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya plusieurs fois de lui présenter un âne qu'elle refusa constamment d'admettre; Milord Clive pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui étoit de couleur ordinaire, & en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle, ce qui réussit si bien qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

J'ai été dernièrement, c'est-à-dire, cet été 1778, à Clennom pour m'informer de ce qu'étoient devenus la femelle zèbre & son poulain, & on m'a dit que la mère étoit morte, & que le poulain avoit été envoyé à une terre assez éloignée de Milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en a jamais rien résulté.

Je ferai cependant, sur ces faits, une légère observation, c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, & qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle étoit en meilleure disposition que les autres fois; il faudroit d'ailleurs un grand nombre

---

(b) Lettre écrite par M. Allamand à M. Daubenton, datée à Leyde le 21 mars 1777.

d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il est aussi près que le cheval de l'espèce de l'âne ; car on sait que le cheval produit avec l'ânesse, & que l'âne produit avec la jument; mais il reste à reconnoître, par l'expérience, si le cheval ne produiroit pas aussi-bien que l'âne avec la femelle zèbre ; & si le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument & avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-espérance où l'on pourroit tenter ces accouplemens avec succès.



DES BŒUFS.

JE dois ici rectifier une erreur que j'ai faite au sujet de l'accroissement des cornes des bœufs, vaches & taureaux : on m'avoit assuré, & j'ai dit *(vol. IV, page 459)*, qu'elles tombent à l'âge de trois ans, & qu'elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus; ce fait n'est vrai qu'en partie, il est fondé sur une méprise dont M. Forster a recherché l'origine : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très-mince se sépare de la corne; cette lame qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de bon papier commun, se gerce dans toute sa longueur, & au moindre frottement elle tombe; mais la corne subsiste, ne tombe pas en entier, & n'est pas remplacée par une autre : c'est une simple exfoliation, d'où se forme cette espèce de bourrelet qui se trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des taureaux, des bœufs & des vaches, & chaque année suivante un nouveau bourrelet est formé par l'accroissement & l'addition d'une nouvelle lame conique de cornes, formée dans l'intérieur de la corne immédiatement sur l'os qu'elle enveloppe, & qui pousse le cône corné de trois ans un peu plus avant. Il semble donc que la lame mince, exfoliée au bout de trois ans, formoit l'attache de la corne à l'os frontal, & que la production d'une nouvelle lame intérieure force la lame extérieure qui s'ouvre par une fissure longitudinale, & tombe au premier frottement; le premier bourrelet formé, les lames intérieures suivent d'année en année, & poussent la corne triennale plus avant, & le bourrelet se détache de même par le frottement; car on observe que ces animaux aiment à frotter leurs cornes contre

les arbres ou contre les bois dans l'étable. Il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs & les vaches puissent y frotter leurs cornes; sans cette précaution ils prétendent avoir remarqué que ces animaux se battent entr'eux par les cornes, & cela parce que la démangeaison qu'ils y éprouvent les force à chercher les moyens de la faire cesser; ce poteau sert aussi à ôter les vieux poils qui, poussés par les nouveaux, causent des démangeaisons à la peau de ces animaux.

Ainsi les cornes du bœuf sont permanentes & ne tombent jamais en entier que par accident, & quand le bœuf se heurte avec violence contre quelque corps dur; & lorsque cela arrive, il ne reste qu'un petit moignon qui est fort sensible pendant plusieurs jours, & quoiqu'il se durcisse, il ne prend jamais d'accroissement & l'animal est écorné pour toute la vie *.

* Note communiquée par un anonyme.



DE L'AUROCHS & DU BISON.

M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, & que les aurochs qui étoient en Prusse & sur les confins de la Lithuanie, ont péri pendant la dernière guerre; mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le Prince Demetrius Cantemir en parle dans sa description de la Moldavie *(partie I.re chapitre VII).* Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr,* & qui est indigène dans cette contrée; il est de la grandeur d'un bœuf commun, mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet & les jambes plus longues; ses cornes sont minces, droites, dirigées en haut, & leurs extrémités qui sont assez pointues ne sont que très-peu tournées en dehors: cet animal est d'un naturel farouche, il est très-léger à la course; il gravit comme les chèvres sur les rochers escarpés, & on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par *Pragosh,* le premier Prince du pays; & comme le bison s'appelle en Polonois *zubr* qui n'est pas éloigné de *zimbr,* on peut croire que c'est le même animal que le bison, car le Prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, & n'est pas naturel à ce climat; tandis qu'il assure que le zimbr se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique & les bœufs à bosse de l'Asie ne different pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble; cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mêlent, & que par ce mélange ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations; par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes qui sont très-remarquables par leur longueur & par la régularité de leur figure; ces cornes n'ont qu'une légère courbure, & leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds & quelquefois de trois pieds & demi: elles sont toutes très-régulièrement contournées, & d'une forme absolument semblable; en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entr'eux par ce caractère, qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a en Amérique une variété constante. Nous donnons ici la figure *(pl. 3)* d'une tête qui nous a été communiquée par un Savant de l'Université d'Édimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué*, & c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix, *tome III, page 132*, & que nous avons cité *page 328, volume XI*. On voit par la grandeur & la position des cornes de ce bœuf ou bison



De Sève del.

LA TÊTE DU BISON MUSQUÉ.

Fme Le Villain sculp.

muſqué, qu'il diffère par ce caractère du biſon dont nous avons donné la figure, *ſupplément, tome III, planche V*, dont les cornes ſont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés près de la baie de Baffin. Sa laine eſt beaucoup plus longue & plus touffue que celle des biſons qui habitent des contrées plus tempérées; il eſt gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil ou plutôt la laine ſous le cou & le ventre deſcend juſqu'à terre; il ſe nourrit de mouſſe blanche ou lichen comme le renne.

Les deux cornes de ce biſon muſqué ſe réuniſſent à leur baſe, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au ſommet de la tête qui eſt longue de deux pieds quatre pouces & demi, en la meſurant depuis le bout du nez juſqu'à ce point où les deux cornes ſont jointes; l'intervalle entre leur extrémité eſt de deux pieds cinq pouces & demi; la tête eſt ſi large que la diſtance du centre d'un œil à l'autre eſt d'un pied quatre pouces du pied françois. Nous renvoyons pour le reſte de la deſcription de cet animal à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix, & que nous avons citée dans la note de la *page 328, volume XI*. M. Magwan nous a aſſuré que cette deſcription de Charlevoix convenoit parfaitement à cet animal.

J'ai dit, *page 58, ſupplément, volume III*, que m'étant informé s'il ſubſiſtoit encore des biſons en Écoſſe, on m'avoit répondu qu'on n'en avoit point de mémoire.

M. Forster m'écrit à ce ſujet que je n'ai pas été pleinement informé. La race des biſons blancs, dit-il, ſubſiſte encore en Écoſſe, où les Seigneurs & particulièrement le Duc de Hamilton, le Duc de Queenbury; & parmi les Pairs Anglois, le comte de Tankarville, ont conſervé dans leurs parcs de Chatelherault & de Drumlaſrrig en Écoſſe, & de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de biſons ſauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres par leur férocité & leur naturel ſauvage; au moindre bruit ils prennent la fuite & courent avec une viteſſe étonnante, & lorſqu'on veut s'en procurer quelqu'un, on eſt obligé de les tuer à coups de fuſil; mais cette chaſſe ne ſe fait pas toujours ſans danger, car ſi on ne fait que bleſſer l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court ſur les chaſſeurs & les perceroit de ſes cornes s'ils ne trouvoient pas les moyens de l'éviter, ſoit en montant ſur un arbre, ſoit en ſe ſauvant dans quelques maiſons.

Quoique ces biſons aiment la ſolitude, ils s'approchent cependant des habitations, lorſque la faim & la diſette en hiver les force à venir prendre le foin qu'on leur fournit ſous des hangars. Ces biſons ſauvages ne ſe mêlent jamais avec l'eſpèce de nos bœufs; ils ſont blancs ſur le corps, & ont le muſeau & les oreilles noires; leur grandeur eſt celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues & les cornes plus belles; les mâles pèſent environt cinq cents trente livres, & les femelles environ quatre cents; leur cuir eſt meilleur que celui du bœuf commun; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ces biſons ont perdu, par la durée de leur domeſticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Boëtius dit, *Gignere ſolet ea ſilva boves candidiſſimos in formam leonis jubam habentes, &c. Deſcr. regni Scotiæ, fol. xj.* Or, à préſent ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, & ſont par-là devenus différens de tous les biſons qui nous ſont connus.



DU

DU BUFFLE.

J'AI reçu, au ſujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de Monſignor Caëtani, de Rome; cet illuſtre Prélat y a joint une critique très-honnête & très-judicieuſe de quelques mépriſes qui m'étoient échappées, & dont je m'empreſſe de lui témoigner toute ma reconnoiſſance en mettant ſous les yeux du Public ſes ſavantes remarques qui répandront plus de lumières que je n'avois pu le faire ſur l'hiſtoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit * que *quoique le buffle ſoit aujourd'hui commun en Grèce & domeſtique en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs, ni des Romains, & qu'il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples; que le mot même de buffle indique une origine étrangère, & n'a de racine ni dans la langue Grecque, ni dans la Latine...... Que c'eſt mal-à-propos que les Modernes lui ont appliqué le nom de* bubalus, *qui en Grec & en Latin indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il eſt aiſé de le démontrer par les paſſages des auteurs anciens. Qu'enfin ſi l'on vouloit rapporter le bubalus à un genre, il appartiendroit plutôt à celui des chèvres ou gazelles, qu'à celui du bœuf ou du buffle.*

Monſignor Caëtani obſerve, que Robert Étienne, dans le *Theſaurus linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par leſquels on voit que les bœufs, ſous le genre deſquels les buffles ſont compris, étoient nommés d'un nom preſque ſemblable

* *Tome XI, page 284.*

au nom Italien *buphalo : bupharus dicitur terra quæ arari facile poteſt ; nam Pharos aratio eſt, ſed & bovis epitheton.* Le même Étienne dit que le mot *bupharus* étoit l'épithète que l'on donnoit à Hercule, parce qu'il mangeoit des bœufs entiers. Tout le monde connoit la célebre fête des Athéniens, appelée *buphonia,* qui ſe célébroit après les Myſtères en immolant un bœuf, dont le ſacrifice mettoit tellement fin à tout carnage, que l'on condamnoit juſqu'au couteau qui avoit donné la mort au bœuf immolé. Perſonne n'ignore que les Grecs changeoient la lettre *n* en *l,* comme le mot grec *nabu* en *labu.* Hérodote ſe ſert du mot *labuniſus* que Béroſe dit *nabuniſus*, comme nous l'enſeigne Scaliger, *de emendatione temporum, cap. VI,* & les fragmens de Béroſe. De même la parole grecque *mneymon* ſe changeoit en *mleymon ;* on peut conſulter là-deſſus Pitiſcus, *Lexicon, litt. n ;* d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvoit s'ecrire & ſe prononcer en grec *bupholia.* Pitiſcus, *Lexicon, antiquit. Rom. litt. l,* dit : les Romains employèrent ſouvent la lettre *l* en place de l'*r,* à cauſe de la plus douce prononciation de la dernière ; d'où Calpurnius, au vers 39 de ſa première églogue met *flaxinea* au lieu de *fraxinea ;* & il eſt très-vraiſemblable qu'il s'eſt autoriſé, pour ce changement, ſur d'anciens manuſcrits. Le même Pitiſcus dit encore que Bochart, dans ſa Géographie, raſſemble une grande quantité d'exemples de ce changement de *r* en *l;* enfin Moreri, dans ſon Dictionnaire, lettre *r,* dit clairement que la lettre *r* ſe change en *l,* comme *capella* de *caper.* D'après toutes ces autorités, il eſt difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne ſoit le même que *buphalus;* d'où il ſuit que ce mot a une racine dans la Langue grecque.

Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *de cauſis Linguæ latinæ,* qu'il fut un temps, ou au lieu de la lettre *f,* on écrivoit & on prononçoit *b*, comme *bruges* pour *fruges ;* on trouve auſſi dans Ciceron, *fremo* qui vient du grec *bremo;* & enfin Nonius Marcellus, de *doctorum indagine,* met *ſiphilum* pour *ſibilum.* Ce n'eſt donc pas

ſans raiſon que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, & qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, & les Italiens *bufalo*. La Langue italienne eſt pleine de mots latins corrompus; elle a ſouvent changé en *f* le *b* latin; c'eſt ainſi qu'elle a fait *bifolco* de *bibulcus*; *tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus*; & comme il a été démontré ci-deſſus, *buphâlus* n'eſt autre choſe que le *bupharus*; ce qui prouve la racine du nom buffle dans les Langues grecque & latine.

Monſignor Caëtani, montre ſans doute ici la plus belle érudition; cependant nous devons obſerver qu'il prouve beaucoup mieux la poſſibilité de dériver le nom du buffle de quelques mots des langues Grecque & Latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en uſage chez les Latins ou les Grecs; le mot *bupharos* ſignifie proprement un champ labourable, & n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun: quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus* & non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit, *que le buffle, natif des pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes, ne fut transporté & naturaliſé en Italie que vers le ſeptième ſiècle;* Monſignor Caëtani obſerve, que la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puiſſe être originaire de l'Afrique, pays chaud & aride qui ne convient point au buffle, puiſqu'il ſe plait ſingulièrement dans les marais & dans l'eau où il ſe plonge volontiers pour ſe rafraîchir; reſſource qu'il trouveroit difficilement en Afrique. Cette conſidération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cauſe de la ſechereſſe du pays, d'autant plus que le bœuf ne paroît pas auſſi amant de l'eau

que le buffle. Les marais-pontins & les maremmes de Sienne, font en Italie les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais-pontins fur-tout paroiffent avoir été prefque toujours la demeure des buffles, ce terrein humide & marécageux paroît leur être tellement propre & naturel, que de tout temps le Gouvernement a cru devoir leur en affurer la jouiffance. En conféquence les Papes, de temps immémorial, ont fixé & déterminé une partie de ces terreins qu'ils ont affectés uniquement à la nourriture des buffles; j'en parle d'autant plus favamment que ma famille propriétaire defdits terreins, a toujours été obligée, & l'eft encore aujourd'hui, par des bulles des Papes, à les conferver uniquement pour la nourriture des buffles, fans pouvoir les enfemencer.

Il eft très-certain que de toute l'Italie, les marais-pontins font les cantons le plus propres aux buffles; mais il me femble que Monfignor Caëtani raifonne un peu trop rigoureufement quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux comme aimant trop l'eau & les marécages pour être naturels à un climat fi chaud; parce qu'on prouveroit par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinoceros n'appartiennent point à l'Afrique. C'eft encore trop étendre la conféquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raifon de la fécherefle du pays & du défaut d'eau, que d'en conclure la même chofe pour l'Afrique; comme fi toutes les contrées de l'Afrique étoient des Arabies, & comme fi les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambra; comme fi l'antique *Palus tritonides*, n'étoient pas des lieux humides, & tout auffi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais-pontins.

En respectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il soutient impossible la perfection de l'espèce du buffle en Italie. M. de Buffon sait mieux que personne, que presque tous les animaux éprouvent des changemens dans leur organisation en changeant de climat, soit en bien, soit en mal, & cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou bosse est extrêmement commune en Arabie; la rachétide est une maladie presque universelle pour les bêtes dans ces climats; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros & l'éléphant lui-même en sont souvent attaqués. . . . .

Quoique M. de Buffon, dans son article du buffle, ne fasse point mention de l'odeur de musc de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que cette odeur forte est naturelle & particulière aux buffles. J'ai même formé le projet de tirer le musc des excrémens du buffle, à peu-près comme en Égypte on fait le sel ammoniac avec l'urine & les excrémens du chameau *(b)*. L'exécution de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État ecclésiastique, sont dans les fiefs de ma famille. . . .

J'observe encore au sujet des bœufs intelligens des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les buffles qui sont dans les marais-pontins, dont la mémoire passe pour une chose unique. . . .

Au reste, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi intéressant & très-utile, n'ait jamais été peint ni gravé; tandis que Salvator Rosa & Étienne Bella, nous ont laissé des peintures & gravures de différens animaux d'Italie. Il étoit sans doute réservé au célèbre restaurateur de l'Histoire Naturelle de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu.

(b) Nota. On tire le sel ammoniac, par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit; & ce n'est assurément pas par les mêmes moyens que l'on pourroit extraire la partie odorante & musquée des excrémens du buffle.

Dans un ſupplément à ces premières réflexions, que m'avoit envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves, ou du moins d'autres conjectures ſur l'ancienneté des buffles en Italie, & ſur la connoiſſance qu'en avoient les Latins, les Grecs & même les Juifs; quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'Hiſtoire Naturelle, ils peuvent y répandre quelques lumières, & c'eſt dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnoiſſance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé par les réflexions précédentes, que le buffle étoit connu des Grecs & des Latins, & que ſon nom a racine dans ces deux Langues *(c)*: quant à la latine j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans ſon Gloſſaire, dit au mot *bubalus; bubalus, bufalus, buflus;* il cite ce vers du ſeptième livre du quatrième poëme de Venance, évêque de Poitiers, célèbre Poëte du cinquième ſiècle.

Seu validi bufali ferit inter cornua campum.

Pour le mot *buflus*, il eſt tiré de *Albertus Aquenſis, lib. II, cap. XLIII;* de Jules Scaliger, *Exercit. 206, n.° 3*, & de Lindembrogius, *ad Ammiani, lib. XXII, &c.* comme on peut le voir dans Du Cange. Il eſt bien vrai que le cinquième ſiècle n'eſt pas celui de la belle latinité, cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté & de l'élégance de la Langue, mais d'un point ſeulement grammatical, il ne s'enſuit pas moins que cet exemple indique un

(c) M. Caëtani a bien prouvé que le nom de buffle peut avoir ſa racine dans les deux Langues; mais non pas que ce même nom ait été d'uſage chez les Grecs & les Romains, ni par conſéquent que le buffle en ait été connu.

grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens & du *buffle* des François. Cette relation eſt encore prouvée d'une manière plus formelle, par un paſſage de Pline, au ſujet de l'uſage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

Une dernière obſervation ſur la Langue grecque, c'eſt que le texte le plus précis en faveur du ſentiment de M. de Buffon, eſt certainement celui de Bochart, qui, dans ſon *Hierozoicon, pars I, lib. III, cap. XXII*, dit, *vocem græcam bubalon eſſe capræ ſpeciem;* mais il eſt évident que cette autorité eſt la même que celle d'Ariſtote, auſſi-bien que d'Aldrovande & de Jonſton qui ont dit la même choſe d'après ce Philoſophe.

Au reſte, il eſt facile de démontrer que la connoiſſance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les Interprètes & les Commentateurs hébreux, s'accordent tous à dire qu'il en eſt fait mention dans le Pentateuque même. Selon eux le mot *jachmur* ſignifie *buffle.* Les Septantes, dans le *Deuteronome*, donnent la même interprétation en traduiſant *jachmur* par *bubalus;* & de plus la tradition conſtante des Hébreux, a toujours été que le iachmur étoit le buffle : on peut voir ſur cela la verſion italienne de la Bible, par Deodati, & celle d'Antoine Brucioli qui a précedé Deodati . . . Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle : c'eſt qu'au premier livre des Rois, *chap. IV, verſ. 22 & 23*, il eſt dit qu'on en ſervoit ſur la table de Salomon; & en effet, c'étoit une des viandes ordonnées par la légiſlation des Juifs, & cet uſage ſubſiſte encore aujourd'hui parmi eux. . . . *Les Juifs*, comme le dit fort bien M. de Buffon, *ſont les ſeuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries;* mais il eſt à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'aſſaiſonnement des choux, & ſur-tout le premier jour de leur année qui tombe toujours en Septembre ou Octobre, fete qui leur eſt ordonnée au chapitre XII de l'Exode, *verſ. 14*. . . . Pline l'a dit expreſſément, *carnes bubalas, additis caulis, magno ligni compendio percoquunt*, liv. XXIII,

chap. VII. Ce texte eſt formel, & en le rapprochant de l'uſage conſtant & perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Pline n'ait voulu parler du buffle.... Cet uſage des Juifs de Rome, eſt ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, ſont inconteſtablement les plus anciennes de toutes les familles romaines; depuis Titus juſqu'à préſent ils n'ont jamais quitté Rome, & leur *Ghetto* eſt encore aujourd'hui le même quartier que Juvenal dit qu'ils habitoient anciennement Ils ont conſervé précieuſement toutes leurs coutumes & uſages; & quant à celle d'aſſaiſonner la viande du buffle avec les choux, la raiſon y a peut-être autant de part que la ſuperſtition: le chou en hébreu s'appelle *cherub,* expreſſion qui ſignifie auſſi multiplication. Ce double ſens leur ayant fait imaginer que le chou étoit favorable à la multiplication, ils ont affecté ce légume à leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître & multiplier, ſelon le paſſage de la Genèſe *(d)*.

Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connoiſſance du buffle, on peut encore la conſtater par des monumens authentiques: il eſt vrai que ces monumens ſont rares, mais leur rareté vient ſans doute du mépris que les Grecs avoient pour les ſuperſtitions égyptiennes, comme nous l'enſeigne Hérodote; mépris qui ne permit pas aux artiſtes Grecs de s'occuper d'un Dieu auſſi laid & auſſi vil à leurs yeux, que l'étoit un bœuf ou un buffle.... Les Latins, ſerviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet animal le négligèrent également, en ſorte que les

(d) Nous ne conteſterons pas à M. Caëtani que le mot Hébreu *cherub* ne ſignifie un chou; mais comme on ſait d'ailleurs que le mot *cherub* ſignifie un bœuf; que de plus nous avons traduit ce même mot *cherub,* par *cherubin,* il paroîtroit aſſez ſingulier de trouver dans un même mot un chou, un bœuf & un ange, ſi l'on ne ſavoit que la Langue hébraïque eſt ſi peu abondante en termes diſtinctifs, que le même terme déſigne très-ſouvent des choſes toutes différentes.

monumens qui portent l'empreinte de cet animal, sont très-rares. . . *Mais leur petit nombre suffit pour constater son ancienne existence* dans ces contrées. Je possède moi-même une tête antique de buffle, qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maison de plaisance de l'empereur Adrien, à Tivoli. Cette tête est un morceau d'autant plus précieux, qu'il est unique dans Rome, & fait d'ailleurs par mains de maître. Il est très-vrai qu'on ne connoît aucun autre morceau antique qui représente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différens animaux. . . .

M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de sculpture aura été fait sans doute sur un buffle d'Égypte, ou de quelque autre pays, & non à Rome ni en Italie. Mais en supposant ce fait dont il est presque impossible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en résultera pas moins, que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans une superbe maison de plaisance d'Empereur, sans lui avoir donné un nom, & que par conséquent ils en avoient connoissance.

La tête dont il s'agit, est si parfaitement régulière, qu'elle paroît avoir été moulée sur une tête naturelle de buffle, de la manière que l'histoire rapporte que les Égyptiens mouloient leurs statues sur les cadavres mêmes.

Au reste, je soumets encore ces nouvelles observations aux lumières supérieures de M. de Buffon; je n'ose pas me flatter que chacune de mes preuves soit décisive; mais je pense que toutes ensemble établissent que le buffle étoit connu des Anciens; proposition contraire à celle de l'illustre Naturaliste que je n'ai pas craint de combatre ici. J'attends de son indulgence le pardon de ma témérité, & la permission de mettre sous ses yeux quelques particularités du buffle, dont il n'a peut-être pas connoissance, & qui ne sauroient être indifférentes pour un Philosophe comme lui, qui a consacré sa vie à admirer & publier les merveilles de la Nature.

L'aversion du buffle pour la couleur rouge est générale dans tous les buffles de l'Italie, sans exception, ce qui paroît indiquer que ces animaux ont les nerfs optiques, plus délicats que les quadrupèdes connus. La foiblesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paroît souffrir impatiemment la lumière, il voit mieux la nuit que le jour, & sa vue est tellement courte & confuse, que si dans sa fureur il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas rencontré, car le buffle le cherche des yeux de tous côtés sans s'apercevoir qu'il en est tout voisin....

Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls & d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux Marais-pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, & pour leur apprendre à connoître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du chant, en les caressant en même temps sous le menton. Ces jeunes buffles s'instruisent ainsi en peu de temps, & n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils se trouvent mêlés parmi un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé, est telle que sans cette espèce de chant, il ne se laisse point approcher étant grand, sur-tout la femelle pour se laisser traire *(e)*, & sa férocité naturelle ne lui permettant pas de se prêter à cette extraction artificielle de son

---

(e) *Voyez* ce que j'ai dit, *supplément, volume III, page 64,* de cette répugnance de la femelle buffle à se laisser traire, & sur le moyen singulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui est de lui mettre la main & le bras dans la vulve pendant tout le temps de l'extraction du lait. Cette pratique du cap de Bonne-espérance n'est pas parvenue jusqu'à Rome; d'ailleurs comme ce volume de supplément n'a paru qu'en 1776, il paroît que M. Caetani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'est pas très-certain.

lait, le gardien qui veut traire la bufle eſt obligé de tenir ſon petit auprès d'elle, ou s'il eſt mort de la tromper en couvrant de ſa peau un autre petit buffle quelconque; ſans cette précaution, qui prouve d'un côté la ſtupidité de la bufle & de l'autre la fineſſe de ſon odorat, il eſt impoſſible de la traire. Si donc la buffle refuſe ſon lait, même à un autre petit bufle que le ſien, il n'eſt pas étonnant qu'elle ne ſe laiſſe point teter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

Cette circonſtance de l'eſpèce de chant néceſſaire pour pouvoir traire la buffle femelle, rappelle ce que dit le Moine Bacon dans ſes obſervations (*Voyage en Aſie par Bergeron, tome II*), qu'après Moal & les Tartares vers l'orient, *il y a des vaches qui ne permettent pas qu'on les traie à moins qu'on ne chante;* il ajoute enſuite, *que la couleur rouge les rend furieuſes au point qu'on riſque de perdre la vie ſi l'on ſe trouve autour d'elles.* Il eſt indubitable que ces vaches ne ſont autre choſe que des buffles; ce qui prouve encore que cet animal n'eſt pas excluſivement des climats chauds.

La couleur noire & le goût déſagréable de la chair de buffle, donneroient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaiſes qualités; mais au contraire il eſt fort bon, conſervant ſeulement un petit goût muſqué qui tient de celui de la noix muſcade. On en fait du beurre excellent, il a une ſaveur & une blancheur ſupérieures à celui de la vache; cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il eſt trop diſpendieux; mais on y fait une grande conſommation du lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément œufs de bufles, ſont des eſpèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs, qui ſont d'un manger très-délicat. Il y a une autre eſpèce de fromage que les Italiens nomment *provatura*, qui eſt auſſi fait de lait de buffle, il eſt d'une qualité inférieure au premier; le menu peuple en fait grand uſage, & les gardiens des buffles ne vivent preſque qu'avec le laitage de ces animaux.

Le buffle eſt très-ardent en amour ; il combat avec fureur pour la femelle, & quand la victoire la lui a aſſurée, il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps & une ſeule fois l'année ; elle a quatre mamelles & néanmoins ne produit qu'un ſeul petit, ou ſi par haſard elle en fait deux, ſa mort eſt preſque toujours la ſuite de cette fécondité ; elle produit deux années de ſuite & ſe repoſe la troiſième, pendant laquelle elle demeure ſtérile quoiqu'elle reçoive le mâle ; ſa fécondité commence à l'âge de quatre ans & finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugiſſement particulier & le reçoit étant arrêtée, au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

Quoique le buſſle naiſſe & ſoit élevé en troupeau, il conſerve cependant ſa férocité naturelle, en ſorte qu'on ne peut s'en ſervir à rien tant qu'il n'eſt pas dompté : on commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir diſtinguer les bufſles d'un troupeau de ceux d'un autre. . . . La marque eſt ſuivie de la caſtration qui ſe fait à l'âge de quatre ans, non par compreſſion des teſticules, mais par inciſion & amputation. Cette opération paroît néceſſaire pour diminuer l'ardeur violente & furieuſe que le buſſle montre aux combats, & en même temps le diſpoſer à recevoir le joug pour les différens uſages auxquels on veut l'employer. . . . Peu de temps après la caſtration on leur paſſe un anneau de fer dans les narines. . . . Mais la force & la férocité du buſſle exige beaucoup d'art pour parvenir à lui paſſer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelaſſe dans ſes jambes, les hommes deſtinés à cela ſe jettent ſur lui pour lui lier les quatre pieds enſemble, & lui paſſent dans les narines l'anneau de fer ; ils lui délient enſuite les pieds & l'abandonnent à lui-même ; le buſſle furieux court de côté & d'autre & en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à ſe débarraſſer de cet anneau, mais avec le temps il s'accoutume inſenſiblement, & l'habitude autant que la douleur l'amènent à l'obéiſſance ; on le

conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau qui tombe de lui-même par la ſuite au moyen de l'effort continuel des conducteurs en tirant la corde ; mais alors l'anneau eſt devenu inutile, car l'animal déjà vieux ne ſe refuſe plus à ſon devoir. . .

Le buffle paroît encore plus propre que le taureau à ces chaſſes dont on fait des divertiſſemens publics, ſur-tout en Eſpagne. Auſſi les ſeigneurs d'Italie qui tiennent des buffles dans leurs terres n'y emploient que ces animaux. . . . La férocité naturelle du buffle s'augmente lorſqu'elle eſt excitée, & rend cette chaſſe très-intéreſſante pour les ſpectateurs. En effet, le buffle pourſuit l'homme avec acharnement juſque dans les maiſons dont il monte les eſcaliers avec une facilité particulière, il ſe préſente même aux fenêtres d'où il ſaute dans l'arène, franchiſſant encore les murs, lorſque les cris redoublés du peuple ſont parvenus à le rendre furieux. . . .

J'ai ſouvent été témoin de ces chaſſes qui ſe font dans les fiefs de ma famille. Les femmes même ont le courage de ſe préſenter dans l'arène; je me ſouviens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

La fatigue & la fureur du buffle dans ces ſortes de chaſſes le fait ſuer beaucoup; ſa ſueur abonde d'un ſel extrêmement âcre & pénétrant, & ce ſel paroît néceſſaire pour diſſoudre la craſſe dont ſa peau eſt preſque toujours couverte. . . .

Le buffle eſt, comme l'on ſait, un animal ruminant, & la rumination étant très-favorable à la digeſtion, il s'enſuit que le buffle n'eſt point ſujet à faire des vents. L'obſervation en avoit déjà été faite par Ariſtote, dans lequel on lit : *nullum cornutum animal pedere*. . . .

Le terme de la vie du buffle eſt à peu-près le même que celui de la vie du bœuf, c'eſt-à-dire, à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans; les dents lui tombent aſſez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il eſt rare qu'on leur laiſſe terminer leur carrière; après l'âge de douze ans, on eſt dans l'uſage de les engraiſſer & de les vendre enſuite aux Juifs

de Rome : quelques habitans de la campagne, forcés par la misère, s'en nourrissent aussi. Dans la terre de Labour du royaume de Naples, & dans le patrimoine de Saint Pierre, on en fait un débit public deux fois la semaine. Les cornes du buffle sont recherchées & fort estimées ; la peau sert à faire des liens pour les charrues, des cribles & des couvertures de coffres & de malles ; on ne l'emploie pas comme celle du bœuf à faire des semelles de souliers, parce qu'elle est trop pesante & qu'elle prend facilement l'eau....

Dans toute l'étendue des Marais-pontins, il n'y a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles : ce village s'appelle *Cisterna*, parce qu'il est dans une plaine où l'on n'a que de l'eau de cîterne, & c'est l'un des fiefs de ma famille.... Les habitans, adonnés presque tous à garder des troupeaux de buffles, sont en même temps les plus adroits & les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus....

Quoique le buffle soit un animal fort & robuste, il est cependant délicat, en sorte qu'il souffre également de l'excès de la chaleur comme de l'excès du froid ; aussi dans le fort de l'été le voit-on chercher l'ombre & l'eau, & dans l'hiver les forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indiquer que le buffle est plutôt originaire des climats tempérés que des climats très-chauds ou très froids.

Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux, il en est une particulière à son espèce & dont il n'est attaqué que dans ses premières années.... Cette maladie s'appelle *Barbone*, expression qui a rapport au siége le plus commun du mal, qui est à la gorge & sous le menton. J'ai fait en dernier lieu un voyage exprès pour être témoin du commencement, des progrès & de la fin de cette maladie ; je me suis même fait accompagner d'un Chirurgien & d'un Médecin afin de pouvoir l'étudier, & acquérir une connoissance précise & raisonnée de sa cause ou du moins de sa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une description exacte

& ſyſtématique; mais ayant été averti trop tard, & la maladie, qui ne dure que neuf jours, étant déjà ceſſée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières que celles qui réſultent de la pratique & de l'expérience des gardiens des troupeaux de buffles....

Les ſymptômes de cette maladie ſont très-faciles à connoître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation eſt le premier; l'animal refuſe enſuite toute nourriture; preſque en même temps ſa gorge s'enfle conſidérablement, & quelquefois auſſi le corps ſe gonfle en entier; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière; la langue eſt en partie hors de la gueule, & eſt environnée d'une écume blanche que l'animal jette au-dehors...

Les effets de ce mal ſont auſſi prompts que terribles, car en peu d'heures ou tout au plus en un jour, l'animal paſſe par tous les degrés de la maladie & meurt. Lorſqu'elle ſe déclare dans un troupeau, preſque tous les jeunes buffles qui n'ont pas atteint leur troiſième année en ſont attaqués, & s'ils ne ſont âgés que d'un an ils périſſent preſque tous; dans ceux qui ſont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en ſont pas atteints, & même il en échappe un aſſez grand nombre de ceux qui ſont malades; enfin dès que les jeunes buffles ſont parvenus à trois ans, ils ſont preſque ſûrs d'échapper, car il eſt fort rare qu'à cet âge ils en ſoient attaqués, & il n'y a pas d'exemple qu'au-deſſus de trois ans aucuns de ces animaux ait eu cette maladie: elle commence donc par les plus jeunes comme étant les plus foibles, & ceux qui tettent encore en ſont les premières victimes; lorſque la mère, par la fineſſe de ſon odorat, ſent dans ſon petit le germe de la maladie, elle eſt la première à le condamner en lui refuſant la tette. Cette épizootie ſe communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours au plus un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il ſoit, en eſt preſque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les ſix premiers jours périſſent aſſez ſouvent preſque tous, au lieu que ceux qui n'en ſont attaqués que dans les trois derniers

jours échappent assez souvent, parce que depuis le sixième jour de l'épizootie la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation....

Elle n'a point de saison fixe, seulement elle est plus commune & plus dangereuse au printemps & en été, qu'en automne & en hiver..... Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle, ce qui sembleroit prouver que sa cause est une surabondance de chyle & de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur & la fraîcheur, invitent les petits buffles à s'en rassasier au-delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion, les jeunes buffles auxquels on a donné une nourriture saine & copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres & meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans les années humides, & ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède; on les conduit sur les montagnes où la pâture est moins abondante que dans la plaine, ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal sans le guérir. En vain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différens remèdes que leur a pu suggérer leur bon sens naturel & leurs foibles connoissances; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu; ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve & de mer; ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal; mais tout a été inutile: la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble & séparément; la mortalité est toujours la même; le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement & encore est-il presque insensible....

La

La chair des buffles morts du *Barbone*, eſt dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue ſi dangereuſe, qu'elle a réveillé l'attention du Gouvernement qui a ordonné, ſous des peines très-ſévères, de l'enterrer, & qui a défendu d'en manger. . .

Quoique cette maladie ſemble particulière aux buffles, elle ne laiſſe pas de ſe communiquer aux différens animaux qu'on élève avec eux, comme poulains, faons & chevreaux, ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le ſeul contact de la peau de ceux qui ſont morts, ſuffiſent pour infecter ces animaux qui ont les mêmes ſymptômes & bientôt la même fin. . . . Et même le cochon eſt ſujet à la prendre, il en eſt attaqué de la même manière & dans le même temps, & il en eſt ſouvent la victime; il y a cependant quelque différence à ce ſujet entre le buffle & le cochon; 1.° le buffle n'eſt aſſailli par ce mal qu'une ſeule fois dans ſa vie, & le cochon l'eſt juſqu'à deux fois dans la même année, de manière que celui qui a eu le *barbone* en avril, l'a ſouvent une ſeconde fois en octobre; 2.° il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au-deſſus de trois ans en ait été attaqué, & le cochon y eſt ſujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorſqu'il eſt parvenu à ſon entier accroiſſement; 3.° l'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce ſa fureur ſur le cochon pendant quinze jours & encore au-delà; mais cette maladie n'eſt pas naturelle à ſon eſpèce, & ce n'eſt que par ſa communication avec les buffles qu'il en eſt attaqué.

Le *Barbone* étant preſque la ſeule maladie dangereuſe pour le buffle, & étant en même temps ſi meurtrière que ſur cent de ces animaux qui en ſont attaqués dans leur première année, il eſt rare qu'elle en épargne une vingtaine; il ſeroit de la dernière importance de découvrir la cauſe de cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites juſqu'à préſent ſont inſuffiſantes, parce qu'elles n'ont pu être que ſuperficielles. . . . Mais je me propoſe, dès que cette épizootie ſe manifeſtera de nouveau,

d'aller une ſeconde fois ſur les lieux, pour l'examiner avec des perſonnes de l'art, afin de pouvoir fournir à M. de Buffon une deſcription qui le mette en état de donner, par ſon ſentiment, des lumières certaines ſur cette matière.

Quoique ce Mémoire de Monſignor Caëtani ſur le buffle ſoit aſſez étendu, dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai ſupprimé à regret un grand nombre de digreſſions très-ſavantes, & de réflexions générales auſſi ſolides qu'ingénieuſes, mais qui n'ayant pas un rapport immédiat, ni même aſſez prochain avec l'hiſtoire naturelle du buffle, auroient paru déplacées dans cet article, & je ſuis perſuadé que l'illuſtre Auteur me pardonnera ces omiſſions en faveur du motif, & qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnoiſſance, des inſtructions qu'il m'a fournies; ſa grande érudition, bien ſupérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues Grecque & Latine, du nom du buffle; & les ſoins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs & dans les monumens anciens, tout ce qui peut avoir rapport à cet animal, donnent tant de poids à ſa critique, que j'y ſouſcris avec plaiſir.

D'autre part, les occaſions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'obſerver & d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de ſa très-illuſtre maiſon, l'ont mis à portée de faire l'hiſtoire de leurs habitudes naturelles beaucoup mieux que moi, qui n'avois jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie & à la ménagerie de Verſailles, où j'en ai fait la deſcription. Je ſuis donc perſuadé que mes Lecteurs me

ſauront gré d'avoir inſéré dans ce ſupplément le Mémoire de M. Caëtani, & que lui-même ne ſera point fâché de paroître dans notre Langue avec ſon propre ſtyle auquel je n'ai preſque rien changé, parce qu'il eſt très-bon, & que nous avons beaucoup d'auteurs françois qui n'écrivent pas ſi bien dans leur langue que ce Savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reſte, j'ai déjà dit qu'il ſeroit fort à deſirer que l'on pût naturaliſer en France cette eſpèce d'animaux auſſi puiſſans qu'utiles; je ſuis perſuadé que leur multiplication réuſſiroit dans nos provinces, où il ſe trouve des marais & des marécages, comme dans le Bourbonnois, en Champagne, dans le Baſſigny, en Alſace, & même dans les plaines le long de la Saône, auſſi-bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles & des landes de Bordeaux. L'Impératrice de Ruſſie en a fait venir d'Italie & les a fait placer dans quelques-unes de ſes provinces méridionales; ils ſe ſont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Aſtracan & dans la nouvelle Ruſſie. M. Guldenſtaedt dit *(f)* que le climat & les pâturages ſe ſont trouvés très-favorables à ces animaux qui ſont plus robuſtes & plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut ſuffire pour nous encourager à faire l'acquiſition de cette eſpèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, & ſur-tout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un ſi grand tort à la culture de nos terres.

(f) Diſcours ſur les productions de la Ruſſie, *page 21*.

NOUVELLE *addition à l'article de l'*HIPPOPOTAME.

COMME les feuilles précédentes étoient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider, des obſervations récentes ſur cet animal, qui ont été rédigées par M. le Profeſſeur Allamand, & publiées à Amſterdam au commencement de cette année 1781 : voici l'extrait de ces obſervations.

Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame, dans le XII.ᵉ tome de ſon Hiſtoire Naturelle, étoit tout ce qu'on en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquoit qu'une planche qui repréſentât mieux cet animal, qu'il n'eſt repréſenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la deſcription de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée, qui eſt dans le Cabinet de l'Univerſité de Leyde depuis plus d'un ſiècle.

Deux années après, j'en donnai une meilleure; une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. M.gr le Prince d'Orange, me ſervit de modèle. Elle avoit été très-bien préparée par M. le docteur Klockner; je l'accompagnai de quelques remarques intéreſſantes qui m'avoient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

Je croyois que cela ſuffiſoit pour faire bien connoître cet animal, lorſque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux deſſins qui repréſentoient un hippopotame mâle & une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé en les comparant avec les figures que j'en avois données, & je vis clairement que la peau d'un ſi gros animal, quoique préparée & dreſſée avec tout le ſoin poſſible, étoit bien éloignée de repréſenter au juſte ſon original;

aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins; on les trouvera dans les planches I & II *(a)*.

M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions & des nouvelles observations très-curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, & pour l'avancement de l'Histoire Naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avoit fait encore; & si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-espérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas quand on saura que pour sa part il en a tué neuf, & que dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. de Plettenberg, Gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, & que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu-près à 7 degrés de longitude à l'est du Cap, & à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitans. C'est-là où il les faut voir pour les bien connoître, & jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon ; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable Naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le Lecteur se souvient du contenu des articles de cet Ouvrage, où il est parlé de ces animaux *(b)*.

Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps d'un brun-bleuâtre qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, & se termine par une légère teinte de couleur de chair;

(a) *Voyez* planches IV & V de ce volume.

(b) *Voyez* volume XII de l'Histoire Naturelle, depuis la page 22 jusqu'à la page 68 in-4.° *Voyez* aussi le tome III in-4.° des supplémens, depuis la page 301 jusqu'à 320.

le deſſous du ventre eſt blanchâtre, mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées par tout, lorſque leur peau ſe sèche; dans l'intérieur & ſur les bords de leurs oreilles, il y a des poils aſſez doux & d'un brun-rouſſâtre; il y en a auſſi de la même couleur aux paupières, & par-ci par-là quelques-uns ſur le corps, particulièrement ſur le cou & les côtés, mais qui ſont plus courts & fort rudes.

Les mâles ſurpaſſent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers comme l'a dit Zerenghi, ſi l'on en excepte les dents inciſives & canines, qui dans la femelle peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds, & le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué, étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimenſions diffèrent beaucoup de celles qu'a donné Zerenghi; car à en juger par les dimenſions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de ſeize pieds neuf pouces; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, ſuivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur ſeroient énormes; mais on ſe trompe facilement ſur la taille d'un animal quand on en juge uniquement en le voyant de loin & ſans pouvoir le meſurer.

Le nombre des dents varie dans les hippopotames ſuivant leur âge, comme M. de Buffon l'a ſoupçonné; tous ont quatre dents inciſives & deux canines dans chaque mâchoire, mais ils diffèrent dans le nombre des molaires: celui dont j'ai donné la figure avoit trente-ſix dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire ſupérieure & vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas & dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents ſurnuméraires ne ſont ordinairement que des petites pointes qui précèdent les véritables molaires & qui ſont peu fermes.

La largeur de la partie de la mâchoire ſupérieure, qui forme le muſeau, eſt de ſeize pouces & un quart, & ſon contour, meſuré d'un angle de la gueule juſqu'à l'autre, eſt de trois pieds trois pouces; la lèvre ſupérieure avance d'un pouce par-deſſus l'inférieure & cache toutes les dents : à côté des inciſives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues qui ſont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule ſe ferme.

L'hippopotame a les yeux petits, leur plus long diamètre eſt de onze lignes, & leur largeur de neuf & demie; la prunelle eſt d'un bleu-obſcur, & le blanc de l'œil paroît peu.

La queue varie en longueur dans ces animaux; celui qui eſt repréſenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces ſix lignes; ſon contour à ſon origine étoit d'un pied ſept pouces; là, elle a une forme un peu triangulaire, & un des côtés plat eſt en deſſous, ainſi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus; vers ſon milieu, ſes côtés s'aplatiſſent, & ſon articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut ſervir à diriger l'animal quand il nage; au premier coup-d'œil, elle paroît couverte d'écailles, mais qui ne ſont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue ſemblent être des coutures arrondies.

Le *penis* tiré hors de ſon fourreau, eſt long de deux pieds un pouce ſix lignes, & reſſemble aſſez à celui du taureau; ſa circonférence près du corps eſt de neuf pouces; & à un pouce de ſon extrémité, elle eſt de trois pouces neuf lignes: quand il eſt tout-à-fait retiré, ſa pointe eſt recouverte par des anneaux charnus & ridés qui terminent le fourreau; c'eſt ſur la baſe de ce fourreau, du côté de l'anus, que ſont placés les mamelons. Dans pluſieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en

dedans du corps, auſſi-bien que le *penis*, & que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroiſſoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvemens qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre; les teſticules ne ſont pas renfermés dans un *ſcrotum* extérieur, ils ſont en dedans du corps, & ne paroiſſent point en dehors; on peut les ſentir à travers l'épaiſſeur de la peau: ainſi tout ce qui appartient à ces parties eſt caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

Dans la femelle, au-deſſous de l'entrée du vagin, eſt un *follicule* qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il reſſemble aſſez à celui de l'hyène, excepté qu'il eſt au-deſſous de la vulve, au lieu que dans l'hyène il eſt ſitué entre l'anus & la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais ſeulement deux petits mamelons; quand on les preſſe, il en jaillit un lait doux & auſſi bon que celui de la vache.

Les os de ces animaux ſont extrêmement durs; dans un os de la cuiſſe, ſcié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces & de dix lignes en diamètre, aſſez reſſemblant à la cavité où eſt la moëlle: cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort, mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du ſang.

La largeur du pied de devant eſt égale à ſa longueur; l'une & l'autre eſt de dix pouces; la plante du pied de derrière eſt tant ſoit peu plus petite, elle a neuf pouces neuf lignes dans ſes deux dimenſions; ces pieds ſont propres pour nager, car les doigts peuvent ſe mouvoir, s'approcher les uns des autres & ſe plier en deſſous; les ongles ſont un peu creux, comme les ſabots des autres animaux; le deſſous du pied eſt une ſemelle fort dure, ſéparée des doigts par une fente profonde; elle n'eſt pas horizontale, mais un peu en biais, comme ſi l'animal en marchant avoit plus preſſé ſon pied d'un côté que de l'autre; auſſi les a-t-il tous

un peu

un peu tournés en dehors; comme il a les jambes courtes & les jointures pliables, il peut appliquer & presser ses jambes contre le corps, ce qui lui facilite encore les mouvemens nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrein uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur est d'un pied....

M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes & adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac & ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte & mal broyée dans leurs excrémens.

J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paroissoit très-douteux que les hippopotames mangeassent des poissons; à présent je puis dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe & jamais aucun reste de poisson; j'ai dit aussi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entrassent dans la mer; on peut voir dans l'endroit cité, les raisons que j'avois pour penser ainsi, & M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé; il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau étoit salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, & il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière: à la vérité ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre, la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas; ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre, cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, & justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins, aussi bien que Kolbe qui suppose

qu'ils vivent indifféremment dans les rivières & dans la mer : ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraisemblablement jamais ; si ceux qui en sont près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, & cette même raison doit les engager à préférer les rivières.

Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter ; mais sur terre il leur arrive souvent de se battre entr'eux d'une manière terrible ; aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées ou quelques cicatrices sur le corps, dont on voit des marques dans les figures des planches I & II *(d)*, en se battant ils se dressent sur leurs pieds de derrière, & c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs ; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est, mais quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment, comme les cochons, quelquefois même ils galoppent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit marcher bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps, mais quoiqu'il coure très-vîte, si la course avoit été plus longue, l'hippopotame l'auroit devancé.

M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute *(e)*, ce que disent quelques Voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits ; l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-suspect ; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, & jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit, il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer ; ce fœtus qui étoit presque entièrement formé, étoit long de trois pieds deux pouces ; le

---

(d) *Voyez* dans ce volume les planches IV & V.

(e) *Voyez* volume XII de cet Ouvrage, *page 27.*

cordon ombilical étoit parsemé de petits boutons de couleur rouge; ses ongles étoient mous & élastiques, on pouvoit déjà lui sentir les dents, & ses yeux avoient à peu-près leur forme & toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau, & quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne au goût & très-saine; le pied rôti est sur-tout un morceau délicat, de même que la queue; quand on fait cuire son lard, il surnage un graisse que les paysans aiment fort; c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ses qualités.

Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux, & sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle & de la femelle, je donnerai ici leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données; je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. M.gr le Prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au Cabinet des *Curiosités naturelles que j'ai formé* dans l'Université de Leyde. Cette peau récemment envoyée du cap de Bonne-espérance, est arivée entière & bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre aussi exactement qu'il est possible la figure de l'animal vivant.

Dimensions d'un Hippopotame mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extremité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue	11.	4.	9.
Hauteur du train de devant en ligne droite	5.	"	"
——— en suivant la rondeur	5.	11.	"

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de derrière en ligne droite........	4.	8.	"
——— en suivant la courbure.................	5.	7.	"
Longueur de la tete........................	2.	8.	"
Largeur de la poitrine, depuis le milieu des jambes...	1.	11.	"
——— du derrière depuis le milieu des cuisses.......	2.	1.	6.
Distance de la partie la plus basse du ventre au terrein...	2.	"	9.
Circonférence du corps mesurée derrière les épaules...	10.	5.	6.
——— devant les jambes de derrière............	9.	8.	"
——— du milieu du cou..................	6.	8.	6.
——— des jambes de devant près la poitrine......	3.	4.	4.
——— près du poignet...................	2.	"	6.
——— près du talon....................	1.	10.	6.
——— des jambes de derrière près du corps.......	4.	1.	9.
——— au-dessus du genou.................	3.	3.	"
Longueur de la queue......................	1.	3.	6.
Sa circonférence près de l'anus................	1.	7.	"
Longueur du fourreau du penis, comme il pend lorsque le penis est retiré en dedans..................	"	4.	"
——— du penis quand il est hors de son fourreau, depuis la pointe jusqu'au corps..............	2.	1.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure..	"	2.	6.
Contour de ces dents près de leur base...........	"	5.	"
Longueur des dents incisives de la même mâchoire...	"	2.	"
Contour de ces dents près de leur base...........	"	3.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurées suivant leur courbure...............	"	8.	9.
——— des dents incisives..................	"	7.	6.
Contour des dents canines près de leur base.......	"	7.	3.



L'HIPPOPOTAME MÂLE.



L'HIPPOPOTAME FEMELLE.

DIMENSIONS d'une femelle Hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue	11.	//	//
Hauteur du train de devant en ligne droite	3.	10.	9.
——— en suivant la courbure	4.	11.	6.
——— du train de derrière en ligne droite	3.	8.	9.
——— en suivant la courbure	5.	1.	6.
Longueur de la tête	2.	4.	//
Distance de la plus basse partie du ventre au terrein	1.	1.	//
Circonférence du corps derrière les épaules	9.	2.	//
——— devant les jambes de derrière	9.	6.	//
——— du milieu du corps	11.	5.	//



ADDITION à l'article du Rhinocéros, volume XI, page 174; & volume III, page 297 des supplémens.

Par M. le Professeur ALLAMAND.

M. de Buffon a très-bien décrit le Rhinocéros d'Asie, & il en a donné une figure qui est fort exacte *(a)*; il n'avoit aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se trouvent; il y a cependant une très-grande différence entr'eux: ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, & qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont aperçu que de loin, qu'il étoit tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, & sa peau paroît toute unie; si l'on compare la figure que j'en donne dans la planche V *(b)*, avec celle qu'en a donnée M. de Buffon, & qu'on fasse abstraction de la tête, on ne diroit pas qu'elles représentent deux animaux de la même espèce. C'est encore à M. le capitaine Gordon que l'on doit la connoissance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, & l'on verra dans la suite que l'Histoire Naturelle lui a bien d'autres obligations: voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé.

Le rhinocéros est nommé *nabal* par les Hottentots qui prononcent la première syllabe de ce mot avec un claquement de langue, qu'on ne sauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup-d'œil

(a) *Voyez* tome XI, *page 70 & la planche VII.*

(b) *Voyez* dans ce volume planche VI.

qu'on jette sur lui fait d'abord penser à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, & il n'est pas aussi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas avec une balle de dix à la livre; & pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le Gouverneur Plettenberg, on en a tué une douzaine, ce qui fait voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pourroient pas être facilement percés, au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, & que j'ai eu occasion de voir ici.

Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tubérosités, qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également par-tout; il y en a moins sur le milieu du corps, & il n'y en a point à l'extrémité des jambes; quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils sont peu remarquables. M. Gordon soupçonne qu'ils ne sont produits que par les mouvemens que se donnent ces animaux, & ce qui sembleroit confirmer cette conjecture, c'est la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paroît aucun pli; les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles mais peu considérable, quatre petits devant la poitrine & deux au-dessus du talon; ceux qui se font remarquer le plus & qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides, qui ne peuvent pas passer pour des plis;

Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes & vieux, avoient deux cornes, & s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux habitans du cap de Bonne-espérance; ainsi

j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Daubenton *(c)*, que j'avois raiſon de ſoupçonner que les rhinocéros d'Aſie avoient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une: j'avois reçu de ce dernier endroit des têtes à une ſeule corne, & des Indes des têtes à deux cornes, mais ſans aucune notice du lieu où avoient habité ces animaux. Depuis, il m'eſt arrivé ſouvent de recevoir des Indes des productions du Cap, & du Cap des curioſités qui y ont été envoyées des Indes; c'eſt-là ce qui m'avoit jetté dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes eſt placée ſur le nez; celle qui eſt repréſentée ici, étoit longue de ſeize pouces, mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, ſans que l'animal ſoit plus grand.

Elle eſt aplatie en deſſus & comme uſée en labourant la terre; la ſeconde corne avoit ſa baſe à un demi-pouce au-deſſous de la première, & elle étoit longue de huit pouces; l'une & l'autre ſont uniquement adhérentes à la peau & placées ſur une éminence unie qui eſt au-devant de la tête; en les tirant fortement en arrière on peut les ébranler, ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit; ſi on l'en croit, il déracine avec ſa corne les arbres, il enlève les pierres qui s'oppoſent à ſon paſſage & les jette derrière lui fort haut à une grande diſtance avec un très grand bruit; en un mot, il abat tous les corps ſur leſquels elle peut avoir quelque priſe. Une corne ſi peu adhérente & ſi peu ferme, ne ſemble guère propre à de ſi grands efforts: auſſi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ſes pieds qu'avec ſa tête. . . .

Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle eſt de huit lignes, & l'ouverture des paupières eſt d'un pouce; ils ſont ſitués aux côtés de la tête, preſque à égale diſtance de la bouche & des oreilles; ainſi, cette ſituation des yeux démontre la fauſſeté de

(c) *Voyez* le tome IV des ſupplémens, *page 134.*

de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, & qu'il n'aperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière, si ses yeux ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paroît cependant qu'il se fie plus sur son odorat & son ouïe que sur sa vue, aussi a-t-il les naseaux fort ouverts & longs de deux pouces & demi; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, & leur contour est de deux pieds; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces & demi, mais il n'y en a point en dedans.

Sa couleur est d'un brun-obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre & dans les plis; mais comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paroît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve; il a sur le corps quelques poils noirs, mais très-clair-semés, entre les tubérosités de sa peau & au-dessus des yeux.

Il a vingt-huit dents en tout; savoir, six molaires à chaque côté des deux mâchoires, & deux incisives en haut & en bas. Les dents d'en haut semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée; la lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas eu occasion de voir s'il la peut alonger & s'en servir pour saisir ce qu'il veut approcher de sa gueule.

Sa queue a environ un pied & demi de longueur; son extrémité est garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux espèces de coutures; cette queue est ronde par-dessus & un peu aplatie en dessous.

Les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots, la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un peu alongés; j'en donnerai les dimensions à la fin de cet article. Il y a sous la plante du pied une semelle épaisse & mobile.

La verge de ce rhinocéros étoit précisément comme celle qui

a été décrite par M. Parſons, terminée par un gland qui a la figure d'une fleur, & de couleur de chair; ſa longueur eſt de vingt ſept pouces, & à peu-près aux deux tiers de cette longueur elle paroît recourbée en arrière, auſſi dit-on que c'eſt en arrière que l'animal jette ſon urine. M. Gordon m'en a envoyé un deſſin fort exact, mais comme il s'accorde parfaitement avec celui qu'en a donné M. Parſons, *Philoſophical, Tranſactions, n.° 470*, il n'eſt pas néceſſaire que je le joigne ici, les teſticules ſont en dedans du corps vers les aines, & au-devant de la verge ſont ſitués deux mamelons, au lieu que dans l'hippopotame ils ſont en arrière. Ce dernier animal a une véſicule du fiel, placée à l'extrémité de ſon foie, mais le rhinoceros n'en a point.

Ces rhinocéros ſont actuellement aſſez avant dans l'intérieur du pays; pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois enſemble, quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie, & en marchant ils tiennent leur tête baiſſée comme les cochons; ils courent plus vîte qu'un cheval; le moyen le plus ſûr de les éviter eſt de ſe tenir ſous le vent; car leur rencontre eſt dangereuſe.

Ils tournent ſouvent la tête de côté & d'autre en courant; il ſemble qu'ils prennent plaiſir à creuſer la terre avec leurs cornes; quelquefois ils y impriment deux ſillons par le balancement de leur tête, & alors ils ſautent & courent à droite & à gauche, en dreſſant leur queue, comme s'ils avoient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à la fois; elles ont auſſi deux cornes, & quant à la grandeur, il y a entr'elles & les mâles la même différence qu'entre les hippopotames des deux ſexes, c'eſt-à-dire, que cette différence n'eſt pas conſidérable. Leur cri eſt un grognement ſuivi d'un fort ſifflement qui reſſemble un peu au ſon d'une flute. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphans.

Voici les dimenſions du rhinocéros dont j'ai donné la figure:

il a été tué par M. le capitaine Gordon près de la source de la rivière *Gamka* ou rivière des Lions.

	pieds.	pouces	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, prise en droite ligne......	9.	3.	"
——— prise en suivant la courbure du corps.......	11.	"	3.
Hauteur du train de devant en ligne droite........	5.	3.	"
——— du train de derrière..................	4.	8.	"
Longueur de la tête........................	2.	"	"
Circonférence de la tête entre les cornes..........	3.	6.	3.
——— derrière les oreilles...................	5.	"	6.
Longueur de la plus longue corne...............	1.	4.	"
Circonférence de cette corne près de sa base........	2.	1.	6.
Longueur de la plus petite corne...............	"	8.	"
Circonférence de cette corne près de sa base........	1.	6.	6.
Contour de la partie supérieure du museau.........	1.	6.	"
——— de sa partie inférieure..................	1.	2.	6.
Longueur de l'ouverture des narines.............	"	2.	6.
——— des oreilles........................	"	9.	"
Contour des oreilles le long du bord extérieur......	2	".	"
Distance entre les bases des oreilles..............	"	11.	"
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant...	8.	5.	9.
——— devant les jambes de derrière.............	7.	11.	"
——— du milieu du corps....................	9.	9.	"
Largeur du corps, en devant de la poitrine........	2.	1.	"
——— du derrière du corps en ligne droite.......	2.	4.	"
Circonférence des jambes de devant près du corps...	3.	6.	3.
——— près du poignet.....................	1.	9.	6.
——— dans l'endroit le moins épais............	1.	6.	"
——— des jambes postérieures près du corps.......	3.	9.	9.
——— au-dessus du talon....................	1.	10.	"
——— dans l'endroit le plus étroit.............	1.	4.	"

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la plante du pied antérieur..........	"	9.	"
Sa largeur..................................	"	9.	"
Longueur de la plante du pied de derrière.........	"	8.	6.
Sa largeur..................................	"	7.	9.
Longueur de la verge.........................	2.	3.	"
Sa circonférence près du corps................	1.	7.	"
——— au dessus de son premier fourreau..........	"	8.	6.
——— là où le gland commence en forme de fleur...	"	5.	6.





LE RHINOCEROS D'AFRIQUE.

DU KWAGGA ou COUAGGA.

CET animal dont je n'ai eu aucune connoiſſance qu'après l'impreſſion des feuilles précédentes, où il eſt queſtion de l'onagre & du zèbre, me paroît être une eſpèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval & le zèbre, ou peut-être entre le zèbre & l'onagre. Voici ce que M. le Profeſſeur Allamand en a publié nouvellement dans un ſupplément à l'édition de mes Ouvrages, imprimée en Hollande.

Juſqu'à préſent, dit ce ſavant Naturaliſte, on ne connoiſſoit que le nom de cet animal & même encore très-imparfaitement, ſans ſavoir quel quadrupède ce nom indiquoit. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique, par ordre du Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, il eſt dit que les Voyageurs virent entr'autres animaux, des chevaux ſauvages, des ânes & des *quachas*. La ſignification de ce dernier mot m'étoit abſolument inconnue, lorſque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* étoit celui de *kwagga,* que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, & que j'ai cru devoir retenir, parce que n'ayant jamais été décrit, ni même connu en Europe, il ne peut être deſigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il eſt originaire. Les raies dont ſa peau eſt ornée le font d'abord regarder comme une variété dans l'eſpèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur eſt d'un brun-foncé, & comme le zèbre il eſt rayé très-régulièrement de noir, depuis le bout du muſeau juſqu'au-deſſus des épaules, & cette même couleur des raies paſſe ſur une jolie crinière qu'il porte ſur le cou. Depuis les épaules les raies commencent à perdre de leur longueur, & allant en

diminuant, elles diſparoiſſent à la région du ventre avant d'avoir atteint les cuiſſes. L'entre-deux de ces raies eſt d'un brun plus clair, & il eſt preſque blanc aux oreilles. Le deſſous du corps, les cuiſſes & les jambes ſont blanches; ſa queue qui eſt un peu plate, eſt auſſi garnie de crins ou de poils de la même couleur; la corne des pieds eſt noire, ſa forme reſſemble beaucoup plus à celle du pied du cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne, avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux eſt auſſi fort différent; celui des couaggas eſt plus docile: car il n'a pas encore été poſſible d'apprivoiſer les zèbres aſſez pour pouvoir les employer à des uſages domeſtiques; au lieu que les payſans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes qu'ils tirent très-bien; ils ſont robuſtes & forts, il eſt vrai qu'ils ſont méchans, ils mordent & ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repouſſent à grands coups de pied, & quelquefois ils le ſaiſiſſent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'oſent pas les attaquer; ils marchent en troupes, ſouvent au nombre de plus de cent, mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

Tout cela ſemble indiquer que ces animaux ſont d'eſpèces différentes, cependant ils ne diffèrent pas plus entr'eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne ſeroient-ils point une race bâtarde de zèbre? il y a en Afrique des chevaux ſauvages blancs; Leon l'Afriquain & Marmol l'aſſurent poſitivement, & ce qui eſt plus authentique encore, c'eſt le témoignage de ces Voyageurs dont j'ai cité le journal; ils ont vu de ces chevaux blancs, ils ont vu auſſi des ânes ſauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas ſe mêler avec les zèbres & produire une race qui participera des deux eſpèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement

d'un cheval avec une zèbre ne fût aussi prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne produit pour l'ordinaire que des mulets stériles, cela n'est pas constant; on a vu des mules avoir des poulains, & il est fort naturel de supposer que les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut résulter du mélange de ces animaux, d'autres animaux féconds capables de faire souche, & ceci est également applicable aux ânes, puisque les zèbres sont une espèce mitoyenne entre les chevaux & les ânes, ainsi je suis fort porté à croire que les couaggas ne sont qu'une race bâtarde de zèbres, qui, pour la figure & les caractères, tiennent quelque chose des deux espèces, dont ils tirent leur origine.

Quoi qu'il en soit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connoître, car c'est lui qui m'en a envoyé le dessin & la description. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dixaine de couaggas adultes, & l'autre composée uniquement de poulains qui couroient après leurs mères; il poussa son cheval entre ces deux troupes, & un des poulains ayant perdu de vue celle qui précédoit, suivit aussitôt de lui-même le cheval, comme s'il eût été sa mère. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit alors dans le pays des Bosjemans, & fort éloigné de toute habitation; ainsi il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain faute de lait pour le nourrir, & il le laissa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie de M.gr le Prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain; mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain & un couagga qui a fait toute sa crûe, si ce n'est dans la grandeur, qui égale celle d'un zèbre, & dans la tête qui est à proportion un peu plus grosse dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles & les femelles est aussi très petite.

Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, & ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'in-

térieur du pays. Leur cri eſt une eſpèce d'aboiement très-précipité, où l'on diſtingue ſouvent la répétition de la ſyllabe *kwah, kwah*. Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne, mais elle deplait aux payſans Hollandois par ſon goût fade.

Le poulain qui eſt ici repréſenté *planche VI (a)*, avoit, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue, trois pieds ſept pouces & trois lignes; le train de devant étoit haut de deux pieds & dix pouces, & celui de derrière étoit plus bas d'un pouce, ſa queue étoit longue de quatorze pouces.

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir ſur l'hiſtoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'obſerver qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit en premier lieu que *les payſans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette & qu'ils tirent très-bien*, & enſuite il avoue qu'il n'a pu ſe procurer un couagga adulte pour en faire le deſſin; il paroît donc que ces animaux ſont rares dans ces mêmes terres du Cap, puiſqu'il n'a pu faire deſſiner qu'un poulain. Si l'eſpèce étoit réduite en domeſticité, il lui auroit été facile de ſe procurer un de ces animaux adultes. Nous eſpérons que ce Naturaliſte voyageur, voudra bien nous donner de plus amples informations ſur cet animal qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

(a) *Voyez* dans ce volume, *planche VII.*



DU



De Sève del. LE KWAGGA ou COUAGGA. S.

DU GNOU OU NIOU (a).

CE bel animal, qui ſe trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun Naturaliſte : Milord Bute, dont on connoît le goût pour les Sciences, eſt le premier qui m'en ait donné connoiſſance, en m'envoyant un deſſin colorié, au-deſſus duquel étoit écrit, *ſeva-heda* an *bos-buffel, animal de trois pieds & demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-eſpérance ;* enſuite M. le vicomte de Querhoënt qui a fait de très-bonnes obſervations dans ſes derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre deſſin de ce même animal, ſous le nom de *Noû,* avec la courte deſcription ſuivante : J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *Nou ;* il a tout le poil d'un brun très-foncé, mais une partie de ſa crinière, ainſi que ſa queue & quelques longs poils autour des yeux ſont blancs. Il eſt ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1773. Aucun animal de cette eſpèce n'eſt encore arrivé en Europe, on n'y en a jamais envoyé qu'un qui eſt mort dans la traverſée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays; celui qui eſt à la ménagerie du Cap, paroît aſſez doux, on le nourrit de pain, d'orge & d'herbe.

M. le vicomte Veneroſi Peſciolini, Commandant de l'île de Groix, a auſſi eu la bonté de m'envoyer, tout nouvellement, un deſſin colorié de ce même animal qui

(a) *Gnou* doit ſe prononcer en mouillant le *gn*, c'eſt-à-dire, *Niou.*

m'a paru un peu plus exact que les autres ; ce dessin que nous donnons ici, *planche VIII*, étoit accompagné de la notice suivante :

J'ai cru devoir vous envoyer, Monsieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollandois, dans la baie de la Table au cap de Bonne-espérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris & conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours ; sa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, & celle de sa mère égaloit celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que de l'aveu même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, & sa vîtesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont été donnés par M. Bergh, Fiscal du Cap *(b)*.

On voit que cet animal est très-remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, & par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval & en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, & dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda* ; car voici ce que m'en a écrit M. Forster.

(b) Lettre de M. le vicomte Venerosi Pesciolini à M. de Buffon, datée du Port-Louis, 27 février 1775. — On trouve aussi dans le second Voyage du capitaine Cook *(tome I, page 80)*, la notice suivante au sujet de cet animal. « Il y a une autre espèce de bœuf sauvage, appelé par les naturels du pays » *gnoo* ; les cornes de celui-ci sont minces ; il a une crinière & des poils sur » le nez, & par la petitesse de ses jambes, il ressemble à un cheval ou à un antilope plutôt qu'aux animaux de son espèce. »

Il se trouve au cap de Bonne-espérance trois espèces de bœufs; 1.° notre bœuf commun d'Europe; 2.° le buffle que je n'ai pas eu occasion de décrire & qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3.° le gnou, ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans la traversée *(c)*. J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775, elle étoit âgée de trois ans; elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux & les amena pour les présenter au Gouverneur du Cap; cette jeune femelle qui étoit privée, fut soignée dans une étable & nourrie de pain bis & de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes: elle ne souffroit pas volontiers les caresses ni les attouchemens, & quoique fort privée, elle ne laissoit pas de donner des coups de cornes & aussi des coups de pieds; nous eumes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions à cause de son indocilité; on nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche & aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort: la jeune femelle dont nous venons de parler étoit assez douce; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix; elle ruminoit comme les bœufs; elle aimoit à se promener dans la basse-cour s'il ne faisoit pas trop chaud, car par la grande chaleur elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un daim ou plutôt d'un âne; elle avoit au garot quarante pouces & demi de hauteur

(c) On verra par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le *tome XV* de mes Ouvrages, *édition de Hollande*, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du Prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné & décrit avec son exactitude ordinaire.

mesure d'Angleterre, & étoit un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces; la tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces & demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau, mais elle étoit comprimée des deux côtés, & vue de face elle paroissoit étroite; le muffle étoit carré, & les narines étoient en forme de croissant; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives semblables, par la forme, à celles du bœuf commun; les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, & placés sur les côtés de l'os frontal; ils étoient grands, d'un brun-noir, & paroissoient avoir un air de férocité & de méchanceté que cependant l'éducation & la domesticité avoient modifié dans l'animal; les oreilles étoient d'environ cinq pouces & demi de longueur & de forme semblable à celles du bœuf commun; la longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure, leur forme étoit cylindrique & leur couleur noire; le corps étoit plus rond que celui du bœuf, & l'épine n'étoit pas fort apparente, c'est-à-dire, fort élevée, en sorte que le corps du gnou sembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval; les épaules étoient musculeuses, & les cuisses & les jambes moins charnues & plus fines que celles du bœuf; la croupe étoit effilée & relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval; les pieds étoient légers & menus, ils avoient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés & de couleur noire; la queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à son extrémité.

Tout le corps étoit revêtu d'un poil court & ras, semblable à celui du cerf pour la couleur; depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes & hérissés en forme de brosse, qui entouroient presque toute cette partie; depuis les cornes jusqu'au garot il y avoit une espèce de crinière formée de longs poils dont la racine est blanchâtre & la pointe noire ou



LE GNOU ou NIOU.

brune; ſous le cou on voyoit une autre bande de longs poils qui ſe prolongeoit depuis les jambes de devant juſqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; & ſous le ventre il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril; les paupières étoient garnies de poils d'un brun-noir, & les yeux étoient entourés par-tout de longs poils très-forts & de couleur blanche.

Je dois ajouter à cette deſcription que M. Forſter a bien voulu me communiquer, les obſervations que M. le Profeſſeur Allamand a faites ſur cet animal vivant, qui eſt arrivé plus nouvellement en Hollande; ce ſavant Naturaliſte l'a fait imprimer à la ſuite du XVe volume de mon Ouvrage ſur l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande, & je ne puis mieux faire que de la copier ici.

DU GNOU.

Par M. le Profeſſeur ALLAMAND.

LES Anciens nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monſtres; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'eſt ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorſqu'on pénètre dans cette vaſte région. On en a vu divers exemples dans les deſcriptions d'animaux donnés par M. de Buffon, & dans celle du ſanglier d'Afrique que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici *planche XV* (a), a été gravée d'après un deſſin envoyé du cap de Bonne-eſpérance, mais dont je n'ai pas oſé faire uſage dans mes additions précédentes à l'Ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la repréſentation

(a) *Voyez* dans ce volume, *planche IX.*

d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon à qui je l'ai fait voir; c'eſt un Officier de mérite, que ſon goût pour l'Hiſtoire Naturelle & l'envie de connoître les mœurs & les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique ont conduit au Cap. De-là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un ſeul Hottentot; il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues à travers des régions incultes, & ſans autres proviſions pour ſa nourriture que les végétaux qui lui étoient indiqués par ſon compagnon de voyage, ou le gibier que ſon fuſil lui procuroit. Sa curioſité a été bien récompenſée par le grand nombre de choſes rares qu'il a vues, & d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le deſſin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne repréſentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuſe en Afrique. Il en avoit tué pluſieurs, & il avoit apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au Cabinet de notre Académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du Prince d'Orange, où il eſt actuellement & ſe porte très-bien.

Il eſt étonnant qu'un animal auſſi gros & auſſi ſingulier que celui-ci, & qui vraiſemblablement ſe trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu juſqu'à préſent, ou qu'il ait été décrit ſi imparfaitement qu'il a été impoſſible de s'en former aucune idée. Il embarraſſera aſſurément les Nomenclateurs qui voudront le ranger ſous quelques-unes des claſſes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, ſans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé propre à indiquer la reſſemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, & je crois devoir adopter

cette dénomination, en obſervant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit ſervir qu'à rendre graſſe l'articulation de l'*n* qui le ſuit, comme il fait au milieu des mots dans *ſeigneur*, par exemple, *campagne* & d'autres. C'eſt à M. Gordon que je dois la connoiſſance de ce nom.

Cet animal eſt à peu-près de la grandeur d'un âne; ſa hauteur eſt de trois pieds & demi; tout ſon corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la ſuite, eſt couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe eſt blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc; ſa tête eſt groſſe & reſſemble fort à celle du bœuf; tout le devant eſt garni de longs poils noirs qui s'étendent juſqu'au-deſſous des yeux, & qui contraſtent ſingulièrement avec des poils de la même longeur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure; ſes yeux ſont noirs & bien fendus; les paupières ſont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, & qui ſont une eſpèce d'étoile, au milieu de laquelle eſt l'œil; au-deſſus ſont placés, en guiſe de ſourcils, d'autres poils de la même couleur & très-longs: au haut du front ſont deux cornes noires, dont la longueur meſurée, ſuivant l'axe, eſt de dix-neuf pouces; leurs baſes, qui ont près de dix-ſept pouces de circonférence, ſe touchent & ſont appliquées au front dans une étendue de ſix pouces, enſuite elles ſe courbent vers le haut & ſe terminent en une pointe perpendiculaire & longue de ſept pouces, comme on peut le voir dans la figure; entre les cornes prend naiſſance une crinière épaiſſe, qui s'étend tout le long de la partie ſupérieure du cou juſqu'au dos, elle eſt formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur qui eſt de trois pouces; la partie inférieure en eſt blanchâtre, à peu-près juſqu'aux deux tiers de leur hauteur, & l'autre tiers en eſt noir; derrière les cornes ſont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts; le dos eſt uni, & la croupe

ressemble à celle d'un jeune poulain; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; sous le poitrail il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures le long du cou & de la partie inférieure de la tête jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous; les jambes sont semblables & d'une finesse égale à celle du cerf, ou plutôt de la biche; le pied est fourchu, comme celui de ce dernier animal; les sabots en sont noirs, unis & surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure; ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du Prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayois de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissoit la tête & faisoit des efforts pour blesser, avec ses cornes, la main qui vouloit le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé & obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés, & il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort & vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse & fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Babel-mandel* (d), ajoutée aux Voyages de Lobo, on lit ce passage: « Il y a encore dans l'Éthiopie » des chevaux sauvages, qui ont les crins & la tête comme nos » chevaux & hennissent de même, mais ils ont deux petites cornes

(d) Voyage d'Abyssinie, par le R. P. Lobo; *Amsterdam 1728, tome I, page* 2[illegible].

toutes

toutes droites, & les pieds fourchus comme ceux du bœuf; les « Caffres appellent ces animaux *empophos.* »

Cette deſcription, toute imparfaite & fautive qu'elle eſt, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou; quel autre animal connu y a-t-il, qui reſſemble à un cheval avec des cornes & des pieds fendus? la reſſemblance ſeroit plus grande encore ſi je pouvois dire qu'il hennit; mais c'eſt ce dont je n'ai pas pu être inſtruit. Juſqu'à préſent perſonne n'a entendu ſa voix. Ne ſeroit-ce point auſſi le même animal dont a parlé le moine Coſmas? voici ce qu'il en dit *(e)*.

« *Le taureau-cerf.* Cet animal ſe trouve en Éthiopie & dans les Indes; il eſt privé, les Indiens s'en ſervent pour voiturer leurs « marchandiſes, principalement le poivre qu'ils tranſportent d'un pays « à un autre, dans des ſacs faits en forme de beſaces. Ils tirent du « lait de ces animaux & en font du beurre; nous en mangions auſſi « la chair après les avoir égorgés, comme font les Chrétiens; pour « les Payens ils les aſſomment. Cette même bête dans l'Éthiopie eſt « ſauvage & ne s'apprivoiſe pas. «

Ce taureau-cerf ne ſeroit-il point le cheval cornu & à pieds « fendus de Lobo? Ils ſe trouvent l'un & l'autre dans l'Éthiopie; « tous les deux reſſemblent, à divers égards, au cheval, au taureau « & au cerf, c'eſt-à-dire, au gnou. Il eſt vrai que quoique les « animaux des Indes ſoient aſſez connus; juſqu'à préſent, perſonne « n'a dit qu'il y en eût qui reſſemblaſſent à celui dont il eſt queſtion « ici, & qui doit cependant y être, ſi c'eſt le même dont parle « Coſmas. Mais dans un pays auſſi habité que l'Inde, la race ne « pourroit-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chaſſeurs « qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, ſoit pour les faire « ſervir de bête de ſomme, ſoit pour les manger? d'ailleurs eſt-il «

(e) *Voyez* dans les relations de divers Voyageurs curieux, par Thevenot, *première partie*, la deſcription des animaux & des plantes des Indes, par Coſmas le ſolitaire.

» bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se » soit pas retiré dans des lieux éloignés & solitaires, afin d'y être » plus en sûreté ! Il y a dans les déserts de la province de la Chine » nommée *Chensi*, un animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du Haldes » dit n'être qu'une espèce de cerf *(f)*, guère moins haut que les » petits chevaux des provinces *se-tchuen* & de *yun-nane :* j'ai peine » à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval » le surnom de cerf. Le gnou ressemblant par sa tête & par ses cornes » au taureau, par sa crinière & par sa queue au cheval, & par tout » le reste de son corps au cerf; il réunit tous les caractères qui » peuvent l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par Cosmas & *cheval-cerf* par les Chinois. »

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon *(g)*, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes, & le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui est situé entre la Perse & l'Inde, & par-là même voisin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-dessus des épaules, & qui n'est pas grande : Aristote le compare à celle du *pardion*, ou comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la girafle, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou, qu'aucun autre animal sauvage ; *voyez la figure que j'en ai donnée dans la première planche du tome XIII (édition de Hollande)*. Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, & qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes; il est vrai qu'il parle du *tragélaphe ;* mais comme je viens de le remarquer, d'après M. de

---

(f) *Voyez* la description de la Chine, *tome I, page 33, édit. de Hollande.*

(g) *Voyez* le tome XI de cet Ouvrage, *page 172, édit. de Hollande.*

Buffon, c'est le même animal que l'*hippélaphe*. On trouvera dans la note le passage de Diodore *(h)*, tel qu'il a été rendu par *Rhodomanus*, & qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus & à peu-près de la grandeur du cerf; tout cela se trouve aussi-bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes ; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, & que sa femelle n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'*il avoit été décrit si imparfaitement*, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête & des cornes du taureau, la légèreté & le pelage du cerf; & la beauté de la crinière, du corps & de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des Auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, & même en avoir pris des jeunes.

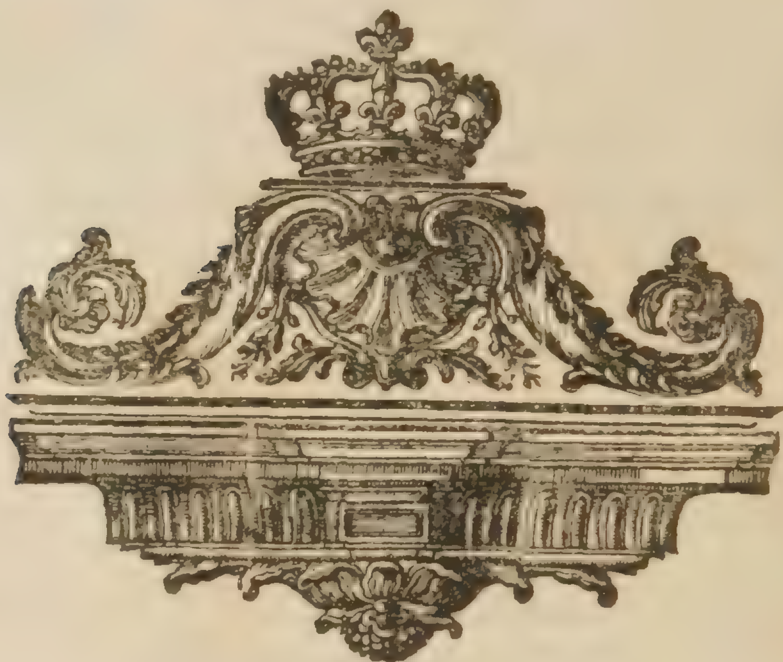
Je n'ai rien à ajouter, ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand; & je dois même avertir, pour l'instruction de mes Lecteurs, & pour la plus exacte connoissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition d'Hollande de mon Ouvrage, & que je donne ici *planche IX*, me paroît plus conforme à la Nature, que

---

(h) Quinetiam tragelaphi & bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis contemperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret. Diodori siculi bibliothecæ historicæ libri qui supersunt. Amstelodami, 1746, tome I, page 163.



celui de ma *planche VIII;* les cornes ſur-tout me ſemblent être mal repréſentées dans celle-ci, & l'eſpèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du muſeau me paroît factice; en ſorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci, & c'eſt par cette raiſon que je l'ai fait copier & graver.





LE GNOU, *d'après M. Allamand.*

DU NIL-GAUT.

CET animal eſt celui que pluſieurs Voyageurs ont appelé *Bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il ſoit connu ſous le nom de *Nil-gaut* dans pluſieurs endroits de l'Inde: Nous avons vu vivans le mâle & la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (Juin 1774), & où on les laiſſe en pleine liberté : nous les avons fait deſſiner tous deux d'après nature *(voyez les planches X & XI)*.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou & la tête, & du bœuf par les cornes & la queue, il eſt néanmoins plus éloigné de l'un & de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Aſie & ceux de l'Afrique, ſont ceux où les grandes eſpèces des gazelles & des chèvres ſont plus multipliées; on trouve dans les mêmes lieux ou à peu de diſtance les uns des autres, le condoma, le bubal, le koba & le nil-gaut dont il eſt ici queſtion. L'eſpèce de barbe qu'il a ſous le cou & le poitrail, la diſpoſition de ſon pied & de ſes ſabots, pluſieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille, plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs: & dans les animaux d'Europe, c'eſt au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal; mais dans la réalité le nil-gaut eſt ſeul de ſon

genre, & d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle & du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers; il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaise grâce & plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête & l'encolure aussi légères, mais ses jambes sont plus massives & plus inégales en hauteur; celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant; il porte la queue horizontalement en courant, & la tient basse & entre les jambes lorsqu'il est en repos; le mâle a des cornes, & la femelle n'en a point, ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes: celles du nil-gaut sont creuses & ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims & des chevreuils; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici: ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif & vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, & qu'il donneroit comme elles de la chair mangeable, du bon suif & des peaux plus épaisses & plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle & paroît plus jeune, mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces

deux animaux avec M. de Sève qui les a deſſinés. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que ſix pouces de longueur, ſur deux pouces neuf lignes de groſſeur à la baſe; il n'y avoit point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges & peu longues; il y a un eſpace vide entr'elles & les mâchelières; le train de derrière, dans le mâle, eſt plus bas que celui de devant, & l'on voit une eſpèce de boſſe ou d'élévation ſur les épaules, & cet endroit eſt garni d'une petite crinière qui prend du ſommet de la tête & finit au milieu du dos; ſur la poitrine ſe trouve une touffe de longs poils noirs; le pelage de tout le corps eſt d'un gris-d'ardoiſe, mais la tête eſt garnie d'un poil plus fauve, mêlé de griſâtre, & le tour des yeux d'un poil fauve-clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le deſſus du nez eſt brun; les naſeaux ſont noirs avec une bande blanche à côté; les oreilles ſont fort grandes & larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille eſt d'un gris-rouſſâtre, avec une tache blanche à l'extrémité; le ſommet de la tête eſt garni d'un poil noir, mêlé de brun qui forme ſur le haut du front une eſpèce de fer-à-cheval; il y a ſous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre eſt gris-d'ardoiſe comme le corps; les jambes de devant & les cuiſſes ſont noires ſur la face extérieure, & d'un gris plus foncé que celui du corps

ſur la face intérieure; le pied eſt court & reſſemble à celui du cerf; les ſabots en ſont noirs; il y a ſur la face externe des pieds de devant une tache blanche, & ſur l'interne deux autres taches de même couleur; les jambes de derrière ſont beaucoup plus fortes que celles de devant, elles ſont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches ſur les pieds, tant en dehors qu'en dedans, & plus bas il y a de grands poils châtains qui forment une touffe friſée; la queue eſt d'un gris-d'ardoiſe vers le milieu, & blanche ſur les côtés, elle eſt terminée par une touffe de grands poils noirs; le deſſous eſt en peau nue; les poils blancs des côtés de la queue ſont fort longs & ne ſont point couchés ſur la peau comme ceux des autres parties du corps, ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté; le fourreau de la verge eſt peu apparent, & l'on a obſervé que le jet de l'urine eſt fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École Vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire, par la couleur du poil qui eſt beaucoup plus brune, & par les cornes qui ſont plus groſſes à leur baſe, & cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces & demi de longueur.

La femelle du nil-gaut qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774, elle étoit bien plus petite que le mâle, & en même temps plus ſvelte & plus haute ſur ſes jambes; ſa couleur étoit rouſſâtre,

mélangée

mélangée d'un poil fauve-pâle & de poils d'un brun-roux, au lieu que le pélage du mâle étoit en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle & son mâle, étoit dans le train de derrière qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; & cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle & ne se pas trouver dans l'espèce entière; au reste, ce mâle & cette femelle se ressembloient par tous les autres caractères extérieurs & même par les taches; ils paroissoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre, ils se lèchoient souvent, & quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparoient que rarement & ne se quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter, Docteur en médecine, Membre de la Société de Londres, a donné, dans les Transactions philosophiques *(volume LXI, pour l'année 1771, p. 170)*, un Mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. le Roy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'Histoire Naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé le *nyl-ghau;* il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos

campagnes : il eſt plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; & s'il peut être aſſez apprivoiſé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que ſa force & ſa grande vîteſſe pourront être employées avantageuſement.

Les repréſentations exactes des animaux par la peinture, en donnent des idées beaucoup plus juſtes que de ſimples deſcriptions. Quiconque jettera les yeux ſur le portrait qui a été fait ſous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne ſera jamais embarraſſé de reconnoître le nyl-ghau par-tout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en ſoit, je vais tenter la deſcription de cet animal, en y joignant enſuite tout ce que j'ai pu apprendre de ſon hiſtoire. Ce détail ne ſera pas très-exact, mais les Naturaliſtes auront une ſorte de plaiſir en apprenant au moins quelque choſe de ce qui regarde ce bel & grand animal, dont juſqu'ici nous n'avions ni deſcriptions ni peintures.

Le nyl-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau & le cerf, à peu-près comme nous ſuppoſerions que ſeroit un animal qui ſeroit le produit de ces deux eſpèces d'animaux, car il eſt d'autant plus petit que l'un, qu'il eſt plus grand que l'autre; & on trouve dans ſes formes un grand mélange de reſſemblance à tous les deux; ſon corps, ſes cornes & ſa queue reſſemblent aſſez à ceux du taureau, & ſa tête, ſon cou & ſes jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

Sa couleur. La couleur eſt en général cendrée ou griſe, d'après le mélange des poils noirs & blancs; la plupart de ces poils ſont à moitié noirs & à moitié blancs; la partie blanche ſe trouve du côté de la racine; la couleur de ſes jambes eſt plus foncée que celle du corps; on en peut dire de même de la tête, avec cette ſingularité que cette couleur plus foncée n'y eſt pas générale, mais ſeulement dans quelques parties qui ſont preſque toutes noires;

dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil eſt d'une belle couleur blanche.

Le tronc. La hauteur de ſon dos, où il y a une légère éminence au-deſſus de l'omoplate, eſt de quatre pieds un pouce (anglois), & à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'eſt que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou juſqu'à l'origine de la queue, eſt d'environ quatre pieds, ce qui eſt à peu-près la hauteur de l'animal; de façon que vu de profil, & lorſque ſes jambes ſont paralleles, ſon dos & ſes membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrein ſur lequel il eſt placé fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, & quelque choſe de plus au-devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimenſion doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, ſelon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

Son poil. Le poil ſur le corps eſt en général plus rare, plus fort & plus roide que celui du bœuf; ſous le ventre & aux parties ſupérieures de ſes muſcles, il eſt plus long & plus doux que ſur les côtés & ſur le dos; tout le long du cou & de l'épine du dos, juſqu'à la partie poſtérieure de l'élévation qui eſt au-deſſus des omoplates, le poil eſt plus noir, plus long & plus redreſſé, formant une eſpèce de courte crinière rare & élevée; les régions ombilicales & hypogaſtriques du ventre, l'intérieur des cuiſſes, & toutes les parties qui ſont recouvertes par la queue, ſont blanches; le prépuce n'eſt point marqué par une touffe de poils, & ce prépuce ne faille que très-peu.

Les teſticules. Les teſticules ſont oblongs, & pendans comme dans le taureau; la queue deſcend juſqu'à deux pouces au-deſſus de l'os du talon; l'extrémité en eſt ornée de longs poils noirs, ainſi que de quelques poils blancs, particulièrement du côte de l'intérieur; la queue, ſur cette face intérieure, n'eſt point garnie

de poils, excepté, comme on vient de le dire, vers ſon extrémité; mais à droite & à gauche il y a une bordure de longs poils blancs.

Les jambes. Les jambes ſont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds ſept pouces de long; il y a une tache blanche ſur la partie de devant de chaque pied, preſqu'immédiatement au-deſſus de chaque ſabot, & une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, & au-deſſus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes; les ſabots des jambes de devant paroiſſent être d'une longueur trop grande; cette ſingularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq *nyl-ghaux* que j'ai vus; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, & en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'eſt trouvée fondée.

Le cou. Le cou eſt long & mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; & plus bas, au commencement de l'arrondiſſement du cou il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

La tête. La tête eſt longue & mince; ſa longueur depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez, eſt d'environ un pied deux pouces trois quarts; la cloiſon qui ſépare les narines, avoit été percée pour y paſſer une corde ou une bride, ſelon la manière des Orientaux d'attacher & de mener le bétail.

La bouche. La fente de la bouche eſt longue, & la mâchoire inférieure eſt blanche; dans toute l'étendue de cette fente la mâchoire ſupérieure n'eſt blanche qu'aux narines.

Les dents. Il y a ſix dents molaires de chaque côté des mâchoires, & huit inciſives à la mâchoire inférieure; la première des inciſives eſt fort large & les autres plus petites en proportion de ce qu'elles ſont placées plus en avant ou en arrière.

Les yeux. Les yeux en général ſont d'une couleur foncée, car

toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir est de cette couleur; de profil, la cornée & tout ce qu'on peut voir au travers, paroît bleu comme l'acier bruni; la pupile est ovale & transversalement oblongue, & l'iris est presque noire.

Les oreilles. Les oreilles sont grandes & belles, elles ont plus de sept pouces de long, & s'élargissent considérablement vers leurs extrémités; elles sont blanches à leurs bords & dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

Les cornes. Les cornes ont sept pouces de long, elles ont six pouces de tour à leur origine & diminuent par degrés; elles se terminent en une pointe mousse; elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par autant d'angles; l'un de ces angles est en devant de la corne, & par conséquent l'une des faces en forme le derrière, mais cette forme triangulaire diminue peu-à-peu & se perd vers l'extrémité; il y a sur la base, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne depuis la base jusqu'en haut est unie, & le bout est d'une couleur fort foncée; ces cornes s'élèvent en haut & en avant, formant un angle fort obtus, avec le front ou la face; elles sont légèrement courbées; la concavité en est tournée vers l'intérieur & un peu en devant; leur intervalle, à leur origine, est de trois pouces un quart, à leur sommet de six pouces un quart, & dans l'intervalle du milieu un peu moins de six pouces.

Sa nourriture. Il mange de l'avoine, mais pas avidement, il aime mieux l'herbe & le foin *(a)*; cependant ce qu'il aime encore davantage, c'est le pain de froment qu'il mange toujours avec délices; quand il est altéré, il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

(a) « Le Général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de foin dans l'Inde, que les chevaux y sont nourris avec de l'herbe fraîchement coupée, & avec « une graine du genre des légumes qu'on appelle *gram.* »

Sa fiente. Sa fiente eſt en forme de petites boules rondes de la groſſeur d'une noix muſcade.

Ses mœurs. Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, & qui paroiſſoit aimer qu'on ſe familiariſât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui préſentoit du pain, & n'ayant jamais tenté de ſe ſervir de ſes armes pour bleſſer qui que ce ſoit; le ſens de l'odorat, dans cet animal, paroît très-fin & ſemble le guider dans tous ſes mouvemens; quand quelque perſonne l'approche, il le flaire en faiſant un certain bruit; il en faiſoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger, & il étoit ſi facilement offenſé par une odeur extraordinaire ou ſi circonſpect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui préſentois, lorſque ma main avoit touché de l'huile de thérébentine ou quelques liqueurs ſpiritueuſes (b).

Sa manière de ſe battre eſt fort ſingulière; Milord Clive l'a obſervé ſur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, & il me l'a racontée comme il ſuit. « Étant encore à une » diſtance conſidérable l'un de l'autre, ils ſe préparèrent au combat, » en tombant ſur leurs genoux de devant, & s'avancèrent l'un vers » l'autre d'un pas aſſez rapide en tortillant toujours & agenouillés » de cette manière; & quand ils furent arrivés à quelques pas de diſtance, ils firent un ſaut & s'élancèrent l'un contre l'autre. »

Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je

(b) « Le Général Carnat, rapporte dans quelques obſervations à ce ſujet, » qu'il a bien voulu me communiquer, que tous les animaux de l'eſpèce du » cerf, ont l'odorat extrêmement fin; qu'il a fréquemment obſervé ſur les » cerfs apprivoiſés, auxquels on donne ſouvent du pain, que ſi on leur pré- » ſente un morceau qui a été mordu ils n'y toucheront pas; qu'il a fait la » même obſervation ſur une très-belle chèvre qui l'accompagna dans la » plupart de ſes campagnes dans l'Inde, & qui lui fourniſſoit du lait, & » qu'en reconnoiſſance de ſes ſervices, il avoit amenée en Angleterre avec lui. »

remarquai que toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient ſur leurs genoux de devant, ce qui leur arrivoit même quelquefois lorſque je m'avançois devant eux; mais comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois ſi loin de penſer que cette poſture annonçoit leur colère ou une diſpoſition au combat, que je la regardois au contraire comme une expreſſion de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité *(c)*.

La femelle. La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même eſpèce; elle eſt beaucoup plus petite, elle reſſemble par ſa forme & par ſa couleur jaunâtre à une biche, & n'a point de cornes; elle a quatre tettes, & l'on croit qu'elle porte neuf mois; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus ſouvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-ghau mâle étant jeune reſſemble beaucoup par ſa couleur à la femelle, & par conſéquent à un jeune cerf.

Son eſpèce. Lorſqu'on nous préſente un nouvel animal, il eſt ſouvent fort difficile & quelquefois même impoſſible de déterminer ſon eſpèce uniquement par ſes caractères extérieurs; mais lorſque cet animal eſt diſſéqué par un Anatomiſte habile dans l'Anatomie comparée, alors la queſtion ſe décide communément avec certitude.

D'après les caractères extérieurs uniquement, je ſoupçonnai ou

---

(c) « On peut concevoir l'intrepidité & la force avec laquelle il s'élance contre un objet par l'anecdote ſuivante, d'un des plus grands & des plus « beaux de ces animaux qu'on ait vu en Angleterre. Il y a lieu de croire même « que le choc qu'il éprouva dans cette occaſion, fut la cauſe de ſa mort qui « arriva bientôt après. Un pauvre journalier ne ſachant pas que l'animal étoit « ſi près de lui, ne croyant pas l'irriter, & ne ſuppoſant pas qu'il courût « aucun riſque, s'approcha en dehors des palis où il étoit renfermé; le nyl- « ghau avec la vîteſſe d'un éclair, s'élança avec tant de force contre ces « palis, qu'il les briſa en pluſieurs morceaux & caſſa une de ſes cornes près « de l'origine. D'après cette anecdote & des informations plus exactes, je « fus aſſuré que cet animal eſt vicieux & féroce dans le temps du rut, « quelque doux & apprivoiſé qu'il ſoit dans d'autres temps. »

plutôt je crus que le nyl-ghau étoit un animal particulier & d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf, mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas; d'autres pensèrent que c'étoit une antilope; mais les cornes & la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas une; & il avoit tant de rapport par sa forme, particulierement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nyl-ghau avec une biche, mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré par mon frère qui l'a disséqué, & qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau est un animal d'une espèce nouvelle *(d)*.

Son histoire. Plusieurs de ces animaux mâles & femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années; les premiers furent envoyés de Bombay en présent à Mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767, il y en avoit un mâle & l'autre femelle, & ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après on en amena deux autres qui furent présentés à la Reine par M. Sukivan, & cette Princesse étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses & utiles dans l'Histoire Naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps, ce qui me mit à portée, non-seulement de pouvoir les décrire, & d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer avec le secours de mon frère, l'animal mort, & d'en conserver la peau & le squelette. Mylord Clive

(d) « M. Penant, dont l'amour pour l'Histoire Naturelle augmente le » plaisir de jouir d'une fortune indépendante, dans le *Synopsis*, qu'il a publié » depuis que cet écrit a été rédigé, fait de cet animal (au pied blanc, *page* » *207*), une espèce d'antilope; mais il croit actuellement qu'il appartient à un autre genre, & le classera en conséquence dans la prochaine édition. »

a eu

a eu la bonté de me donner tous les éclairciſſemens qu'il a pu me fournir pour en faire l'hiſtoire, ainſi que le Général Carnat, & quelques autres perſonnes.

Ces animaux ſont regardés comme des raretés dans tous les établiſſemens que nous avons dans l'Inde; ils y ſont amenés de l'intérieur du pays en préſens aux Nababs & autres perſonnes conſidérables. Le Lord Clive, le Général Carnat, M. Walsh, M. Watts & beaucoup d'autres perſonnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu ſauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, eſt le ſeul auteur qui en faſſe mention *(e)*. Dans le quatrième volume de ſes Mémoires, il fait le récit d'un Voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi juſqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur Mogol Aurengzeb, qui alla dans ce Paradis terreſtre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chaſſe qui faiſoit l'amuſement de l'Empereur dans ce voyage, il décrit, parmi pluſieurs autres animaux, le nil-ghau, mais ſans rien dire de plus de cet animal, ſinon que quelquefois l'Empereur en tuoit un ſi grand nombre, qu'il en diſtribuoit des quartiers tout entiers à tous ſes *Omrahs ;* ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, ſauvages dans cette contrée, & qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuſe.

Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras & à Bombay. Cachemire eſt une des provinces les plus

---

(e) « Depuis que j'ai lû cet écrit, j'ai reçu du Docteur Maty, la note ſuivante; je trouve dans le quatrième volume de la deſcription des Indes « orientales, par Valentin, publiée en Hollandois en 1727, à l'article *Batavia,* « *page 231,* cette courte indication : Parmi les animaux extraordinaires qu'on « garde au Château, il y en a de la grandeur & de la couleur d'un bœuf « Danois, mais moins lourd, dont la tête eſt pointue vers la bouche qui eſt « d'une couleur cendrée, & qui n'eſt pas moins grand que l'élan dont il porte « le nom; c'étoit un préſent du Mogol. »

ſeptentrionales de l'empire du Mogol, & ce fut en allant de Delhi vers cette province que Bernier vit l'Empereur les chaſſer.

Son nom. Le mot nil-ghau (car telles ſont les lettres composantes de ce nom, qui correſpondent au Perſan) quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil-gau*), ſignifie une vache bleue ou plutôt un taureau bleu, *gau* étant maſculin. Le mâle de ces animaux a en effet de juſtes titres à ce nom, non-ſeulement par rapport à ſa reſſemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui ſe fait remarquer ſenſiblement dans la couleur de ſon corps; mais il n'en eſt nullement de même de la femelle qui a beaucoup de reſſemblance, & quant à la couleur & quant à la forme avec notre cerf. Les nil-ghaus qui ſont venus en Angleterre, ont été preſque tous apportés de Surate ou de Bombay, & ils paroiſſent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale, ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzaratte, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant ſituée au nord de Surate & s'étendant juſqu'à l'océan Indien.

Un Officier qui a demeuré long-temps dans l'Inde *(f)*, a écrit pour obtenir toutes les connoiſſances & tous les éclairciſſemens qu'on pourroit ſe procurer ſur cet animal. Nous eſpérons recevoir en conſéquence dans le cours de l'année prochaine, quelques détails ſatisfaiſans à ce ſujet, quoique les habitans de ces contrées, ſelon ce qu'en dit cet Officier, aient peu d'inclination pour l'Hiſtoire Naturelle, & même en général pour toute eſpèce de connoiſſance.

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les Tranſactions philoſophiques, avec les deſſins que nous en avons fait d'après Nature, dans le parc de la Muette près Paris, nous avons reconnu que dans la gravure

(f) « Le Général Carnat, à qui je dois pareillement l'article précédent ſur le nom de cet animal. »



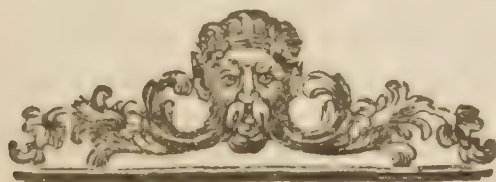
LE NILGAUT MÂLE.



LE NILGAUT FEMELLE.

angloiſe les oreilles ſont plus courtes, les cornes un peu plus émouſſées, le poil ſous la partie du cou plus court, plus roide & ne faiſant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui eſt ſur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière ſur le garot paroît auſſi plus courte que dans nos deſſins, mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne ſoit le même animal.

M. Forſter m'écrit au ſujet du nil-ghau, que quoique M. Hunter qui en a donné la deſcription, ait dit qu'il eſt d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la claſſe des antilopes, & que ſes mœurs & ſa forme comparés avec quelques-unes des grandes eſpèces d'antilopes, ſemblent prouver qu'on ne devroit pas l'en ſéparer; il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parſons, eſt certainement le même que le nil-ghau; mais il croit que M. Parſons n'a pas bien remarqué les pieds, car ils ſont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis, & il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, & que même on l'a aſſuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à la fois.



DU CANNA.

JE n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description, *volume XII, page 357, planche XLVI*, & j'étois assez incertain, non-seulement sur son espèce & sur son climat, mais même sur le nom *coudous* qui servoit d'étiquette à ces cornes ; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, & c'est à M. Gordon & à M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, & voici les observations que ces savans Naturalistes en ont publiées cette année 1781, dans un supplément à l'édition de Hollande de mes Ouvrages.

M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du Roi, sans étiquette *(a)*, & dont il a donné la figure dans la *planche XLVI bis* du XII.ᵉ volume de l'Histoire Naturelle. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, & qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de son embarras ; l'étiquette portoit ceci : cornes d'un animal à peu-près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête ; on l'appelle ici à Pondichéri *coesdoes*, qui doit se prononcer *coudous*.

Cette description toute courte qu'elle est, est cependant fort juste ; mais elle ne suffisoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux

(a) *Voyez* le volume XII de cet Ouvrage, *page 167*.

conjectures, & il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvoit bien être une sorte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau;* effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit; & ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut le remarquer par la description que j'en ai donnée *(b)*. Cependant cette corne est celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été si imparfaitement, qu'il étoit impossible de s'en former une juste idée. Il étoit réservé à M. Gordon de nous le faire bien connoître; c'est à lui que je suis redevable de la figure qu'on en voit dans la *planche VII (c),* & des particularités qu'on va lire.

Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'élan qui ne lui convient point, puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan *(d)*. Les Hottentots lui donnent le nom de *canna,* que je lui ai conservé: les Caffres le nomment *impoof;* c'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces; sa hauteur étoit de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules, & qui forme là une éminence assez remarquable; sa circonférence, derrière les jambes de devant, étoit de six pieds sept pouces, & devant les jambes postérieures de cinq pieds neuf pouces; mais il faut observer qu'il étoit assez maigre, s'il avoit eu son embonpoint ordinaire, il auroit pesé environ sept à huit cents livres; la couleur de son corps étoit d'un fauve tirant sur le roux, & il étoit blanchâtre sous le ventre;

(b) *Voyez* le volume IV des supplémens, *page 153.*

(c) *Voyez* dans ce volume, *planche XII.*

(d) *Voyez* la figure des cornes de l'élan dans le tome XII de l'Histoire Naturelle, *planches IX & X.*

ſa tête & ſon cou étoient d'un gris-cendré, & quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une eſpèce de crinière.

Juſqu'ici cette deſcription s'accorde fort avec celle du coudous, & les cornes du canna ſont préciſément ſemblables à celles que M. de Buffon a décrites; ainſi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne ſoit notre canna; mais je ſuis ſurpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun Voyageur dans les Indes; je ſoupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coeſdoes*, & qui le prononcent coudous. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma (e)*, & qui par ſa grandeur approche un peu du canna. Ces cornes qui ſe trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne-eſpérance à Pondichéry! celui qui en a écrit l'étiquette, en ſuivant l'orthographe hollandoiſe ne ſe ſeroit mépris que ſur le nom. Ce qui autoriſe ce ſoupçon, c'eſt le ſilence des Voyageurs ſur un animal auſſi remarquable par ſa grandeur que le canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le ſont les Indes, il eſt très-vraiſemblable que quelques-uns en auroient parlé.

Je ſuis ici, comme dans tout le reſte, parfaitement de l'avis de M. Allamand, & je reconnois que le nom hollandois de *coeſdoes* ou *coudous* doit reſter à l'animal que j'ai nommé *condoma*, & que ce nom coudous avoit été écrit mal-à-propos ſur l'étiquette des cornes que nous reconnoiſſons être celles du canna dont il eſt ici queſtion.

Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que M. de Buffon

(e) Voyez le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, *page 141;* & le tome IV des ſupplémens, *page 143.*

les a décrites; elles avoient une grosse arête qui formoit deux tours de spirale vers leur base; elles étoient lisses dans le reste de leur longueur, droites & noires; leurs bases étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, & il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur étoit d'un pied & demi, mais elle varie dans les différens individus; celles des femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites & plus longues; elles sont creuses & soutenues par un os qui leur sert de noyau, ainsi elles ne tombent jamais. A cette occasion M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ses cornes, par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y a vus.

Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, & qui est de la même couleur que la tête & le cou; celui des femelles est moins grand, aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles; elles ont moins de poils sur le front, & c'est presque en cela seulement que leurs figures diffèrent.

J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan, & c'est effectivement celui sous lequel il est connu au Cap, quoique très-improprement; cependant il a comme notre élan du Nord, une loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est-là un caractére distinctif de l'élan, qu'il définit: *alces, cervus cornibus a caulibus palmatis, caruncula gutturali.* Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, & qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce; j'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

Sa queue qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs; ses sabots sont aussi noirs, & le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

Il a quatre mamelles & une véſicule du fiel : quoique ſa tête, qui a un pied ſept pouces de longueur, reſſemble aſſez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

Les cannas ſont preſque tous détruits dans le voiſinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer ; on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou ſoixante, quelquefois même on en voit deux ou trois cents enſemble près des fontaines ; il eſt rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils ſe battent, & le plus foible ſe retire; ainſi les deux ſexes ſont ſouvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier ; c'eſt un très-beau ſpectacle que de les voir trotter & galoper en troupes ; ſi l'on tire un coup de fuſil chargé à balle parmi eux, tout peſans qu'ils ſont, ils ſautent fort haut & fort loin, & grimpent ſur des lieux eſcarpés, où il ſemble qu'il eſt impoſſible de parvenir ; quand on les chaſſe, ils courent tous contre le vent, & avec un bon cheval il eſt aiſé de les couper dans leur marche ; ils ſont fort doux, ainſi on peut pénétrer au milieu d'une troupe & choiſir celui ſur lequel on veut tirer ſans courir le moindre danger. Leur ch ir eſt une excellente venaiſon, on caſſe leurs os pour en tirer la moëlle qu'on fait rôtir ſous la cendre ; elle a un bon goût & on peut la manger même ſans pain ; leur peau eſt très-ferme, on s'en ſert pour faire des ceintures & des courroies ; les poils qui ſont ſur la tête des mâles, ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois.

Comme ces animaux ne ſont point méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aiſément les rendre domeſtiques, les faire tirer au chariot & les employer comme des bêtes de ſomme, ce qui feroit une acquiſition très-importante pour la colonie du Cap.

M. Pallas a vu dans le Cabinet de M.gr le Prince d'Orange, le ſquelette d'un canna, & il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe.

Kolbe. Il l'a rangé dans la claſſe des antilopes, ſous la dénomination d'*antilope oryx :* je n'examinerai pas les raiſons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète; je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna ſe trouve dans les parties ſeptentrionales de l'Afrique; au moins aucun Voyageur ne le dit. S'il eſt particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'eſt pas apparent que ce ſoit l'*oryx* des Anciens; d'ailleurs, ſuivant le témoignage de Pline, l'oryx étoit une chèvre ſauvage, & il eſt peu vraiſemblable que Pline qui ne s'étoit pas formé un ſyſtème de nomenclature, comme nous autres Modernes, ait donné le nom de chèvre à un auſſi gros animal que le canna.

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuſes de M. Allamand, j'avois fait à peu-près les mêmes réflexions, & voici ce que j'en avois écrit & même livré à l'impreſſion.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, & le met au nombre de ſes antilopes: mais ce nom me paroît mal appliqué; je l'aurois néanmoins adopté ſi j'euſſe pu penſer que cet animal du cap de Bonne-eſpérance fût l'oryx des Anciens; mais cela n'eſt ni vrai ni même vraiſemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique, indiqué par Kolbe, eſt le même animal que celui-ci, & je ne ſuis pas fort éloigné de ce ſentiment, quoique j'aie rapporté, *volume XII, page 296,* l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale; mais ſoit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il eſt certain que le nom d'élan lui a été très-mal appliqué, puiſque l'élan a des bois ſolides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal

dont il eſt ici queſtion, porte des cornes creuſes & permanentes, comme celles des bœufs & des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, & qu'il n'eſt pas l'oryx des Anciens, c'eſt qu'ils ne connoiſſoient qu'une aſſez petite partie de l'Aſie & la ſeule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or, cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'oryx, ne ſe trouve ni dans l'Aſie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie & de la Mauritanie; ainſi l'on eſt fondé à *préſumer* qu'il ne pouvoit être ni connu, ni nommé par les Anciens.

M. Forſter m'écrit, qu'il a vu une femelle de cette eſpèce en 1772 à la ménagerie du cap de Bonne-eſpérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, meſurée aux jambes de devant; elle portoit, dit-il, une ſorte de crinière le long du cou, qui s'étendoit juſqu'aux épaules, où l'on voyoit auſſi de très-longs poils; il y avoit une ligne noire ſur le dos, & les genoux étoient de cette même couleur noire, ainſi que le nez & le muſeau; le pelage du corps étoit fauve & à peu-près ſemblable à celui du cerf, mais le ventre & le dedans des jambes étoient blanchâtres.

On voyoit ſous la gorge de cette femelle une proéminence de la groſſeur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent & plus grand dans cette eſpèce d'animal que dans toute autre.

Ainſi la femelle canna a comme le mâle cette proéminence ſous la gorge, au lieu que dans l'eſpèce de notre élan du Nord, le mâle ſeul porte cet attribut.



LE CANNA.

F.e de Sève sc.

Toutes les dents incisives étoient, selon M. Forster, d'une largeur considérable, mais celles du milieu étoient encore plus larges que les autres; les yeux étoient vifs & pleins de feu; la longueur des cornes étoit d'environ un pied & demi; & pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, & comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le sens transversal; ces cornes étoient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base; on remarquoit une arête mousse qui suivoit les contours de la corne, laquelle étoit droite dans sa direction, & un peu torse dans sa forme; les oreilles étoient larges; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme étoit triangulaire & leur couleur noire.

Au reste, cette femelle étoit très-apprivoisée & mangeoit volontiers du pain, des feuilles de choux, & les prenoit même dans la main; elle étoit dans sa quatrième année, & comme elle n'avoit point de mâle & qu'elle étoit en chaleur, elle sautoit sur des antilopes & même sur une autruche qui étoient dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap; ils font des sauts surprenans & franchissent des murs de huit & jusqu'à dix pieds de haut.



DU CONDOMA ou COËSDOËS.

Nous donnons ici *(planche XIII)* la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-espérance *coësdoës;* cette figure manquoit à mon Ouvrage, n'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête & des cornes, & c'est de-là qu'étoit venue, sur le mot *coësdoës* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article précédent; mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, Lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, Premier Président du Parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit, *volume XII,* au sujet du condoma.

L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-espérance par M. Berg, Secrétaire du Conseil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, & d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appelloit *coësdoës.* Il y avoit trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci; il le fit très-exactement dépouiller de sa peau qu'il a apportée en France; cette peau étoit assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière; l'animal sembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut sur ses jambes; cette peau étoit couverte d'un poil gris-de souris assez ras; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où descendoient de chaque côté six ou huit

raies tranſverſales de même couleur blanche ; il y avoit auſſi au bas des yeux deux raies blanches poſées en chevron renverſé ; & de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur ; le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière, qui ſe prolongeoit juſque ſur le garot ; les cornes, meſurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces ſept lignes de longueur, & trois pieds deux pouces trois lignes en ſuivant exactement leurs triples ſinuoſités ſur l'arête continue ; l'intervalle entre les cornes, à leur naiſſance, n'étoit que d'un pouce ſix lignes, & de deux pieds ſept pouces à leurs extrémités ; leur circonférence à la baſe étoit de huit pouces trois lignes, elles étoient bien faites, diminuoient régulièrement de groſſeur en s'éloignant de leur naiſſance, & finiſſoient en pointe aiguë ; elles étoient de couleur griſe, liſſes & aſſez ſemblables, pour la ſubſtance, à celles du bouc, avec quelques rugoſités dans le bas, mais ſans aucunes ſtries véritables : on pouvoit enlever en entier cette corne juſqu'au bout ; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince & parfaitement évidée, il reſte un os de moindre diamètre, preſqu'auſſi long, pareillement contourné, de couleur blanc-jaunâtre, mais mal liſſe, d'une ſubſtance lâche, peu compacte, friable & cellulaire ; la corne du pied reſſembloit à celle d'une géniſſe de deux ans, & la queue étoit courte & garnie de poils aſſez longs à l'extrémité *(a)*.

Cette deſcription faite par M. le Préſident de Broſſe, eſt très-bonne, je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues preſque en même temps pour le Cabinet du Roi, & je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

M.rs Forſters qui ont vu cet animal vivant, m'ont

(a) Extrait d'une lettre de M. de Broſſe, datée de Dijon, le 3 juillet 1774.

communiqué les notices suivantes. Le condoma ou coësdoës a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, & les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe; leur arête suit toute leurs inflexions ou courbures, & elles sont un peu comprimées & torses en hélisse. La femelle porte des cornes comme le mâle; les oreilles sont larges, & la queue qui n'a qu'un demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, & noire à l'extrémité qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

Le pelage est ordinairement gris & quelquefois roussâtre; il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses & trois sur les flancs; dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit & même de neuf; dans d'autres il n'y en a que six, mais ceux qui en ont sept sont les plus communs; il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils; le devant de la tête est noirâtre, & du coin antérieur de chaque œil, il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre & les pieds sont d'un gris-blanchâtre; il y a des larmiers sous les yeux.

Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles; ils font des bonds & des sauts surprenans; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser & les nourrir de pain; on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-espérance.

Nous ajouterons encore à ces observations, l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes



De Sève del. LE CONDOMA ou COËSDOES.

ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait deſſiner & graver ici.

ADDITION *à l'hiſtoire du Condoma* ou *Coëſdoës (a).*

Par M. le Profeſſeur ALLAMAND.

QUOIQUE les cornes de l'animal, à qui M. de Buffon a donné le nom de condoma, ſoient aſſes connues & ſe trouvent très-ſouvent dans les Cabinets de curioſités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il eſt pourtant aſſez remarquable pour mériter l'attention des Voyageurs & des Naturaliſtes.

M. de Buffon a eu raiſon de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Cajus a donné ſous le nom de *ſtrepſiceros*, puiſqu'on ne ſauroit douter que ce ne ſoit le même, vu la parfaite conformité des cornes *(b)*. Il ſoupçonne auſſi que ce pourroit

---

(a) Voyez le *tome IV des* ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande, *page 143 & ſuiv.*

(b) « M. de Buffon remarque que Cajus s'eſt trompé en donnant à cet animal le nom de *ſtrepſiceros*, qui ne deſigne que l'antilope, dont le condoma diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline, prétend que M. de Buffon s'eſt entièrement mépris au caractère diſtinctif des cornes du *ſtrepſiceros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon leur attribue: il veut qu'elles ſoient droites, mais canelées en ſpirale, & cela fondé ſur ce paſſage de Pline. *Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu contorta & in leve faſtigium exacuta, ut liras diceres, ſtrepſiceroti, quam addacem Africa appellat*, ce qu'il traduit ainſi. » *Le chevreuil ſtrepſiceros des Grecs, nommé* addax *en Afrique, a les cornes droites & terminées en pointes, mais contournées en ſpirale, & canelées tout autour.* « S'il avoit fait attention qu'il a omis dans ſa traduction celle de ces mots, *ut liras diceres,* qui ne convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit ſans doute pas fait cette critique. » *Voyez* ſa traduction de Pline, *tome IV, page 339, note 26.*

bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre ſauvage;* & effectivement la deſcription que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais auſſi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

M. Pallas, qui dans ſes *Spicilegia Zoologica, faſc. 1, page 17,* a donné une bonne deſcription des cornes & de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'eſt trompé en prenant cet animal pour cette chèvre ſauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raiſon que celle-là pour appuyer ſon avis, c'eſt lui qui s'eſt trompé; car le condoma a une barbe très-remarquable.

Mais ſans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former ſur la figure de cet animal, faiſons le connoître véritablement tel qu'il eſt, en lui conſervant le nom de condoma que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne ſoit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coëſdoës* ou *coudous.* Nous avons eu la ſatisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-eſpérance en 1776, à la ménagerie du Prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes viſites; frappé de ſa beauté, je ne pouvois me laſſer de l'admirer, & je renvoyois de jour à autre d'en faire une deſcription exacte; comme je me propoſois d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort; & ainſi tout ce que j'en pourrois dire, ſe réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureuſement avant que d'être conduit à la ménagerie du Prince, il avoit paſſé par Amſterdam : là M. Schneider en fit faire le deſſin . . . . & M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occaſion d'augmenter nos connoiſſances en fait d'Hiſtoire Naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable Obſervateur, & en fit une deſcription, qu'il a eu la bonté de me communiquer; ainſi c'eſt à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

On eſt ſurpris au premier coup-d'œil qu'on jette ſur cet animal; la légèreté de ſa marche, la fineſſe de ſes jambes, le poil court dont

dont la plus grande partie de son corps est couvert, la manière haute dont il porte sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes & singulières cornes dont il est orné; les taches blanches qu'il a au-dessous des yeux, & les raies de même couleur que l'on voit sur son corps, & qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en distingue bientôt, de façon cependant qu'on seroit tenté de lui donner la préférence; la tête du condoma ressemble assez à celle du cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement & en s'élargissant du côté du museau, & enfin se termine en pointe; de côté & d'autre de ces lignes, on voit trois taches rondes d'un blanc-pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, & celle qui est au-dessous, près du museau, est un peu plus grande; les yeux sont noirs, bien fendus & ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir & sans poils; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, & le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces qui se termine en pointe; la tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, & couvertes de rugosités; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité qui est arrondie & qui se termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, & sont précisément telles que celles qui ont été décrites par M.rs de Buffon & Daubenton; leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris, ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont plus longues; j'en ai placé deux paires au Cabinet de notre Académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, & trois pieds & demi en suivant

les contours; la circonférence de leur baſe eſt de neuf pouces, & il y a entre leur pointe une diſtance de deux pieds & demi.

Les oreilles ſont longues, larges & de la même couleur que le corps, qui eſt couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant ſur le gris; le deſſus du cou eſt garni d'une eſpèce de crinière, composée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête juſqu'au-deſſus des épaules, là ils deviennent plus courts, changeant de couleur, ils forment tout le long du dos juſqu'à la queue une raie blanche; le reſte du cou eſt couvert de ſemblables poils bruns & aſſez longs, particulièrement dans la partie inférieure juſqu'au-deſſous de la poitrine; de chaque côté de cette ligne blanche qui eſt ſur le dos, partent d'autres raies auſſi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui deſcendent le long des côtés; ces raies ſont au nombre de neuf, & la première eſt derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui deſcendent juſqu'au ventre; la troiſième eſt plus courte; les quatre dernières ſont ſur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue eſt longue de plus d'un pied, elle eſt un peu aplatie & fournie de poils d'un gris-blanchâtre ſur les bords, & qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun-noirâtre; les jambes ſont déliées, mais nerveuſes, ſans cette touffe de poil ou broſſe qui ſe trouve ſur le haut des canons des jambes poſtérieures des cerfs; la corne du pied eſt noire & fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette claſſe.

Cette deſcription eſt celle du condoma de la ménagerie du Prince d'Orange; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas ſoient préciſément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverſes peaux où les raies blanches différoient par leur longueur & par leur poſition; mais on comprend qu'une telle différence n'eſt pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une choſe plus importante à remarquer ici; c'eſt que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, & l'on en voit une

dans le Cabinet de la Société de Harlem, qui est très-bien préparée pour représenter au vrai la figure de l'animal, mais aussi sans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus & d'autres sans barbes? c'est ce que j'ai peine à croire; & je pense avec M. Klockner, que la barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées, & cela d'autant plus que si on les regarde avec attention, on voit la place où paroissent avoir été les poils dont la barbe étoit composée.

Notre condoma étoit fort doux; il vivoit en bonne union avec les animaux qui paissoient avec lui dans le même parc; & dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloison qui étoit autour, il accouroit pour prendre le pain qu'on lui offroit; on le nourrissoit de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, &c. Dans son pays natal, il broutoit l'herbe & mangeoit les boutons & les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs & les boucs.

Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son; mais M. Klockner m'apprend que sa voix étoit à peu-près celle de l'âne.

Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal vivant, par le même M. Klockner, sur la mesure pied-de-roi.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à la queue	5.	8.	"
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles	1.	"	"
Longueur de la tête jusqu'aux cornes	"	8.	8.
Longueur des cornes mesurée en ligne droite	2.	1.	8.
Longueur des oreilles	"	8.	4.
Hauteur du train de devant	4.	3.	6.
Hauteur du train de derrière	4.	1.	"
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	4.	4.	"
Circonférence du milieu du corps	4.	5.	8.
Circonférence du corps devant les jambes postérieures	4.	2.	"
Longueur de la queue	1.	2.	"

En comparant cette deſcription du condoma, avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre ſauvage du cap de Bonne-eſpérance, & que M. de Buffon a inſérée à la page 142 du XIIe tome, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'eſt que le condoma reſſemble, à quelques égards, à cette chèvre; il eſt de la même taille; ſon poil eſt à peu-près de la même couleur griſe, & il a comme elle une barbe & des raies qui deſcendent depuis le dos ſur les côtés. En voilà aſſez pour autoriſer M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près le condoma que la *chèvre ſauvage* de Kolbe; mais auſſi j'ai obſervé qu'il y avoit des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches qui deſcendent ſur leurs côtés n'eſt pas le même, & elles ſont différemment poſées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui ſont au-deſſous des yeux du condoma, & qui ſont trop frappantes, pour qu'on puiſſe ſuppoſer que Kolbe ait oublié d'en parler; mais ce qui diſtingue principalement ces animaux, ſont les cornes; celles de la chèvre ſont dites ſimplement recourbées; ce qui n'exprime point cette double flexion qui eſt ſi remarquable dans celles du condoma; auſſi dans la figure que Kolbe a ajoutée à ſa deſcription, la chèvre y eſt repréſentée avec des cornes qui ſeroient tout-à-fait droites, ſans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

L'Auteur d'une Hiſtoire Naturelle qui ſe publie en Hollandois, a donné la figure d'un animal tué ſur les côtes orientales d'Afrique, & dont le deſſin lui a été communiqué par un Médecin de ſes amis (c). A en juger par les cornes, cet animal eſt un véritable condoma; mais s'il eſt bien repréſenté, il a le corps plus lourd,

---

(c) Voyez *Natuurlyke hiſtorie, of uitvoerige beſchryving der dieren, planten en mineraalen volgens het ſamenſtel van den heer Linnæus.* Eerſte Deel, derde ſtuk, *pag.* 267, *plaat.* XXVI.

& il n'a aucune des raies, ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le système de la Nature de Linnæus, a donné une planche coloriée, qui représente passablement le condoma.

DU BUBALE.

Nous donnons ici (*planche XIV*), la figure du Bubale qui manquoit dans notre volume XII. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant; il est doux, mais d'une figure moins élégante & d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles; il a même par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue & par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos génisses; il est plus haut qu'un âne, & plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière; les dents sont toutes larges, tronquées, égales, celles du milieu sont néanmoins les plus grandes; la lèvre inférieure est noire & porte une moustache ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté; il a sur le museau & le long du chanfrain, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas, s'accorde avec la mienne *(a)*, & avec celle de M.rs de l'Académie des Sciences *(b)*, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie*.

(a) Histoire Naturelle, *volume XII, page 294 & suivantes.*

(b) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, *vol. I, p. 205.*

J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espece particulière & moyenne entre celle des bœufs & celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres & les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale & le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines: il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap, est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, & il dit avoir trouvé que par tous ses caractères, il ressembloit parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, & qu'ils ne vont jamais en troupes; ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, & qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe; mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

Le pelage de cet animal est d'un rouge-brun, & le poil est lisse & ondoyé; le ventre & les pieds sont d'une couleur plus pâle; il y a depuis les cornes jusqu'au garot une ligne noire, ainsi que sur le devant des pieds; mais dans ceux de derrière cette ligne noire est interrompue au genou; deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi rayé de noir; ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne; il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut; les poils du menton sont de couleur noire, longs d'environ un pouce & demi, & forment une espece de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire;



De Sève del. | J. R. van Pardon Sculp.

LE BUBALE.

sa queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, & est longue de plus d'un pied; la figure des cornes est absolument semblable à celle que M. de Buffon a fait graver dans le XII.ᵉ volume de l'Histoire Naturelle; elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, & ont environ vingt pouces de longueur.

ADDITION à l'article du BUBALE, volume XII.

APRÈS avoir écrit cet article sur le Bubale, j'ai reçu de la part de M. Allamand les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire; & comme il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver *pl. VI*, afin qu'on puisse la comparer avec la précédente, qui ne me paroît pas aussi exacte que celle-ci. Je vais de même rapporter ici ce que M.ʳˢ Gordon & Allamand ont observé & publié dans le nouveau supplément à mon histoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amsterdam cette année 1781.

Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute l'Afrique; au moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales & septentrionales de cette partie du monde. L'espèce est très-nombreuse près du cap de Bonne-espérance, & on la retrouve dans la Barbarie. M.ʳˢ de l'Académie royale des Sciences, en ont décrit la femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, & M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paroissent convaincantes, que notre bubale est le vrai *bubalus* des anciens Grecs & Romains *(a)*.

(a) *Voyez* le volume XI de cet Ouvrage, *page 138.*

qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

M.rs de l'Académie des Sciences, ont ajouté à la description qu'ils ont faite de la femelle bubale, une figure qui est très-exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs & sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle; voyez la *planche VIII.* *

Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, & j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle que j'ai fait remplir, & que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie; suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après M.rs de l'Académie *(b)*; il est vrai qu'il ne pouvoit pas suivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, & *licama* par les Caffres; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes; il a quatre pieds de haut; la circonférence de son corps derrière les jambes de devant, est de quatre pieds deux pouces; & devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit par ces dimensions qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent; la couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses & des jambes, tant antérieures que postérieures; sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes: on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence

* *Voyez* dans ce volume la *planche XV.*

(b) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, *page 138.*

près



LE CAMAA ou BUBALE d'après M. Allemand

près du corps & parvient extérieurement jusqu'aux sabots qui sont noirs aussi; une bande de cette même couleur qui a son origine à la base des cornes & se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales : cette bande a été remarquée par J. Cajus, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé *buselaphus (c)*. C'est la seule quon voie sur les femelles, dont tout le corps est couvert de poils d'une même couleur rousse; sa tête est assez longue à proportion de son corps; mais elle est fort étroite; elle n'a guère que six pouces dans l'endroit le plus large; ses yeux, comme M.rs de l'Académie l'ont observé, sont situés fort haut; ils sont grands & vifs; leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu; ses cornes qui s'élèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces; là elles s'avancent obliquement en devant à peu-près aussi jusqu'à la distance de six pouces, & ensuite formant un nouvel angle, elles se tournent en arrière, comme la figure l'indique; elles sont noires, leurs bases se touchent & ont une circonférence de dix pouces; elles ont des anneaux saillans, comme des pas de vis qui seroient usés aux côtés, & qui s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui est retournée en arrière est lisse & se termine en pointe; leurs extrémités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles, aussi leurs cornes sont moins grosses & moins longues.

Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux comme les cerfs; leur queue longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à peu-près comme les dents d'un peigne.

On a vu dans l'article précédent, que le canna étoit nommé

(c) *Voyez* cette description dans le XII.e volume de cet Ouvrage, *p. 140.*

élan par les habitans du Cap. M. de Buffon qui ignoroit cela, & qui ne connoiſſoit point cet animal, dont aucun Voyageur n'a parlé, a cru que ſous le nom d'élan, Kolbe avoit déſigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il aſſure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de ſon corps; que ſa hauteur eſt de cinq pieds, & que la couleur de ſon corps eſt cendrée: ce ſont-là autant de caractères qui ſe trouvent dans le canna, mais dont aucun n'eſt applicable au bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé ſous le nom de *cerf d'Afrique;* & c'eſt effectivement celui qu'on lui donne au Cap: voici de quelle manière il en décrit les cornes; ſes cornes ſont d'un brun-obſcur, environnées comme d'une eſpèce de petite vis, pointues & droites juſqu'au milieu, où elles ſe courbent tant ſoit peu; depuis-là elles continuent à ſuivre une ligne droite, de manière qu'en deſſus elles ſont à peu-près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnoît à cette deſcription, toute imparfaite qu'elle eſt, les cornes du bubale; mais quoique Kolbe aſſure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un ſeul attentivement, puiſqu'il dit que ce cerf afriquain eſt ſi semblable à ceux d'Europe, qu'il ſeroit ſuperflu de le décrire, & qu'il eſt perſuadé que c'eſt le *Spies-hirſch* qu'on trouve communément en Allemagne.

Les bubales, de même que les cannas, ſe ſont éloignés des lieux habités du Cap, & ſe ſont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, & avec une vîteſſe qui ſurpaſſe celle de tous les autres animaux; un cheval ne ſauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré ſur les montagnes, ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines; leur cri eſt une eſpèce d'éternuement; leur chair eſt d'un très-bon goût; les payſans qui ſont éloignés du Cap, en coupent des tranches fort minces qu'ils font ſécher au ſoleil, & qu'ils mangent ſouvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

Les femelles n'ont que deux mamelles, & pour l'ordinaire elles ne font qu'un petit à la fois; elles mettent bas en septembre, & quelquefois aussi en avril.

M. Pallas a donné une bonne description du bubale, & M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe.



DU KOBA & DU KOB.

J'AI donné, d'après M. Adanſon, le nom de *koba* à un animal d'Afrique, que quelques Voyageurs ont appelé *grande vache brune*, & dont l'eſpèce n'eſt pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, & que les Voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba eſt grand comme un cerf, & par conſéquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'eſt pas tout-à-fait ſi grand qu'un daim. M. Pallas dit que de toutes les antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voiſine du genre des cerfs, le pelage étant ſemblable. Nous avons donné la figure des cornes du kob, *planche XXXII, figure 1, volume XII:* elles ont à peu-près un pied de longueur, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; & ce qui me paroît démontrer que M. Pallas n'avoit pris cette meſure des cornes que ſur un jeune individu, c'eſt que M. Forſter m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-eſpérance des cornes de cet animal kob de même grandeur, & toutes ſemblables à celles que j'ai fait repréſenter *planche XXXII, figure 1, volume XII.* Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes; que ſon pélage eſt en général d'un rouge-brun, & il penſe comme moi, que le kob n'eſt qu'une variété du koba, & que tous deux ne s'éloignent pas de l'eſpèce du bubale.





Desève del.

LE BOUC *a longs Sabots*

DES CHÈVRES & DES BREBIS.

NOUS donnons ici, *planche XVI*, la figure d'un bouc, dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs & les chèvres qui habitent les plaines & les terreins humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race & leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 & 1774, a vu chez M.me Denizet, six beaux chevreaux qu'une chèvre avoit produits d'une seule portée; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, & douze dans trois portées précédentes *(a)*.

Feu M. de la Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île, des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France & des boucs des Indes; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de Goa très-petites & très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, & qu'elles se sont perpétuées & fort multipliées. J'ai rapporté dans l'article des mulets *(volume III des supplémens, page 3)*, les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs & des brebis; & ces essais démontrent qu'on en

(a) Lettre de M. Secretary à M. de Buffon, datée de Monflanquin en Agénois, le 4 janvier 1777.

obtient aiſément des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toiſon, qui eſt plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent, fait à ce ſujet une obſervation qui eſt peut-être fondée; comme l'eſpèce des chèvres, dit-il, & celle des brebis produiſent enſemble des métis nommés *chabins*, qui ſe reproduiſent, il ſe pourroit que ce mélange eût influé ſur la maſſe de l'eſpèce, & fut la cauſe de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'eſpèce de la chèvre a dominé ſur celle de la brebis.

On ſait que les grandes brebis de Flandre, produiſent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre, viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandois, il y a plus de cent ans; & l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes *(b)*.

M. le baron de Bock, a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois ſur les variétés de l'eſpèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois eſpèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine & celle de bois. Il eſt fort difficile de ſe figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du Grand-Seigneur, en achetoient au commencement de ce ſiècle plus de ſeize mille tous les ans, qu'ils menoient à Conſtantinople, uniquement pour l'uſage de la cuiſine de Sa Hauteſſe. Ces brebis ſont préférées à toutes les autres, à

(b) Inſtruction ſur la manière de perfectionner les brebis, par M. Hartſer, *page 40 & ſuivantes.*

cause du bon goût & de la délicatesse de leur chair; dans les plaines elles deviennent beaucoup plus grandes que sur les montagnes, mais elles y multiplient moins. Ces deux premieres espèces sont réduites en servitude; la troisième qu'on appelle *brebis des bois*, est entièrement sauvage; elle est aussi très-différente de toutes les brebis que nous connoissons; sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant; le peu de longueur & le défaut de flexibilité dans son cou, l'empêchent de tourner la tête de côté & d'autre; d'ailleurs quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laisse pas de courir fort vite, & ce n'est qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre; elle a l'odorat si fin qu'elle évente, à la distance d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit & prend aussi-tôt la fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transilvanie, comme dans les forêts de Moldavie; ce sont des animaux très-sauvages & qu'on n'a pas réduits en domesticité; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, & sa laine mêlée de poil, ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan.

Il me paroît que cette troisième brebis dont M. le baron de Bock donne ici la description, d'après le Prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *Saïga*, & qui se trouve par conséquent en Moldavie & en Transilvanie, comme dans la Tartarie & dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis; savoir, celle de plaine & celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis Valachiennes, dont j'ai donné les figures (*supplément, volume III, planches VII & VIII*), d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit, qu'ayant comparé les figures de ces

brebis Valachiennes, gravées dans ce troisième volume de supplément, avec sa description de la brebis des bois *(saïga)*, elles ne lui ont paru avoir aucun rapport ; mais qu'il est très-possible que ces brebis Valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie *(c)*.

A l'égard des brebis d'Afrique & du cap de Bonne-espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes.

Les brebis du cap de Bonne-espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart au belier de Barbarie ; néanmoins les Hottentots avoient des brebis lorsque les Hollandois s'y établirent; ces brebis ont, pour ainsi dire, une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandois amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue & très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, & ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandois du Cap élèvent à présent, sont d'une race moyenne entre les brebis de Perse & celles des Hottentots; on doit présumer que la graisse de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture; après avoir été fondue elle ne prend jamais de la consistance comme celle de nos brebis d'Europe, & reste au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graisse de queue avec une partie de graisse prise aux rognons, ce qui compose une sorte de matière qui a de la consistance & le goût même du sain-doux que l'on tire des cochons: les gens du commun la mangent avec du pain, & l'emploient aussi aux mêmes usages que le sain-doux & le beurre. Tous les environs du Cap sont des terres arides & élevées, remplies de

(c) Lettres de M. le baron de Bock à M. de Buffon, *Metz; 26 août & 11 septembre 1778.*

particules

particules ſalines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des eſpèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins ſaumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre ſel que celui qu'ils ramaſſent dans ces mares & ſalines naturelles; on ſait combien les brebis aiment le ſel & combien il contribue à les engraiſſer; le ſel excite la ſoif qu'elles étanchent en mangeant les plantes graſſes & ſucculentes qui ſont abondantes dans ces déſerts élevés, telles que le *ſedum, l'euphorbe, le cotyledon, &c.* & ce ſont apparemment ces plantes graſſes qui donnent à leur graiſſe une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires; car ces brebis paſſent tout l'été ſur les montagnes qui ſont couvertes de ces plantes ſucculentes; mais en automne on les ramène dans les plaines baſſes pour y paſſer l'hiver & le printemps; ainſi les brebis étant toujours abondamment nourries ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver; dans les montagnes, ſurtout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres,* ce ſont des eſclaves tirés de Madagaſcar & des Hottentots, avec quelques grands chiens qui prennent ſoin de ces troupeaux & les défendent contre les hyènes & les lions; ces troupeaux ſont très-nombreux, & les Vaiſſeaux qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs proviſions de ces brebis; on en nourrit auſſi les équipages de tous les navires pendant leur ſéjour au Cap; la graiſſe de ces animaux eſt ſi copieuſe, qu'elle occupe tout le croupion & les deux feſſes, ainſi que la queue; mais il ſemble que les plantes graſſes, ſucculentes & ſalines qu'elles mangent ſur les montagnes pendant l'été, & les plantes aromatiques & arides dont elles ſe nourriſſent dans les plaines pendant l'hiver, ſervent à former deux différentes graiſſes; ces dernières plantes ne doivent donner qu'une graiſſe ſolide & ferme, comme celle de nos brebis qui ſe dépoſe dans l'omentum, le méſentère & le voiſinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes graſſes, forme cette graiſſe huileuſe qui ſe dépoſe ſur le croupion, les feſſes

& la queue; il ſemble auſſi que cette maſſe de graiſſe huileuſe empêche l'accroiſſement de la queue, qui de génération en génération deviendroit plus courte & plus mince, & ſe réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela ſe voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous & des Kirghiſes, leſquelles n'ont abſolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, & que les pâturages ne ſont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, & que de plus les brebis de Perſe à queue groſſe & courte, y ont été autrefois introduites & ſe ſont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde a conſervé une queue auſſi longue que celles des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui eſt attenante au corps eſt déjà renflée de graiſſe, tandis que l'extrémité eſt mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages à l'eſt du Cap n'étant pas exactement de la nature de ceux qui ſont au nord, il eſt naturel que cela influe ſur la conſtitution des brebis qui reſtent dans quelques endroits ſans dégénération, & avec la queue longue & une bonne quantité de graiſſe aux feſſes & au croupion, ſans cependant atteindre cette monſtrueuſe maſſe de graiſſe, par laquelle les brebis des Calmouques ſont remarquables; & comme ces brebis changent ſouvent de maître, & ſont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'eſt, ou même dans le voiſinage de la ville, & que les différentes races ſe mêlent enſemble, il s'enſuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conſervé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-eſpérance à la nouvelle Zelande, en 1772 & 1773, nous trouvames que ces brebis du Cap ne peuvent guère être tranſportées vivantes dans des climats très-éloignés, car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin qui n'eſt pas de bonne qualité au Cap; par conſéquent ces animaux dépériſſoient de jour en jour; ils furent attaqués du ſcorbut, leurs

dents n'étoient plus fixes & ne pouvoient plus broyer la nourriture; deux béliers & quatre brebis moururent, & il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la nouvelle Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdures, mais ils les refusèrent, & ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, & de les nourrir de farine & de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au Roi; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la nouvelle Zélande, leur queue s'étoit non-seulement dégraissée, mais décharnée & comme desséchée, ainsi que le croupion & les fesses.

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles & la queue très-courte; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, & on ne reconnoît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue; mais il est certain que dans les îles de France & de Bourbon toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar & du Cap, s'y sont mêlées & également perpétuées, & qu'il en est de même des bœufs grands & petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde, car il n'y avoit dans ces

deux iles de France & de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer; le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, &c. y ont été apportés; à la vérité les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'ile de Bourbon, & l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France; les lièvres, les perdrix & les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar; les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors; les martins, ces oiseaux utiles auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles; les oiseaux jaunes sont venus du Cap, & les bengalis de Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles sont dûes l'importation de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon; en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnoît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France & de Bourbon; les rats qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les Vaisseaux.



DU SAÏGA.

M. Pallas pense que le Saïga qui se trouve en Hongrie, en Transilvanie, en Valachie & en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie; & il croit qu'on doit lui rapporter le *Strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, & j'ai rapporté le strepsiceros de Belon *(a)*, au genre des brebis & non à celui des gazelles.

Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes au lieu d'être branchues sont droites & permanentes, (au lieu que celles du chevreuil sont annuelles). On ne connoît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on appelle *saïga* dans la province d'Irkutzk est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga), est assez commune dans certaines contrées; on en mange la chair, cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, & que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de son vivant, nichés entre la peau charnue & l'épiderme; c'est une grande quantité de vers blancs & gros, d'environ trois quarts de pouces de long & pointus des deux côtés; on trouve la même chose aux élans, aux rennes & aux biches; les vers de ces chèvres paroissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, & n'en différer que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement semblable à celle du cerf *(b)*. J'observerai que ce n'est que dans une

(a) Histoire Naturelle, *tome XI, page 358.*

(b) Gmelin, *Voyage en Sibérie.*

ſaiſon, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, & probablement les ſaïgas ont des vers ſous la peau : voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du cerf, *volume VI.*

M. Forſter m'a écrit, que le ſaïga ſe trouve depuis la Moldavie & la Beſſarabie, juſqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie ; il aime les déſerts ſecs & remplis d'abſynthes, auronnes & armoiſes qui ſont ſa principale nourriture ; il court très-vîte, & il a l'odorat fort fin, mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a ſur les yeux quatre petits corps ſpongieux qui ſervent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terreins, dont le ſol eſt aride & blanc en été, & couvert de neige en hiver ; il a le nez large & l'odorat ſi fin, qu'il ſent un homme de plus d'une lieue lorſqu'il eſt ſous le vent, & on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a obſervé que le ſaïga ſemble réunir tout ce qui eſt néceſſaire pour bien courir ; il a la reſpiration plus facile qu'aucun autre animal, ſes poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, & les narines, ainſi que les cornets du nez fort étendus ; en ſorte que la lèvre ſupérieure eſt plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'eſt probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît, car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on aſſure être quelquefois juſqu'au nombre de dix mille ; cependant les Voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupemens ; ce qui eſt plus certain, c'eſt que les mâles ſe réuniſſent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards ; car ils forment un cercle autour d'elles & combattent courageuſement ces animaux de proie. Avec quelques ſoins on vient à bout d'élever leurs petits & de les rendre privés ; leur voix reſſemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps,

& ne ſont qu'un chevreau à la fois & rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été à cauſe des vers qui s'engendrent ſous la peau. Ces animaux ſont en chaleur en automne, & ils ont alors une forte odeur de muſc; les cornes du ſaïga ſont tranſparentes, & eſtimées pour différens uſages; les Chinois ſur-tout les achettent aſſez cher: on trouve quelquefois des ſaïgas à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont qu'une ſeule, ce qui eſt confirmé par M. Pallas; & il ſemble que c'eſt le même animal dont Rzaczinsky parle, en diſant *aries campeſtris (Baran poluy) unius cornu inſtructus ſpectatur in deſertis locis ultra Braclaviam Oczokoviam uſque protenſis.*

Le ſaïga eſt de la grandeur d'une chèvre commune; les cornes ſont longues d'un pied, tranſparentes, d'un jaune-terne, ridées en bas d'anneaux & liſſes à la pointe; elles ſont courbées en arrière, & les pointes ſe rapprochent; les oreilles ſont droites & terminées en pointe mouſſe; la tête eſt arquée ou en chanfrein, depuis le front juſqu'au muſeau, & en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis; les narines ſont grandes & en forme de tube; il y a huit dents inciſives à la mâchoire inférieure, elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles & tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, & les femelles en ſont dépourvues; la queue eſt courte, n'ayant à peu-près que trois pouces de longueur; le poil du deſſus & des côtés du corps eſt de couleur iſabelle, & celui du ventre eſt blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

Saïga eſt un mot Tartare, qui ſignifie chèvre ſauvage; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, & la femelle *ſaïga*.



DES GAZELLES ET DES ANTILOPES.

DEPUIS l'année 1764 que j'ai publié le volume XII de l'Hiſtoire Naturelle, dans lequel j'ai traité des gazelles & des chèvres étrangères, quelques Voyageurs naturaliſtes ont reconnu en Aſie & en Afrique de nouvelles eſpèces dans le genre de ces animaux, & ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, &c. M. Pallas, Docteur en médecine, de l'Univerſité de Leyde, a publié à Amſterdam, en 1767, un premier Ouvrage ſous le nom de *Miſcellanea zoologica;* & peu de temps après il en a donné une ſeconde édition corrigée & imprimée à Berlin dans la même année, ſous le titre de *Spicilegia zoologica.* Nous avons lû ces deux Ouvrages avec ſatisfaction; l'Auteur y montre par-tout autant de diſcernement que de connoiſſances, & nous donnerons l'extrait de ſes obſervations.

D'autre part, M.rs Forſter père & fils, qui ont accompagné M. Coock dans ſon ſecond voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques & obſervations qu'ils ont faites ſur les chèvres du cap de Bonne-eſpérance, auſſi-bien que ſur les lions marins, ours marins, &c. dont ils m'ont donné des figures très-bien deſſinées. J'ai reçu toutes ces inſtructions avec reconnoiſſance, & l'on verra

que

que ces ſavans Naturaliſtes, m'ont été d'un grand ſecours pour perfectionner l'hiſtoire de ces animaux.

Enfin, M. Allamand que je regarde comme l'un des plus ſavans Naturaliſtes de l'Europe, ayant pris ſoin de l'édition qui ſe fait en Hollande, de mes Ouvrages, y a joint d'excellentes remarques & de très-bonnes deſcriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoiſſances qui m'ont été communiquées, & je les joins à celles que j'ai acquiſes par moi-même depuis l'année 1764 juſqu'en 1780.

M. Pallas impoſe aux gazelles & aux chèvres ſauvages le nom générique d'*antilopes*, & il dit que les Zoologiſtes méthodiſtes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, & qu'il en eſt plus éloigné que du genre des brebis. La Nature, ſelon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs & celui des chèvres. Au reſte, il convient avec moi, dans ſon ſecond Ouvrage, que les gazelles ne ſe trouvent ni en Europe, ni en Amérique, mais ſeulement en Aſie, & ſur-tout en Afrique où les eſpèces en ſont très-variées & ſort nombreuſes. Le chamois eſt, dit-il, le ſeul animal qu'on pourroit regarder comme une gazelle européenne, & le bouquetin ſemble faire la nuance entre les chèvres & certaines eſpèces de gazelles. L'animal du muſc, ajoute-t-il, & les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller enſemble, parce que les

uns & les autres, dans les deux ſexes, manquent de cornes, & ont de grandes dents ou défenſes dans la mâchoire ſupérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas, ſouffre quelques exceptions, car il y a une eſpèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, & le chamois qu'il prétend être du genre des gazelles & non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chevres; on les a ſouvent vus s'accoupler, & l'on nous a même aſſuré qu'ils avoient produit enſemble; le premier fait eſt certain & ſuffit ſeul pour démontrer que le chamois eſt non-ſeulement du même genre, mais d'eſpèce très-voiſine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres & celui des brebis eſt ſi voiſin, qu'on peut les faire produire enſemble, comme j'en ai donné des exemples; ainſi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entr'eux; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes ſont permanentes dans toutes les eſpèces, ſoient voiſines du genre des chevreuils ou des cerſs, dont les bois tombent & ſe renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps ſur cette diſcuſſion méthodique de M. Pallas, & nous paſſerons aux obſervations nouvelles que nous avons faites ſur chacun de ces animaux en particulier.

DE LA GAZELLE-PASAN.

JE donne ici, d'après une peau bourrée, la figure *(planche XVII)*, de la Gazelle-pasan, dont j'ai parlé, *volume XII, page 212*, & de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes, dont j'ai fait graver la figure *(planche XXXIII du même volume XII)*. M. Pallas pense avec moi, que le pasan & l'algazelle ne sont que deux variétés de la même espèce *(a)*; j'ai dit *volume XII, page 213*, que ces deux espèces, l'algazelle & le pasan, me paroissoient très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazelle n'habite guère que dans les plaines, & le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux espèces. J'ai même dit positivement, *page 218*, que je présumois que l'algazelle & le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, & j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burmann *(b)*; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, & j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici *(planche XVII)*.

(a) *Voyez* le *volume XII* de l'Histoire Naturelle, *page 211.*

(b) *Iconem hujus animalis ex Burmaniannis pariter picturis edidit D. Houttuyn tabula supra citata.* Fig. 1, Miscellanea zoologica, p. 8.

M.rs Forster m'ont écrit que la gazelle-pasan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, & celui de *chèvre du Bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du Bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng* *(c)*, qui est différente du pasan. Il ajoute, que dans la femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise; que de plus, il y a deux bandes noires qui partent du museau & s'étendent jusqu'aux cornes, & une ligne noire le long du dos qui se termine au croupion, & y forme une plaque triangulaire; qu'on voit aussi une bande noire entre la jambe & la cuisse de devant, & une tache ovale de même couleur sur le genou; que les pieds de derrière sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, & qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-dessous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de devant; les cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur, & ressemblent parfaitement à celles qui se trouvent dans l'Histoire Naturelle de M. de Buffon, *volume XII, planche XXXIII*. Ces gazelles ne vont point en troupes, mais seulement par paires, & il me semble que c'est le même animal que le *parasol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaisance *(d)*.

(c) Reisen. III, *pag. 493*.

(d) Voyage au Congo, *tome I, page 494*.



LA GAZELLE-PASAN.

ADDITION à cet article du PASAN.

Par M. le Profeſſeur ALLAMAND *(e)*.

M. DE BUFFON a donné à la *Gazelle du Bézoard*, le nom de *Paſan*, qui eſt celui que les Orientaux lui donnent *(f)*. Il n'en a vu que le crâne ſurmonté de ſes cornes, dont M. Daubenton a donné une deſcription fort exacte. On trouve ſouvent de ces cornes dans les Cabinets de curioſités naturelles *(g)*; j'en ai placé deux dans celui de notre Univerſité qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-eſpérance; mais l'animal qui les porte a été peu connu juſqu'à préſent : je ſuis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout; car je doute fort que ce ſoit le même qui a été indiqué par Kœmpfer, ſous le nom de *paſen* ou *paſan*. La deſcription qu'il en a donnée ne lui convient point à pluſieurs égards *(h)*, & la figure dont il l'a accompagnée, toute mauvaiſe qu'elle eſt, repréſente ſûrement un animal différent.

(e) *Voyez* le *volume IV* des ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande.

(f) *Voyez* le *tome XII* de l'Hiſtoire Naturelle.

(g) Voyez *Muſeum Wormianum*, pag. 339. *Jacobi muſeum regium hafnienſe*, pag. 4. *Grew's muſeum regalis ſocietatis*, pag. 24. Catalogue du cabinet de M. Davila, *tome I, page 497*.

(h) Voici tout ce qu'il en dit : *Genitrix (Bezoardici lapidis) eſt fera quædam montana caprini generis, quam incolæ paſen, noſtrates capricervam nominant, deſtituti voce, quæ utrumque ſexum exprimat. Animal pilis brevibus ex cinereo rufis veſtitur, magnitudinem capræ domeſticæ, ejuſdemque habitum caput obtinens. Cornua fœminæ nulla ſunt, vel exigua; cornua longiora & liberaliùs extenſa gerit, annuliſque diſtincta inſignioribus, quorum numeri annos ætatis referunt; annum undecimum vel duodecimum rarò exhibere dicuntur, adeoque illum ætatis annum haud excedere : reliquum corpus a cervinâ formâ, colore & agilitate nihil differt. Timidiſſimum & maximè fugitivum eſt, inhoſpita aſperimorum montium incolens, & ex ſolitudine montanâ in campos rariſſimè deſcendens.* Kœmpferi, Amænit. Exot. 398.

Tous les autres Auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard, sont peu d'accord entr'eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom pasan. Tavernier qui en a eu six vivantes, se contente de dire que ce sont de très-jolies chèvres, fort hautes & qui ont un poil fin comme de la soie *(i)*. Chardin assure que le bézoard se trouve aux Indes dans le corps des boucs & des chèvres sauvages & domestiques, & en Perse dans le corps des moutons *(k)*. Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique *(l)*; mais c'est la copie de celle qu'a donnée Pomet dans son histoire des drogues, & qui est celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'est-à-dire, d'un animal fabuleux. Clusius, ou plutôt Garciaz, dit que le bézoard se trouve dans le ventricule d'une sorte de bouc *(m)*, dont il a fait représenter une corne; elle ne ressemble point à celle de notre pasan. La figure qu'Aldrovande a donnée de cet animal, est celle de l'antilope *(n)*, & Klein a copié ce qu'il en dit *(o)*. L'auteur de l'Histoire Naturelle qui se publie en Hollandois, a fait représenter l'algazel *(p)* pour l'animal qui fournit le bézoard.

Que faut-il conclure de ces différentes descriptions, & de plusieurs autres qu'on pourroit y ajouter? C'est qu'on trouve des bézoards dans diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien connue; ainsi ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu jusqu'à présent,

---

(i) Voyages de Tavernier, *seconde partie, page 389.*

(k) Voyage de Chardin, *tome III, page 19.*

(l) Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, par le P. Labat, *tome III, page 79.*

(m) *Clusii exotica*, pag. 216.

(n) *Aldrovandus de quadrupedibus bisulcis*, pag. 756.

(o) *Jacobi Theodori Klein. Quadrupedum dispositio*, pag. 19.

(p) Natuurlyke historie of uitvoerige beschryving der dieren, &c. *Eerste deels, derde stuk, tab. XXIV, fig. 1.*

& qu'il étoit peut-être différent du pasan de Kœmpfer. On en trouve cependant une figure passable, quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciæ naturæ selectæ* de Knor; mais cet auteur s'est sûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe; il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les sabots.

C'est encore à M. le docteur Klockner, qu'on doit la connoissance de ce bel animal; il a eu occasion d'en acheter une peau bien complète qu'il a préparée avec sa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avoit été envoyée du cap de Bonne-espérance, & je n'en doute pas, puisque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; & de plus, c'est vraisemblablement le même animal qui a été tué par M. le capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occasion de citer le témoignage. Cet Officier étant à une assez grande distance du Cap, vit sortir d'un petit bois une très-belle chèvre qui avoit des cornes fort longues & droites, & dont la tête étoit singulièrement bigarrée de couleurs tranchantes; il tira dessus à balle, & le coup l'ayant fait tomber, il accouroit pour l'examiner de près, mais l'Hottentot qui l'accompagnoit le retint, en lui disant que ces animaux étoient très-dangereux, qu'il arrivoit souvent que n'étant que blessés ou tombés de peur, ils se relevoient tout d'un coup, & se jetant sur ceux qui les approchoient, ils les perçoient de leurs cornes qui sont très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira un second coup, qui le convainquit qu'elle étoit bien morte. Comme M. Gordon est retourné au Cap, d'où nous avons bien des choses curieuses à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre pasan, pour être assuré que c'est le même animal qu'il a vu. La description que j'en vais donner est tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit; ainsi l'on peut compter sur son exactitude.

La taille de cet animal est un peu plus petite que celle du condoma; la forme de sa tête ne ressemble point à celle du cerf ni à celle du bouc; elle approche plus de celle du nanguer de

M. de Buffon (q); mais le singulier mélange des couleurs dont elle est ornée, la rend fort remarquable, le fond en est d'un beau blanc; entre les deux cornes il y a une tache noire qui descend environ deux pouces sur le front, & qui s'étendant de côté & d'autre jusqu'à la moitié des cornes, y paroîtroit carrée sans une petite pointe qui s'avance du côté du nez; une autre grande tache, aussi noire, couvre presque tout l'os du nez, & des deux côtés elle se joint avec deux bandes de même couleur, qui prenant leur origine à la racine des cornes, traversent les yeux, & descendent jusqu'au-dessous de la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes; de pareilles bandes noires qui passent par les yeux sont rares dans les quadrupèdes: il n'y a que le blaireau & le coati qui nous en fournissent des exemples; l'extrémité du museau est d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre assemblage de couleurs, offre un coup-d'œil très-frappant; s'il se trouvoit sur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auroient pas manqué d'en faire mention: Kœmpfer l'auroit-il insinué en disant, que pour juger si ces animaux renferment des bézoards, on observe leurs sourcils & les traits de leur front, s'ils sont bien noirs, c'est une bonne marque (r)!

Le poil court qui couvre les côtés, les cuisses & la croupe de cet animal, n'est guère moins remarquable par sa couleur, il est d'un gris-cendré tirant sur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier; sa queue est brune presque jusqu'à son extrémité qui est noire; cette couleur brune s'étend sur le dos, où elle forme une bande assez large, prolongée jusqu'aux épaules; là les poils sont plus longs & se dirigent en tous

(q) *Voyez* le tome XII, *planche XXXVI.*

(r) Voici ses propres expressions. *Addebat alius incertæ auctoritatis, etiam supercilia ac lineamenta frontis observanda esse, quæ si insigniter nigricent, præsentiam lapidis confirmare.* Amænit. Exot. pag. 400.

sens,

ſens, en figure d'étoile, & continuent de couvrir le deſſus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, ſur laquelle ils diſparoiſſent; ils ſont tournés en avant, & ainſi ils forment une eſpèce de crinière; la partie inférieure des jambes de devant eſt blanche; mais il y a une tache ovale de couleur de marron-foncée, preſque noire, qui commence au-deſſus des ſabots, & qui a cinq pouces de longueur & ſur un pouce de largeur; on voit une ſemblable tache ſur les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs; elle s'étend tout le long de la face antérieure de la jambe, ſur laquelle elle paroît comme une ſimple ligne, de couleur de plus en plus claire, juſqu'à ce qu'elle ſe confonde avec des poils d'un brun preſque noir, qui couvrent le devant des cuiſſes & qui y paroiſſent comme une bande large de trois ou quatre doigts; cette bande eſt continuée ſur la partie inférieure du corps, qu'elle ſépare du ventre, & elle s'étend juſqu'aux jambes de devant, dont elle environne le haut & deſcend même aſſez bas.

On voit encore aux deux côtés de la croupe, une autre grande tache ovale qui deſcend preſque juſqu'à la jambe; les poils qui la compoſent ſont d'un brun-clair tirant ſur le jaune, & leur pointe eſt blanche; ſur le cou il y a une bande brune qui s'étend juſqu'aux jambes antérieures, où l'on remarque quelques reſtes de longs poils, dont il ſemble que la gorge a été garnie.

Les oreilles reſſemblent aſſez à celles du condoma; leur longueur eſt de ſept pouces, & leur largeur de quatre pouces & demi; elles ſont bordées au haut d'une rangée de poils bruns; les cornes ſon preſque droites, à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer; elles ſont noires, & leur longueur eſt de deux pieds un pouce, ce qui me faiſoit croire qu'elles n'étoient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au cabinet de notre Académie, égalent deux pieds quatre pouces, & la circonférence de leur baſe eſt de ſix pouces. Ces cornes ſont très-

exactement représentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, & on ne peut rien ajouter à la description qu'en a faite M. Daubenton *(ſ)*; elles ſont environnées d'anneaux obliques juſqu'à la moitié de leur longueur, & le reſte en eſt liſſe & terminé par une pointe fort aiguë.

La corne des pieds offre une ſingularité qu'il ne faut pas omettre; la partie inférieure de chacun des ſabots, a la figure d'un triangle iſocèle fort alongé, au lieu que dans les autres animaux à pieds-fourchus, elle forme un triangle preſque équilatéral; cette configuration donne au pied du paſan une baſe plus étendue, & par-là même plus de fermeté; au-deſſus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus, & longs d'un pouce & demi; le port de cet animal a quelque choſe de fort gracieux, & ſoit qu'on le range dans la claſſe des gazelles, à laquelle il paroît qu'il appartient, puiſqu'il n'a point de barbe, ſoit qu'on le compte parmi les chèvres, c'eſt ſûrement une eſpèce très-diſtinguée par ſa couleur & par ſes taches, auſſi-bien que par ſes cornes; il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre; mais cela ne diminue en rien ſa beauté. Il eſt très-vraiſemblable, à en juger par la forme des cornes de ſes pieds, qu'il habite ſur les montagnes, & cela dans des lieux aſſez éloignés du Cap, puiſque juſqu'à préſent il n'a été connu que des Hottentots. Voici une Table de ſes dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	4.	11.	"
Hauteur du train de devant	3.	2.	"
Hauteur du train de derrière	3.	1.	"
Longueur de la tête, depuis le muſeau juſqu'aux cornes	"	7.	8.
Longueur des oreilles	"	7.	"

(ſ) Voyez le volume XII.

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur du milieu des oreilles	//	4.	2.
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu remarquable	2.	1.	8.
Circonférence des cornes à leur base	//	6.	8.
Distance entre leurs bases	//	//	9.
Distance entre leurs pointes	//	9.	8.
Longueur de la queue	1.	1.	10.
Longueur des plus longs poils de la queue	//	9.	//
Longueur des poils qui forment la crinière	//	2.	8.
Longueur des sabots	//	4.	8.
Leur circonférence	//	7.	8.
Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés	//	//	3.



DE LA GAZELLE ANTILOPE.

M. PALLAS obſerve, avec grande raiſon, qu'il y a des animaux, ſur-tout dans le genre des chèvres ſauvages & des gazelles, dont les noms donnés par les Anciens, demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi capra* que j'ai dit être le même animal que le *ſtrepſiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, ſuivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, & c'eſt la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes *(a)*, & nous avons donné non-ſeulement les cornes, mais le ſquelette entier de cet animal *(b)*. Je penſois alors qu'il étoit l'un des cinq que M.rs de l'Académie des Sciences, avoient diſſéqués ſous le nom de gazelle; mais M. Pallas me fournit de bonnes raiſons d'en douter; j'avois cru de même que la corne deſſinée, *planche XXXVI, figure 2*, pouvoit appartenir à une eſpèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'eſt aſſuré qu'elle appartient à cette eſpèce, & que la ſeule différence qu'il y ait, c'eſt que la corne repréſentée dans notre *planche XXXVI, figure 2, volume XII*, appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites ſont du même animal jeune.

J'ai dit que l'eſpèce de l'antilope paroiſſoit avoir des

(a) Aldrov. de quadrup. *bis. pag. 256.*

(b) *Volume XII, planche XXXV.*

races différentes entr'elles *(c)*, & j'ai insinué qu'elle se trouvoit non-seulement en Asie, mais en Afrique, & sur-tout en Barbarie où elle porte le nom de *lidmée.* M. Pallas dit la même chose, & il ajoute à plusieurs faits historiques, une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner & de bien décrire ces animaux qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de M.gr le Prince d'Orange, lesquels, quoiqu'amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix & y élèvent également leurs petits.

Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, & la femelle étoit adulte; ce mâle est mort en 1766, mais la femelle étoit encore vivante alors, & quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765; le mâle qui étoit très-sauvage ne s'est jamais apprivoisé; la femelle au contraire est très-familière; on la fait aisément approcher & suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut; cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bélier; on voit alors sa peau & son poil frémir; les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages & fuient lorsqu'on veut les approcher; ils vont en troupes marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts, & quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent & font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix, cependant les gardes de la ménagerie déposent que dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement.

(c) Histoire Naturelle, *volume XII, page 216.*

On les nourrit comme les autres animaux ruminans, & ils supportent assez bien nos hivers; ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrein pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas; les mâles en usent en toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines; l'accouplement ne dure que très-peu de temps; la femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite sans se refuser à en allaiter d'autres; les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsquelles se séparent de la troupe.... Ces animaux croissent pendant trois ans, & ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer; les femelles sont mûres de meilleure heure & peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles & les femelles; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, & par un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut apercevoir les rudimens des cornes dès l'âge de sept mois, & ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans; c'est alors aussi que les bandes blanches du dos & de la tête commencent à s'évanouir, la couleur des épaules & du dos noircit, & le dessus du cou devient jaune; ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge.... Les cornes croissent bien lentement.... Ces animaux, sur-tout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas désagréable, & qui est pareille à celle que les cerfs & les daims exhalent aussi après leur mort.... Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou & du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux, dans les jambes de devant; elle



L'ANTILOPE MÂLE.



L'ANTILOPE FEMELLE.

approche du tzeïran & de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois eſpèces; mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune eſpèce où le mâle & la femelle devenus adultes, ſoient de couleurs auſſi différentes que dans celle-ci.

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle & de la femelle en deux planches ſéparées qui m'ont paru très-bonnes; je les ai fait copier & graver ici *(planches XVIII & XIX)*. Voici encore quelques remarques de M. Pallas ſur les parties extérieures de cet animal.

Il eſt à peu-près de la même figure de notre daim d'Europe, cependant il en diffère par la forme de la tête & il lui cède en grandeur; les narines ſont ouvertes, la cloiſon qui les ſépare eſt épaiſſe, nue & noire.... Les poils du menton ſont blancs, & le tour de la bouche brun; la langue eſt plane & arrondie; les dents de devant ſont au nombre de huit, celles du milieu ſont fort larges & bien tranchantes, & celles des côtés plus aiguës... Les yeux ſont environnés d'une aire blanche, & l'iris eſt d'un brun-jaunâtre; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle ſe trouvent les narines; les oreilles ſont aſſez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs & couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête.... Les jambes ſont longues & menues, mais celles de derrière ſont un peu plus hautes que celles de devant; les ſabots ſont noirs, pointus & aſſez ſerrés l'un contre l'autre; la queue eſt plate & nue par-deſſous vers ſon origine; la verge du mâle eſt appliquée longitudinalement ſous le ventre; le ſcrotum eſt ſi ſerré entre les cuiſſes, que l'un des teſticules eſt devant & l'autre derrière; le poil eſt très-fort & très-roide au-deſſus du cou & au commencement du dos; il eſt blanc comme neige ſur le ventre & au-dedans des cuiſſes & des jambes, ainſi qu'au bout de la queue.

DE LA GAZELLE TZEÏRAN.

M. PALLAS remarque, avec raiſon, que M.rs Houttuyn & Linnæus ont eu tort de nommer *cervicapra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du cervi capra de Dodard & de Jonſton, qui ſont très-différentes de celle de notre tzeïran; mais M. Pallas auroit dû adopter le nom tzeïran que cette gazelle porte dans ſon pays natal, & l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pigargus.* Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal eſt plus grand que le daim; la deſcription qu'il en donne ajoute peu de choſe à ce que nous en avons dit, & la ſignification du mot *pigargus* ne peut pas diſtinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-deſſus de la queue.

M.rs Forſter père & fils, m'ont donné ſur cet animal les notices ſuivantes. Juſqu'ici on ignore, diſent-ils, s'il y a des tzeïrans en Afrique, & il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Aſie; on les trouve en Turquie, en Perſe, en Sibérie, dans le voiſinage du lac Baikal, en Daourie & à la Chine. M. Pallas décrit une chaſſe à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chaſſeurs décochent à la fois ſur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils paſſent l'eau à la nage de leur propre mouvement, & pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorſqu'ils ſont pourſuivis & preſſés par les chiens & par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voiſines, & préfèrent d'attendre leurs ennemis.

Les

Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, & dans lequel est un orifice particulier; ces sacs ressemblent à la poche du musc, mais ils sont vides, & ce n'est peut-être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeïran, qui s'apprivoisent tellement qu'on les laisse aller se repaître aux champs, & qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable; lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître; ils vont en troupes dans leur état de liberté, & quelquefois ces troupes de tzeïrans sauvages se mêlent avec les troupeaux de bœufs & de veaux ou d'autres animaux domestiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme; ils sont de la grandeur & de la couleur du chevreuil & plus roux que fauves; les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux & courbées en arrière de la longueur d'un pied; la femelle ne porte point de cornes.

Je vais ajouter à ces notices de M.rs Forster, la description & la figure *(planche XX)* du tzeïran que M. le Professeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes Ouvrages sur l'Histoire Naturelle, supplément, *tome IV, page 151 & suivantes.*

On a vu, dit ce savant Naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom, fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeïran* l'animal qui est représenté *(planche LXIII) (d)*.

(d) Voyez le tome IV du supplément, *édition de Hollande.*

Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand; ses cornes sont les mêmes que celle que M. de Buffon a trouvée dans le Cabinet du Roi (e), & qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeïran*, & les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kœmpfer a données à son tzeïran dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter; & d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kœmpfer en a donnée (f), & même dans la planche on trouve le nom de *ahu* sous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de pasan, & celui de pasan sous la figure du tzeïran; si le tzeïran de cet auteur est, comme M. de Buffon paroît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses Voyages en Sibérie, & qu'il a appelé *dsheren*, & dont il a donné la figure dans les nouveaux Actes de l'Académie de S.t Péterlbourg (g), sous le nom de *caprea campestris gutturosa*; il est encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne, car elle ne ressemble aucunement à celles que porte le dsheren de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, & qui le représente avec des courtes cornes de gazelle, tandis que dans le texte il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

M. Pallas nomme le tzeïran *antilope pygargus (h)*, & il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose,

---

(e) *Voyez* le tome XII, *planche XXXIII*, *figure 6*.

(f) *Kœmpferi amænitates exoticæ*, pag. 404.

(g) *Voyez-en* le tome V, *page 347*, & la *planche IX*.

(h) *Spicilegia zoologica. Fascicul. I*, pag. 10.

puiſqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée ; & cependant dans la deſcription qu'il en a faite, il dit que ſes cornes ſont recourbées en forme de lyre, & plus petites à proportion que celles de la gazelle ; or, il n'y a qu'à jeter les yeux ſur la figure qu'il cite, pour ſe convaincre qu'elle repréſente une corne très-différente de celles qu'il décrit.

Je ne déciderai point ſi l'animal dont je vais parler eſt le véritable tzeïran de Kœmpfer ou non ; pour lui en conſerver le nom, il me ſuffit qu'il ait des cornes ſemblables à celles que M. de Buffon lui attribue ; l'on n'en doutera pas ſi l'on compare la corne, quoique tronquée, qui eſt repréſentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XII.ᵉ volume*, avec celles que porte notre tzeïran ; elles ſont annelées de même, & quelques-uns de leurs anneaux ſe partagent en forme de fourche ; leur courbure eſt auſſi ſemblable, & leur groſſeur ne paroît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimenſions que nous en donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées *(i)*. Je n'oſerai pas en dire autant de la corne qui eſt gravée dans Aldrovande, *lib. I, de biſulcis, pag. 757.* Les anneaux de celle-ci me ſemblent être différens, auſſi-bien que ſa longueur, ſa groſſeur & ſa courbure ; cependant ce n'eſt pas ſans raiſon que M. de Buffon croit que c'eſt la même que celle qu'il donne au tzeïran. Cet animal eſt rangé par Kœmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, & Aldrovande a fait repréſenter cette corne dans le chapitre où il eſt queſtion de ces animaux.

J'ai déjà remarqué que c'eſt à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeïran, & c'eſt à lui auſſi que l'on eſt redevable de la deſcription que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de ſoin, & elle eſt actuellement un des principaux ornemens du riche Cabinet d'Hiſtoire Naturelle que

---

(i) *Voyez* le tome XII.

feu M. J. C. Sylvius Van Lennep, Conseiller & Échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société Hollandoise des Sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau, ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée; mais la manière dont elle étoit empaquetée, & quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

Cet animal a la grandeur & la figure d'un cerf, mais son front avance plus en devant; sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir; sous le ventre il est tout-à-fait blanc; la tête est d'un gris plus sombre, & au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc-pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche; ses cornes forment un arc-de-cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XIIe tome;* elles sont noires & creuses; elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur longueur, & ces anneaux sont plus éminens du côté intérieur que du côté opposé; le reste de ces cornes est fort lisse & se termine en une pointe très-aiguë.

Les oreilles sont pointues & d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince; les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont singulièrement arrangés: sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, & sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut; un pareil arrangement a lieu sur le dos; sur la partie antérieure, les poils sont dirigés vers la tête, & sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, & ils sont d'une couleur plus sombre; de côté & d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond & semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.



De Sève del. C. Baron Sculp.

LA GAZELLE TZEÏRAN.

La queue eſt plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, & elle eſt terminée par une touffe de poils.

Les jambes reſſemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de broſſes de poils ſur le genou; celles de devant ſont tant ſoit peu plus courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots au-deſſus des talons, il y a une ſimple éminence ou bouton.

En général, cet animal ſe rapproche plus de la race des boucs que de toute autre eſpèce; ſi c'eſt le tzeïran de Kœmpfer, ſa femelle n'a point de cornes ou n'en a que de très-petites. On ſe formera des idées plus juſtes de ſa grandeur, par les dimenſions que M. Klockner en a priſes.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps meſurée le long du dos, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue	5.	10.	8.
Hauteur du train de devant	3.	6.	9.
Hauteur du train de derrière	3.	7.	8.
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez juſqu'aux cornes	"	9.	"
Longueur de la tête juſqu'aux oreilles	1.	1.	"
Longueur des oreilles	"	8.	"
Longueur des cornes priſe en ſuivant leur courbure	2.	2.	2.
Contour des cornes près de la tête	"	6.	7.
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	4.	"	5.
Circonférence du milieu du corps	4.	2.	6.
Circonférence devant les jambes de derrière	4.	3.	4.
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied juſqu'à la poitrine	1.	11.	8.
Hauteur des jambes de derrière	2.	3.	"
Longueur de la queue	"	9.	5.
Longueur de la touffe de poils qui eſt au bout de la queue.	"	3.	3.



DE LA GRIMME.

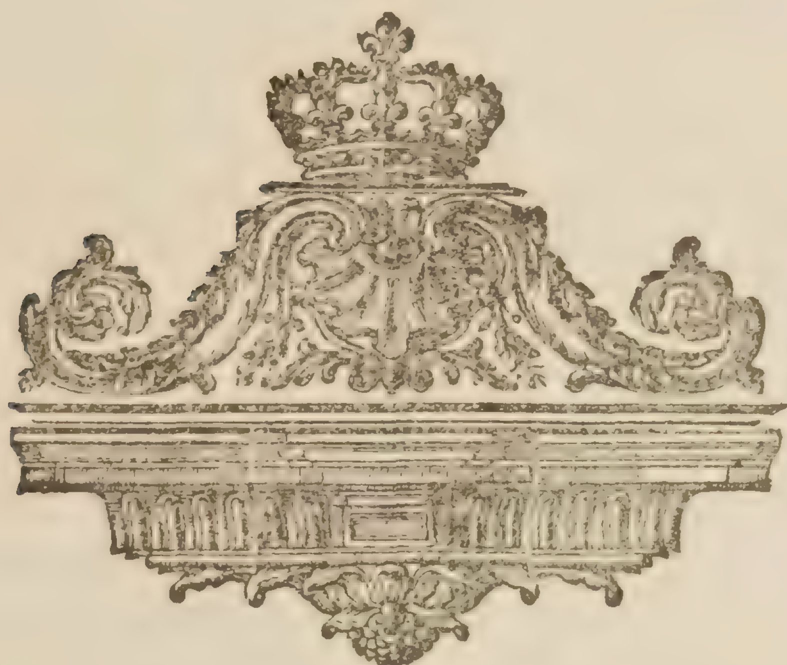
JE dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal *(a)*, quelques remarques de M.rs Forster.

Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-espérance, mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit au chevrotain à musc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles, & après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du Prince d'Orange, en a donné une belle & très-exacte description *(b)*. M. Vosmaer, Directeur de cette Ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoissance exacte de cet animal au public, cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent Zoologue. Étant au cap de Bonne-espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (Duykerbok); & j'appris qu'on l'appelloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenoit toujours parmi les broussailles, & que dès qu'elle apercevoit un homme elle s'élevoit par un saut pour découvrir sa position & ses mouvemens, après quoi elle replongeoit dans les broussailles, s'enfuyoit, & de temps en temps reparoissoit pour reconnoître si elle étoit poursuivie. M. Pallas avoit connoissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe, mais il ne savoit pas que c'étoit le même animal que la grimme; il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que dans cette espèce la femelle

(a) *Voyez* Histoire Naturelle, *volume XII, page 308;* & supplément, *volume III, page 98.*

(b) *Nota.* C'est cette même figure que j'ai donnée, supplément, *vol. III, planche XIV.*

n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil ſur le front; les cornes n'ont que quatre pouces de longueur, elles ſont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu diſtincts; elles m'ont paru un peu comprimées, avec une ſtrie ſans rides ſur la face poſtérieure; le reſte juſqu'à la pointe en eſt liſſe; on m'a auſſi aſſuré que cette grimme n'excédoit jamais la grandeur d'un faon de daim.



DE LA GAZELLE ou CHÈVRE SAUTANTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOUS donnons ici *(planche XXI)*, la figure de cet animal d'après un deſſin qui m'a été communiqué par M. Forſter, & qu'il a fait d'apres nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre ſautante.* L'eſpèce de ces gazelles eſt ſi nombreuſe dans les terres du Cap, où M. Forſter les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, ſur-tout dans de certains temps de l'année, où elles paſſent d'une contrée à l'autre. Il m'a aſſuré qu'ayant vu, pendant ſon ſéjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de pluſieurs eſpèces, il a reconnu que la forme & la direction des cornes n'eſt pas un caractère bien conſtant, & que dans la même eſpèce on trouve des individus dont les cornes ſont de différente grandeur & contournées différemment.

Au reſte, il paroît que dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, il ſe trouve deux eſpèces de ces gazelles ou chèvres ſautantes, car on m'a donné un deſſin que j'ai fait graver *(planche XXII)*, dont l'animal porte le nom de *klipſpringer*, ſauteur de rochers, & dont nous parlerons dans l'article ſuivant. En comparant ſa figure avec celle de la chèvre ſautante *(planche XXI)*, on voit que

que ce ſauteur de rochers a les cornes plus droites & moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre ſautante; ces différences me paroiſſent plus que ſuffiſantes pour en faire deux eſpèces diſtinctes.

Voici les obſervations que M. Forſter a faites ſur la première eſpèce de ces chèvres ſautantes, qui juſqu'ici n'étoit pas bien connue.

Les Hollandois du cap de Bonne-eſpérance, appellent, dit-il, ces animaux *ſpringbok,* chèvres ſautantes; elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, & n'approchent les colonies du Cap, que lorſque la grande ſécheresſe ou le manque d'eau & d'herbage les force de changer de lieu; mais c'eſt alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille juſqu'à cinquante mille, quoiqu'elles ſoient toujours accompagnées ou ſuivies par les lions, les onces, les léopards & les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens ſauvages,* qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint, le corps d'armée eſt en moins bonne chair, & l'arrière-garde eſt fort maigre & mourant de faim, mangeant juſqu'aux racines des plantes dans ces terreins pierreux; mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à ſon tour plus graſſe, parce qu'elle part la première & l'avant-garde, qui alors ſe trouve la dernière, devient plus maigre. Au reſte, ces chèvres ne ſont point peureuſes lorſqu'elles ſont ainſi raſſemblées, & ce n'eſt même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut paſſer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoiſent aiſément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, &c. les mâles ſont aſſez pétulans & méchans même en domeſticité, & ils donnent des coups de cornes aux perſonnes qu'ils ne connoiſſent pas; lorſqu'on

leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, & parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avions prise au Cap, & qui étoit fort farouche, s'apprivoisa sur le Vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, & elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empressement à ceux qui en usoient, elle sembloit le savourer & l'avaler avec avidité; on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuille qu'elle mangea de même avec les côtes & les tiges de ces feuilles; mais nous remarquames en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées sur le Vaisseau pour avoir du lait, mangeoient aussi très-volontiers du tabac.

Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, & finit vers le croupion en s'élargissant; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent; mais lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale, mais le corps & les membres en sont plus délicats & plus déliés; les jambes sont plus hautes; le pelage en général est d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de canelle vive; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre & la queue, sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire; le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun-rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc; il y a aussi une bande de brun-noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche; & sur le front une autre bande triangulaire de fauve-jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau où elle finit en pointe, & qui en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit, se joint au fauve-jaunâtre

du deſſus du corps; le reſte de la tête eſt de couleur blanche, elle eſt de forme oblongue; les narines ſont étroites & en forme de croiſſant; leur cloiſon répond à la diviſion de la lèvre ſupérieure qui eſt fendue, & c'eſt-là qu'on remarque un amas de petites éminences hémiſphériques, noires, dénuées de poils & toujours humides; les yeux ſont grands, vifs & pleins de feu, l'iris eſt de couleur brune; ſous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice eſt preſque rond; les oreilles ſont à peu-près auſſi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube aſſez étroit, s'élargiſſent enſuite & finiſſent en pointe mouſſe; le cou eſt aſſez long, grêle & un peu comprimé ſur les côtés; les jambes de devant paroiſſent moins hautes que celles de derrière qui ſont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal ſemble ſe balancer de côté & d'autre; les ſabots des quatre pieds ſont petits, de forme triangulaire & de couleur noire, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la baſe, & qui ſe terminent en une pointe liſſe.

Il ſemble que ces chèvres ſautantes aient quelque preſſentiment de l'approche du mauvais temps, ſur-tout du vent de ſud-eſt qui, au cap de Bonne-eſpérance, eſt très orageux & très-violent; c'eſt alors qu'elles font des ſauts & des bonds, & que la tache blanche qui eſt ſur le dos & le croupion paroît à découvert; les plus vieilles commencent à ſauter & bientôt tout le reſte de la troupe en fait de même. La femelle dans cette eſpèce a des cornes ainſi que le mâle, & la corne qui eſt figurée dans le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, eſt celle d'un vieux mâle. Au reſte, les cornes ſont de figures ſi différentes dans ces animaux, que ſi on vouloit ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres ſautantes dans toutes les diviſions.

Après avoir comparé cette deſcription de M. Forſter,

& la figure que nous donnons ici *(planche XXI)* de cette chèvre sautante du Cap, il paroitroit au premier coup-d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, & dont il donne la description & la figure dans le nouveau supplément à mon Ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, & que j'ai fait copier ici *(planche XXI)*; cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, & non pas *bontebok* par les Hollandois du Cap.

Il se pourroit donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fut de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui est sur le dos, que quand cette chèvre ou gazelle coure ou saute, & qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos : voici ce que ce savant Naturaliste en a publié dans le supplément à mes Ouvrages, *volume IV, édition de Hollande, page 142*.

DE LA GAZELLE À BOURSE SUR LE DOS.

Par M. ALLAMAND.

AVEC sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles ; il en a exactement décrit & déterminé toutes les différentes especes qui sont parvenues à sa connoissance, & il en a connu plus que



LA GAZELLE *ou* CHÉVRE SAUTANTE DU CAP.

personne avant lui; mais dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avoit toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu; ainsi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve; c'est à M. le capitaine Gordon que nous en sommes redevables. Cet Officier, que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer, joint à toutes les connoissances de l'art militaire, un vif desir d'enrichir l'Histoire Naturelle de nouvelles découvertes: c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-espérance, & à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la Compagnie des Indes, un emploi de confiance, qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme Naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres, qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, & qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui fera le sujet de cet article, & qu'il avoit placée dans la Ménagerie du Prince d'Orange. C'étoit la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, Receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par sa Ménagerie précieuse d'oiseaux vivans, & par son Cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presqu'en tout à la gazelle commune, décrite par M.[rs] de Buffon & Daubenton *(a)*; elle a les cornes annelées & contournées de la même façon, & également noires; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches; elle est un peu plus grande, mais ce qui

---

(a) *Voyez* tome XII, *pages 97 & 115.*

la diſtingue, eſt une raie de poils blancs longue de dix pouces, qui au premier coup-d'œil n'offre rien de particulier, & qui eſt placée ſur la partie poſtérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue: quand elle court, on eſt frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir & ſe convertir en une grande tache blanche qui s'étend preſque de côté & d'autre ſur toute la croupe; voici comment cela s'opère: l'animal a ſur le dos une eſpèce de bourſe faite par la peau, qui ſe repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui ſe touchent preſque; le fond de cette bourſe eſt couvert de poils blancs, & c'eſt l'extrémité de ces poils qui, paſſant entre les deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche; lorſque la gazelle court, cette bourſe s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert, & dès qu'elle s'arrête, la bourſe ſe referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays, elle eſt morte quelques mois après ſon arrivée; elle étoit fort douce & craintive, la moindre choſe lui faiſoit peur & l'engageoit à courir. J'ai joui très-ſouvent du plaiſir de lui voir ouvrir ſa bourſe.



LE KLIPPSPRINGER ou SAUTEUR DES ROCHERS.

VOICI la ſeconde eſpèce de gazelle ou chèvre ſautante dont M.[rs] Forſter ont bien voulu me donner le deſſin, & que j'ai fait graver *(planche XXII)*. M. Kolbe eſt le ſeul, diſent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leſte de tous ceux de ſon genre; il ſe tient ſur les rochers les plus inacceſſibles, & lorſqu'il aperçoit un homme, il ſe retire d'abord vers des places qui ſont entourées de précipices; il franchit d'un ſaut de grands intervalles d'une roche à l'autre, & ſur des profondeurs affreuſes; & lorſqu'il eſt preſſé par les chiens ou les chaſſeurs, il ſe laiſſe tomber ſur de petites ſaillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût aſſez d'eſpace pour le recevoir; quelqueſois les chaſſeurs qui ne peuvent les tirer que de très-loin & à balle ſeule, les bleſſent & les font tomber dans le ſond des précipices. Leur chair eſt excellente à manger, & paſſe pour le meilleur gibier du pays; leur poil eſt léger, peu adhérent & tombe aiſément en toute ſaiſon; on s'en ſert au Cap pour faire des matelas, & même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

Ce ſauteur des rochers eſt de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues; ſa tête eſt arrondie, elle eſt d'un gris-jaunâtre, marqueté par-ci par-là de petites raies noires; le muſeau, les lèvres & les environs des yeux ſont noirs; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles ſont aſſez grandes & finiſſent en pointe; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles ſont droites & liſſes à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la baſe; la *femelle n'a point de cornes*; le poil du corps eſt d'un fauve-jaunâtre, chaque poil eſt blanc à ſa racine, brun ou noir au milieu, & d'un jaune-griſâtre à l'extrémité; les pieds & les oreilles ſont couverts de poils blanchâtres; la queue eſt très-courte.



DU NANGUER & DU NAGOR.

Nous mettons ces deux animaux enſemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux; c'eſt d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que dans toutes les autres eſpèces de gazelles & de chèvres, les cornes ſont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai donné *(volume XII, planche XXXIV)*, la figure du nanguer, & *planche XLVI*, celle du nagor; & j'ai dit, d'après M. Adanſon, qu'il y avoit trois variétés ou trois eſpèces de ces animaux, dont la première, c'eſt-à-dire le nanguer, paroît être le dama des Anciens. M. Pallas eſt du même avis, il dit que la femelle & le mâle nanguer ont également des cornes; & il a remarqué, comme dans le kob, une diſpoſition ſingulière dans les dents *(a)*.

La ſeconde eſpèce eſt le nagor: M. Pallas avoit écrit dans ſon premier Ouvrage *(Miſcellanea)*, que cet animal étoit le mazame de Séba; mais il avoue dans ſon ſecond Ouvrage *(Spicilegia)*, qu'il s'étoit trompé; & il convient avec moi *(b)*, que ce n'eſt point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

(a) Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi, e quo dentium primorum *in inferiore maxillâ numerum planè ſingularem eſſe didici; habet enim tantùm* ſenos *quorum duo medii latiſſimi, ſubobliqui, rectâ tranſverſâ acie terminantur, laterales vero parvi, lineares ſunt.* Pallas, Spicilegia Zoologica, *pag. 8.*

(b) Hiſt. Nat. *tome XII, page 326 & planche XLVI.*

Au



LE KLIPPSRINGER ou LE SAUTEUR DES ROCHERS.

Au reste, l'*espèce* du nanguer paroît être isolée & sans variété, mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connoissance à M.rs Forster; ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-espérance, qui me paroît différer du nagor dont j'ai donné la figure *(planche XLVI, volume XII)*, en ce que ce nagor du Cap a le museau un peu effilé, & les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet.

La chèvre que l'on appelle *steenbock* ou *bouquetin*, au cap de Bonne-espérance, nous paroît être une variété du nager donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-espérance, & sur les plateaux de ces montagnes pierreuses parmi les broussailles; ils courent avec une très-grande vitesse & font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur; comme leur chair est très-bonne à manger, on les chasse sans cesse & l'on en a beaucoup détruit.

Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur; son poil est d'un rouge-brun sur le dos & les côtés du corps, & d'un blanc-sale sous le ventre; il y a au-dessus des yeux, sous le cou & sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc-sale; le poil des oreilles est fauve, elles sont arrondies à leurs extrémités; on voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice; les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur, elles sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées & courbées en avant; la queue est courte, à peu-près comme celle des chèvres ordinaires.

Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle au Cap *grysbok* ou *chèvre grise;* elle diffère du steenbock

par la couleur de son poil qui est gris, au lieu que celui du steenbock est rouge-brun. Ce grysbok est une seconde espèce de nagor, il est de la grandeur d'une chèvre commune, & il a les jambes plus longues que le steenbock à proportion du corps; son poil ne paroît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs; car en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond en est d'un brun-roussâtre ou marron; la tête & les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, & le ventre est d'une couleur encore moins foncée; le museau est noir; les yeux sont environnés de poils de cette même couleur noire; il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous les angles antérieurs des yeux; les oreilles sont à peu-près de même longueur que la tête, elles sont de forme ovale & couvertes en dehors de poils courts & noirs; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe qui est très-aiguë, courbées en avant & de couleur noire.

Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux au-dessus des montagnes parmi les rochers, les broussailles & la bruyère; il n'est pas si léger à la course que le steenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chasse; sa chair est aussi bonne à manger que celle du steenbock, & on les trouve quelquefois ensemble sur les montagnes du cap de Bonne-espérance.

Une troisième espèce de nagor est le *beekbok* ou *chèvre pâle*, qui ressemble presqu'en tout au *steenbock*, à l'exception de la couleur du poil qui est beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner son nom.

En comparant ces trois animaux, d'après les notices que nous venons de citer, il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire, le nagor steenbock & le nagor grysbok, & que le beekbok n'est qu'une variété du premier.



LE RITBOK.

CET animal me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor; voici la description qu'en a donnée M. Allamand, & que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer.

L'animal dont le mâle est représenté dans la *planche XIII*, & la femelle dans la *planche XIV (a)*, est nommé par les Hollandois, habitans du cap de Bonne-espérance, *rietrheebok*, que l'on prononce *rîtrébok*. C'est un mot composé qui signifie chevreuil des roseaux; ce n'est pas un chevreuil, ainsi c'est mal-à-propos qu'on lui en donne le nom; j'ai cru devoir lui laisser celui de *rietbock* ou *ritbok*, qui signifie bouc des roseaux; quoiqu'il soit aussi composé, il ne paroîtra point tel aux François. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent; ils l'appellent *á, ei, á*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnoître les gazelles, cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon qui m'en a envoyé les dessins & la peau, me mande, que quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, & quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, & aussi dans les bois; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

(a) *Voyez* ici *planches* XXIII & XXIV.

Ceux dont nous parlons ici, ont tout le deſſus du corps d'un gris-cendré; ils ont le deſſous du ventre, la gorge & les feſſes blanches; mais ils n'ont point cette bande rouſſâtre ou noire qui ſépare la couleur du ventre d'avec celle du reſte du corps, & qui ſe trouve dans la plupart des autres gazelles; leur tête eſt chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux juſqu'au-delà de la moitié de leur longueur, mais ils ne ſont pas fort proéminens; j'en ai compté dix ſur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée; ces cornes ſont tournées en avant, & ſe terminent par une pointe liſſe & fort aiguë; leur longueur eſt conſidérable pour la taille de l'animal; en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur, & en ſuivant leur courbure elles ſont longues d'un pied trois pouces; les oreilles ſont auſſi très-longues, elles ſont blanches en dedans; près de chacune d'elles il y a une tache chauve ou ſans poils.

Ces animaux ont de beaux yeux noirs & des larmiers au-deſſous; ils ont quatre mamelles, à côté deſquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, & dont il a été parlé dans l'article précédent ſur les gazelles; leur queue eſt longue, plate & garnie de longs poils blanchâtres.

M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette eſpèce, qui reſſemble tout-à-fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par ſa couleur, qui eſt d'un fauve-rouſſâtre très-foncé; c'eſt apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

Les femelles des ritboks reſſemblent par leur couleur aux mâles; mais elles n'ont point de cornes, & elles ſont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimenſions, que je donnerai à la fin de cet article.

Pour trouver ces animaux il faut aller aſſez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

Leurs cornes tournées en devant, font d'abord penſer au nanguer décrit par M. de Buffon *(b)*; mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, & moins longues que celles du ritbok; il eſt auſſi plus petit, ſa couleur eſt différente, & il y a ſur ſon corps beaucoup plus de blanc. Il eſt vrai que M. Adanſon a obſervé qu'il y a trois eſpèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur; ainſi la couleur ne ſuffit pas pour prononcer que ces animaux ne ſont pas de la même eſpèce, mais ce ſont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer eſt le *dama* des Anciens; on ne peut guère ſe refuſer aux preuves qu'il en donne: or, Pline compare les cornes du dama à celles du chamois, avec cette ſeule différence, que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles ſont tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorſum adunca, damis in adverſum.* Je doute que Pline ſe fût exprimé ainſi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé nagor *(c)*, leur reſſemblent davantage, elles ſont auſſi dirigées en avant, mais légèrement, cependant elles ſont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puiſqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de ſix pouces, & elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la baſe, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée; ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroiſſent indiquer une diverſité de race, & non pas une ſimple variété dans la même eſpèce. M. de Buffon croit que ce nagor eſt le même animal que Séba a repréſenté dans la *XLII.e planche, figure 3* de ſon Ouvrage, & auquel il a donné très-improprement le nom de *mazane* ou *cerf d'Amérique*;

(b) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, *page 201 & planche XXXII.*

(c) Voyez volume XII, *page 231 & planche XLVIII.*

mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, assez grandes & environnées d'une arête contournée en spirale, depuis la base presque jusqu'à l'extrémité; & de plus une fort grosse queue, caractères qui ne conviennent point au nagor.

A cette occasion je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Séba, que je viens de citer, ne me paroît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon *(d)*, mais le bubale qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes, & aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu; cependant il n'en est pas moins vrai que Séba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, & en le disant originaire de la nouvelle Espagne.

Dimensions du Ritbok mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau	4.	5.	"
Hauteur du train de devant	2.	9.	"
——— du train de derrière	3.	"	"
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes	"	10.	"
——— des cornes en ligne droite	"	10.	6.
——— en suivant la courbure	"	13.	"
Circonférence de la base des cornes	"	5.	"
Distance entre les pointes des cornes	"	10.	"
——— entre leurs bases	"	2.	"
Longueur des oreilles	"	7.	"
Distance entre leurs bases	"	4.	"
Longueur de la queue	"	11.	"

* *Voyez* volume XII, *page 151 & planche XLVIII.*



LE RITBOK MÂLE .



LE RÎTBOK FEMELLE.

Dimensions de la femelle du Ritbok.

	pieds	pouces	lignes
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau..	3.	9.	6.
Hauteur du train de devant	2.	7.	6.
——— du train de derrière	2.	9.	6.
Longueur des oreilles	"	7.	"
——— de la queue	"	10.	"

DE LA GAZELLE KEVEL.

M. PALLAS me paroît se tromper en avançant que le Kevel & la Corine ne sont pas deux espèces differentes, *mais le mâle & la femelle dans la même espèce de gazelle*; s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux sexes, ce savant Naturaliste ne seroit pas tombé dans cette méprise.



LE BOSBOK.

VOICI encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon Ouvrage sur les animaux quadrupèdes; nous en donnons ici la figure *(planche XXV)*, & croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant Naturaliste.

Les Hollandois du cap de Bonne-espérance donnent le nom de *bosbok*, à une très-jolie gazelle. Ce mot que j'ai conservé, signifie *le bouc des bois*, & c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle, ses cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok, elles sont dirigées & courbées en avant, mais si légèrement qu'on a peine à s'en apercevoir; cependant s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterois pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du ritbok, mais ils diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

Le bosbok est plus petit que le ritbok; la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire, d'environ un pied plus courte que celle du ritbok; il en diffère encore plus par les couleurs; le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête & sous le cou; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses & de ses jambes; il a aussi une tache blanche au bas du cou; les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles, mais la croupe est parsemée de petites taches rondes, d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, & qui lui sont particulières; ses cornes sont noires & torses en longues spirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur; on voit sur son front une tache noire; il n'a point de larmiers; ses oreilles sont longues



De Sève del.

LE BOSBOK.

J.e le Villain sculp.

longues & pointues; ſa queue a près de ſix pouces, & elle eſt garnie de longs poils blancs; il a quatre mamelles & à leur côté les deux poches ou tubes qui ſe trouvent dans le ritbok.

Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes & qu'elles ſont un peu plus rouſſes. M. Gordon en m'envoyant le deſſin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui ſont ſur la croupe du mâle.

Les boſboks ne ſe trouvent guère qu'à ſoixante lieues du Cap; ils ſe tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils ſe font ſouvent entendre par une ſorte d'aboiement aſſez ſemblable à celui du chien.

Dimenſions du Boſbok.

	pieds	pouces	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	3.	6.	//
Hauteur du train de devant	2.	5.	6.
——— du train de derrière	2.	7.	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à la baſe des cornes	//	7.	/
——— des cornes	//	10.	/
——— des oreilles	//	6.	2.
——— de la queue	//	6.	3.



DE LA CHÈVRE BLEUE.

CETTE antilope, dit M. Forster, est très-commune au cap de Bonne-espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue;* cependant sa couleur n'est pas tout-à-fait bleue, & encore moins bleu-céleste, comme Hall l'a supposé dans son Histoire des quadrupèdes, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre; cette couleur n'est même occasionnée que par le reflet du poil qui est hérissé lorsque l'animal est vivant, car dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, & alors tout le bleuâtre disparoît entièrement, & on ne voit à sa place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds, la touffe de poil qui termine la queue est aussi blanche; & il y a sous chaque œil une tache de cette même couleur; la queue n'a que sept pouces de longueur; les cornes sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, & ont dix-huit ou vingt pouces de longueur; la femelle en porte aussi-bien que le mâle.



LE CHEVREUIL DES INDES.

Nous donnons ici *(planche XXVI)*, la figure d'un animal des Indes, qui nous paroît être d'une eſpèce très-voiſine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère aſſez eſſentiel, pour qu'on ne puiſſe pas le conſidérer comme ne formant qu'une ſimple variété dans l'eſpèce du chevreuil; ce caractère conſiſte dans la ſtructure des os ſupérieurs de la tête, ſur leſquels ſont appuyés les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'eſt encore au ſavant Profeſſeur M. Allamand que je dois la connoiſſance de cet animal, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici la deſcription qu'il en a publiée dans le nouveau ſupplément à mon Ouvrage ſur les animaux quadrupèdes.

Nous avons vu dans les articles précédens, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'eſt pas étonnant, l'intérieur de cette vaſte partie du monde nous eſt preſque encore entièrement inconnue. On a plus de raiſon d'être ſurpris que l'Aſie, habitée en général par des peuples plus policés, & très-fréquentée par les Européens, en fourniſſe ſouvent, dont aucun Voyageur n'a parlé: nous en avons un exemple dans le joli animal qui eſt repréſenté dans la *planche XVII (a)*.

Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, Commiſſaire de la ville d'Amſterdam; il eſt arrivé chez lui en très-bon état, & il y a vécu pendant quelque temps; ignorant le nom ſous lequel il eſt connu dans le pays dont il eſt originaire,

(a) *Voyez* dans ce volume, *planche XXVI*.

je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois & par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de chevrotain auroit mieux répondu à sa taille, mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes les ont creuses & non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en differe par un caractère essentiel; il a plus de traits de ressemblance avec le cerf; mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom, à peine a-t-il deux pieds sept pouces de longueur; & sa plus grande hauteur n'est que d'un pied & demi.

Le poil court, dont son corps est couvert, est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur; l'extrémité en est brune, ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos & moins sous le ventre, l'intérieur des cuisses & le dessous du cou sont blanchâtres; les sabots sont noirs & surmontés d'une petite tache blanche; les ergots sont à peine visibles.

Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds-fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables; elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau: là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés, sous la peau qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible, ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir, car elles forment sur les os, auxquels elles sont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation; parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction, elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne-là de tous côtés les ait quittées; à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme

les meules & leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reste en dessous; du milieu de ces meules les cornes continuent à monter, mais inégalement; la corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, & elle est recourbée à son extrémité qui se termine en pointe; elle pousse, presque immédiatement au-dessus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce; la corne droite n'a que deux pouces & demi de longueur, & il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche & dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal vivant, représente bien tout ce que je viens de dire; ces cornes sont sans écorces, lisses & d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans perlures, & par conséquent sans gouttières.

Cet animal n'a pas vécu fort long-temps dans ce pays, & rien n'a indiqué son âge; ainsi j'ignore s'il auroit mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avoit étoit naissante, & seroit devenue plus grande & plus chargée d'andouillers.

Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, & qui en reste couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent; & dans ce cas cet animal offrira, de même que la giraffe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

Mais on sait que le bois des cerfs, des daims & des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil Indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongemens s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre-deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui

couvre ces os, pour ſavoir au juſte ce qui en eſt; quoi qu'il en ſoit, il peut mettre bas ſa tête avec autant de facilité que le cerf, puiſque poſée ſur le haut de ces éminences les meules ne ſont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année; ainſi je ſuis très-porté à croire qu'il le perd auſſi : Mais ce qu'il y a ici de certain, c'eſt que cette ſingulière conformation en forme une eſpèce particulière dans la claſſe des ruminans, & non pas une ſimple variété, tel qu'eſt le *cuguacu apara* du Breſil, qui eſt à peu-près de la même grandeur.

Au milieu du front, entre les deux prolongemens des tubéroſités, dont je viens de parler, il y a une peau molle, pliſſée & élaſtique, dans les plis de laquelle on remarque une ſubſtance glanduleuſe, d'où il ſuinte une matière qui a de l'odeur.

Il a huit dents inciſives dans la mâchoire inférieure, & ſix dents molaires à chaque côté des deux mâchoires; il a de plus deux crochets dans la mâchoire ſupérieure, comme le cerf, qui ne ſe trouvent point dans le chevreuil d'Europe; ces crochets ſe projettent tant ſoit peu en dehors, & ils font une légère impreſſion ſur la lèvre inférieure.

Il a de beaux yeux bien fendus, au-deſſous ſont deux larmiers très-remarquables par leur grandeur & leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers qui manquent au chevreuil avec ſes deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-deſſus, qu'il avoit plus de traits de reſſemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

Il a la langue fort longue, il s'en ſervoit non-ſeulement à nettoyer ſes larmiers, mais encore ſes yeux, & quelquefois même il la pouſſoit au-delà.

Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles ſont placées à un demi-pouce de diſtance de la partie inférieure des éminences qui ſoutiennent le bois; ſa queue eſt fort courte, mais aſſez large, elle eſt blanche en deſſous.

La figure de cet animal avoit la même grâce & la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire, il paroiſſoit même être plus leſte & plus éveillé; il n'aimoit pas à être touché de ceux qu'il ne connoiſſoit point; il prenoit cependant ce qu'ils lui préſentoient; il mangeoit du pain, des carottes & toutes ſortes d'herbes; il étoit dans un parc où il entra en chaleur dans les mois de mars & d'avril; il y avoit avec lui une femelle d'axis qu'il tourmentoit beaucoup pour la couvrir, mais il étoit trop petit pour y réuſſir; il mourut pendant l'hiver 1779.

Voici ſes dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	2.	7.	//
Hauteur du train de devant	1.	4.	//
Hauteur du train de derrière	1.	6.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles	//	7.	//
Diſtance entre le bout du muſeau & l'extrémité des prolongemens des éminences de l'os frontal qui ſoutiennent le bois	//	2.	//
Longueur de ces prolongemens juſqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-deſſus de la tête	//	5.	//
——— des éminences de l'os frontal qui ſont recouvertes de la peau, & terminées par les meules	//	3.	//
——— de la corne gauche, depuis la meule juſqu'à ſon extrémité en ligne droite	//	3.	//
——— de ſon andouiller	//	//	6.
——— de la corne droite, depuis ſa meule juſqu'à ſon extrémité	//	2.	6.
——— de ſon andouiller	//	//	4.
Diſtance entre les cornes meſurée ſur l'os frontal	//	2.	1.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence des cornes au-dessous de la meule......	//	2.	//
Longueur des oreilles.......................	//	3.	//
Longueur des yeux d'un angle à l'autre............	//	1.	//
Largeur des oreilles.........................	//	2.	//
Ouverture des yeux...........................	//	//	9.
Longueur de la queue.........................	//	3.	//
Circonférence du museau derrière les naseaux........	//	4.	//
——— de la tête entre les cornes & les oreilles.....	//	11.	//
——— du milieu du cou......................	1.	//	//
——— du corps, derrière les jambes de devant.......	1.	9.	//
——— du milieu du corps......................	1.	10.	//
——— du corps devant les jambes de derrière.....	1.	9.	//



DU



Le Sieur del. — Leg. le Vieux sc.

LE CHEVREUIL DES INDES.

DU RENNE. (a)

Nous ajouterons à ce que nous avons dit au ſujet du craquement qui ſe fait entendre dans tous les mouvemens du Renne, une obſervation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer. On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied qui ſe frapperoient l'une contre l'autre comme des caſtagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long & plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le Roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. M.gr le Prince de Condé, je le demandai aux Lappons qui les avoient amenés; ils touchèrent aſſez légèrement l'un de ces rennes, & j'entendis le craquement ſans pouvoir diſtinguer d'où il venoit; l'animal avoit été touché ſi foiblement qu'il n'avoit pas même changé de place; je jugeai dès-lors que le bruit ne venoit pas de ſes pinces; je me mis ſur le ventre, & ſans faire marcher le renne, je guêtai le moment où il lèveroit ſon pied; dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand; je reſtai dans la même attitude pour m'aſſurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant; j'entendis auſſi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied, celui du jarret ne s'entend preſque pas.

Ces rennes ſont morts tous deux à Chantilly de la même maladie; c'eſt une inflammation à la gorge, depuis la langue juſqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-

(a) Suite de l'addition à l'article du Renne; ſupplément, *volume III, page 127.*

être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchiſſans, car ils ſe portoient très-bien, & étoient même aſſez gras juſqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation; ils paiſſoient comme des vaches, & ils étoient très-avides de la mouſſe griſe qui s'attache aux arbres.

Il eſt donc certain, par les obſervations de M. le marquis d'Amezaga, que dans les rennes ce n'eſt qu'aux articulations des os des jambes que ſe fait le craquement, & il eſt plus que probable qu'il en eſt de même dans l'élan & dans les autres animaux qui ſont entendre ce bruit.

En Lapponie & dans les provinces ſeptentrionales de l'Aſie, il y a peut-être plus de rennes domeſtiques que de rennes ſauvages; mais dans le Groënland les Voyageurs diſent qu'ils ſont tous ſauvages.

Ces animaux ſont timides & fuyards, & ſentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groënland, ne ſont pas plus gros qu'une géniſſe de deux ans, & c'eſt ce qui me fait préſumer qu'ils ſont de la petite eſpèce, qu'Edwards appelle *daims de Groënland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande eſpèce;* les uns & les autres perdent leur bois au printemps, & leur poil tombe preſque en même temps; ils maigriſſent alors, & leur peau devient mince; mais en automne ils engraiſſent & leur peau s'épaiſſit. C'eſt par cette alternative,

dit M. Anderſon *(b)*, que tous les animaux du Nord ſupportent mieux les extrêmes du froid & du chaud; gras & fourrés en hiver, légers & ſecs durant l'été: dans cette dernière ſaiſon, ils broutent l'herbe tendre des vallons; dans l'autre, ils fouillent ſous la neige & cherchent la mouſſe des rochers.

(b) Hiſtoire Naturelle du Groënland.



DU LAMA.

Nous donnons ici (*planche XXVII*), la figure d'un Lama, deſſiné d'après nature, & qui eſt encore actuellement vivant (août 1777), à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal amené des Indes eſpagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773 ; il étoit jeune alors, & ſa mère qui étoit avec lui eſt morte preſqu'en arrivant ; on en peut voir la peau bourée & le corps injecté ſous la peau, dans le beau Cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, & que le tranſport & la domeſticité euſſent ſans doute influé ſur ſon accroiſſement, & l'euſſent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le meſurant en ligne droite, depuis le ſommet de la tête aux pieds de devant, & dans ſon état de liberté il devient conſidérablement plus grand & plus épais de corps. Cet animal eſt, dans le nouveau Continent, le repréſentant du chameau dans l'ancien ; il ſemble en être un beau diminutif, car ſa figure eſt élégante, & ſans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par pluſieurs rapports & lui reſſemble à pluſieurs égards ; comme le chameau, il eſt propre à porter des fardeaux ; il a le poil laineux, les jambes aſſez minces, les pieds courts & conformés à peu près comme les jambes & les pieds du chameau ; mais il en diffère en ce qu'il n'a point de boſſe, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, & qu'en général

il eſt beaucoup mieux fait & d'une forme plus agréable par les proportions du corps; ſon cou long bien couvert de laine, & ſa tête qu'il [illegible] un air de nobleſſe & de légèreté que la Nature a refuſé au chameau; ſes oreilles longues de ſept pouces, ſur deux pouces dans leur plus grande largeur, ſe terminent en pointe & ſe tiennent toujours droites en avant; elles ſont garnies d'un poil ras & noirâtre; la tête eſt longue, légère & d'une forme élégante; les yeux ſont grands, noirs & ornés dans les angles internes de grands poils noirs; le nez eſt plat & les narines ſont écartées; la lèvre ſupérieure eſt fendue & tellement ſéparée au-devant des mâchoires, qu'elle laiſſe paroître les deux dents inciſives du milieu, qui ſont longues & plates, & au nombre de quatre à la mâchoire inférieure; ces dents inciſives manquent à la mâchoire ſupérieure, comme dans les autres animaux ruminans: il y a ſeulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières & quatre inciſives; la tête, le deſſus du corps, de la croupe, de la queue & des jambes, ſont couverts d'un poil laineux couleur de muſc un peu vineux, plus clair ſur les joues, ſous le cou & ſur la poitrine, & plus foncé ſur les cuiſſes & les jambes, où cette couleur devient brune & preſque noire; le ſommet de la tête eſt auſſi noirâtre, & c'eſt de-là que part le noir qui ſe voit ſur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre ſupérieure & la moitié des joues; la laine qui eſt ſur le cou eſt d'un

brun-foncé, & forme comme une crinière qui prend du sommet de la tête & va se perdre sur le garot ; cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte sur le dos, & y forme une bande d'un brun foible; les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, & cette longue laine est en assez gros flocons; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun-noirâtre; les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que dans les jambes de derrière il se trouve vers le milieu un espace sous la peau qui est enfoncé d'environ deux pouces; les pieds sont séparés en deux doigts; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce & demi, & cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, & arrondie sur sa face externe; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités; le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur, il est couvert d'une laine assez courte; cette queue ressemble à une houpe, l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, & même lorsqu'il est en repos & couché.

	pieds.	pouces.	lignes
Longueur du Lama	5.	4.	4.
Hauteur du train de devant	3.	3.	"
Hauteur du train de derrière	3.	6.	"
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1.	9.	2.
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput	"	11.	"

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, & ne refuseroit pas le même service à



J.l.t Haussard Sculp.

LE LAMA.

d'autres; il marche au pas, trotte & prend même une eſpèce de galop. Lorſqu'il eſt en liberté, il bondit & ſe roule ſur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle; on a obſervé qu'il paroît ſouvent être excité par le beſoin d'amour; il urine en arrière, & la verge eſt petite pour la groſſeur de ſon corps; il avoit paſſé plus de dix-huit mois ſans boire au mois de mai dernier; & il me paroît que la boiſſon ne lui eſt pas néceſſaire, attendu la grande abondance de ſalive dont l'intérieur de ſa bouche eſt continuellement humecté.

On lit dans le Voyage du commodore Byron *(a)*, qu'on trouve des guanaques, c'eſt-à-dire, des lamas, à l'île des Pinguins, & dans l'intérieur des terres juſqu'au cap des Vierges, qui forme au Nord l'entrée du détroit de Magellan; ainſi ces animaux ne craignent nullement le froid; dans leur état de nature & de liberté ils marchent ordinairement par troupes de ſoixante ou quatre-vingts, & ne ſe laiſſent point approcher *(b)*, cependant ils ſont très-aiſés à apprivoiſer, car les gens de l'équipage du Vaiſſeau de Byron, s'étant ſaiſis d'un jeune lama, dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lècher les mains. Le commodore Byron & le capitaine Wallis, comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme & la couleur; mais Wallis eſt tombé dans l'erreur en diſant qu'il a une boſſe ſur le dos.

(a) *Voyez* le tome I du premier Voyage de Cook, *p. 18 & 33*.

(b) Idem, *page 25*.



DE LA VIGOGNE.

Nous donnons ici *(planche XXVIII)*, la figure d'une Vigogne mâle, qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, & dont la dépouille empaillée se voit dans le Cabinet de M. Bourgelat; cet animal est plus petit que le lama, & voici ses dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	4.	4.	6.
Hauteur du train de devant	2.	4.	9.
Hauteur du train de derrière	2.	6.	2.
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1.	8.	//
Longueur de la tête	//	6.	6.
Longueur des oreilles	//	4.	3.
Largeur des oreilles	//	1.	5.
Grandeur de l'œil	//	1.	4.
Distance entre l'œil & le bout du museau	//	3.	9.
Longueur de la queue avec sa laine	//	8.	9.

La vigogne a beaucoup de rapport & même de ressemblance avec le lama, mais elle est d'une forme plus légère; ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues & mieux faites que celles du lama; sa tête, qu'elle porte droite & haute sur un cou long & délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos, elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama, elle est large au front & étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine

fine & vive, & cette vivacité de phyſionomie eſt encore ſort augmentée par ſes beaux yeux noirs, dont l'orbite eſt ſort grande ayant ſeize lignes de longueur; l'os ſupérieur de l'orbite eſt ſort relevé, & la paupière inférieure eſt blanche; le nez eſt aplati, & les naſeaux qui ſont écartés l'un de l'autre ſont, comme les lèvres, d'une couleur brune, mêlée de gris, la lèvre ſupérieure eſt ſendue comme celle du lama, & cette ſéparation eſt aſſez grande pour laiſſer voir dans la mâchoire inférieure, deux dents inciſives longues & plates.

La vigogne porte auſſi les oreilles droites, longues & ſe terminant en pointe; elles ſont nues en dedans & couvertes en dehors d'un poil court; la plus grande partie du corps de l'animal eſt d'un brun-rougeatre tirant ſur le vineux, & le reſte eſt de couleur iſabelle; le deſſous de la mâchoire eſt d'un blanc-jaune; la poitrine, le deſſous du ventre, le dedans des cuiſſes & le deſſous de la queue ſont blancs; la laine qui pend ſous la poitrine a trois pouces de longueur, & celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue eſt garnie de longue laine. Cet animal a le pied-fourchu, ſéparé en deux doigts qui s'écartent lorſqu'il marche; les ſabots ſont noirs, minces, plats par-deſſous & convexes par-deſſus, ils ont un pouce de longueur ſur neuf lignes de hauteur & cinq lignes de largeur ou d'empattement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, & avoit paſſé peut-être autant de temps en

Angleterre, cependant elle n'étoit pas à beaucoup près aussi privée que le lama ; elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible, car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la personne qui la soignoit, elle cherchoit même à mordre lorsqu'on vouloit la contraindre, & elle soufflоit ou crachoit continuellement au visage de ceux qui l'approchoient ; on lui donnoit du son sec & quelquefois détrempé dans l'eau ; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, & il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire ; enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière, & par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama & de la vigogne, *volume XIII*, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux espèces, & je pensois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, & dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée ; mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco, forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama & la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connoissances nouvelles ; ce Seigneur aussi zélé pour l'avancement des Sciences que pour le bien public,

a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles, un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas & vigognes, pour tâcher de les naturaliser & multiplier en France, & il seroit très à desirer que le Gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages & les difficultés de ce projet, sont présentés dans le Mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Beliardy, dont le mérite est bien connu, & qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

Le nom de lama, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique; ces conquérans les y ont introduites, & les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment, dans leur langue, c'est le mot pour désigner tout animal laineux; cependant dans les provinces de Cusco, Potosi & Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différens.

Le lama dans son état de nature & de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau; il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied-fourchu comme les bœufs; son cou a trente à quarante pouces de long; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain; une longue laine lui couvre tout le corps, celle du cou & du ventre est beaucoup plus courte.

Cet animal est originairement sauvage, on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées & froides; les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, & on a remarqué

qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit aussi dans cet état; la femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, & on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux & les mulets, l'usage des lamas est fort diminué, cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, sur-tout pour les ouvrages de la campagne; on le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de soixante-quinze à cent livres sur son dos; il ne trotte ni ne galope, mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture; on les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine; on les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, & plus belle que celle de nos brebis.

Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama, mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes & beaucoup plus large de corps; l'alpaca est absolument sauvage, & se trouve en compagnie des vigognes; sa laine est plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama, aussi est-elle plus estimée.

La troisième espèce est la vigogne, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est comme l'alpaca tout-à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté & par pure curiosité (mais on ignore si dans cet état ces animaux se multiplient & même s'ils s'accouplent). Les vigognes dans cet état de captivité, mangent à peu-près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de turquie, du pain & toutes sortes d'herbes.



LA VIGOGNE.

La laine de la vigogne eſt encore plus fine que celle de l'alpaca, & ce n'eſt que pour avoir ſa dépouille qu'on lui fait la guerre; il y a dans ſa toiſon trois ſortes de laine, celle du dos plus foncée & plus fine eſt la plus eſtimée, enſuite celle des flancs qui eſt d'une couleur plus claire, & la moins aprécicée eſt celle du ventre qui eſt argentée. On diſtingue dans le commerce ces trois ſortes de laine par la différence de leur prix.

Les vigognes vont toujours par troupes aſſez nombreuſes; elles ſe tiennent ſur la croupe des montagnes de Cuſco, de Potoſi & du Tucuman, dans des rochers âpres & des lieux ſauvages; elles deſcendent dans les vallons pour paître. Lorſqu'on veut les chaſſer, on recherche leurs pas ou leurs crottes qui indiquent les endroits où on peut les trouver, car ces animaux ont la propreté & l'inſtinct d'aller dépoſer leur crotin dans le même tas..... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper; on attache de diſtance en diſtance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs; cet animal eſt ſi timide, qu'il n'oſe franchir cette foible barrière; les chaſſeurs font grand bruit & tâchent de pouſſer les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puiſſent ſurmonter; l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le pourſuivent; dans cet état il ſe laiſſe prendre par les jambes de derrière, & l'on eſt ſûr de n'en pas manquer un; on a la cruauté de maſſacrer la troupe entière ſur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne ſont pas obſervées. Il ſeroit cependant aiſé de les tondre lorſqu'ils ſont pris, & de ſe ménager une nouvelle laine pour l'année ſuivante: ces chaſſes produiſent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes; quand les chaſſeurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chaſſe eſt perdue, cet animal plus hardi ſauve immanquablement les vigognes; il franchit la corde ſans s'effrayer ni s'embarraſſer des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte & les vigognes le ſuivent.

Dans toutes les Cordillières du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes dans l'état sauvage; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on le charge & on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

Si on vouloit se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du Pérou, il faudroit les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica, là on les embarqueroit pour l'Europe: mais la navigation depuis la mer du Sud, par le cap de Horn est si longue & sujette à tant d'évènemens, qu'il seroit peut-être très-difficile de les conserver pendant la traversée; le meilleur expédient & le plus sûr, seroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata; les vigognes qu'on auroit fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveroient très-à portée de descendre à Buenos-ayres, & d'y être embarquées; mais il seroit difficile de trouver à Buenos-ayres un bâtiment de retour préparé & arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes; il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe, d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le frêt d'un navire trouvé par hasard à Buenos-ayres.

Il faudroit en conséquence charger une maison de commerce à Cadix, de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata: ce bâtiment qui seroit chargé en marchandises permises pour le compte du commerce, ne feroit aucun tort aux finances d'Espagne; on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour; ces hommes seront munis de passeports & de recommandations efficaces du ministère d'Espagne, pour les Gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet & pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos-ayres on donne ordre à Santa-Crux de la Sierra, pour que des

montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas & quelques lamas, moitié mâles & moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir & à les y placer commodément; c'est pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour, & lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeroient, & où l'on pourroit ensuite les transporter en France.... Une pareille expédition dans les termes qu'on vient de la projeter, ne sauroit être fort coûteuse..... On pourroit même donner ordre aux Officiers de la marine du Roi, ainsi qu'à tous les bâtimens qui reviennent de l'île de France & de l'Inde, que si par hasard ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique & obligés d'y chercher un abrit, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on feroit occupé aux réparations du Vaisseau, il faudroit ne rien épargner, avec les gens du pays, pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles & femelles, ainsi que quelques lamas & quelques alpacas; on trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, & qui s'acquitteront fort bien de la commission... Cela feroit d'autant plus facile, que les Vaisseaux françois qui reviennent de l'île de France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, sur la côte du Bresil, comme il leur arrive très-souvent. Le Ministre qui auroit contribué à enrichir le Royaume d'un animal aussi utile, pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les Jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman & du Paraguai, possédoient ce tresor au milieu de leurs missions & de leurs plus beaux établissemens.

Ce Mémoire intéressant de M. l'abbé Beliardy,

m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne & respectable ami M. de Tolozan, Intendant du Commerce, qui dans toutes les occasions agit avec zèle pour le bien public; il a donc cru devoir consulter, sur ce Mémoire & sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, Inspecteur général des Manufactures), & voici les observations qu'il a faites à ce sujet.

L'auteur du Mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de la Folie, propose comme une grande conquête à faire par un Ministre, la population des lamas, alpacas & vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes.

Les *lamas* ainsi nommés par les Péruviens, & *carneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce. On observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges; c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets & de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison: non-seulement leur laine est très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur forte & désagréable qu'il est difficile d'enlever.

La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, & il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur, mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas & les vigognes. L'auteur qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissemens fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, & on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on

qu'on a multipliées à cet égard ont été abſolument infructueuſes; ces animaux ſont tous morts, & c'eſt ce qui eſt cauſe qu'on a depuis long-temps abandonné ces expériences.

Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvaſſent le même ſort qu'en France; ils ſont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière, cette nourriture eſt une eſpèce de jonc très-fin, appelé *ycho*, & peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui ſont faites avec de la laine des brebis.

Ayant reçu cette réponſe ſatisfaiſante à pluſieurs égards, & qui confirme l'exiſtence réelle d'une troiſième eſpèce, c'eſt-à-dire, de l'alpaca dans le genre du lama, mais qui ſemble fonder quelques doutes ſur la poſſibilité d'élever ces animaux, ainſi que la vigogne en Europe: je l'ai communiquée avec le Mémoire précédent de M. Béliardy à pluſieurs perſonnes inſtruites, & particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait ſur cela les obſervations ſuivantes.

Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées baſſes & chaudes du Pérou, auſſi-bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, & que par conſéquent ce n'eſt pas la température de notre climat qui pourroit faire obſtacle & l'empêcher de s'y habituer.

A le conſidérer comme animal de monture, ſon pas eſt ſi doux que l'on s'en ſert de préférence au cheval & à l'âne; il paroît de plus qu'il vit auſſi durement que l'âne, d'une manière auſſi agreſte & ſans exiger plus de ſoins *(page 212)*.

Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit *que quoique cette laine soit plus belle que celle de nos brebis & aussi douce que la soie, on l'emploie aux mêmes usages auxquels nous employons le crin (page 212).*

L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama & la vigogne, & jusqu'ici peu connue, même des Naturalistes, est encore entièrement sauvage; néanmoins c'est peut-être des trois animaux Péruviens, celui dont la conquête seroit la plus intéressante, puisqu'avec une laine plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama; l'alpaca paroît avoir une constitution plus forte & plus robuste que celle de la vigogne *(ibidem).*

La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain & de toutes sortes d'herbes; garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux: une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici, ont produit en domesticité; mais je ne fais aucun doute que cet animal social par instinct, foible par nature, & doué comme le mouton d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, & ne se propageât volontiers dans l'asyle d'un parc ou dans la paix d'une étable, & bien mieux que dans les vallons sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur *(voyez page 213).*

La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus de se hâter de sauver dans l'asyle domestique, une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

Les dangers & les longueurs de la navigation par le cap Horn, me semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte du Sud par Arica, Cusco ou Potosi,

& la véritable route pour amener ces animaux précieux, seroit en effet de les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata, jusqu'à Buenos-ayres, où un bâtiment frété exprès & monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traversée, les amèneroient à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Sevennes, où il seroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait descendre.

Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes assez peu fondés & des difficultés assez légères.

1.° On a vu que si le cheval & l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards; & d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder conjointement avec la vigogne & l'alpaca, comme bétail à toison.

2.° Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux; & les essais supposés faits, l'ont-ils été avec intelligence? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

3.° C'est moins des vigognes venues du Pérou, que l'on pourroit espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; & c'est à obtenir cette race & à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers soins, qui sans doute devroient être grands & continuels pour des animaux délicats & aussi dépaïsés.

4.° Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs; mais s'il le falloit absolument, je proposerois de transporter l'herbe *ycho* elle-même, il ne seroit probablement pas plus

difficile d'en faire le femis que tout autre femis d'herbage, & il feroit heureux d'acquérir une nouvelle efpèce de prairie artificielle avec une nouvelle efpèce de troupeaux.

5.° Et pour la crainte de voir dégénérer la toifon de la vigogne tranfplantée, elle paroît peu fondée; il n'en eft pas de la vigogne comme d'une race domeftique & factice perfectionnée, ou, fi l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet quand on la tranfporte hors de la Syrie, perd en peu de temps fa beauté ; la vigogne eft dans l'état fauvage, elle ne poſsède que ce que lui a donné la Nature, & que la domefticité pourroit fans doute, comme dans toute autre efpèce, perfectionner pour notre ufage.

J'adopte entièrement ces réflexions très-juftes de M. l'abbé Bexon, & je perfifte à croire qu'il eft auffi poffible qu'il feroit important de naturalifer chez nous ces trois efpèces d'animaux fi utiles au Pérou, & qui paroiffent fi difpofés à la domefticité.



DU MUSC.

Nous donnons ici *(planche XXIX)*, la figure de l'animal du muſc, que j'ai fait deſſiner d'après nature vivante. Cette figure manquoit à mon Ouvrage, & n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres Naturaliſtes. Il paroît que cet animal, qui n'eſt commun que dans les parties orientales de l'Aſie, pourroit s'habituer & peut-être même ſe propager dans nos climats; car il n'exige pas des ſoins trop recherchés; il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la Vrilliere, à l'Hermitage près de Verſailles, où il n'eſt arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin: ainſi voilà ſix années de captivité & de mal-aiſe, pendant leſquelles il s'eſt très-bien ſoutenu, & il n'eſt pas mort de dépériſſement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain mêlés avec de la mouſſe priſe ſur le tronc & les branches de chêne; on a ſuivi exactement cette recette, il s'eſt toujours bien porté, & ſa mort en avril 1775, n'a été cauſée que par une *égragropile*, c'eſt-à-dire, par une pelotte ou gobe de ſon propre poil qu'il avoit détaché en ſe lèchant & qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a diſſequé cet animal, a trouvé cette pelotte dans la caillette à l'orifice du pylore.

Il ne craignoit pas beaucoup le froid, néanmoins pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, & pendant toute cette ſaiſon il n'avoit point d'odeur de muſc, mais il en répandoit une aſſez forte en été, ſur-tout dans les jours les plus chauds; lorſqu'il étoit en liberté, il ne marchoit pas à pas comptés, mais couroit en ſautant, à peu-près comme un lièvre.

Voici la deſcription de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

Le muſc eſt un animal d'une jolie figure; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, & dix-neuf pouces ſix lignes à celui de devant; il eſt vif & léger à la courſe & dans tous ſes mouvemens; ſes jambes de derrière ſont conſidérablement plus longues & plus fortes que celles de devant. La Nature l'a armé de deux défenſes de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, qui ſont larges, dirigées en bas & recourbées en arrière; elles ſont tranchantes ſur leur bord poſtérieur en finiſſant en pointe; leur longueur, au-deſſous de la lèvre, eſt de dix-huit lignes, & leur largeur d'une ligne & demie; elles ſont de couleur blanche, & leur ſubſtance eſt une ſorte d'ivoire; les yeux ſont grands à proportion du corps, & l'iris eſt d'un brun-roux; le bord des paupières eſt de couleur noire ainſi que les naſeaux; les oreilles ſont grandes & larges, elles ont quatre pouces de hauteur, ſur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur; elles ſont garnies en dedans de

grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, & en dessus de poils noirs-roussâtres mêlés de gris, comme celui du front & du nez ; le noir du front est relevé par une tache blanche qui se trouve au milieu ; il y a du fauve-jaunâtre au-dessus & au-dessous des yeux, mais le reste de la tête paroît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mélangé de noir & de blanc, comme celui du cou où il y a de plus quelques légères teintes de fauve ; les épaules & les jambes de devant, sont d'un brun-noir ainsi que les pieds ; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses & les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve ; les pieds sont petits, ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre & qui sont situés au talon ; les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur ; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe ; tous les sabots des pieds qui sont fendus comme ceux des chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les ergots ; le poil du dessus, du dessous & des côtés du corps est noirâtre, mélangé de teintes fauves, & même de roussâtre en quelques endroits, parce qu'en général les poils, & sur-tout les plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire ou de couleur fauve ; les crottes de cet animal sont très-petites, d'un brun luisant & de forme alongée, & n'ont aucune odeur, & le parfum que l'animal répand dans sa

cabane, n'eſt guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reſte, le muſc paroît être un animal fort doux, mais en même temps timide & craintif; il eſt remuant & très-agile dans ſes mouvemens, & il paroiſſoit ſe plaire à ſauter & à s'élancer contre un mur qui lui ſervoit de point d'appui pour le renvoyer à l'oppoſite.

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences *(a)*, un bon Mémoire au ſujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

L'odeur forte & pénétrante du muſc, dit-il, eſt trop ſenſible, pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte; auſſi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *muſc*. Cet animal ſe trouve dans les royaumes de Boutan & de Tunquin, à la Chine & dans la Tartarie chinoiſe, & même dans quelques parties de la Tartarie moſcovite. Je crois que de temps immémorial il a été recherché par les habitans de ces contrées, parce que ſa chair eſt très-bonne à manger, & que ſon parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne ſait pas en quel temps le muſc a commencé à être connu en Europe, & même dans la partie occidentale de l'Aſie. Il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connoiſſance de ce parfum, puiſqu'Ariſtote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs Arabes ſont les premiers qui en aient parlé; Sérapion donna une deſcription de cet animal dans le huitième ſiècle...

Je l'ai vu, au mois de juillet (1772), dans un parc de M. de la Vrillière, à Verſailles; l'odeur du muſc qui ſe répandoit de temps en temps, ſuivant la direction du vent, autour de

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, *année 1772, ſeconde partie, page 215 & ſuivantes.*

l'enceinte

l'enceinte où étoit le porte-musc, auroit pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans sa figure & dans ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle & le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de souplesse & de vivacité dans les mouvemens que le porte-musc; il ressemble encore aux animaux ruminans en ce qu'il a les pieds-fourchus, & qu'il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus, & sortent d'un pouce & demi au dehors des lèvres.

La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du babiroussa & de plusieurs autres espèces d'animaux; mais les défenses du porte-musc ont une forme très-particulière, elles ressemblent à des petits couteaux courbes, placés au-dessous de la gueule, & dirigés obliquement de haut en bas, & de devant en arrière, leur bord postérieur est tranchant. . . . je crois qu'il s'en sert à différens usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer. . . .

Le porte-musc n'a point de cornes; les oreilles sont longues, droites & très-mobiles; les deux dents blanches qui sortent de la gueule & les renflemens qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physionomie du porte-musc, vu de face, un air singulier, qui pourroit le faire distinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

Les couleurs du poil sont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve & de blanchâtre, qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différens points de vue, parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité, le reste est blanc & paroît

plus ou moins à différens aspects.... Il y a du blanc & du noir sur les oreilles du porte-musc, & une étoile blanche au milieu du front.

Cette étoile me paroît être une sorte de livrée qui disparoîtra lorsque l'animal sera plus âgé; car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du Roi, par M. le Monnier, Médecin du Roi, de la part de Madame la comtesse de Marsan..... Les deux peaux dont il s'agit, m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle & l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant que je viens de décrire; il y a de plus sur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, & qui forment une sorte d'ovale alongé, en se rejoignant en avant, sur la gorge & en arrière entre les jambes de devant.

Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit du nombril; je n'ai vu sur le porte-musc vivant que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'animal ne se laisse pas approcher... La poche du musc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi, mais cette poche est desséchée; il m'a paru que si elle étoit dans son état naturel, elle auroit au moins un pouce & demi de diamètre; il y a dans le milieu un orifice très-sensible, dont j'ai tiré de la substance du musc, très-odorante & de couleur rousse.... M. Gmelin ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rapporte dans le *quatrième volume des Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle étoit placée au-devant & un peu à droite du prépuce....

Le porte-musc diffère de tout autre animal, par la poche qu'il a sous le ventre & qui enferme le musc; cependant quoique ce caractère soit unique par sa situation... il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce

qu'il y a des ſubſtances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différens du porte-muſc. . . .

Les caractéres extérieurs du porte-muſc qui indiquent ſes rapports avec les autres quadrupèdes, ſont les pieds-fourchus, les deux longues dents canines & les huit dents inciſives de la mâchoire du deſſus, ſans qu'il y en ait dans celle du deſſous. Par ces caractères le porte-muſc reſſemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal; il en diffère en ce qu'il eſt beaucoup plus grand, car il a plus d'un pied & demi de hauteur, priſe depuis le bas des pieds de devant juſqu'au-deſſus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

Les dents molaires du porte-muſc ſont au nombre de ſix de chaque côté de chacune des mâchoires; le chevrotain n'en a que quatre; il y a auſſi de grandes différences entre ces deux animaux, pour la forme des dents molaires & des couleurs du poil; la poche du muſc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-muſc mâle, la femelle n'a ni poche, ni muſc, ni dents canines, ſuivant les obſervations de M. Gmelin, que j'ai cité.

Le porte-muſc que j'ai vu vivant, paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé, ſur trois individus de cette eſpèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce. . . . Il y a des auteurs qui ont fait repréſenter le porte-muſc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur; mais il n'a pas obſervé ſi cette partie renfermoit des vertèbres.

Dans la deſcription que M. Gmelin a faite du porte-muſc, les viſcères m'ont paru reſſemblans à ceux des animaux ruminans, ſur-tout les quatre eſtomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux ſauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du deſſus, le porte-muſc reſſemble plus, par ces deux caractères, au cerf

qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

Ray dit qu'il eſt douteux que le porte-muſc rumine. Les gens qui *ſoignent* celui que *j'ai décrit vivant*, ne ſavent pas s'il rumine ; je ne l'ai pas vu aſſez long-temps pour en juger par moi-même, mais je ſais, par les obſervations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, & je crois qu'on le verra ruminer, &c. &c.





De Seve del.

Cath. Haussard Sc.

LE MUSC



De Seve delin. Blanchon Sculp. 1782

LE CHEVROTAIN DE JAVA.

LE CHEVROTAIN,
appelé à Java PETITE GAZELLE.

NOUS donnons ici *(planche XXX)*, la figure d'un Chevrotain venu de Java, ſous le nom de *petite gazelle*, & qui nous paroît être de la même eſpèce, à très-peu près, que celle du chevrotain *mémina* de Ceylan; les ſeules différences que nous puiſſions y remarquer ſont, qu'il n'a point, comme le mémina, de bandes ou de livrée ſur le corps, le poil eſt ſeulement ondé ou jaſpé de noir, ſur un fond couleur de muſc-foncé, avec trois bandes blanches diſtinctement marquées ſur la poitrine; le bout du nez eſt noir, & la tête eſt moins arrondie & plus fine que celle du mémina, & les ſabots des pieds ſont plus alongés, Ces différences aſſez légères, pourroient n'être qu'individuelles, & ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java, comme une ſimple variété dans l'eſpèce du mémina de Ceylan. Au reſte, nous n'avons pas eu d'autre indication ſur ce petit animal, qui n'eſt certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.



LE COCHON DE TERRE.

Nous avons dit & répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, & que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des Observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër; mais on va voir, par sa description & par la comparaison de sa figure avec celle des fourmilliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, & qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux, que d'être de même privé de dents, & d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmillieres. Nous avons donc adopté le nom de cochon de terre que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préference à celui de fourmillier, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisqu'en effet cet animal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, & même par le genre. Le nom de cochon de terre, est relatif à ses habitudes naturelles & même à sa forme, & c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a faite de cet animal dans le nouveau supplément à mon Ouvrage.

M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis; l'article qu'il en a dressé *(a)*,

(a) *Voyez* le tome X de cet Ouvrage, *page 67*.

doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, & particulièrement de Séba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

M. de Buffon après avoir dissipé la confusion qui régnoit dans l'histoire de ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua & celui auquel il a conservé le nom de fourmillier; mais ensuite il a donné la description d'un animal *(b)* qui semble être une nouvelle espèce de tamandua, plutôt qu'une simple variété; enfin il conclut de tout ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne se trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, & qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais & Kolbe disent qu'il y en a en Afrique; mais le premier affirme simplement la chose sans en rien dire de plus, ni sans en apporter aucune preuve; quant à Kolbe, son témoignage est si suspect, que M. de Buffon a été très-autorisé à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, & je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique; mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étois; il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-espérance, où ils sont connus sous le nom de cochons de terre; c'est précisément celui que Kolbe leur donne, ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa véracité, & je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres observations; il a donné la description d'un fœtus de mangeurs de fourmis, envoyé du cap de Bonne-espérance au Cabinet de S. A. S. M.gr le Prince d'Orange; mais un fœtus,

---

(b) *Voyez* le tome IV.e des supplémens, *page 126;* & la *planche LII.*

dénué de son poil, étoit peu propre à donner une juste idée de l'animal dont il tiroit son origine, & il pouvoit avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; cependant le nom de cochon, par lequel on l'avoit désigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée, ce qui m'a très-bien réussi; & c'est d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la figure de la *planche XI (c)*. Si l'on doit appeler mangeur de fourmis un animal qui n'a point de dents, & qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmillières, pour avaler ensuite les fourmis qui s'y attachent; on ne peut pas douter que celui qui est représenté ici n'en mérite le nom; cependant il diffère très-fort des trois espèces décrites par M. de Buffon, & que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

Il est à peu-près aussi gros & aussi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimensions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps & sa queue, sont très-courts, & tellement couchés & appliqués sur sa peau, qu'ils semblent y être collés; leur couleur est d'un gris-sale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur; sur les flancs & sous le ventre ils sont plus longs & d'une couleur roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, ils sont tout-à-fait noirs & droits.

Sa tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité; elle est terminée par un plan ou plutôt par un boutoir, tel que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, & qui avance de près d'un pouce au-delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite; sa langue est longue, fort mince & plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il n'a absolument

(c) Voyez dans ce volume, *planche XXXI.*

aucune

aucune dent; ses yeux sont beaucoup plus près des oreilles que du museau, ils sont assez grands, & d'un angle à l'autre ils ont un pouce de longueur; ses oreilles assez semblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces, & se terminent en pointe; elles sont formées par une membrane presque aussi mince que du parchemin, & couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts; j'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes comme dans les tamandua; M. Pallas dit qu'elles le sont, mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère; sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout le corps; elle est fort grosse à son origine, & va en diminuant jusqu'à son extrémité; ses pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés & propres à creuser la terre; il ne paroît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement ou pour se défendre, comme les autres mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont très-grosses proportionnellement à son corps.

On voit par cette description que cet animal est très-différent du tamanoir, par son poil, sa couleur, sa tête & sa queue; il surpasse aussi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa couleur & par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmillier, avec lequel personne ne le confondra; il appartient donc à une quatrième espèce inconnue jusqu'à présent; & tout ce que j'en sais de certain, c'est que cet animal fourre sa langue dans les fourmillières, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, & qu'il se cache en terre dans des trous; quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du

tamandua, je doute qu'il s'en serve comme lui pour se suspendre à des branches d'arbres, elle ne me paroit pas pour cela assez flexible, & les ongles ne sont pas faits pour grimper.

Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de cochon de terre; mais il ressemble au cochon, & cela encore très-imparfaitement, uniquement par sa tête alongée, par le boutoir qui la termine, & par la longueur de ses oreilles: d'ailleurs il en diffère essentiellement par les dents qu'il n'a pas; par sa queue, & principalement par ses pieds, aussi-bien que par la conformation de tout son corps.

Au défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'est le nom que je crois devoir lui donner, pour le distinguer des trois espèces décrites par M. de Buffon); je mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit *(d)*; il a été plus exact dans la description qu'il en a faite qu'il ne l'est ordinairement.

(d) « La quatrième espèce des cochons se nomme le *cochon de terre;* il » ressemble très-fort aux cochons rouges. (*Nota.* Pourquoi aux cochons » rouges! il ne leur ressemble pas plus par la couleur qu'aux autres) il a » seulement la tête plus longue & le groin plus pointu; il n'a absolument » point de dents, & ses soies ne sont pas si fortes; sa langue est longue & » affilée; sa queue est longue; il a aussi les jambes longues & fortes; la » terre lui sert de demeure, il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec » beaucoup de vivacité & de promptitude, & s'il a seulement la tête & » les pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien, que l'homme » le plus robuste ne sauroit l'en arracher.

» Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmillière, dès qu'il a fait cette » bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui, pour voir si tout est » tranquille & s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais sans avoir » pris cette précaution, alors il se couche, & plaçant son groin tout près » de la fourmillière il tire la langue tant qu'il peut, les fourmis montent » dessus en foule, & dès qu'elle est bien couverte, il la retire & les gobe » toutes; ce jeu se recommence plusieurs fois, & jusqu'à ce qu'il soit rassasié. » Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la Nature toute sage, » a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit recevoir



De Seve delin. Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE COCHON DE TERRE

Voici ses dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	3.	5.	"
Circonférence du milieu du corps	2.	8.	"
Longueur de la tête	"	11.	"
Sa circonférence entre les yeux & les oreilles	1.	1.	"
——— près du bout du museau	"	7.	"
Longueur des oreilles	"	6.	"
Distance entre leurs bases	"	2.	"
Longueur des yeux mesurée d'un angle à l'autre	"	1.	"
Distance des yeux aux oreilles	"	2.	"
——— au bout du museau	"	7.	"
——— entre les deux yeux, en ligne droite,	"	4.	"
Longueur de la queue	1.	9.	"
Sa circonférence près de l'anus	1.	3.	"
——— près de l'extrémité	"	2.	"
Longueur des jambes de devant	1.	"	"
Sa circonférence près du corps	"	11.	"
——— près du poignet	"	6.	6.
Longueur des jambes de derrière	1.	1.	"
Leur circonférence près du corps	1.	"	"
——— près du talon	"	7.	6.

les fourmis, est toujours couverte & comme enduite d'une matière visqueuse & gluante qui empêche ces foibles animaux de s'en retourner, lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées; c'est-là leur manière de manger. Ils ont la chair de fort bon goût & très-saine; les Européens & les Hottentots vont souvent à la chasse de ces animaux; rien n'est plus facile que de les tuer, il ne faut que leur donner un petit coup de bâton sur la tête ». *Description du cap de Bonne-espérance*, par Kolbe, *tome III, page 43.*



DU RATON-CRABIER. (a)

NOUS donnons ici *(planche XXXII)*, la figure d'un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, ſous la dénomination impropre de *chien-crabier*, & qui n'a d'autre rapport avec le crabier, que l'habitude de manger également des crabes ; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme & les proportions de la tête, du corps & de la queue ; & comme nous ignorons le nom qu'il porte dans ſon pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en ſoyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le diſtinguer & du raton & du crabier, dont nous avons donné les figures, *volume VIII, planche XLIII* ; & ſupplément, *volume III, planche LIV*.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom & l'indication ſuivante ; *chien-crabier adulte, femelle priſe nourriſſant trois petits* ; mais comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier ; il n'en a ni la forme du corps ni la queue écailleuſe ; ſa longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, eſt de vingt-trois pouces ſix lignes, & par conſéquent elle eſt à peu-près égale à celle du raton, qui eſt de vingt-deux pouces ſix lignes ; les autres dimenſions ſont propor-

(a) Addition à ce qui eſt dit de cet animal, ſupplément, *vol. III, page 215*.

tionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue qui est plus courte & beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier, est d'un fauve mêlé de noir & de gris; le noir domine sur la tête, le cou & le dos, mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou & du corps; le bout du nez & les naseaux sont noirs; les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, & ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes; une bande d'un brun-noirâtre environne les yeux & s'étend presque jusqu'aux oreilles, elle passe sur le museau, se prolonge & s'unit au noir du sommet de la tête; le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, & une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux, & il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine & du ventre, sont d'un blanc-jaunâtre: les jambes & les pieds, sont d'un brun-noirâtre, celles de devant sont couvertes d'un poil court; les doigts sont longs & bien séparés les uns des autres; la queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve-grisâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal & le vrai raton, dont la queue longue, grosse & touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de raton diffèrent encore entr'elles par la couleur du poil, qui, dans le raton,

eſt ſur le corps d'un noir mêlé de gris & de fauve-pâle, & ſur les jambes de couleur blanchâtre; au lieu que dans celui-ci il eſt d'un fauve mêlé de noir & de gris ſur le corps, & d'un brun-noirâtre ſur les jambes. Ainſi quoique ces deux animaux aient pluſieurs rapports entre eux, leurs différences nous paroiſſent ſuffiſantes pour en faire deux eſpèces diſtinctes.





LE RATON - CRABIER.

DU COATI.

QUELQUES perſonnes qui ont ſéjourné dans l'Amérique méridionale, m'ont informé que les Coatis produiſent ordinairement trois petits; qu'ils ſe font des tanières en terre comme des renards; que leur chair a un mauvais goût de venaiſon, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'aſſez belles fourrures. Ils m'ont aſſuré que ces animaux s'apprivoiſent fort aiſément, qu'ils deviennent même très-careſſans, & qu'ils ſont ſujets à manger leur queue ainſi que les ſapajous, guenons & la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorſqu'ils ont pris cette habitude ſanguinaire on ne peut pas les en corriger, ils continuent de ronger leur queue & finiſſent par mourir, quelques ſoins & quelque nourriture qu'on puiſſe leur donner; il ſemble que cette inquiétude eſt produite par une vive démangeaiſon; mais peut-être les préſerveroit-on du mal qu'ils ſe ſont en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets ſur le ventre, pour les empêcher de ſe déplumer.



DU SARIGUE.

NOUS donnons ici *(planche XXXIII)*, la figure d'un Sarigue qui nous paroît n'être qu'une variété dans cette eſpèce, mais dont les différences ſont néanmoins aſſez grandes, pour que nous ayons cru devoir le faire repréſenter. Ce ſarigue ſe trouve dans le pays des Illinois, & diffère de l'autre par la couleur & par le poil qui eſt long ſur tout le corps; il a la tête moins alongée & entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil & finit en s'affoibliſſant du côté du nez, dont l'extrémité eſt la ſeule partie de la face qui ſoit noire; la queue eſt écailleuſe & ſans poil dans toute ſa longueur, au lieu que celle du ſarigue de la *planche XLV, volume X,* eſt garnie de poil depuis ſon origine juſqu'à plus des trois quarts de ſa longueur; cependant ces différences ne me paroiſſent pas ſuffiſantes pour conſtituer deux eſpèces; & d'ailleurs comme le climat des Illinois & celui du Miſſipipi où ſe trouve le premier ſarigue ne ſont pas éloignés; il y a toute apparence que ce ſecond ſarigue n'eſt qu'une ſimple variété dans l'eſpèce du premier.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue	1.	3.	3.
Longueur des oreilles	//	1.	1.
Largeur des oreilles	//	//	9.
Longueur des mouſtaches	//	2.	2.
Longueur de la queue	//	1.	3.

Les



LE SARIGUE DES ILLINOIS.

Les oreilles ſont d'une peau liſſe, ſemblable à du parchemin brun, ſans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps juſqu'à la queue, ainſi que les jambes, eſt d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, & mêlé de longs poils blancs qui ont juſqu'à deux pouces trois lignes ſur le dos, & deux pouces ſix lignes près de la queue; le deſſous du corps eſt d'un cendré blanchâtre; il y a cinq doigts à tous les pieds; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière, a un ongle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles ſont blancs & crochus.



LE SARIGUE À LONGS POILS.

Nous donnons ici (*planche XXXIV*), la figure d'un Sarigue mâle à longs poils, qui eſt d'un quart plus grand que le précédent, & qui en diffère auſſi par la queue, qui eſt beaucoup plus courte à proportion; la longueur de ce ſarigue eſt de vingt pouces trois lignes du bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes; la tête eſt ſemblable dans tous deux, à l'exception du bout du nez qui eſt noir dans le précédent, & couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des mouſtaches ont près de trois pouces de longueur; il y a encore une petite différence, c'eſt que dans le ſarigue Illinois, les deux dents inciſives du milieu de la mâchoire ſupérieure ſont les plus petites, tandis que dans celui-ci, ces deux mêmes dents inciſives ſont les plus grandes; ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui, dans ce ſarigue, eſt brun ſur les jambes & les pieds, blanchâtre ſur les doigts, & rayé ſur le corps de pluſieurs bandes brunes indéciſes, une ſur le dos juſqu'auprès de la queue, & une de chaque côté du corps qui s'étend de l'aiſſelle juſqu'aux cuiſſes; le cou eſt rouſſâtre depuis l'oreille aux épaules, & cette couleur s'étend ſous le ventre & domine par endroits ſur pluſieurs parties du corps; la queue eſt écailleuſe & garnie à ſon origine de poils blancs & de poils bruns: nous ne



LE SARIGUE *à longs poils*

décidérons pas par cette ſimple comparaiſon de l'identité ou de la diverſité de ces deux eſpèces de ſarigues, qui toutes deux pourroient bien n'être que des variétés de celle du ſarigue commun.

DE LA MARMOSE.

On ſait qu'en général les Sarigues, Marmoſes & Cayopolins portent également leurs petits dans une poche ſous le ventre, & que ces petits ſont attachés à la mamelle long-temps avant d'avoir pris leur accroiſſement entier; ce fait, l'un des plus ſinguliers de la Nature, me faiſoit deſirer des éclairciſſemens au ſujet de la génération de ces animaux qui ne naiſſent pas à terme comme les autres; voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le Catalogue du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade.

Des perſonnes dignes de croyance, dit M. de Saint-Laurent, m'ont aſſuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmoſe), dont les petits n'étoient point encore formés; on voyoit au bout des mamelons de petites boſſes claires, dans leſquelles on trouvoit l'embryon ébauché: tout extraordinaire que ce fait doive paroître, je ne puis le révoquer en doute, & je vais ajouter ici la diſſection que je fis d'un de ces animaux en 1767, qui peut donner quelques lumières ſur la façon dont la génération s'effectue dans cette eſpèce.

La mère avoit dans ſon ſac ſept petits, au bout d'autant de mamelons, auxquels ils étoient fortement fixés, ſans qu'ils y adhéraſſent; ils avoient environ trois lignes de longueur, & une ligne & demie de groſſeur; la tête étoit fort groſſe à proportion du corps, dont la partie antérieure étoit plus formée que la poſtérieure;

la queue étoit moins avancée que tout le reste; ces petits n'avoient point de poil, leur peau très-fine paroissoit sanguinolente; les yeux ne se distinguoient que par deux petits filets en cercles; les cornes de la matrice étoient gonflées, fort longues, formant un tour & se portant ensuite vers les ovaires, elles contenoient un mucus blanc, épais & parsemé de globules d'air nombreux; l'extrémité des cornes se terminoit par des filets gros comme de forts crins, d'une substance à peu près semblable à celle des trompes de Fallope, mais plus blanche & plus solide; on suivoit ces filets jusque dans le corps glanduleux des mamelles, où ils aboutissoient chacun à des mamelons, sans que l'on put en distinguer la fin, parce qu'elle se confondoit dans la substance des mamelles; ces filets paroissoient être creux & remplis du même mucus qui étoit contenu dans les cornes: peut-être les petits embryons, produits dans la matrice, passent-ils dans ces canaux pour se rendre aux mamelons contenus dans le sac.

Cette observation de M. de Saint-Laurent, mérite assurément beaucoup d'attention; mais elle nous paroît si singulière, qu'il seroit bon de la répéter plus d'une fois & de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus & de leur passage immédiat de la matrice aux mamelles, & du temps où se fait ce passage après la conception; il faudroit pour cela élever & nourrir un certain nombre de ces animaux, & disséquer les femelles peu de temps après leur avoir donné le mâle à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement, on pourroit saisir le progrès de leur développement, & reconnoître le temps & la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère.



LE KOURI ou LE PETIT UNAU. *(a)*

NOUS donnons ici *(planche XXXV)*, la figure d'un animal dont l'eſpèce eſt voiſine de celle de l'Unau; il eſt à la vérité de moitié plus petit, mais il lui reſſemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guyane françoiſe; il étoit dans la baſſe-cour au milieu des poules & il mangeoit avec elles; c'eſt, dit-on, le ſeul individu de cette eſpèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, ſous le nom de *kouri;* mais nous n'avons eu aucune information ſur ſes habitudes naturelles, & nous ſommes obligés de nous reſtreindre à une ſimple deſcription.

Ce petit unau reſſemble au grand par un caractère eſſentiel; il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, & par conſéquent il eſt d'une eſpèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, tandis que l'unau, dont nous avons donné l'hiſtoire & la deſcription, *vol. XIII,* avoit dix-ſept pouces ſix lignes; cependant ce petit unau paroiſſoit être adulte; il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière; mais il en diffère non-ſeulement par la taille, mais encore

(a) Suite de l'addition du ſupplément, *volume III, page 289.*

par ſon poil qui eſt d'un brun-muſc nuancé de griſâtre & de fauve; & ce poil eſt bien plus court & plus terne en couleur que dans le grand unau; ſous le ventre il eſt d'une couleur de muſc-clair, nuancé de cendré, & cette couleur s'éclaircit encore davantage ſous le cou juſqu'aux épaules, où il forme comme une bande foible de fauve-pâle; les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce ſept lignes & demie.

Nous avons eu le grand unau vivant, mais comme nous n'avons pu faire la deſcription du petit que d'après une peau bourrée, nous ne ſommes pas en état de prononcer ſur toutes les différences qui peuvent ſe trouver entre ces deux animaux; nous préſumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une ſeule & même eſpèce, dans laquelle il ſe trouve deux races, l'une plus grande & l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de la Borde *(ſupplément, volume III, page 289)* que le pareſſeux qu'il nomme *mouton,* ſe jette ſur les hommes depuis le haut des arbres; cela a été mal exprimé par M. de la Borde; il eſt certain qu'il n'attaque pas les hommes, mais comme tous les pareſſeux en général ne peuvent deſcendre des arbres, ils ſont forcés de ſe laiſſer tomber, & tombent quelquefois ſur les hommes. M. de la Borde, dans ſes nouveaux Mémoires, indique quatre eſpèces de pareſſeux; ſavoir, le *pareſſeux cabri,* le *pareſſeux mouton,* le *pareſſeux dos brûlé*



De Seve delin.

Charle Guyot Sculp.

LE KOURI ou LE PETIT UNAU.

& le nouveau pareſſeux que nous venons d'appeler *kouri.* Comme il ne donne point la deſcription exacte de ces quatre eſpèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connoiſſons ; nous préſumons ſeulement que ſon pareſſeux cabri & ſon pareſſeux mouton ſont notre aï & notre unau ; il nous a envoyé une peau qui nous paroît être celle de ſon pareſſeux dos brûlé, mais qui n'eſt pas aſſez bien conſervée, pour que nous puiſſions juger ſi elle vient d'un animal dont l'eſpèce ſoit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paroît reſſembler, plus qu'à celle de l'unau.



DE LA TAUPE. (a)

DEPUIS la publication du volume de mon Ouvrage où j'ai donné la defcription de la taupe, il a paru un très-bon Mémoire de M. de la Faille, fur l'hiftoire naturelle de cet animal, imprimé en 1769, dont je crois devoir donner ici l'extrait, parce que ce Mémoire contient plufieurs obfervations nouvelles & quelques faits qui ne m'étoient pas connus.

Selon M. de la Faille, on peut diftinguer en Europe cinq taupes différentes; 1.° celle de nos jardins, dont le poil eft fin & d'un très-beau noir.

2.° La taupe blanche, qui ne diffère de la taupe noire commune que par la couleur; elle eft plus commune en Hollande qu'en France, & fe trouve encore plus fréquemment dans les contrées feptentrionales.

3.° La taupe fauve, qui felon lui ne fe trouve guère que dans le pays d'Aunis, & qui a le poil d'un roux-clair, tirant fur le ventre de biche, fans aucune tache ni mélange; il paroît que c'eft une nuance dans l'efpèce de la taupe blanche, feulement elle eft un peu plus groffe; mais M. de la Faille n'en a vu qu'un feul individu, qui avoit été pris près de la Rochelle dans le même terrein que la taupe blanche.

(a) Suite de l'addition à l'article de la Taupe, *fupplément, vol. III, page 193.*

4.° La taupe jaune-verdâtre ou couleur de citron, qui ſe trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc; elle eſt d'une belle couleur de citron, & l'on prétend que cette couleur n'eſt dûe qu'à la qualité de la terre qu'elle habite; c'eſt entre le bourg d'*Aulas* & les hameaux qu'on appelle *les Carrières*, dans le diocèſe d'Alais, que ſe trouve cette taupe citron.

5.° La taupe tachetée ou variée qu'on trouve dans pluſieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Oſt-friſe ont tout le corps parſemé de taches blanches & noires: en Suiſſe, en Angleterre & dans le pays d'Aunis, elles ont le poil noir varié de fauve.

Indépendamment de ces cinq races de taupes qui ſe trouvent en Europe, les Voyageurs parlent d'une taupe de l'île de Java, dont les quatre pieds ſont blancs, ainſi que la moitié des jambes; en Amérique, celles de Virginie ont le poil noirâtre & luiſant, mêlé d'un pourpre-foncé. Toutes ces taupes ne paroiſſent être que de ſimples variétés de l'eſpèce de la taupe commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs; mais il y en a d'autres qui ſemblent conſtituer des eſpèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la taupe commune, non-ſeulement par les couleurs, mais par la forme du corps & des membres.



LA TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE.

LA première eſpèce eſt la Taupe d'Amérique, qui a le poil roux mêlé de cendré-clair, & qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la taupe d'Europe, n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière qui ſont à peu-près égaux, tandis que ceux des pieds de devant ſont très-inégaux; le doigt extérieur étant beaucoup plus long que les deux autres, & armé d'un ongle plus fort & plus crochu; le ſecond doigt eſt plus petit, & le troiſième l'eſt encore beaucoup plus. J'ai dit à ce ſujet, *vol. VIII, page 86*, que cette prétendue taupe étoit un autre animal que notre taupe d'Europe, & je crois devoir perſiſter dans cette opinion, juſqu'à ce qu'elle n'ait été mieux obſervée & décrite plus en détail.

LA GRANDE TAUPE D'AFRIQUE.

UNE ſeconde eſpèce eſt la Taupe du cap de Bonne-eſpérance, dont nous avons fait mention dans le *vol. III* de nos ſupplémens, *page 193*. Ces taupes d'Afrique, ſuivant M. l'abbé de la Caille, ſont plus groſſes que celles d'Europe, & ſont ſi nombreuſes dans les terres du Cap, qu'elles y forment des trous & des élévations en ſi grand nombre, qu'on ne peut les parcourir à

cheval, ſans courir riſque de broncher, à chaque pas *(b)*.

ADDITION à l'article de la TAUPE du cap de Bonne-eſpérance, tome IV des ſupplémens, dans l'édition de Hollande de mes Ouvrages, page 81.

DEPUIS la publication du *volume III* de mes ſupplémens, j'ai reçu de M. Allamand, une deſcription plus exacte de cette Taupe du Cap, avec une figure faite ſur l'animal vivant, que je crois devoir donner ici *(planche XXXVI)*, comme plus exacte que la *planche XXXIII* de mes ſupplémens : Voici ce que cet habile Naturaliſte a publié cette année 1781, ſur cet animal, que je n'avois guère pu qu'indiquer d'après M.[rs] Sonnerat & de la Caille.

M. de Buffon a donné une figure de cette taupe, faite d'après une peau bourrée, qui lui a été donnée par M. Sonnerat, & il ne lui étoit pas poſſible d'en donner une meilleure, parce qu'un tel animal ne peut pas être tranſporté vivant en Europe; mais cette figure repréſente ſi imparfaitement ſon original, que je n'ai pas héſité d'en donner une meilleure ; Voy. *planches IX & XXXVI.* M. Gordon m'en a envoyé le deſſin.

Cette taupe reſſemble à la taupe ordinaire par les habitudes & par la forme du corps, mais auſſi elle en diffère en des parties ſi eſſentielles, que M. de Buffon a eu raiſon de dire que c'étoit une eſpèce particulière, qui ne pouvoit pas être regardée comme

---

(b) Voyage de M. l'abbé de la Caille, *page 299.*

une ſimple variété. Sa longueur eſt de ſept pouces; & ſon poil eſt d'un brun-minime, qui devient plus foncé & preſque noir ſur la tête; vers les côtés & ſous le ventre, il eſt d'un blanc-cendré ou bleuâtre.

La tête de cette taupe eſt preſque auſſi haute que longue, & elle eſt terminée par un muſeau aplati, & non pas alongé comme celui de nos taupes; cependant elle a ceci de commun avec ces dernières, c'eſt que ſon muſeau reſſemble à une eſpèce de boutoir, de couleur de chair, où l'on voit les ouvertures des narines, comme dans le cochon, mais qui n'avance point au-delà des dents (c); la gueule eſt environnée d'une bande blanche de la largeur de quatre ou cinq lignes, qui paſſe au-deſſus du muſeau; il en part quelques longs poils blancs qui forment une eſpèce de mouſtache; elle a à chaque mâchoire deux dents inciſives fort longues, qui paroiſſent même quand la gueule eſt fermée; celles d'en haut ſont de la longueur de quatre lignes, & celles d'en bas de plus de ſix; ſes yeux ſont extrêmement petits & placés preſque à égale diſtance du muſeau & des oreilles, ils occupent le centre d'une tache ovale blanche, dont ils ſont environnés, ce qui fait qu'on n'a pas de peine à les trouver, comme dans nos taupes; ſes oreilles n'ont point de conque qui paroiſſe en dehors, tout ce qu'on en voit extérieurement conſiſte dans l'orifice du canal auditif qui eſt aſſez grand, & dont le rebord a un peu de ſaillie; cet orifice eſt auſſi placé au milieu d'une tache blanche; enfin, il y a une troiſième tache de la même couleur au-deſſus de la tête; & c'eſt à cauſe de ces différentes taches, qu'on la nomme au Cap *bleſmol* ou *taupe tachetée;* ſes pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils ſont ſans poils en deſſus, mais ils en ont d'aſſez longs en deſſous; ceux de devant ſont faits comme ceux de derrière,

(c) Comparez cette deſcription avec celle que M. Daubenton a donnée de la taupe ordinaire, dans le *tome VIII* de cet Ouvrage, *page 34*.



LA PETITE TAUPE DU CAP.

& ils n'ont rien qui reſſemble à ceux des taupes d'Europe, qui ſont beaucoup plus grands que les pieds poſtérieurs, & dont la figure approche de celle d'une main, dont la paume ſeroit tournée en arrière.

Sa queue qui ne ſurpaſſe pas ſept ou huit lignes, eſt couverte de longs poils de la même couleur que ceux des côtés.

Ces taupes reſſemblent encore aux nôtres par leurs habitudes, elles vivent ſous terre, elles y creuſent des galeries, & elles font beaucoup de mal aux jardins. M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, une eſpèce beaucoup plus petite & de couleur d'acier, auſſi lui en donne-t-on le nom; mais quant au reſte elle étoit tout-à-fait ſemblable à celle que nous venons de décrire. Ce que nous en avons dit eſt une nouvelle preuve du peu d'attention que Kolbe a donné à ce qu'il a vu; en parlant de la taupe du Cap, voici comment il s'exprime.

« Il y a des taupes au Cap & même en fort grande quantité, qui reſſemblent, à tous égards, à celles que nous avons en Europe, « ainſi je n'ai rien à dire ſur ce ſujet »; il auroit donc pu ſe paſſer d'en faire un article, où il n'eſt queſtion que du piége qu'on leur tend, en lui faiſant tirer une corde qui fait partir un coup de fuſil qui les tue, & même encore je doute qu'on ſe donne la peine de faire tant d'appareil pour un auſſi petit animal que cette taupe; le piége paroît plutôt être tendu pour une autre taupe, dont il ſera queſtion dans l'article ſuivant, mais dont Kolbe n'aura connu que le nom; cependant il ſeroit dangereux de prendre ces animaux avec la main, ils ſont méchans & mordent bien fort.

M. de Buffon, dans l'article intéreſſant qu'il a donné de la taupe ordinaire *(d)*, a remarqué que pour la dédommager du ſens de la vue dont elle eſt preſque privée, la Nature lui a accordé avec magnificence les organes qui ſervent à la génération. La taupe du

---

(d) *Voyez* le *volume VIII* de cet Ouvrage, *page 41*.

Cap auroit beſoin du même dédommagement; mais j'ignore ſi la Nature a été ſi libérale à ſon égard.

Dans le Journal d'un Voyage entrepris par l'ordre du Gouvernement du Cap, il eſt dit dans une note de l'Éditeur, que cette taupe reſſemble plus au hamſter, qu'à tout autre animal de l'Europe. Je ne comprends pas où l'auteur de cette note trouve la reſſemblance. Si l'on compare la figure que j'en donne ici avec celle du hamſter qui ſe trouve dans le *tome XIII* de cet Ouvrage; je doute qu'on trouve aucun rapport entr'elles.

LA TAUPE DE CANADA.

UNE troiſième eſpèce eſt celle que M. de la Faille a fait graver à la ſuite de ſon Mémoire, & de laquelle nous donnons ici la figure *(planche XXXVII)*: M. de la Faille dit qu'elle ſe trouve au Canada, & qu'elle n'a été indiquée par aucun auteur; & voici la courte deſcription qu'il en donne.

Ce quadrupède n'a de la taupe vulgaire, que quelques parties; dans d'autres il porte un caractère qui le rapproche beaucoup plus de la claſſe des rats; il en a la forme & la légèreté; ſa queue longue de trois pouces eſt noueuſe & preſque nue, ainſi que ſes pieds qui ont chacun cinq doigts; ils ſont défendus par de petites écailles brunes & blanches qui n'en couvrent que la partie ſupérieure; cet animal eſt plus élevé de terre & moins rampant que la taupe d'Europe; il a le corps effilé & couvert d'un poil noir, groſſier, moins ſoyeux & plus long; il a auſſi les mains moins fortes & plus délicates.... les yeux ſont cachés ſous le poil; le muſeau eſt relevé d'une mouſtache qui lui eſt particulière, & ce muſeau n'eſt pas pointu, ni terminé par un cartilage propre à



LA TAUPE DU CANADA.

fouiller la terre, mais il eſt bordé de muſcles charnus & très-déliés qui ont l'air d'autant d'épines; toutes ces pointes ſont nuancées d'une belle couleur de roſe, & jouent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles ſe rapprochent & ſe réuniſſent au point de ne former qu'un corps aigu & très-délicat; quelquefois auſſi ces muſcles épineux s'ouvrent & s'épanouiſſent à la manière du calice des fleurs; ils enveloppent & renferment le conduit naſal auquel ils ſervent d'abri; il ſeroit difficile de décider à quels autres uſages qu'à fouiller la terre, cet animal fait ſervir une partie auſſi extraordinaire....

Cette taupe ſe trouve au Canada où cependant elle n'eſt pas fort commune; comme elle eſt forcée de paſſer la plus grande partie de ſa vie ſous la neige, elle s'accoutume probablement à vivre en retraite & ſort fort peu de ſa tanière, même dans le bon temps; elle manœuvre comme nos taupes, mais avec plus de lenteur, auſſi ſes taupinières ſont-elles peu nombreuſes & aſſez petites.

M. de la Faille conſerve dans ſon cabinet l'individu dont il a fait graver la figure, & on lui doit en effet la connoiſſance de cet animal ſingulier.

LA GRANDE TAUPE DU CAP.

NOUS ajouterons à toutes ces nouvelles eſpèces de Taupes, celle dont M.rs Gordon & Allamand nous ont donné la deſcription & la figure, ſous la dénomination de *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes,* & qui eſt en effet ſi grande & ſi groſſe, en comparaiſon de toutes les autres, qu'on n'a pas beſoin de lui donner un autre

nom que celui de grande taupe, pour en diſtinguer & reconnoître aiſément l'eſpèce.

L'animal, dit M. Allamand, qui eſt repréſenté dans la *pl. X (e)*, a été juſqu'à préſent inconnu à tous les Naturaliſtes, & vraiſemblablement il l'auroit été encore long-temps ſans les ſoins toujours actifs de M. le capitaine Gordon, qui ne néglige aucune occaſion d'enrichir l'Hiſtoire Naturelle par de nouvelles découvertes; c'eſt lui qui m'en a envoyé le deſſin. Je nomme cet animal, avec les habitans du Cap, *la taupe des Dunes*, & c'eſt un peu malgré moi, je n'aime pas ces noms composés, & d'ailleurs celui de taupe lui convient encore moins qu'à la taupe du Cap, que j'ai décrite ci-devant; j'aurois ſouhaité de pouvoir lui donner le nom par lequel les Hottentots le déſignent, mais il eſt lui-même composé & fort dur à l'oreille, c'eſt celui de *kauw howba*, qui ſignifie *taupe hyppopotame*. Les Hottentots l'appellent ainſi à cauſe de je ne ſais quelle reſſemblance qu'ils lui trouvent avec ce gros animal, peut-être faut-il la chercher dans ſes dents inciſives qui ſont très-remarquables par leur longueur; quoi qu'il en ſoit, s'il diffère de la taupe à quelques égards, il a auſſi diverſes affinités avec elle, & il n'y a point d'autre animal dont le nom lui convienne mieux.

Ces taupes habitent dans les Dunes qui ſont aux environs du cap de Bonne-eſpérance & près de la mer; on n'en trouve point dans l'intérieur du pays; celle dont on voit ici la figure étoit un mâle, dont la longueur, depuis le muſeau juſqu'à la queue, en ſuivant la courbure du corps, étoit d'un pied; ſa circonférence priſe derrière les jambes de devant, étoit de dix pouces, & de neuf devant les jambes de derrière; la partie ſupérieure de ſon corps étoit blanchâtre, avec une légère teinte de jaune, qui ſe changeoit en couleur griſe ſur les côtés & ſous le ventre.

Sa tête n'étoit pas ronde comme celle de la taupe du Cap, elle

(e) *Voyez* dans ce volume, *planche XXXVIII.*

étoit

étoit alongée & elle se terminoit par un museau plat, de couleur de chair, assez semblable au boutoir d'un cochon; ses yeux étoient fort petits, & ses oreilles n'étoient marquées que par l'ouverture du canal auditif, placée au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reste du corps; elle avoit à chaque mâchoire deux dents incisives qui se montroient, quoique la gueule fût fermée; celles d'en bas étoient fort longues; celles d'en haut étoient beaucoup plus courtes; au premier coup-d'œil il sembloit qu'il y en eût quatre, elles étoient fort larges, & chacune avoit par-devant un profond sillon qui la partageoit en deux & la faisoit paroître double; mais par-derrière elles étoient tout-à-fait unies; ses dents molaires étoient au nombre de huit dans chaque mâchoire, ainsi avec les incisives elle avoit vingt-deux dents en tout; les inférieures avançoient un peu au-delà des supérieures; mais ce qu'elles offroient de plus singulier, c'est qu'elles étoient mobiles, & que l'animal pouvoit les écarter ou les réunir à volonté; faculté qui ne se trouve dans aucun quadrupède qui me soit connu.

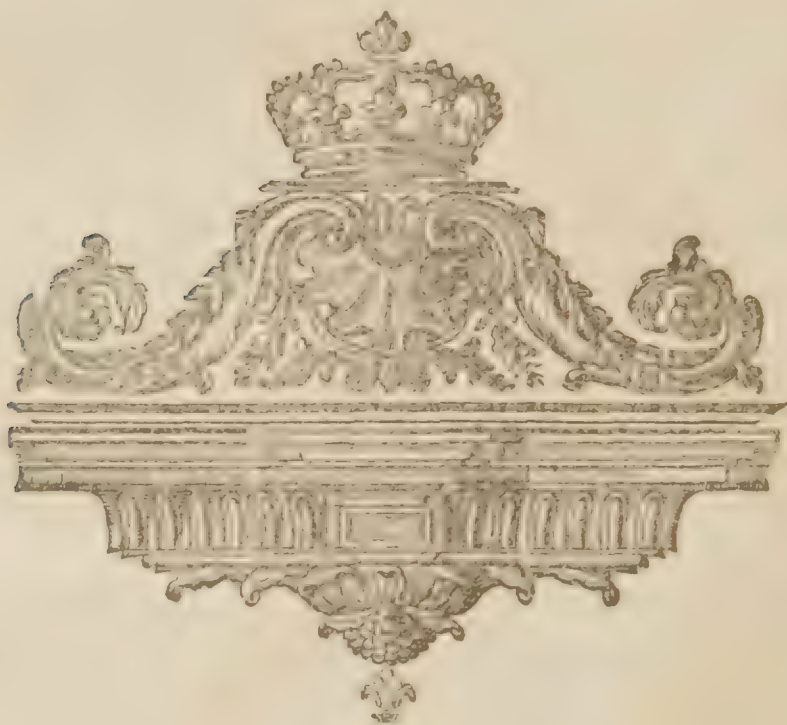
Sa queue étoit plate & de la longueur de deux pouces six lignes, elle étoit couverte de longs poils qui, de même que ceux qui formoient ses moustaches, & ceux de dessous ses pattes, étoient roides comme des soies de cochon.

Il y avoit à chaque pied cinq doigts, munis d'ongles fort longs & blanchâtres.

On voit par cette description, que si ces animaux surpassent de beaucoup les autres taupes en grandeur & en grosseur, ils leur ressemblent par les yeux & par les oreilles; mais il y a plus encore, ils vivent comme elles sous terre; ils y font des trous profonds & de longs boyaux; ils jettent la terre comme nos taupes en l'accumulant en de très-gros monceaux; cela fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où ils sont, souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous jusqu'aux genoux.

Il faut que ces taupes multiplient beaucoup, car elles sont très-nombreuses; elles vivent de plantes & d'oignons, & par conséquent elles causent beaucoup de dommage aux jardins qui sont près des Dunes; on mange leur chair & on la dit fort bonne.

Elles ne courent pas vîte, & en marchant elles tournent leurs pieds en dedans, comme les perroquets; mais elles sont très-expéditives à creuser la terre; leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont; elles sont méchantes; elles mordent très-fort & il est dangereux de les irriter.





De Seve del · LA GRANDE TAUPE DU CAP. · Fme Le Villain Sculp

DE LA GERBOISE.

Nous donnons ici *(planches XXXIX & XL)*, la figure de la Gerboiſe *(Gerbo)*, qui manquoit dans le *volume XIII* de notre Ouvrage, où nous avons donné une courte hiſtoire des différentes eſpèces de gerboiſes, & une deſcription particulière de celle-ci, tirée d'Edwards & d'Haſſelquiſt. Les petites différences qu'on pourroit y remarquer ne ſeroient tout au plus qu'une légère variété dans cette eſpèce, dont les couleurs & la longueur des pattes de devant & des ongles, ne paroiſſent pas conſtantes.

Il exiſte dans le déſert de Barca, une gerboiſe différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, & à peu-près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts; & les couleurs en général moins foncées; la bande ſur les cuiſſes moins marquée; les talons noirs; la pointe du muſeau beaucoup plus aplatie *(a)*. On voit que ces diſconvenances ſont encore aſſez légères, & qu'on peut les regarder comme de ſimples variétés.

Les gerboiſes ſe trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie juſqu'au cap de Bonne-

(a) Note communiquée à M. de Buffon, par M. le chevalier de Bruce.

eſpérance ; on en voit auſſi en Arabie & dans pluſieurs autres contrées de l'Aſie ; mais il paroît qu'il y en a de grandeur très-différente, & il eſt aſſez étonnant que dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt & même de cent fois plus gros que les petites gerboiſes dont nous avons parlé. J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoënt, à la ménagerie du Cap, un animal, pris dans le pays, qu'on nomme *Lièvre ſauteur ;* il eſt de la grandeur du lapin d'Europe ; il a la tête à peu-près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur; les pattes de devant très-courtes & très-petites, il s'en ſert pour porter à ſa gueule, & je ne crois pas qu'elles lui ſervent beaucoup à marcher, il les tient ordinairement ramaſſées dans ſon long poil qui les recouvre entièrement ; les pattes de derrière ſont grandes & groſſes ; les doigts du pied, au nombre de quatre, ſont longs & ſéparés ; la queue eſt de la longueur du corps au moins & couverte de longs poils couchés ; le poil du corps eſt jaunâtre ; le bout des oreilles & de la queue ſont de la même couleur ; les yeux ſont noirs, grands & ſaillans ; on le nourriſſoit de feuilles de laitue ; il aime beaucoup à ronger, on lui mettoit exprès dans ſa cage de petits morceaux de bois pour l'amuſer *(b)*.

M. Forſter nous a communiqué un deſſin de cette grande gerboiſe ou lièvre ſauteur du Cap, que nous donnons ici *(planche XLI)*. Ce deſſin étoit accompagné de la notice ſuivante. Cette gerboiſe, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière ; les ongles du devant ſont noirs, longs, minces & courbés ; ceux des jambes de derrière ſont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité ; l'œil eſt noir & fort gros ; le nez & les

(b) Extrait du Journal du Voyage de M. le vicomte de Querhoënt.

naſeaux ſont d'un brun-roux; les oreilles ſont grandes, liſſes, nues en dedans & couvertes en dehors d'un petit poil court qui eſt couleur d'ardoiſe; la tête reſſemble aſſez à celles des petites gerboiſes; il y a des mouſtaches autour de la gueule & aux angles des yeux; les jambes ou plutôt les bras de devant ſont très-courts & les mains fort petites; les jambes de derrière, au contraire, ſont très-groſſes & les pieds exceſſivement longs; la queue qui eſt auſſi fort longue & fort chargée de poil, paroît mince à ſa naiſſance & fort groſſe à ſon extrémité, elle eſt d'un fauve-foncé ſur la plus grande partie de ſa longueur, & d'un brun-minime vers le bout; les jambes & les pieds ſont d'un fauve-pâle mêlé de gris; la couleur du corps & de la tête, eſt d'un jaune-pâle preſque blanc; les cuiſſes & le deſſous du corps ſont plus jaunes; tout le deſſus du corps, ainſi que l'extrémité de la mâchoire, le deſſus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête eſt couvert de grands poils mêlés de noirs, de gris & de fauve. Au reſte, nous penſons que cette gerboiſe du Cap, décrite par M. de Querhoënt & par M. Forſter, eſt la même que celle dont M. Allamand a donné l'hiſtoire & la figure *(pl. XV)* de l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande.

Il nous paroît auſſi que l'animal dont nous avons donné la deſcription *(volume XIII, page 87 & ſuivantes)*, ſous le nom de tarſier, eſt du même genre que les gerboiſes, & qu'il appartient à l'ancien continent, aucune eſpèce de gerboiſe grandes & petites ne ſe trouvant qu'en Afrique & en Aſie, nous ne pouvons guère douter que le tarſier ne ſoit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu pluſieurs figures de gerboiſes deſſinées d'après des pièces antiques, & ſur-tout d'après une ancienne

médaille de Cyrène, qui portoit en revers une gerboiſe, dont la figure ne reſſemble point à celle de la gerboiſe dont le docteur Shaw a donné la deſcription, ſous le nom de Daman-iſraël; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux & par pluſieurs autres caractères; il eſt aiſé de démontrer que le docteur Shaw s'eſt trompé en rapportant le daman-iſraël à cette eſpèce de gerboiſe. Celle qui eſt deſſinée ſur la médaille de Cyrène, eſt une vraie gerboiſe, & n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboiſes, dont les unes avoient les pattes de devant & ſur-tout les oreilles beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures; mais au reſte ces gerboiſes gravées ſur des marbres antiques, ne ſont pas aſſez bien repréſentées pour pouvoir les rapporter aux eſpèces que nous venons d'indiquer.

ADDITION

de l'Éditeur hollandois (M. le Profeſſeur ALLAMAND), *à l'article de la* GERBOISE *ou* GERBO.

DANS l'hiſtoire des Gerboiſes, M. de Buffon diſtingue quatre eſpèces différentes de ces animaux (c); mais il n'en a vu qu'une qui eſt celle du tarſier, auſſi eſt-ce la ſeule dont il ait donné la figure; ce qu'il a dit des trois autres eſt tiré des auteurs qui en ont

---

(c) Voyez le *tome XIII, page 77* de cette Hiſtoire Naturelle, *édition de Hollande.*



LA GERBOISE *de bout*.



LA GERBOISE *Sautante*.



De Sève del. | Le Villain sc.

LA GRANDE GERBOISE *ou Lievre sauteur du Cap*

parle avant lui; il a emprunté entr'autres, la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce de Mrs Edwards & Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire dessiner (d), & qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable; c'est en faisant usage de ses observations, que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

La description que celui-ci en a faite (e), est très-exacte; on retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant, qui est au bas des reins près de la queue. c'est une femelle, & peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le Cabinet de l'Académie de Leyde, la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paroît pas non plus.

M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis; la caisse dans laquelle elle lui a été apportée étoit garnie en dedans de fer-blanc; elle en avoit enlevé avec ses dents quelques pièces, & en avoit rongé le bois en différens endroits; elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée; elle n'aime pas à être renfermée, cependant elle n'est point farouche, car elle souffre qu'on la tire de son nid & qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais; au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger & des étrangers; lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux & ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc-de-cercle; sa queue alors est posée le long de son corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de blés ou les pois dont elle se

(d) Voyez planche VII du tome XV, *édition de Hollande.*

(e) Voyez tome XIII, *page 78, ibid.*

nourrit; c'eſt avec ſes pattes de devant qu'elle les porte à ſa bouche, & cela ſi promptement qu'on a peine à en ſuivre de l'œil les mouvemens; elle porte chaque grain à ſa bouche & en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

Quand elle ſe meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en ſautant comme une ſauterelle, & en s'appuyant uniquement ſur l'extrémité des doigts de ſes pieds de derrière; alors elle tient ſes pieds de devant ſi bien appliqués contre ſa poitrine, qu'il ſemble qu'elle n'en a point; la figure qu'en offre la planche *(f)*, la repréſente dans l'attitude où elle eſt quand elle ſe prépare à ſauter, & il eſt difficile de concevoir comment elle peut ſe ſoutenir; quelqueſois même ſon corps forme, avec ſes jambes, un angle plus aigu encore, mais pour l'ordinaire elle ſe tient dans une ſituation qui approche plus de la perpendiculaire; ſi on l'épouvante elle ſaute à ſept ou huit pieds de diſtance; lorſqu'elle veut grimper ſur une hauteur elle fait uſage de ſes quatre pieds, mais lorſqu'il faut deſcendre dans un creux, elle traîne après ſoi ſes jambes de derrière ſans s'en ſervir, & elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

Il ſemble que la lumière incommode cet animal, auſſi dort-il pendant tout le jour, & il faut qu'il ſoit bien preſſé par la faim, pour qu'il lui arrive de manger quand le ſoleil luit encore; mais dès qu'il commence à faire obſcur il ſe réveille, & durant toute la nuit il eſt continuellement en mouvement, & c'eſt alors ſeulement qu'il mange; quand le jour paroît, il raſſemble en tas le ſable qui eſt diſperſé dans ſa cage, il met par-deſſus le coton qui lui ſert de lit & qui eſt fort dérangé par le mouvement qu'il vient de ſe donner; & après avoir raccommodé ſon nid, il s'y fourre juſqu'à la nuit ſuivante.

Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amſterdam, &

(f) Voyez dans ce volume, *planche XL.*

qui

qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biſcuit ſec ſans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier ſoin de M. Klockner fut de lui préſenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fut fort altéré, mais il ne voulut point y toucher, & il préféra un biſcuit dur; cependant M. Klockner ne ſoupçonnant pas qu'il pût ſe paſſer d'eau, lui donna des pois verts & des grains de blé qui en étoient imbibés, mais ce fut inutilement, il n'en goûta point; il fallut en revenir à ne lui donner que du manger ſec ſans eau; & juſqu'à préſent, depuis une année & demie, il s'en eſt bien trouvé.

Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins auxquels il reſſemble par la couleur & la fineſſe de ſon poil, & par la longueur de ſes oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il eſt à peu-près de la même grandeur; mais il n'eſt ni lapin ni rat; l'extrême diſproportion qu'il y a entre ſes jambes de devant & celles de derrière, & l'exceſſive longueur de ſa queue, le diſtinguent des uns & des autres. Il forme un genre à part & même très-ſingulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous a donné la deſcription & la figure, mais qui approche ſi fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même eſpèce.

Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une mouſtache composée de poils aſſez roides; parmi leſquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puiſqu'il eſt long de trois pouces.

Je me ſuis ſervi de la peau bourrée qui eſt dans le Cabinet de l'Académie de Leyde, pour prendre les dimenſions que voici.

	pieds.	pouces	lignes.
Longueur du corps entier meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus	"	6.	7.
Longueur des oreilles	"	"	10.
Diſtance entre l'oreille & l'œil	"	"	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	"	6 ½.
Ouverture de l'œil	"	"	5.
Diſtance entre l'œil & le bout du muſeau	"	1.	"
Circonférence du bout du muſeau	"	2.	6.
Circonférence de la tête entre les oreilles & les yeux	"	5.	"
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant.	"	5.	5.
Circonférence priſe devant les jambes de derrière	"	6.	1.
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts juſqu'à la poitrine	"	"	10.
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds juſqu'à l'abdomen	"	5.	6.
Longueur de la queue	"	8.	"

Ces dimenſions ſont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, & elles ſont à peu-près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, & de preſque tous ceux qui ont été décrits par les Naturaliſtes; il y en a cependant qui ſont beaucoup plus grands. Proſper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Iſraël, que M. de Buffon range avec raiſon, au nombre des gerboiſes *(g)*, avoit déjà dit que cet animal eſt plus gros que notre lapin d'Europe, ce qui a paru douteux au docteur Shaw & même à M. de Buffon *(h)*. A préſent nous ſommes certains que cet auteur n'a point exagéré; toute l'Europe ſait que M.rs Bancks & Solander, animés d'un zèle, je dirois preſque héroïque, pour avancer nos connoiſſances dans l'Aſtronomie & dans l'Hiſtoire Naturelle, ont entrepris le tour du monde; à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui ſurpaſſent en groſſeur nos plus grands lièvres; en courant ſur leurs deux pieds de derrière ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'eſt-là qu'une des moindres curioſités qu'ils ont apportées

---

(g) Nota. On verra ci-après les raiſons que j'ai de changer de ſentiment à cet égard.

(h) Voyez le tome XIII, *page 80* de cet Ouvrage, *édition de Hollande.*

avec eux ; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'Amirauté d'Angleterre, une relation de leur Voyage; on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des terres australes, que nous ne connoissions jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la nouvelle Zélande, &c.

SECONDE ADDITION

À l'histoire des GERBOISES, par M. Allamand.

DANS l'histoire que j'ai donnée du Gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises *(i)*, étoit plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avoit écrit d'Angleterre, que M. Banks revenu de son Voyage autour du monde, avoit apporté un de ces animaux qui surpassoit en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, & dont nous avons la description & la figure dans la relation du Voyage de M. le capitaine Cook *(k)*. Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non-seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson *(l)*, qui étoit parti avec M. Banks, en qualité de son dessinateur, & dont on a publié les Mémoires, nous apprend qu'il

(i) *Nota.* Le daman du docteur Shaw, appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de daman.

(k) *Voyez* An account of the Voyages performed by Commodore Byron, capitain Wallis, capitain Carteret, and capitain Cook, *vol. III, pag. 577.*

(l) A journal of a Voyage to the south sea by Sydney Parkinson, *p. 145.*

avoit cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, & quatre à ceux de derrière; comme c'étoit un jeune qui n'étoit pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesoit que trente-huit livres; sa tête, son cou & ses épaules, étoient fort petites en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avoient huit pouces de longueur, & celles de derrière en avoient vingt-deux; il avançoit en faisant de très-grands sauts & en se tenant debout; il tenoit ses jambes de devant appliquées à sa poitrine, & elles paroissoient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue étoit épaisse à son origine, & son diamètre alloit en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps étoit couvert d'un poil gris-de-souris foncé, excepté à la tête & aux oreilles qui avoient quelque ressemblance à celles d'un lièvre.

Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo qui a quatre doigts aux pieds de devant & trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Israël qui a quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière (m), avec lequel par conséquent je n'aurois pas dû le confondre; l'alagtaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant & trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon; mais la différence de grandeur, la distance des lieux & la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule & même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connoître, est habitant de la nouvelle Hollande, & l'alagtaga est commun en Tartarie & sur le Wolga.

Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant qui pourroit bien être le même que celui de la nouvelle Hollande:

(m) *Note.* Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. *Voyez* ci-après son article.

on en jugera par la deſcription ſuivante, dont je ſuis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû auſſi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo.

Cet animal a été apporté du cap de Bonne-eſpérance par le ſieur Holſt, à qui il appartient; il a été pris ſur une montagne nommée *Snenwberg*, ſituée à une très-grande diſtance du Cap & fort avant dans les terres; les payſans Hollandois lui donnent le nom de *aerdmannetje*, de *ſpringendehaas* ou *lièvre ſautant;* il eſt de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; ſon pelage eſt de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré ſur la peau, & entre-mêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe eſt noire; ſa tête eſt fort courte, mais large & plate entre les oreilles, & elle ſe termine par un muſeau obtus qui a un fort petit nez; ſa mâchoire ſupérieure eſt fort ample & cache l'inférieure qui eſt très-courte & petite; il n'eſt point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule ſi en arrière au-deſſous de la tête.

Les oreilles ſont d'un tiers plus courtes que celles du lapin, elles ſont fort minces & tranſparentes au grand jour; leur partie ſupérieure eſt noirâtre, l'inférieure eſt de couleur de chair & plus tranſparente que la partie ſupérieure; il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant ſur le noir; ſes paupières ſont garnies de cils & ſurmontés de cinq ou ſix poils très-longs; chaque mâchoire eſt garnie de deux dents inciſives très-fortes, celles de la ſupérieure ne ſont pas ſi longues que celles de la mâchoire inférieure; la lèvre d'en haut eſt garnie d'une mouſtache compoſée de longs poils.

Les pieds de devant ſont petits, courts & ſitués tout près du cou, ils ont chacun cinq doigts auſſi très-courts, placés ſur la même ligne, ils ſont armés d'ongles crochus de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-deſſous une éminence charnue ſur laquelle ces ongles repoſent; les deux jambes de derrière ſont plus grandes que celles de devant; les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs ſont plus courts que le troiſième, qui

eſt un tiers plus grand que l'extérieur ; ils ſont tous garnis d'ongles, dont le dos eſt élevé, & qui ſont concaves en deſſous.

Le corps eſt étroit en avant & un peu plus gros en arrière ; la queue eſt auſſi longue que le corps, les deux tiers en ſont couverts de longs poils fauves, & l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres ſortes de gerboiſes, il ne ſe ſert que de ſes pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juſte, pour ſauter ; auſſi ces pieds ſont-ils très-forts, & ſi on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ſes plus grands ſauts, parce qu'il ne peut pas exercer ſa force dans le petit appartement où il eſt renfermé : dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des ſauts de vingt à trente pieds.

Son cri eſt une eſpèce de grognement ; quand il mange il s'aſſied en étendant horizontalement ſes grandes jambes & en courbant ſon dos ; il ſe ſert de ſes pieds de devant comme de mains pour porter ſa nourriture à ſa gueule ; il s'en ſert auſſi pour creuſer la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

Sa nourriture ordinaire eſt du pain, des racines, du blé, &c.

Quand il dort, il prend une attitude ſingulière, il eſt aſſis avec les genoux étendus ; il met ſa tête à peu-près entre ſes jambes de derrière, & avec ſes deux pieds de devant il tient ſes oreilles appliquées ſur ſes yeux, & ſemble ainſi protéger ſa tête par ſes mains ; c'eſt pendant le jour qu'il dort, & pendant la nuit il eſt ordinairement éveillé.

Par cette deſcription on voit que cet animal doit être rangé dans la claſſe des gerboiſes, décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par ſa grandeur que par le nombre de ſes doigts. Nous en donnons ici la figure *(planche XV)* *(n)*.

(n) *Voyez* dans ce volume, *planche XLI.*

qui quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo *(planche VII de ce volume)*, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du Voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage Anglois & dans la traduction françoise, n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas; le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur Anglois, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur & par le graveur.

Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connoître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites.

	pieds	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..........	1.	2.	"
Longueur des oreilles......................	"	2.	9.
Distance entre les yeux......................	"	2.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre..............	"	1.	1.
Ouverture de l'œil......................	"	"	9.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	"	11.	"
Circonférence prise devant les jambes de derrière.....	1.	"	2.
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine......................	"	3.	"
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	"	8.	9.
Longueur de la queue......................	1.	2.	9.

En comparant ces descriptions de M. Allamand, & en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1.° la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist & de M. Allamand, dont nous avons donné la description, *volume XII,* & dont nous donnons ici la figure *(planche XXXIX & XL),* & à laquelle nous laissons simplement le nom de gerboise, en persistant à lui rapporter l'alagtaga, & en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce ; 2.° notre *tarsier (planche IX, tome XIII),* qui est bien du genre de la gerboise & même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds ; 3.° la grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap que nous venons de reconnoître dans les descriptions de Mrs de Querhoënt, Forster & Allamand, & dont nous donnons ici la figure *(pl. XLI)*; 4.° la très-grande gerboise de la nouvelle Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays ; elle approche de la grosseur d'une brebis, & par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'un à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paroît trop défectueuse ; mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre Navigateur a dit de ce singulier animal,

animal, qui jusqu'à ce jour ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la nouvelle Hollande.

Comme je me promenois le matin à peu de distance du Vaisseau, dit-il *(à la baie d'Endeavour, côte de la nouvelle Hollande)*, je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrit si souvent; il étoit d'une légère couleur de souris, & ressembloit beaucoup par la grosseur & la figure à un lévrier, & je l'aurois en effet pris pour un chien sauvage, si au lieu de courir il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un daim..... M. Banks qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce étoit encore inconnue.... Un des jours suivans, comme nos gens partoient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks, mais ils le laissèrent bientôt derrière en sautant par-dessus l'herbe longue & épaisse qui empêchoit le chien de courir; on observa que ces animaux ne marchoient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient sur les deux de derrière *(m)*, comme le *gerbua* ou *mus jaculus*.... Enfin M. Gore mon lieutenant, faisant peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoit été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison; sa figure est très-analogue à celle du *gerbo*, à qui il ressemble aussi par ses mouvemens; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, & cet animal parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton; celui que tua mon Lieutenant étoit jeune, & comme il n'avoit pas encore pris tout son accroissement, il ne pesoit que trente-huit

(m) Le traducteur dit les *deux de devant ;* mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

livres; la tête, le cou & les épaules, sont très-petits en proportion des autres parties du corps; la queue est presque aussi longue que le corps, elle est épaisse à sa naissance & elle se termine en pointe à l'extrémité; les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, & celles de derrière en ont vingt-deux; il marche par sauts & par bonds; il tient alors la tête droite & ses pas sont fort longs; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, & il ne paroît s'en servir que pour creuser la terre; la peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris-foncé; il faut en excepter la tête & les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celles du lièvre : cet animal est appelé *kanguroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une autre chasse tua, un second *kanguroo*, qui, avec la peau, les entrailles & la tête, pesoit quatre-vingt-quatre livres, & néanmoins en l'examinant nous reconnumes qu'il n'avoit pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées... Ces animaux paroissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la nouvelle Hollande, & nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois (n).

On voit clairement par cette description historique, que le kanguroo ou très-grande gerboise de la nouvelle Hollande n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-espérance; & M.rs Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le *kanguroo* de la nouvelle Hollande, ont pensé comme nous, que c'étoit deux espèces différentes dans le genre des gerboises; d'un autre côté si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*,

(n) Premier Voyage de Cook; collection d'Hawkesworth, traduction françoise, *tome II, pages 24, 34, 45, 56 & 62.*

avec la description du lièvre sauteur, on reconnoîtra aisément que ces deux animaux ne sont qu'une seule & même espèce, & que ce savant Voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit, que l'espèce du lièvre sauteur, appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie & autres régions de l'Asie mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux sur-tout qui vivent dans les sables brûlans du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.



DU DAMAN-ISRAËL.

C'EST à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connoiſſance & la vraie deſcription du daman, déjà bien indiqué par Proſper Alpin, & mal-à-propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboiſe. Voici ce que m'a écrit à ce ſujet cet illuſtre Voyageur. Le daman-iſraël n'eſt point une gerboiſe; il eſt mal indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ſes pattes de devant ſont courtes en comparaiſon de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboiſes; ce fait n'eſt point vrai : voici la figure de cet animal que j'ai deſſiné moi-même. Il eſt fort commun aux environs du Mont-Liban & encore plus dans l'Arabie pétrée; il ſe trouve auſſi dans les montagnes de l'Arabie heureuſe, & dans toutes les parties hautes de l'Abyſſinie; il eſt de la forme & de la grandeur d'un lapin; les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière, mais non pas plus que le lapin; un caractère très-diſtinct, c'eſt qu'il n'a point du tout de queue, & qu'il a trois doigts à chaque patte, à peu-près comme ceux des ſinges, ſans aucun ongle, & environnés d'une chair molle d'une forme ronde; par ce caractère & par le manque de queue, il paroît approcher du loris; les oreilles ſont petites & courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin; tout le deſſous du corps eſt blanc, & le dedans à peu-près de la couleur de nos lapins ſauvages; il lui ſort ſur le dos & ſur tout le deſſus du corps & des cuiſſes, des longs poils iſolés, d'un noir fort luiſant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes des rochers & non pas dans la terre, puiſqu'ils n'ont point d'ongles. Je donne ici *(planche XLII)*, la figure de cet animal,

d'après le deſſin de M. Bruce, & il paroît par ſon témoignage que le docteur Shaw s'eſt trompé; & ce qui le confirme encore, c'eſt que ne voulant pas s'en tenir à ce que Proſper Alpin avoit dit du daman, que ſa chair eſt excellente à manger, & qu'il eſt *plus gros que notre lapin d'Europe;* il a retranché ce dernier fait du paſſage de Proſper Alpin qu'il cite au reſte en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, & rendre à Proſper Alpin la juſtice d'avoir indiqué le premier le daman-iſraël, & de lui avoir donné ſes véritables caractères.

Au reſte, il ne paroît pas douteux que ce daman ou agneau d'Iſraël ne ſoit le *ſaphan* de l'Écriture Sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-ſeulement dans les différentes parties de l'Aſie, mais juſqu'en Abyſſinie; mais il exiſte dans les terres du cap de Bonne-eſpérance une autre eſpèce de daman que M. Sonnerat nous a rapporté, & dont nous donnons ici la figure *(planche XLIII)*. Ce daman du Cap diffère du daman Iſraël par plus de rondeur dans la taille, & auſſi parce qu'il n'a pas autant de poils ſaillans ni auſſi longs que ceux du daman Iſraël; il a de plus un grand ongle courbe & creuſé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne ſe trouve pas dans les pieds du daman Iſraël. Ces caractères nous paroiſſent ſuffiſans pour faire une eſpèce diſtincte de ce daman du Cap, & le ſéparer, comme nous le faiſons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande

reſſemblance par la grandeur & la conformation, par le nombre des doigts & par le manque de queue.

Au reſte, nous devons ajouter ici qu'à l'inſpection ſeule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la figure (*tome III du ſupplément, planche XXIX*), ſous le nom de *marmotte du Cap*, en avertiſſant en même temps que je n'adoptois cette dénomination que proviſionnellement, & en attendant que je fuſſe mieux informé de la nature & du vrai nom de cet animal; & comme la figure que j'en ai donnée & que je viens de citer, a été faite ſur un aſſez mauvais deſſin, on doit conſulter de préférence celle que je donne ici (*pl. XLIII*); ainſi il faut rapporter à ce daman du Cap, ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, & encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, ſur ce même animal, ſous la dénomination de *klipdaas* ou *blaireau de roches* (a), en obſervant que par la ſeule conformation de ſes pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, & que c'eſt mal-à-propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce ſavant Naturaliſte dans ſes additions à mon Ouvrage.

M.rs Pallas & Voſmaër, croient que cet animal ſe creuſe des trous en terre comme notre marmotte ou notre blaireau, & cela, diſent-ils, parce que ſes pieds ſont propres à cette opération; mais à en juger par ces mêmes pieds, on ſeroit porté à croire

---

(a) Volume IV des ſupplémens, édition de Hollande, *pl. LXV.*

qu'il ne s'en sert jamais pour un pareil usage, car ils ne paroissent point propres à creuser; ils sont couverts en dessous d'une peau fort douce, & les doigts sont armés d'ongles courts & plats, qui ne s'étendent point au-delà de la peau; cela n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pallas dit, à la vérité, que les ongles sont très-courts ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne s'usent pas contre les rochers, au milieu desquels ces animaux habitent; cette raison est ingénieusement trouvée, mais ne seroit-on pas autorisé aussi à dire, & peut-être avec plus de fondement, que la Nature ne leur a donné des ongles si courts, que parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour creuser? au moins est-il sûr que celui qui est à Amsterdam, ne les emploie pas à cela, jamais on ne le voit gratter ou creuser la terre....

M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mouvemens; cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu, mais M. Pallas nous apprend qu'il étoit mort pour avoir trop mangé; ainsi ne pourroit-on pas supposer que la graisse dont il étoit surchargé le rendoit lourd & pesant? Au moins ceux que M. Klockner a observés ne sont point tels; au contraire, ils sont très-prestes dans leurs mouvemens; ils sautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, & tombent toujours sur leurs quatre pattes; ils aiment à être sur des endroits élevés; leurs jambes de derrière sont plus longues que celles de devant, ce qui fait que leur démarche ressemble plus à celle du cochon d'Inde que de tout autre animal; mais ils ont celle du cochon quand ils courent; ils ne dorment point pendant le jour; quand la nuit arrive, ils se retirent dans leur nid, où ils se fourrent au milieu du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap, ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse & de feuilles d'épines qui leur servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues; au moins

celui qui est à Amsterdam paroît les préférer aux racines & au pain qu'on lui donne; il ne mange pas volontiers des noix ni des amandes; quand il mâche, sa mâchoire inférieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on peut juger de toute l'espèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi vîte à toute leur grandeur que les cochons d'Inde: quand il a été pris, il étoit de la grosseur d'un rat, & étoit vraisemblablement âgé de cinq ou six semaines; depuis onze mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin sauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domestiques.

Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hollandois nomment *pissat de blaireau;* c'est une substance noirâtre, sèche & d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers & dans des cavernes; on prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit son origine; ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même endroit, & leur urine dépose cette substance, qui, sechée avec le temps, prend de la consistance, cela est assez vraisemblable; celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine dans le même coin de la loge où il est renfermé.

Sa tête est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; ses oreilles sont rondes & peu élevées, elles sont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou est plus haut que large, & il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont sans poils en dessous & partagés en lobes; en dessus ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles. M. Vosmaër dit que ses pieds sont nus, cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure; quand il court, les jambes de derrière ne paroissent guère plus

longues que celles de devant; leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux ſont toujours appliqués contre terre quand ils marchent, mais le troiſième ou l'intérieur, eſt plus court & ſéparé des deux autres; quelque mouvement que l'animal faſſe, il le tient toujours élevé, ce doigt eſt armé d'un ongle dont la conſtruction eſt ſingulière. M. Voſmaër ſe contente de dire qu'il a un ongle courbe *(b)*; M. Pallas n'en dit pas davantage, & la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connoître *(c)*. Cet ongle forme une gouttière, dont les bords ſont fort minces, ils ſe rapprochent à leur origine, & s'éloignent en avançant au-devant, puis ils ſe recourbent en deſſous & ils ſe réuniſſent en ſe terminant en une petite pointe qui s'étend dans la cavité de la gouttière, preſque juſqu'à ſon milieu. Ces ongles ſont ſitués de façon que la cavité de celui du pied droit eſt en partie tournée vers celle du pied gauche, & en partie vers en bas, placés au bout du doigt que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le ſol ſur lequel il marche; il ne paroît pas vraiſemblable qu'ils ſervent à jeter en arrière la terre, comme M. Pallas l'a ſoupçonné, ils ſont trop tendres pour cela. M. Klockner a mieux vu quel étoit leur uſage; l'animal s'en ſert pour ſe gratter le corps & ſe délivrer des inſectes ou des ordures qui ſe trouvent ſur lui; ſes autres ongles, vu leur figure, lui ſeroient inutiles pour cela. Le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des animaux qu'il a formés, manquaſſent de ce qui leur étoit néceſſaire pour ſe délivrer de tout ce qui pourroit les incommoder.

On voit ſur le corps de notre klip-das quelques poils noirs parſemés, un peu plus longs que les autres; c'eſt une ſingularité qui mérite d'être remarquée; cependant je n'en voudrois pas

---

(b) Celui qui a traduit ce paſſage pour M. de Buffon, s'eſt trompé en diſant que c'eſt le doigt du milieu qui a cet ongle; il auroit dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte Hollandois.

(c) *Voyez* ſes *Spicilegia zoologica*. Faſcic. II, tab. III, fig. IV.

conclure avec M. Pallas, que ces poils peuvent être comparés aux épipes du porc-épic, ils ne leur reſſemblent en rien.

La longueur du corps de cet animal que M. Klockner a obſervé à Amſterdam, eſt, depuis le muſeau juſqu'à l'anus, de onze pouces trois quarts; celui que j'ai placé au Cabinet de notre Académie, n'a que dix pouces, mais celui qui a été décrit par M. Pallas, étoit long d'un pied trois pouces trois lignes; & la longueur de ſa tête égaloit trois pouces quatre lignes; celle de l'individu d'Amſterdam n'étoit que de trois pouces & demi.

Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté, & ſi elles font pluſieurs petits à la fois, comme il eſt très-vraiſemblable, c'eſt une nouvelle confirmation de ce qu'a dit M. de Buffon *(d)*; ſavoir, que le nombre des mamelles n'eſt point relatif, dans chaque eſpèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire & allaiter.

(d) *Voyez* tome V de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 47*.





De Sève del.   C. Baron Sculp.

LE DAMAN DU CAP.



LE DAMAN-ISRAEL.

DE LA LOUTRE.

NOUS avons dit que la Loutre ne paroissoit pas susceptible d'éducation, & que nous n'avions pu réussir à l'apprivoiser; mais des tentatives sans succès ne démontrent rien, & nous avons souvent reconnu qu'il ne falloit pas trop restreindre le pouvoir de l'éducation sur les animaux: ceux même qui semblent le plus s'y refuser, cèdent néanmoins & s'y soumettent dans certaines circonstances; le tout est de rencontrer ces circonstances favorables & de trouver le point flexible de leur naturel, d'y appuyer ensuite assez pour former une première habitude de nécessité ou de besoin, qui bientôt s'assujettit toutes les autres. L'éducation de la loutre dont on va parler en est un exemple: voici ce que M. le marquis de Courtivron, mon confrère à l'Académie des Sciences, a bien voulu m'écrire en date du 15 octobre 1779, sur une loutre très-privée & très-docile qu'il a vue à Autun.

Vous autorisez, Monsieur, ceux qui ont quelques observations sur les animaux à vous les communiquer, même quand elles ne sont pas absolument conformes à ce qui peut paroître avoir été votre première opinion. En relisant l'article de la loutre, j'ai vu que vous doutez de la facilité qu'on auroit d'apprivoiser cet animal. Dans ce que je vais vous dire, je ne rapporterai rien que je n'aie vu, & que mille personnes n'aient vu comme moi, à l'abbaye de Saint-Jean-le-grand, à Autun, dans les années 1775 & 1776; j'ai vu, dis-je, pendant l'espace de près de deux ans, à différentes fois, une loutre femelle qui avoit été apportée

peu de temps après sa naissance dans ce couvent, & que les Tourrières s'étoient plu à élever; elles l'avoient nourrie de lait jusqu'à deux mois d'âge, qu'elles commencèrent à accoutumer cette jeune loutre à toutes sortes d'alimens; elle mangeoit des restes de soupe, de petits fruits, des racines, des légumes, de la viande & du poisson, mais elle ne vouloit point de poisson cuit, & elle ne mangeoit le poisson cru que lorsqu'il étoit de la plus grande fraîcheur; s'il avoit plus d'un jour elle n'y touchoit pas. J'essaiai de lui donner de petites carpes, elle mangeoit celles qui étoient vives, & pour les mortes, elle les visitoit en ouvrant l'ouïe avec sa patte, la flairoit & le plus souvent les laissoit, même quand on les lui présentoit avant de lui en donner de vives. Cette loutre étoit privée comme un chien, elle répondoit au nom de *loup-loup* que lui avoient donné les Tourrières; elle les suivoit & je l'ai vu revenir à leur voix du bout d'une vaste cour où elle se promenoit en liberté, & quoiqu'étranger je m'en faisois suivre en l'appelant par son nom; elle étoit familiarisée avec le chat des Tourrières, avec lequel elle avoit été élevée, & jouoit avec le chien du Jardinier, qu'elle avoit aussi connu de bonne heure: pour tous les autres chiens & chats, quand ils approchoient d'elle, elle les battoit. Un jour j'avois un petit épagneul avec moi, elle ne lui dit rien d'abord, mais le chien ayant été la flairer, elle lui donna vingt soufflets avec ses pattes de devant, comme les chats ont coutume de faire lorsqu'ils attaquent de petits chiens, & le poursuivit à coups de nez & de tête jusqu'entre mes jambes; & depuis, toutes les fois qu'elle le vit, elle le poursuivit de même; tant que les chiens ne se défendoient pas, elle ne se servoit pas de ses dents, mais si le chien faisoit tête & vouloit mordre, alors le combat devenoit à outrance; & j'ai vu des chiens assez gros déchirés & bien mordus, prendre le parti de la fuite.

Cette loutre habitoit la chambre des Tourrières, & la nuit

elle couchoit ſur leur lit; le jour elle ſe tenoit ordinairement ſur une chaiſe de paille où elle dormoit couchée en rond, & quand la fantaiſie lui en prenoit, elle alloit ſe mettre la tête & les pattes de devant dans un ſeau d'eau qui étoit à ſon uſage, enſuite elle ſe ſecouoit & venoit ſe remettre ſur ſa chaiſe ou alloit ſe promener dans la cour ou dans la maiſon extérieure; je l'ai vu pluſieurs fois couchée au ſoleil, alors elle fermoit les yeux; je l'ai portée, maniée, priſe par les pattes & flattée, elle jouoit avec mes mains, les mordoit inſenſiblement, & faiſoit petites dents, ſi cela peut ſe dire, comme on dit que les chats font patte de velours. Je la menai un jour auprès d'une petite flaque d'eau, où la rivière d'Aroux en laiſſe lorſqu'elle eſt débordée : ce qui vous paroîtra ſurprenant, & ce qui m'étonnoit auſſi, c'eſt qu'elle parut craindre de voir de l'eau en ſi grand volume; elle n'y entra pas, paſſé le bord où elle ſe mouilla la tête comme dans le ſeau; je la fis jeter à quelques pas dans l'eau, elle regagna le bord bien vîte avec une ſorte d'effroi, & nous ſuivit très-contente de retrouver ſes Tourrières. Si on peut raiſonner d'après un ſeul fait & un ſeul individu, la Nature paroît n'avoir pas donné à cet animal le même inſtinct qu'aux canards qui barbottent auſſitôt qu'ils ſont éclos, en ſortant de deſſous une poule.

Cette loutre étoit très-malpropre; le beſoin de ſe vider paroiſſoit lui prendre ſubitement, & elle ſe ſatisfaiſoit de même quelque part qu'elle fût, excepté ſur les meubles, mais à terre & dans la chambre comme ailleurs; les Tourrières n'avoient jamais pu, même par des corrections, l'accoutumer à aller, pour ſes beſoins, à la cour qui étoit peu éloignée; dès qu'elle s'étoit vidée elle venoit flairer ſes excrémens, ainſi que les chats, & faiſoit un petit ſaut d'allégreſſe enſuite, comme ſatisfaite de s'être débarraſſée de ce poids.

J'ai ſouvent eu occaſion de voir cette loutre, parce que je ne paſſois point à Autun ſans aller à l'abbaye de Saint-Jean-le-grand,

où Madame de Courtivron avoit une tante; & j'ai dîné dix fois avec la loutre qui étoit de très-bonne compagnie. On me l'offrit, je l'aurois acceptée pour la mettre enchaînée sur le fossé de ma maison à Courtivron, où elle auroit eu occasion de se marier, si je n'avois reconnu la difficulté de l'enchaîner, à cause que le cou de cet animal est presque du même diamètre de sa tête & son corps; je pensai qu'elle pourroit s'échapper, & multiplier chez moi les loutres qui n'y sont que trop communes.

Je me reproche de m'être si fort étendu sur cet article des loutres, comme susceptibles d'être bien apprivoisées; mais j'ai cru devoir vous donner un exemple de ce que j'ai vu dans notre Bourgogne : ainsi sans recourir aux exemples de Danemarck & de Suède, s'ils existent, tels que le P. Vaniere, dans son Poëme du *Prædium rusticum*, les a célébrés : voilà des choses sur lesquelles vous pouvez compter, & il n'y a rien de poëtique dans ce que je vous dis.



DE LA SARICOVIENNE ou LOUTRE MARINE. (a)

Nous avons dit à l'article de la Loutre-ſaricovienne ou *Carigueibeju* de Marcgrave, que cet animal paroiſſoit ſe trouver ſur la plupart des côtes poiſſonneuſes & des embouchures des grands fleuves, dans les plages déſertes de l'Amérique méridionale; mais nous ignorions alors que ce même animal ſe retrouve au Kamtſchatka & ſur les côtes & les îles de toute cette partie du nord-eſt de l'ancien continent, & ſans que la différence de climat paroiſſe avoir influé ſur l'eſpèce qui ſemble être par-tout la même. Ces ſaricoviennes de Kamtſchatka ont été ſoigneuſement décrites par M. Steller, & l'on ne peut douter, en comparant ſa deſcription avec celle de Marcgrave, que l'eſpèce de ces ſaricoviennes de Kamtſchatka, ne ſoit la même que celle du carigueibeju ou ſaricoviennes de l'Amérique; on verra de même que les lions marins, les ours marins & la plupart des phoques ſe retrouvent les mêmes dans les mers les plus éloignées les unes des autres & ſous les climats les plus oppoſés.

Les Ruſſes qui demeurent au Kamtſchatka, donnent à la ſaricovienne le nom de *bobr* ou *caſtor*, quoiqu'elle ne reſſemble au caſtor que par la longueur de ſon poil,

(a) Suite de cet article, *tome XIII, page 319* de l'Hiſtoire Naturelle; & ſupplement, *vol. III, page 158*.

& qu'elle n'ait que peu de rapport avec lui par sa forme extérieure ; car c'est une véritable loutre à laquelle non-seulement nous rapporterons ces grandes loutres de la Guyane & du Bresil, dont nous avons parlé *(supplément, volume III, page 158)*; mais aussi cette loutre du Canada dont nous avons donné la notice *(vol. XIII, page 322)*, & qui paroît être de la taille & de l'espèce des saricoviennes.

On voit ces saricoviennes ou loutres marines sur les côtes orientales du Kamtschatka & dans les îles voisines, depuis le 50.e degré jusqu'au 56.e, & il ne s'en trouve que peu ou point dans la mer intérieure à l'occident du Kamtschatka, ni au-delà de la troisième île des Kuriles; elles ne sont ni féroces, ni farouches, étant même assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure ; elles semblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, & n'aiment que la société de leur espèce ; on les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtschatka ; il y en avoit, en 1742, une si grande quantité à l'île de Bering, que les Russes en tuèrent plus de huit cents. Comme ces animaux n'avoient jamais vu d'hommes auparavant, dit M. Steller, ils n'étoient ni timides, ni sauvages ; ils s'approchoient même des feux que nous allumions, jusqu'à ce qu'instruits par leur malheur ils commencèrent à nous fuir *(b)*.

Pendant l'hiver, ces saricoviennes se tiennent tantôt

(b) Novi commentarii Academiæ Petropol. tom. II, 1751.

dans

dans la mer ſur les glaces, & tantôt ſur le rivage ; en été elles entrent dans les fleuves & vont même juſque dans les lacs d'eau douce où elles paroiſſent ſe plaire beaucoup ; dans les jours les plus chauds, elles cherchent pour ſe repoſer les lieux frais & ombragés ; en ſortant de l'eau elles ſe ſecouent & ſe couchent en rond ſur la terre comme les chiens, mais avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnoître, par l'odorat plutôt que par la vue qu'elles ont foible & courte, s'il n'y a pas quelques ennemis à craindre dans les environs ; elles ne s'éloignent du rivage qu'à de petites diſtances afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril, car quoiqu'elles courent aſſez vîte, un homme leſte peut néanmoins les atteindre ; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité & comme il leur plaît, c'eſt-à-dire, ſur le ventre, ſur le dos, ſur les côtés & même dans une ſituation preſque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une ſeule femelle, avec laquelle il va de compagnie, & qu'il paroît aimer beaucoup, ne la quittant ni ſur mer, ni ſur terre ; il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année, car on voit des petits nouveaux-nés dans toutes les ſaiſons, & quelquefois les pères & mères ſont encore ſuivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils ſont adultes & qu'ils peuvent former une nouvelle famille ; les femelles ne produiſent qu'un petit à la fois

& très-rarement deux ; le temps de la geſtation eſt d'environ huit à neuf mois ; elles mettent bas ſur les côtes ou ſur les îles les moins fréquentées, & le petit dès ſa naiſſance a déjà toutes ſes dents, les canines ſont ſeulement moins avancées que les autres ; la mère l'allaite pendant près d'un an, d'où l'on peut préſumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit ; elle aime paſſionnément ſon petit, & ne ceſſe de lui prodiguer des ſoins & des careſſes, jouant continuellement avec lui, ſoit ſur la terre, ſoit dans l'eau ; elle lui apprend à nager, & lorſqu'il eſt fatigué, elle le prend dans ſa gueule pour lui donner quelques momens de repos ; ſi l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris & des gémiſſemens lamentables ; il faut même uſer de précautions lorſqu'on veut le lui dérober, car quoique douce & timide, elle le défend avec un courage qui tient du déſeſpoir, & ſe fait ſouvent tuer ſur la place plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux ſe nourriſſent de cruſtacées, de coquillages, de grands polypes & autres poiſſons mous qu'ils viennent ramaſſer ſur les grèves & ſur les rivages fangeux lorſque la marée eſt baſſe, car ils ne peuvent demeurer aſſez long-temps ſous l'eau pour les prendre au fond de la mer, n'ayant pas, comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert ; ils mangent auſſi des poiſſons à écailles, comme des anguilles de mer, &c. des fruits rejetés ſur le rivage en été, & même des fucus faute de tout autre

aliment; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite; leur chair est meilleure à manger que celle des phoques, sur-tout celle des femelles qui est grasse & tendre lorsqu'elles sont pleines & prêtes à mettre bas; celle des petits qui est très-délicate, est assez semblable à la chair de l'agneau, mais la chair des vieux est ordinairement très-dure *(c)*. Ce fut, dit M. Steller, notre nourriture principale à l'île de Bering, elle ne nous fit aucun mal, quoique mangée seule & sans pain, & souvent à demi-crue; le foie, les rognons & le cœur, sont absolument semblables à ceux du veau *(d)*.

(c) « Les Russes jetés dans cette île (de Bering), après s'être réservé une provision de huit cents livres de farine, pour faire le « trajet du Kamtschatka, dès que la saison & leur santé le permet- « troient, eurent recours aux loutres marines; un de ces animaux leur « fournissoit quarante ou cinquante livres de chair, mais si dure, du « moins celle des mâles, qu'il falloit la hacher & l'avaler presque sans « mâcher; on en préparoit les viscères pour les malades. Du reste, « quoique M. Steller prétende que la loutre est bonne contre le « scorbut, M. Muller en doute, puisque les Russes qui moururent « de cette maladie en avoient mangé comme les autres; cependant « on en tua beaucoup, même quand on eut cessé de s'en nourrir, « parce que les peaux en sont très-belles, & valent aux Russes qui « les vont porter à la Chine, jusqu'à quatre-vingts ou cent roubles « la pièce; aussi ramassa-t-on neuf cents de ces peaux à la chasse des « loutres qui dura jusqu'au mois de mars, alors elles disparurent & « l'équipage eut recours à la pêche des chiens, des ours & des lions « que la mer leur offrit. » *Voyage de Bering; Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 379.*

(d) Novi commentarii Academiæ Petropol. tom. II, 1751.

On voit ſouvent au Kamtſchatka & dans les îles Kuriles, arriver les ſaricoviennes ſur des glaçons pouſſés par un vent d'Orient qui règne de temps en temps ſur ces côtes en hiver; les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique, ſont en ſi grande quantité, qu'ils s'amoncellent & forment une étendue de pluſieurs milles de longueur ſur la mer; les chaſſeurs s'expoſent, pour avoir les peaux des ſaricoviennes, à aller fort au loin ſur ces glaçons avec des patins qui ont cinq ou ſix pieds de long ſur environ huit pouces de large, & qui par conſéquent leur donnent la hardieſſe d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaiſſeur; mais lorſque ces glaces ſont pouſſées au large par un vent contraire, ils ſe trouvent ſouvent en danger de périr ou de reſter quelquefois pluſieurs jours de ſuite errans ſur la mer avant que d'être ramenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable; c'eſt dans les mois de février, de mars & d'avril qu'ils font cette chaſſe périlleuſe, mais très-profitable, car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre ſaiſon, cependant ils ne laiſſent pas de les chaſſer en été, en les cherchant ſur la terre, où ſouvent on les trouve endormis; on les prend auſſi, dans cette même ſaiſon, avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les pourſuit en canot juſqu'à ce qu'on les ait forcées de laſſitude.

Leur peau fait une très-belle fourrure; les Chinois les achettent preſque toutes, & ils les payent juſqu'à

ſoixante-dix, quatre-vingts & cent roubles chacune; & c'eſt par cette raiſon qu'il en vient très-peu en Ruſſie. La beauté de ces fourrures varie ſuivant la ſaiſon; les meilleures & les plus belles, ſont celles des ſaricoviennes tuées aux mois de mars, d'avril & de mai; néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaiſſes & peſantes, ſans cela elles ſeroient ſupérieures aux zibelines, dont les plus belles ne ſont pas d'un auſſi beau noir. Il ne faut cependant pas croire que le poil de ces ſaricoviennes ſoit également noir dans tous les individus, car il y en a dont la couleur eſt brunâtre, comme celle de la loutre de rivière, d'autres qui ſont de couleur argentée ſur la tête, pluſieurs qui ont la tête, le menton & la gorge variés de longs poils très-blancs & très-doux; enfin d'autres qui ont la gorge jaunâtre & qui portent plutôt un feutre crépu, brun & court ſur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure; au reſte, les poils bruns ou noirs ne le ſont que juſqu'à la moitié de leur longueur; tous ſont blancs à leur racine, & leur longueur eſt en tout d'environ un pouce ou un pouce & demi ſur le dos, la queue & les côtés du corps; ils ſont plus courts ſur la tête & ſur les membres, mais au-deſſous de ce premier long poil il y a, comme dans les ours marins, une eſpèce de duvet ou de feutre qui eſt de couleur brune ou noire, comme l'extrémité des grands poils du corps. On diſtingue aiſément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles ſont plus petites,

plus noires & qu'elles ont le poil plus long ſous le ventre; les petits ont auſſi, dans le premier âge, le poil noir ou très-brun & très-long; mais à cinq ou ſix mois ils perdent ce beau poil, & à un an ils ne ſont couverts que de leur feutre, & les longs poils ne le recouvrent que dans l'année ſuivante; la mue ſe fait, dans les adultes, d'une manière différente de celle des autres animaux, quelques poils tombent aux mois de juillet & d'août, & les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Communément les ſaricoviennes ont environ deux pieds dix pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long; leur poids eſt de ſoixante-dix à quatre-vingts livres; la ſaricovienne reſſemble à la loutre terreſtre par la forme du corps, qui ſeulement eſt beaucoup plus épais en tous ſens; toutes deux ont les pieds de derrière plus près de l'anus que les autres quadrupèdes; les oreilles ſont droites, coniques, & couvertes de poils comme dans l'ours-marin, elles ſont longues de près d'un pouce, ſur autant de largeur, & diſtantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces; les yeux & les paupières ſont aſſez ſemblables à ceux du lièvre & ſont à peu-près de la même grandeur; la couleur de l'iris varie dans différens individus, car cette couleur eſt brune dans les uns & noirâtre dans les autres; il y a une membrane au grand angle de chaque œil, comme dans les ours-marins, mais qui ne peut guère couvrir l'œil

qu'à moitié; les narines ſont très-noires, ridées & ſans poil, & les lèvres ſont d'une épaiſſeur à peu-près égale à celles du phoque commun; l'ouverture de la gueule eſt médiocre, n'ayant qu'environ deux pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'angle; la mâchoire ſupérieure s'avance d'un demi-pouce ſur la mâchoire inférieure, toutes deux ſont garnies de mouſtaches blanches dirigées en bas, & dont les poils roides ont trois pouces de longueur à côté des coins de la gueule, mais qui ne ſont longs que d'un pouce auprès des narines; la mâchoire ſupérieure eſt armée de quatorze dents, il y a d'abord quatre inciſives très-aiguës & longues de deux lignes, enſuite une canine de chaque côté, de figure conique, un peu recourbée en arrière & d'environ un pouce de longueur; après les canines il y a quatre molaires de chaque coté qui ſont larges & épaiſſes, ſur-tout celles du fond, & ces dernières dents ſont très-propres à caſſer les coquilles & broyer les cruſtacées.

Dans la mâchoire inférieure le nombre des dents eſt ordinairement de ſeize; il y a d'abord, comme dans la mâchoire ſupérieure, quatre inciſives & deux canines; ces dernières n'ont qu'environ huit lignes de longueur, mais il y a cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières ſont ſituées dans la gorge; ainſi le nombre total des dents de la ſaricovienne eſt de trente ordinairement; néanmoins comme il y a des individus qui ont auſſi cinq dents molaires de chaque côté à la

mâchoire ſupérieure, il ſe trouve que ce nombre des dents eſt quelquefois de trente-deux; la langue, depuis ſon inſertion juſqu'à ſon extrémité, eſt longue de trois pouces trois lignes, ſur une largeur d'un demi-pouce ſeulement; elle eſt garnie de papilles & un peu fourchue à l'extrémité.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, ſont couverts de poil juſqu'auprès des ongles, & ne ſont point engagés dans la peau, ils ſont apparens & extérieurs comme ceux des quadrupèdes terreſtres; en ſorte que la ſaricovienne peut marcher & courir, quoiqu'aſſez lentement; ceux de devant n'ont que onze ou douze pouces de longueur & ſont plus courts que ceux de derrière qui ont quatorze ou quinze pouces, ce qui fait que cet animal eſt plus élevé par le train de derrière, & que ſon dos paroît un peu voûté; les pieds de devant ſont aſſez ſemblables, par les ongles, à ceux des chats, & ils diffèrent de ceux de la loutre terreſtre en ce qu'ils ſont réunis par une membrane qui eſt couverte de poil; la plante du pied qui eſt brune avec des tubercules par-deſſous, eſt arrondie & diviſée en cinq doigts: les deux du milieu ſont un peu plus longs que les autres, & l'interne eſt un peu plus court que l'externe; ces ongles crochus des pieds de devant ſervent à détacher les coquillages des rochers; les pieds de derrière ont auſſi cinq doigts qui ſont de même joints par une membrane velue, & qui ont la forme de ceux des oiſeaux palmipèdes; le tarſe, le métatarſe

métatarſe & les doigts de ces pieds de derrière ſont beaucoup plus longs & plus larges que ceux des pieds de devant; les ongles en ſont aigus, mais aſſez courts; le doigt externe eſt un peu plus long que les autres qui vont ſucceſſivement en diminuant, & la peau de la plante de ces pieds de derrière eſt auſſi de couleur brune ou noire, comme dans les pieds de devant.

La queue eſt tout-à-fait ſemblable à celle de la loutre de terre, c'eſt-à-dire, plate en deſſus & en deſſous, ſeulement elle eſt un peu plus courte à proportion du corps, elle eſt recouverte d'une peau épaiſſe, garnie de poils très-doux & très-ſerrés.

La verge du mâle eſt contenue dans un fourreau ſous la peau, & l'orifice de ce fourreau eſt ſitué à un tiers de la longueur du corps; cette verge longue d'environ huit pouces, contient un os qui en a ſix; les teſticules ne ſont point renfermés dans une bourſe, mais ſeulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle eſt aſſez grande & ſituée à un pouce au-deſſous de l'anus.

Nous devons obſerver que l'animal indiqué par M. Kracheninnikow *(e)*, ſous le nom de *caſtor-marin*, pourroit bien être le même que la ſaricovienne, quoiqu'il le diſe auſſi grand que celui qu'il nomme *chat-marin*, & qui eſt l'ours-marin, car il y a des ſaricoviennes beaucoup plus grandes que celles dont nous venons de donner les dimenſions d'après M. Steller; & on en a vu à la

(e) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 260.*

Guyane & au Bresil de beaucoup plus grosses que celles du Kamtschatka ; d'ailleurs il paroît par l'indication même de M. Kracheninnikow, que son castor-marin a les mêmes habitudes que la saricovienne qui porte le nom de *bobr* ou *castor* chez les Russes de Sibérie. M. Steller qui a demeuré si long-temps dans les parages du Kamtschatka, & qui en a décrit tous les animaux, ne fait nulle mention de ce castor-marin gros comme l'ours-marin, & il y a toute apparence que M. Kracheninnikow n'en a parlé que sur des relations peut-être exagérées. On peut ajouter à ces preuves les inductions que l'on peut tirer du résultat des observations de différens Voyageurs au Kamtschatka, dont la récapitulation se trouve *tome XIX, page 365 des Voyages*, où il est dit, que les peaux de castor-marins, sont d'un profit considérable pour la Russie; que les Kamtschatdales peuvent, avec ces peaux, acheter des Cosaques tout ce qui leur est nécessaire, & que les Cosaques troquent ces fourrures pour d'autres effets avec les marchands Russes, qui gagnent beaucoup dans le commerce qu'ils en font à la Chine, & que le temps de la chasse des castors-marins, est le plus favorable pour lever les tributs, car les Kamtschatdales donnent un castor pour un renard ou une zibeline, quoiqu'il vaille au moins cinq fois davantage, & qu'il se vend quatre-vingt-dix roubles, &c. on voit que tout cela se rapporte à la saricovienne, & qu'il y a toute apparence que Kracheninnikow s'est trompé lorsqu'il a dit que son *castor-marin* étoit aussi grand que son *chat-marin*, c'est-à-dire, l'ours-marin.

Au reste, la saricovienne qui s'appelle *bobr* ou *castor*

en langue Russe, est nommée *kaikon* en langue Kamtschatdale, *kalaga* chez les Koriaques, & *rakkon* chez les Kouriles.

Je dois ajouter, qu'ayant reçu de la Guyane de nouvelles informations au sujet des saricoviennes d'Amérique, il paroît qu'elles varient beaucoup par la grandeur & pour la couleur; l'espèce en est commune sur les côtes basses & à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale.

Leur peau est très-épaisse, & leur poil est ordinairement d'un gris plus ou moins foncé & quelquefois argenté: leur cri est un son rauque & enroué; ces animaux vont en troupes & fréquentent les savannes noyées; ils nagent la tête hors de l'eau & souvent la gueule ouverte, quelquefois même au lieu de fuir, ils entourent en grand nombre un canot en jetant des cris, & il est aisé d'en tuer un grand nombre: au reste, l'on dit qu'il est assez difficile de prendre une saricovienne dans l'eau lors même qu'on l'a tuée, qu'elle se laisse aller au fond de l'eau dès qu'elle est blessée, & qu'on perdroit son temps à attendre le moment où elle pourroit reparoître, sur-tout si c'est dans une eau courante qui puisse l'entraîner.

Les jaguars & cougars leur font la guerre & ne laissent pas d'en ravir & d'en manger beaucoup; ils se tiennent à l'affût, & lorsqu'une saricovienne passe, ils s'élancent dessus, la suivent au fond de l'eau, l'y tuent & l'emportent ensuite à terre pour la dévorer.

Nous avons dit *(page 158 du ſupplément, volume III)*, d'après le témoignage de M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois eſpèces de loutres très-différentes par la grandeur; les deux plus grandes de ces loutres paroiſſent être des ſaricoviennes, qui ſe reſſemblent ſi fort par la forme, que l'on peut ſans difficulté les rapporter à une ſeule & même eſpèce, d'autant qu'on doit remarquer comme un fait général, que dans l'eſpèce de la ſaricovienne, ainſi que dans celle du jaguar & de pluſieurs autres animaux des contrées preſque déſertes, ils ſont plus petits dans les lieux voiſins des habitations que dans la profondeur des terres, parce qu'on les tue plus jeunes & qu'on ne leur donne pas le temps de prendre leur entier accroiſſement.



ADDITION à l'article qui a pour titre, des MORSES ou VACHES-MARINES, Volume XIII, page 358.

NOUS ajouterons à ce que nous avons dit du Morſe, quelques obſervations que M. Crantz a faites ſur cet animal dans ſon Voyage au Groënland.

Un de ces morſes, dit-il, avoit dix-huit pieds de longueur, & à peu-près autant de circonférence dans ſa plus grande épaiſſeur ; ſa peau n'étoit pas unie, mais ridée par tout le corps & plus encore autour du cou ; ſa graiſſe étoit blanche & ferme comme du lard, épaiſſe d'environ trois pouces ; la figure de ſa tête étoit ovale ; la bouche étoit ſi étroite, qu'on pouvoit à peine y faire entrer le doigt ; la lèvre inférieure eſt triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenſes qui partent de la mâchoire ſupérieure ; ſur les deux lèvres & de chaque côté du nez, on voit une peau ſpongieuſe d'où ſortent des mouſtaches d'un poil épais & rude, longues de ſix ou ſept pouces, treſſées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une ſorte de majeſté hideuſe. Il ſe nourrit principalement de moules & d'algue marine ; les défenſes avoient vingt-ſept pouces de longueur, dont ſept pouces étoient cachés dans l'épaiſſeur de la peau & dans les alvéoles qui s'étendent juſqu'au crâne ; chaque défenſe peſoit quatre livres & demie, & le crâne entier vingt-quatre livres *(a)*.

Selon le voyageur Kracheninnikow *(b)*, les morſes qu'il appelle *chevaux-marins*, n'entrent pas, comme les

(a) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 60 & ſuivantes.*

(b) Hiſtoire du Kamtſchatka ; *Lyon, 1767, tome I, page 283.*

phoques, dans les eaux douces & ne remontent pas les rivières. On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs de Kamtſchatka, & ſi l'on en trouve ce n'eſt que dans les mers qui ſont au Nord; on en prend beaucoup auprès du cap *Tchukotskoi*, où ils ſont plus gros & plus nombreux que par-tout ailleurs; le prix de leurs dents dépend de leur grandeur & de leur poids, les plus chères ſont celles qui pèſent vingt livres, mais elles ſont fort rares; on en voit même peu qui pèſent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou ſix livres.

Frédéric Martens avoit déjà obſervé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il aſſure qu'ils ſont forts & courageux, & qu'ils ſe défendent les uns les autres avec une réſolution extraordinaire. Lorſque j'en bleſſois un, dit-il, les autres s'aſſembloient autour du bateau, & le perçoient à coups de défenſes, d'autres s'élevoient hors de l'eau & faiſoient tout leur poſſible pour s'élancer dedans; nous en tuames pluſieurs centaines à l'île de *Muff*. . . . . & l'on ſe contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenſes *(c)*.

Ces animaux, comme l'on ſait, vont en très-grandes troupes, & ils étoient autrefois en quantité preſque innombrable dans pluſieurs endroits des mers ſeptentrionales. M. Gmelin rapporte, qu'en 1705 & 1706, les Anglois en tuèrent, à l'île de Chery, ſept à huit cents en ſix heures; qu'en 1708 ils en tuèrent en ſept heures neuf cents; & en 1710, en une journée, huit cents. On trouve, dit-il, les dents de ces animaux ſur les bas

(c) Voyage au Groënland.

bords de la mer: & il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent; on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tſchutſchis, où ces peuples les ramaſſent en monceaux pour en faire des outils *(d)*.

On voit par les relations de tous les Voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord, qu'on a fait une énorme deſtruction de ces grands animaux, & que l'eſpèce en eſt actuellement bien moins nombreuſe qu'elle ne l'étoit jadis; ils ſe ſont retirés vers le Nord & dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étoient anciennement en ſi grand nombre: nous verrons qu'il en eſt à peu-près de même des phoques & de tous ces amphibies marins, dont le naturel les porte à ſe réunir en troupeaux & former une eſpèce de ſociété; l'homme a rompu toutes ces ſociétés, & la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de diſperſion, & ne peuvent ſe raſſembler qu'auprès des terres déſertes & inconnues.

(d) Voyage de Gmelin, *tome II.*



ADDITION à l'article des PHOQUES, Volume XIII, page 330.

LORSQUE j'ai écrit ſur les Phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connoiſſoit alors que deux ou trois eſpèces ; mais les Voyageurs récens en ont reconnu pluſieurs autres, & nous ſommes maintenant en état de les diſtinguer & de leur appliquer les dénominations & les caractères qui leur ſont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au ſujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une diſtinction fondée ſur la nature & ſur un caractère très-évident, en diviſant en deux le genre entier des phoques ; ſavoir, les phoques qui ont des oreilles externes, & les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs ſans conque extérieure. Cette différence eſt non-ſeulement très-apparente, mais ſemble même faire un attribut eſſentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par leſquels ces amphibies ſe rapprochent des cétacées, ſur le corps deſquels la Nature ſemble avoir effacé toute eſpèce de tubéroſités & de proéminences qui euſſent rendu la peau moins liſſe & moins propre à gliſſer dans les eaux, tandis que la conque externe & relevée de l'oreille paroît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui ſont

pourvus

pourvus de cette partie extérieure qui ne manque à aucun animal terreſtre.

Nous ne connoiſſons que deux eſpèces bien diſtinctes de phoques à oreilles ; la première eſt celle du lion-marin, qui eſt très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou, & la ſeconde, celle que les Voyageurs ont indiquée ſous le nom d'ours-marin, & qui eſt composée de deux variétés très-différentes entr'elles par la grandeur ; nous joindrons donc à cette eſpèce le *petit phoque à poil noir*, dont j'ai donné la deſcription & la figure *(volume XIII)*, & qui étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'eſpèce de l'ours-marin ; des inductions aſſez plauſibles m'avoient fait regarder alors ce petit ours-marin, comme le *phoca* des Anciens ; mais comme Ariſtote, en parlant du phoca, dit expreſſément *qu'il n'a pas d'oreilles externes & ſeulement des trous auditifs ;* je vois qu'on doit chercher ce phoca des Anciens dans quelqu'une des eſpèces de phoques ſans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.



LES PHOQUES SANS OREILLES ou *PHOQUES proprement dits.*

NOUS connoiſſons neuf ou dix eſpèces ou variétés diſtinctes dans le genre des Phoques ſans oreilles, & nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, & par les caractères que les Voyageurs ont ſaiſis pour les dénommer & les diſtinguer les uns des autres.

LE GRAND PHOQUE À MUSEAU RIDÉ.

Première eſpèce.

LA plus grande eſpèce eſt celle du *Phoque à muſeau ridé,* dont nous avons déjà parlé ſous le nom de *lion-marin (volume XIII, page 351 & ſuivantes),* parce que pluſieurs Voyageurs, & particulièrement le rédacteur du voyage d'Anſon, l'avoient indiqué ſous cette dénomination, mais mal-à-propos, puiſque le vrai lion-marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, & qu'ils diffèrent encore entr'eux par la taille & par la forme de pluſieurs parties du corps; en ſorte que le phoque à muſeau ridé n'a de commun avec le vrai lion-marin, que d'habiter les côtes & îles déſertes, & de ſe trouver comme lui dans les mers des deux hémiſphères. Il faut donc ſe

rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de lion-marin. Dampier & Byron, ont trouvé comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès *(a)*, & sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, Dom Pernetti & Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent, & aux îles Malouines ou Falkland; M.rs Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *nouvelle Georgie (b)*,

(a) « Le lion-marin (phoque à museau ridé) est un grand animal de douze à quatorze pieds de long, & au plus gros du corps il est « de la grosseur d'un taureau; il est de la figure d'un veau-marin, « mais six fois aussi gros; sa tête est faite comme celle du lion, sa « face est large, ayant plusieurs longs poils aux lèvres comme un chat; « ses yeux sont gros comme ceux d'un bœuf; ses dents, longues de « trois pouces, sont grosses environ comme le gros doigt d'un homme.. « il est extraordinairement gras. Un lion-marin coupé & bouilli, « rendra un muid d'huile très-douce & fort bonne à frire; le maigre » est noir & à gros grains & d'assez mauvais goût. Cet animal de- » meure quelquefois des semaines entières à terre, s'il n'en est pas « chassé; quand ils y viennent trois ou quatre de compagnie, ils se « couchent les uns auprès des autres, & grognent comme les cochons « en faisant un bruit horrible; ils mangent le poisson, & je crois que « c'est leur nourriture ordinaire. » Voyage de Dampier; *Rouen, 1715, tome I, pages 118 & 119.*

(b) Cette île avoit été découverte dans le siècle précédent par Antoine de la Roche, & avoit été reconnue de nouveau en 1756 par Duclos Guyot, sur le Vaisseau espagnol le *Lyon*, qui l'avoit nommée l'*île de Saint-Pierre*.

& qui eſt ſituée au cinquante-quatrième degré de latitude auſtrale, dans l'Océan atlantique; ces deux femelles étoient endormies ſur le rivage, & on les tua dans leur ſommeil; d'autre côté, M. Steller a vu & décrit *(c)* ce même grand phoque à muſeau ridé dans l'île de Bering & près des côtes de Kamtſchatka. Cette grande eſpèce ſe trouve donc également dans les deux hémiſphères, & probablement ſous toutes les latitudes.

Nous nommons aujourd'hui cet animal phoque à muſeau ridé *(d)*, parce qu'il a ſur le nez une peau ridée & mobile, qui peut ſe remplir d'air ou ſe gonfler, & ſe gonfle en effet lorſque l'animal eſt agité de quelque paſſion; mais nous devons obſerver que cette peau en forme de crête eſt monſtrueuſement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du voyage d'Anſon, & qu'elle eſt réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand & gros animal eſt d'un naturel très-indolent, c'eſt même de tous les phoques celui qui paroît être le moins redoutable malgré ſa forte taille. Penroſe dit que ſes matelots s'amuſoient à monter ſur ces phoques comme ſur des chevaux, & que quand ils n'alloient pas

---

(c) *Voyez* ſon Traité des animaux marins.

(d) Les mariniers Anglois l'ont nommé *clapmatzh ſeal*, nom évidemment corrompu de celui de *clap-mütze*, que les Allemands & les Danois donnent à un animal tout différent qui a un capuchon, dans lequel il peut renfermer ſa tête, & que les Groënlandois appellent *neitſerſoak*. *Voyez* ci-après l'article du *phoque à capuchon*.

assez vîte, ils leur faisoient doubler le pas en les piquant à coups de stilet ou de couteaux, & leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les Transactions philosophiques, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchans dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très-court, luisant & d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglois, & quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules & va toujours en diminuant jusqu'à la queue; une femelle tuée par M. Forster, n'avoit que treize pieds de longueur, & en la supposant adulte, il y auroit une grande différence pour la taille entre les mâles & les femelles dans cette espèce; la lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée & bousie tout le long du museau, & cette peau que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; & c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé;* il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs & point d'oreilles externes; les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun, mais ceux de derrière sont plus informes & faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal

beaucoup plus fort & plus grand que notre phoque, est moins agile & encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures; & c'est probablement par cette raison qu'il paroît indolent & très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral, il dit qu'on le nomme *furr-seal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi foibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours-marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celles des autres phoques.

LE PHOQUE À VENTRE BLANC.

Seconde espèce.

Nous donnons ici la figure *(planche XLIV)*, de ce grand Phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, & qui est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter aussi les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, & son naturel

n'eſt point farouche; ſes yeux ſont attentifs & ſemblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les ſentimens d'affection, d'attachement pour ſon maître auquel il obéit avec toute complaiſance; nous l'avons vu s'incliner à ſa voix, ſe rouler, ſe tourner, lui tendre une de ſes nageoires antérieures, ſe dreſſer en élevant ſon buſte, c'eſt-à-dire, tout le devant de ſon corps hors de la caiſſe remplie d'eau, dans laquelle on le tenoit renfermé; il répondoit à ſa voix ou à ſes ſignes par un ſon rauque qui ſembloit partir du fond de la gorge, & qu'on pourroit comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau; il paroît que l'animal produit ce ſon en expirant l'air auſſi-bien qu'en l'aſpirant, ſeulement il eſt un peu plus clair dans l'aſpiration, & plus rauque dans l'expiration. Avant que ſon maître ne l'eût rendu docile, il mordoit tres-violemment lorſqu'on vouloit le forcer à faire quelques mouvemens; mais dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvoit le toucher, lui mettre la main dans ſa gueule & même ſe repoſer ſans crainte auprès de lui & appuyer le bras ou la tête ſur la ſienne; lorſque ſon maître l'appeloit, il lui répondoit quelqu'éloigné qu'il fût; il ſembloit le chercher des yeux lorſqu'il ne le voyoit pas, & dès qu'il l'apercevoit, après quelques momens d'abſence, il ne manquoit pas d'en témoigner ſa joie par une eſpèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui étoit mâle, éprouvoit les

irritations de l'amour, ce qui lui arrivoit à peu-près de mois en mois; ſa douceur ordinaire ſe changeoit tout-à-coup en une eſpèce de fureur qui le rendoit dangereux; ſon ardeur ſe déclaroit alors par des mugiſſemens accompagnés d'une forte érection; il s'agitoit & ſe tourmentoit dans ſa caiſſe, ſe donnoit des mouvemens bruſques & inquiets, & mugiſſoit ainſi pendant pluſieurs heures de ſuite; c'eſt par des cris aſſez ſemblables qu'il exprimoit ſon ſentiment de douleur lorſqu'on le maltraitoit; mais il avoit d'autres accens plus doux, très-expreſſifs & comme articulés pour témoigner ſa joie & ſon plaiſir.

Dans ces accès de fureurs amoureuſes, occaſionnés par un beſoin que l'animal ne pouvoit ſatisfaire pleinement & qui duroit huit ou dix jours; on l'a vu ſortir de ſa caiſſe après l'avoir rompue, & dans ces momens il étoit fort dangereux & même féroce, car alors il ne connoiſſoit plus perſonne, il n'obéiſſoit plus à la voix de ſon maître, & ce n'étoit qu'en le laiſſant ſe calmer pendant quelques heures qu'il pouvoit s'en approcher; il le ſaiſit un jour par la manche, & l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher priſe en lui ouvrant la gueule avec un inſtrument; une autre fois il ſe jeta ſur un aſſez gros chien & lui écraſa la tête avec les dents, & il exerçoit ainſi ſa fureur ſur tous les objets qu'il rencontroit : ces accès d'amour l'échauffoient beaucoup, ſon corps ſe couvrit de galle, il maigrit enſuite, & enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous

Il nous a paru que cet animal avoit la respiration fort longue, car il gardoit l'air assez long-temps & ne l'aspiroit que par intervalles, entre lesquels ses narines étoient exactement fermées; & dans cet état elles ne paroissoient que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau; il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant, & souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration; l'air dans ce mouvement d'aspiration formoit un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découloit presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissoit & s'endormoit plusieurs fois par jour; on l'entendoit ronfler de fort loin, & lorsqu'il étoit endormi on ne l'éveilloit qu'avec peine; il suffisoit même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément, & ce n'étoit qu'en lui présentant près du nez quelques poissons qu'on pouvoit le tirer de son assoupissement; il reprenoit dès-lors du mouvement & même de la vivacité; il élevoit la tête & la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentoit le poisson, car on ne le nourrissoit pas avec d'autres alimens, & c'étoit principalement des carpes, & des anguilles qu'il aimoit encore plus que les carpes: on avoit

ſoin de les aſſaiſſonner, quoique crues, en les roulant dans du ſel ; il lui falloit environ trente livres de ces poiſſons vivans & ſaupoudrés de ſel par vingt-quatre heures ; il avaloit très-goulument les anguilles toutes entières & même les premières carpes qu'on lui offroit, mais dès qu'il avoit avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchoit à vider les autres avant de les manger, & pour cela il les ſaiſiſſoit d'abord par la tête qu'il écraſoit entre ſes dents, enſuite il les laiſſoit tomber, leur ouvroit le ventre pour en tirer le fiel avec ſes appendices, & finiſſoit par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excrémens répandoient une odeur très-fétide, ils étoient de couleur jaunâtre & quelqueſois liquides, & lorſqu'ils étoient ſolides ils avoient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous aſſurèrent qu'il pouvoit vivre pluſieurs jours & même plus d'un mois ſans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût ſoin de le bien laver tous les ſoirs avec de l'eau nette, & qu'on lui donnât pour boiſſon de l'eau claire & ſalée, car lorſqu'il buvoit de l'eau douce & ſur-tout de l'eau trouble, il en étoit toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, eſt de forme preſque cylindrique, cependant il diminue de groſſeur ſans perdre ſa rondeur en approchant de la queue ; ſon poids total pouvoit être de ſix ou ſept cents livres ; ſa longueur étoit



Magd. Th. Rousselet Sculp.

OQUE a ventre blanc

de ſept pieds & demi, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avoit près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de ſon corps le plus épais, & ſeulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue; ſa peau eſt couverte d'un poil court très-ras, luſtré & de couleur brune, mélangé de griſâtre, principalement ſur le cou & la tête où il paroît comme tigré: le poil eſt plus épais ſur le dos & ſur les côtés du corps que ſous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui ſe termine en pointe en ſe prolongeant ſur les flancs; & c'eſt par ce caractère que nous avons cru devoir le déſigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc*.

Les narines ne ſont ni inclinées, ni poſées horizontalement comme dans les quadrupèdes terreſtres, mais elles ſont étendues verticalement ſur l'extrémité du muſeau, elles ſont longues de trois ou quatre pouces, & s'étendent depuis le haut du muſeau juſqu'à un travers de doigt au-deſſus de la lèvre ſupérieure; ces narines ou naſeaux ſont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces, & lorſqu'elles ſont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, & reſſemblent alors à deux petits ovales reſſerrés par leurs extrémités.

Les yeux ſont grands, bien ouverts, de couleur brune & aſſez ſemblables à ceux du bœuf; ils ſont ſitués à cinq pouces de l'extrémité du nez, & la diſtance entre leurs angles internes eſt d'environ quatre pouces; lorſque

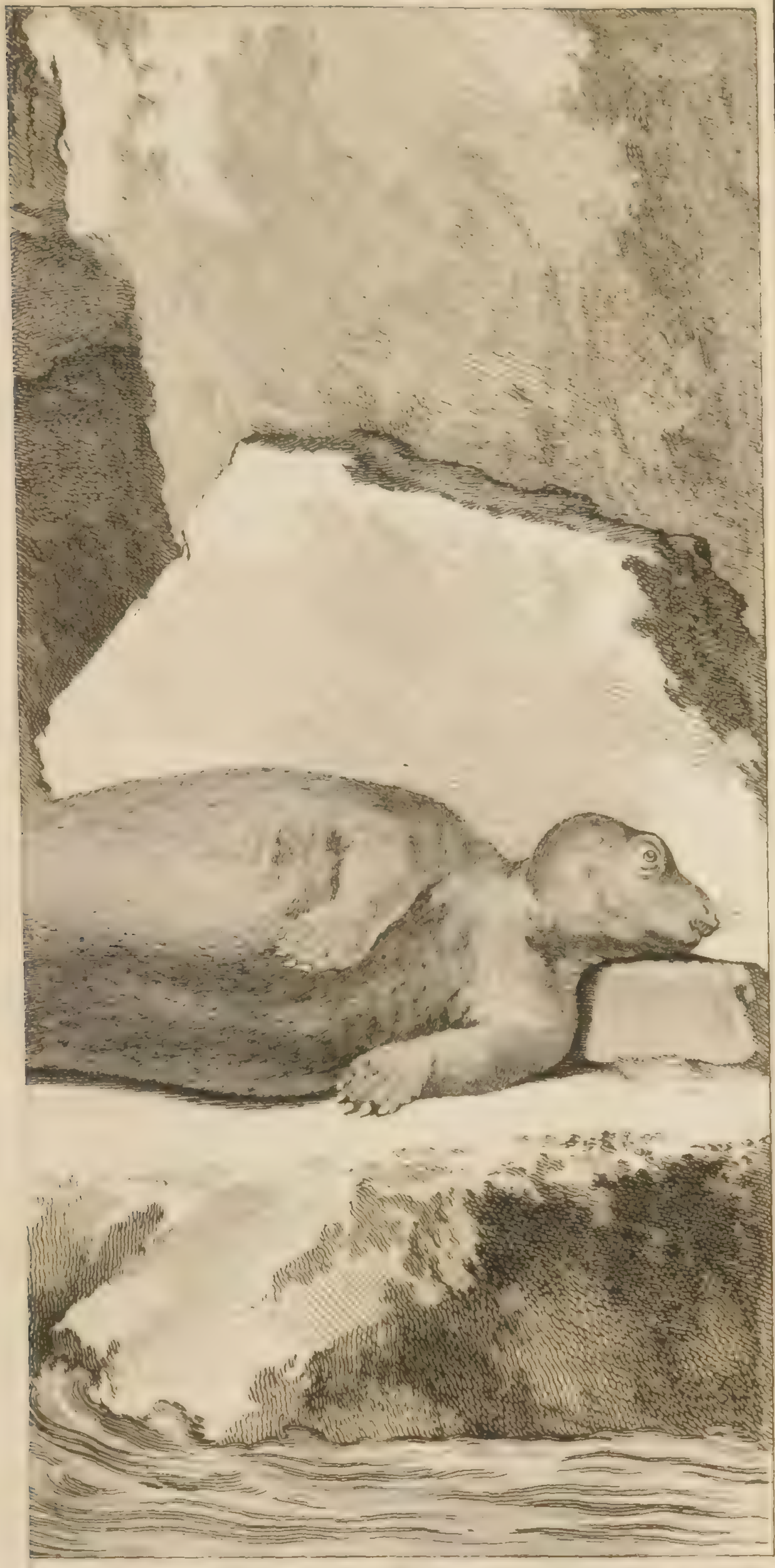
l'animal eſt long-temps ſans entrer dans l'eau, ſon ſang s'échauffe & le blanc des yeux devient rouge, ſur-tout vers les angles.

La gueule eſt aſſez grande & environnée de groſſes ſoies ou mouſtaches preſque ſemblables à des arêtes de poiſſons; les mâchoires étoient garnies de trente-deux dents fort jaunes & qui paroiſſoient uſées; nous avons compté vingt mâchelières, huit inciſives, & quatre canines.

Les oreilles ne ſont que deux petits trous preſque cachés dans la peau; ces trous ſont placés à environ trois pouces des yeux, & à huit ou neuf pouces du bout du nez; & quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paroît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puiſqu'il ne manque jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de ſon maître.

Les pieds ou nageoires de devant, meſurées depuis l'endroit où elles ſortent du corps, juſqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur ſur autant de largeur lorſqu'elles ſont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, & ſont conformées de manière que le doigt du milieu eſt le plus court, & les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'eſt-à-dire, que le doigt du milieu eſt auſſi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue & ont douze à treize pouces



M Parsons. *M. F. veuve Tardieu Sc.*

de longueur, ſur environ dix-ſept pouces de largeur lorſque la membrane eſt entièrement étendue; elles ſont groſſes & charnues par les côtés, minces dans le milieu & découpées en feſtons ſur les bords; il n'y avoit pas d'ongles apparens ſur ces nagcoires poſtérieures; mais ces ongles ne manquoient ſans doute que par accident, & parce que cet animal ſe tourmentoit beaucoup & frottoit fortement ces nageoires de derrière contre le fond de ſa caiſſe; la membrane même de ces nageoires étoit uſée par les frottemens & déchirée en pluſieurs endroits.

La queue, qui eſt ſituée entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long ſur trois de large; elle eſt de forme preſque triangulaire, large à ſa naiſſance, & en pointe arrondie à ſon extrémité; elle n'eſt pas fort épaiſſe & paroît aplatie dans toute ſon étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe adriatique près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de *Guarnero*, à deux cents milles de Veniſe; on lui avoit donné pluſieurs fois la chaſſe ſans ſuccès, & il avoit déjà échappé cinq ou ſix fois en rompant les filets des pêcheurs; il étoit connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avoient ſouvent pourſuivi, & qui croyoient que c'étoit à ſon grand âge qu'il devoit ſa grande taille; & ce qui ſemble confirmer cette préſomption, c'eſt que ſes dents étoient très-jaunes & uſées, que ſon poil étoit

plus foncé en couleurs que celui de la plupart des phoques qui nous ſont connus, & que ſes mouſtaches étoient longues, blanches & très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe adriatique, ils ont été vus & menés, comme celui-ci, en France & en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux ayant intérêt de les conſerver vivans, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur ſurviennent par leur état de gêne & de captivité, & que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté; par exemple, lorſqu'ils ceſſent de manger & refuſent le poiſſon, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, & continuent ce traitement juſqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit & qu'il reçoive avec plaiſir ſa nourriture ordinaire; il arrive ſouvent que ces animaux refuſent tout aliment pendant les cinq ou ſix premiers jours après avoir été pris, & les pêcheurs aſſurent qu'on les verroit périr d'inanition ſi on ne les contraignoit pas à avaler une doſe de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques obſervations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, ſur un grand phoque femelle, qui nous paroît être de la même eſpèce que le mâle dont nous venons de donner la deſcription.

Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777; il étoit dans un cuvier rempli d'eau, & avoit plus de six pieds de longueur; sa peau lisse & un peu tigrée affectoit agréablement la vue & le tact; sa tête plus grosse que celle d'un veau, en avoit à peu-près la figure, & ses yeux grands, saillans & pleins de feu intéressoient les spectateurs; son cou très-souple se recourboit assez facilement; & ses mâchoires armées de dents aiguës & tranchantes, lui donnoient un air redoutable; on lui voyoit deux trous auditifs sans oreilles externes; il avoit la gueule d'un rouge de corail, & portoit une moustache fort grande; deux nageoires en forme de main tenoient aux côtés du thorax, & le corps de l'animal se terminoit en une queue qui étoit accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles lui tenoient lieu de pieds; ce phoque docile à la voix de son maître, prenoit telle position qu'il lui ordonnoit; il s'élevoit hors de l'eau pour le caresser & le lécher; il éteignoit une chandelle du souffle de ses narines qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue; sa voix étoit un rugissement obscur, mêlé quelquefois de gémissement: son conducteur se couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec; l'eau de son cuvier étoit salée; & lorsqu'il s'y plongeoit, il élevoit de temps en temps la tête pour respirer; il vivoit d'anguilles qu'il dévoroit dans l'eau; il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux; & il nous parut intérieurement conformé comme le veau-marin, dont vous avez parlé, Monsieur *(tome XI, in-12, page 288)*. Voici ce que la dissection m'apprit sur cet animal; le trou ovale que vous dites être toujours ouvert dans ces animaux amphibies, étoit exactement fermé par une membrane transparente, disposée en forme de poche semi-lunaire; je ne pus pas trouver le canal artériel; son estomac étoit très-fort, & la tunique charnue paroissoit comme marbrée; le foie étoit composé de cinq lobes, ainsi que les reins qui avoient onze pouces de hauteur; leur substance corticale étoit un amas de corps pentagones

vaſculeux, liés entr'eux par un tiſſu cellulaire très-lâche; les quatre tuniques des inteſtins ſe ſéparoient par la macération, & nous vimes très-bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuſe & veloutée, ainſi que la diſpoſition ſpirale entrelaſſée des trous qui ſervent de paſſage aux vaiſſeaux ſanguins qui percent ces tuniques, ſans pouvoir être lézés par le reſſerrement péryſtaltique: la mauvaiſe odeur développée par le temps humide, nous empêcha de ſuivre plus loin la diſſection de cet animal; & j'ai l'honneur de vous offrir, Monſieur, l'eſtomac entier de ce phoque que j'ai conſervé *(e)*.

Ayant répondu à M. de la Vernière, qu'il me feroit plaiſir de m'envoyer cet eſtomac ou ſa deſcription détaillée, & qu'il me paroiſſoit probable que le trou ovale du cœur, qui eſt ordinairement ouvert dans ces animaux, habitans de la mer, ne s'étoit fermé que par le changement d'habitudes & ſon ſéjour dans l'air. M. de la Vernière me fit réponſe le 20 janvier 1780: Que l'eſtomac de ce phoque n'avoit point été injecté, & que c'étoit une ſimple inſuflation; ce viſcère, dit-il, me paroît contenir quelques grains qui font du bruit par la plus légère agitation .... & à l'égard de la membrane qui fermoit le trou ovale, elle étoit ſemi-lunaire & diſpoſée en forme de poche; le ſegment qui terminoit le bord concave du croiſſant me parut plus dur; les lames qui formoient cette poche, quoique pellucides, étoient organiſées ou tiſſues de fibres régulières; je ne vis cependant pas de vaiſſeaux ſanguins, elles gliſſoient l'une ſur l'autre par la preſſion digitale, & paroiſſoient d'un tiſſu tendineux; je ne ſais pas ſi le changement d'habitudes que cet animal avoit contracté, auroit pu former une membrane de cette ſtructure; mais il me ſuffit, Monſieur, que

(e) Lettre de M. de Sabarot de la Vernière, *Nîmes, le 3 janvier 1780.*

vous

vous en affirmiez la poſſibilité pour être de votre ſentiment. Au reſte, M. Montagnon, qui diſſéqua avec moi ce phoque, aſſure avoir remarqué qu'il avoit pluſieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre eſtomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât.

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier 1780, cet eſtomac: & j'ai reconnu qu'il ne formoit qu'un ſeul viſcère avec des poches ou appendices, & non pas quatre eſtomacs ſemblables à ceux des animaux ruminans.

J'ai dit, *volume XIII, page 333,* à la fin de la note, que le grand phoque dont M. Parſon a donné la deſcription & la figure dans les Tranſactions philoſophiques, *n.° 469,* pourroit bien être le même que le lion-marin d'Anſon. A préſent que ce dernier animal eſt mieux connu & bien déſigné par le nom de *phoque à muſeau ridé,* nous reconnoiſſons que le grand phoque de M. Parſon ſe rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la deſcription, quoique ce dernier ſoit plus petit; mais nous ne ſommes pas convaincus de ce que ce ſavant Médecin paroît avoir obſervé ſur la ſtructure intérieure de cet animal, & particulièrement ſur celle de ſon eſtomac. M. Parſon m'écrivit, il y a pluſieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les Tranſactions philoſophiques, eſt très-réellement, par ſa ſtructure interieure, auſſi différent des autres phoques, qu'une vache l'eſt d'un cheval: & il ajoutoit qu'il a non-ſeulement diſſéqué ce grand phoque, mais deux petits

phoques d'eſpèces différentes, & qu'il avoit trouvé que ces deux petits phoques différoient auſſi entr'eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux eſtomacs & l'autre n'en ayant qu'un; il me marquoit encore, dans cette lettre, que les eſpèces de ce genre ſont fort nombreuſes; que le grand phoque qu'il a diſſéqué avoit une large poche *(marſupium)* remplie de poiſſons, & une autre poche qui communiquoit à celle-ci, laquelle étoit pleine de petites pierres anguleuſes, & de plus deux autres poches plus petites qui contenoient de la matière blanche & fluide qui paſſoit dans le *duodenum*, & que certainement ce grand phoque étoit, à tous égards, un animal ruminant *(f)*. Quoique M. Parſon fût un Médecin célèbre, & qu'il ait même publié de bons Ouvrages de phyſique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire ſur ſon ſeul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques ſoit ruminant, ni que leurs eſtomacs ſoient conformés comme ceux de la vache; il paroît ſeulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la diſſection, l'eſtomac eſt diviſé, comme en pluſieurs poches, par différens étranglemens, mais cela n'eſt pas ſuffiſant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminans; d'ailleurs ils ne vivent que de poiſſons, & l'on ſait que tous les animaux qui ne ſe nourriſſent que de proie, ne ruminent pas; ainſi on peut donc

(f) Lettre de M. Parſon à M. de Buffon; *Londres, 10 mai 1765.*

présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques, n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres & autres amphibies qui vivent sur la terre & dans l'eau.

Au reste, nous avons fait copier la figure *(planche XLV)* de ce phoque de M. Parson, quoiqu'elle soit assez imparfaitement rendue dans la planche des Transactions philosophiques, afin que l'on puisse la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc *(planche XLIV)*.

Il me paroît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz *(g)*, sous le nom d'*utsuk* ou *urksuk* *(h)*, pourroit bien être de la même espèce que celui de M. Parson, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques utsuk qui ont jusqu'à douze pieds de longueur & qui pèsent huit cents livres,

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix *(i)*, & qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourroit bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, & il ajoute, d'après Denys, qu'ils sont si gros, que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que peu de temps

---

(g) Histoire générale des Voyages, *tome XIX*.

(h) Urksuk *species phocarum majoris molis, quarum pellibus Groenlandi utuntur ad contexendos funes capturæ balænarum & phocarum inservientes*. Egede. Dict. Groënl. *Coppenhague, 1750*.

(i) Description de la nouvelle France, *t. III, page 143 & suiv.*

après qu'ils sont nés, le père & la mère les amènent à l'eau, & de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février, pour avoir les petits, qui dans ce temps ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit les pères & mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer *(k)*.

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux Voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnoître, & qui pourront nous mieux instruire.

LE PHOQUE À CAPUCHON.

Troisième espèce.

LA troisième espèce de grand Phoque, est celle que les Groënlandois nomment *neitser-soak (l);* cet animal a pour attribut distinctif, un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois & les Allemands l'ont appelé *klap-mütze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz *(m)*, est

(k) Description de la nouvelle France, *tome III, page 143 & suiv.*

(l) *Phoca majoris generis, cujus caput cute crassiori mobili tegitur, qui faciem contra ictus tuetur.* Egede, *ubi supra.*

(m) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 61.*

remarquable par la laine noire qui revêt la peau ſous un poil blanc, ce qui le fait paroître d'une aſſez belle couleur griſe; mais le caractère qui le diſtingue des autres phoques, eſt ce capuchon d'une peau épaiſſe & velue qu'il a ſur le front, & qu'on appelle *cache-muſeau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau ſur ſes yeux, pour ſe garantir des tourbillons de ſable & de neige que le vent chaſſe trop impétueuſement.

Ces phoques ſont régulièrement deux voyages par an; ils ſont fort nombreux au détroit de Davis, & y réſident depuis le mois de ſeptembre juſqu'au mois de mars; ils en ſortent alors pour aller faire leurs petits à terre, & reviennent avec eux au mois de juin fort maigres & fort épuiſés; ils en partent une ſeconde fois en juillet, pour aller plus au Nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en ſeptembre; leur maigreur, dans les mois de mai & de juin, ſemble indiquer que c'eſt alors la ſaiſon de leurs amours, & que dans ce temps ils oublient de manger, & jeûnent comme les lions & les ours-marins.

LE PHOQUE À CROISSANT, *Quatrième eſpèce.*

LA quatrième eſpèce de grand Phoque ſans oreilles externes, eſt appelée *attarſoak* (n) par les Groënlandois;

(n) *Phoca nigri lateris.* Egede, Dict. Groënl. *Coppenhague, 1750,*

il diffère du précédent par quelques caractères, & change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend de teintes différentes; le fœtus qui est tout blanc & couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau;* dans la première année d'âge le poil est un peu moins blanc, & l'animal s'appelle *attarak;* il devient gris dans la seconde année, & il porte le nom d'*atteitsiak;* il varie encore plus dans la troisième, & on l'appelle *aglektok;* il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok;* & ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris-blanc, & qu'il a sur le dos deux croissans noirs, dont les pointes se regardent; ce phoque est alors dans toute sa force, & il prend le nom d'*attarsoak (o)*. J'ai cru devoir rapporter tous ces différens noms, pour que les Voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groënland, puissent reconnoître ces animaux.

(o) Outre ces noms qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue Groënlandoise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux; *amiam*, est le troupeau des phoques; le phoque se jouant à la surface de l'eau & nageant à la renverse, se dit *nulloarpok;* flottant sur l'eau assoupi par la chaleur, il s'appelle *terlikpok;* couché sur les glaces ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *outok;* le trou que le phoque enfermé sous la glace, y ouvre avec ses ongles pour respirer, est *aglo;* le javelot court dont on le frappe, est *iperak;* & l'homme qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *aurnarpok; outtulliartok* est le chasseur dans sa nacelle qui les poursuit à grande course; leur peau dépilée s'appelle *erisàk;* l'huile tirée de leur graisse, *igunak. Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du Dictionnaire Groënlandois.*

La peau de ce phoque à croissant, est revêtue d'un poil roide & fort ; son corps est couvert d'une graisse épaisse & dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur & la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive *(p)*.

Au reste, il me paroît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow *(q)*, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, & qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas *(r)* rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures du Lena, de l'Obi & du Jeniscé, & que les Russes appellent *lièvre de mer (morskoizaëtz)*, à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoak* de M. Crantz, & que celui de M. Kracheniunikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis & aux environs du Groënland, mais encore sur les côtes de la Sibérie & jusqu'au Kamtschatka. Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant, prend différentes teintes de couleur avec l'âge ; il se pourroit que les phoques gris, tachetés, tigrés & cerclés, dont parlent les Voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, & tous de l'espèce du

(p) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 61.*

(q) Idem, ibidem, *page 256.*

(r) Voyage de Pallas, *troisième partie, page 91.*

phoque à croiſſant vu dans des âges différens *(ſ)*; & dans ce cas nous ſerions fondés à lui rapporter encore une autre eſpèce de phoque qui, ſelon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc-jaunâtre; le reſte de la peau parſemée de taches comme celles du léopard, & dont les petits ſont blancs comme de la neige lorſqu'ils viennent de naître.

LE PHOQUE NEIT-SOAK.

Cinquième eſpèce.

LA cinquième eſpèce de Phoque ſans oreilles externes, eſt appellée *neit-ſoak* par les Groënlandois; il eſt plus petit que les précédens; ſon poil eſt mêlé de ſoies brunes & auſſi rudes que celles du cochon; la couleur en eſt variée par de grandes taches, & il eſt hériſſé comme celui de l'ours-marin *(t)*.

LE

(ſ) A en juger par ce que dit Charlevoix *(Hiſtoire de la nouvelle France, tome III, page 143)*, il paroît que ce phoque à croiſſant ſe trouve auſſi dans les mers près des côtes orientales de l'Amérique ſeptentrionale. « Ces animaux, dit-il, ont le poil de diverſes couleurs; » il y en a qui ſont tout blancs, & tous le ſont en naiſſant; à meſure » qu'ils vieilliſſent, les uns deviennent noirs, d'autres roux & d'autres prennent toutes ces couleurs enſemble. » Ce paſſage, comme l'on voit, ſe rapporte aſſez à ce que nous venons de dire du phoque à croiſſant, & nous croyons devoir le lui appliquer.

(t) Phoca majoris generis, maculis majoribus diſtincta (item veſtis hirſuta è pellibus phocarum confecta) neitſik-ſiak.—*Phoca minor ſpeciei ſupra*

LE PHOQUE LAKTAK DE KAMTSCHATKA.

Sixième espèce.

LA sixième espèce est celle que les habitans de Kamtschatka appellent *lakhtak (u)*; elle ne se prend qu'au-delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'océan oriental, & paroît être une des plus grandes du genre des phoques.

LE PHOQUE GASSIGIAK.

Septième espèce.

LA septième espèce de phoques sans oreilles externes, est appelée *kassigiak* par les Groënlandois; la peau des jeunes est noire sur le dos & blanche sous le ventre, & celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse & se trouve toute l'année à *Balsriver.*

---

supra memoratæ, atak.—*Species phocæ cum maculis majoribus,* ateit siak, minor ejusdem speciei, atarak; *catulus generis superioris,* ateitak. Diction. Groënl. *Coppenhague, 1750.*

(u) Kracheninnikow; Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 260.*

LE PHOQUE COMMUN.

Huitième espèce.

LA huitième espèce est celle du Phoque commun d'Europe *(x)*, dont nous avons donné la description & la figure *(volume XIII, planche XLV)*, & que l'on nomme assez indifféremment *veau-marin, loup-marin & chien-marin;* on donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-seulement dans la mer Baltique & dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'aux îles Canaries & au cap de Bonne-espérance, mais encore dans la Méditerranée & dans la mer noire. M. Kracheninnikow & M. Pallas *(y)*, disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne & dans le lac Baikal, où l'eau est douce & non salée, ainsi que dans les lacs Onéga & Ladoga en Russie; ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, & qu'elle peut vivre également dans la mer & dans les eaux douces des climats froids & tempérés. Nous donnons ici *(planche XLVI)*, la figure d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner

(x) Les mariniers françois l'appellent *veau-marin* ou *loup-marin;* les Anglois *common seal*, c'est-à-dire, *phoque commun;* les Espagnols & les Portugais *lobo de mer.* Note communiquée par M. Forster; mais ces noms de veau & de loup-marin, ont été également appliqués à tous les phoques.

(y) Voyage de Pallas, *tome III.*

vivant, & qui pourroit bien être une variété dans cette espèce du phoque commun, n'ayant que quelques légères différences dans la forme du corps & dans les couleurs du poil, avec le phoque du *volume XIII, planche XLV*.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne qui se trouve sur les côtes de l'Acadie, & le P. Dutertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui *fait sentinelle; au premier signal qu'il donne tous se jettent dans la mer; au bout de quelque temps ils se rapprochent de terre & s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais malgré cela on en prend un très-grand nombre à terre, & il n'est presque pas possible de les avoir autrement . . . Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets & des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, & ces animaux étant restés à sec on n'a que la peine de les assommer; on les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup, & quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer on tire dessus; s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine, mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse, vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur* (z).

Ces huit ou neuf espèces de phoques, dont nous venons de donner les indications, se trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus septentrionales

(z) Description de la nouvelle France, *tome III, pages 143 & suivantes.*

dans les mers de l'Europe, de l'Asie & de l'Amérique, tandis que le lion-marin, l'ours-marin & même le phoque à museau ridé se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé & du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes & autres peuples septentrionaux, sous les noms de *chien* & de *veau-marin (a)*; il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kouriles & chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha, betarkar* & *memel*, ce qui signifie également veau-marin dans les trois Langues; Ils ont tous la peau ferme & velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court & lisse dans la plupart, comme s'il étoit huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, & ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en pate-d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail; ce sont des espèces d'amphibies, la mer est leur élément & le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, & même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre; ils courent des pieds de devant & sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vîte, qu'un homme a de la peine à les attraper; ils ont des dents tranchantes & des poils au museau,

---

(a) Les François les appellent aussi *veaux-marins* & quelquefois *loups-marins;* & les pêcheurs du Canada nomment les uns *brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau & la font tournoyer; les autres *nau*, & ils ont donné à un autre le nom de *grosse tête;* mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer que plusieurs Voyageurs ont appelé *veau & loup-marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles qui sont saillantes & externes.



Variété du PHOQUE COMMUN.

ſorts comme des ſoies de ſanglier. . . leur corps eſt gros au milieu & terminé en cône par les deux extrémités, ce qui les aide beaucoup à nager *(b)*.

C'eſt ſur les rochers & quelquefois ſur la glace que ces animaux s'accouplent, & que les mères font leurs petits *(c)*; elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus ſouvent à terre; elles les laiſſent aller de temps en temps à la mer, enſuite elles les ramènent à terre, & les exercent ainſi juſqu'à ce qu'ils puiſſent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non-ſeulement ces animaux fourniſſent aux Groënlandois le vêtement & la nourriture *(d)*, mais leurs peaux ſont encore employées à couvrir leurs tentes & leurs canots; ils en tirent auſſi de l'huile pour leurs lampes, & ſe ſervent des nerfs & des fibres tendineuſes pour coudre leurs vêtemens; les boyaux bien nettoyés & amincis, ſont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; & la veſſie de ces animaux leur ſert de vaſe pour

(b) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, pages 60 & 61.*

(c) Charlevoix; Deſcription de la nouvelle France, *tome III, pages 143 & ſuivantes.*

(d) Les Ruſſes & les habitans de Kamtſchatka, tirent auſſi un très-grand parti de la chaſſe des phoques; ils font de la chandelle de leur graiſſe, que les naturels du pays préfèrent à toute autre graiſſe pour aſſaiſonner leurs alimens; ils en mangent auſſi la chair & la font ſécher au ſoleil pour la conſerver pendant les temps où ils ne peuvent pêcher; on fait avec leurs peaux des ſemelles de ſouliers, & les *Korelii*, les *Olutores* & les *Tſchukotskoi* en font des bateaux. *Hiſtoire de Kamtſchatka,* par M. Kracheninnikow, *tome I, page 277.*

contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la conserver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher: en un mot, les phoques font la principale ressource des Groënlandois, & c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne-heure à la chasse de ces animaux, & que celui qui réussit le mieux, acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

M. Kracheninnikow qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer, en sont couvertes *(e)*: en général ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages; lorsqu'ils remontent les rivières, c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent; ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renversant sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes espèces, & deux dans les petites; la voix de tous ces animaux, selon Kracheninnikow, est fort désagréable; les jeunes ont un cri plaintif & tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque; ils sont dangereux dès qu'on les a blessés: ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces *(f)*.

(e) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 256.*

(f) Ils sont, dit M. Kracheninnikow, vifs & courageux; j'en ai

On voit, par tout ce que nous venons d'expoſer, que non-ſeulement ce genre des phoques eſt aſſez nombreux en eſpèces, mais que chaque eſpèce eſt auſſi très-nombreuſe en individus, ſi l'on en juge par la quantité de ceux que les Voyageurs ont trouvés raſſemblés ſur les terres nouvellement découvertes & aux extrémités des deux continens; ces côtes déſertes ſont en effet le dernier aſyle de ces peuplades marines qui ont fui les terres habitées, & ne paroiſſent plus que diſperſées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Prothée*, que les Anciens nous ont ſi ſouvent peints, & qu'ils doivent avoir vus ſur la Méditerranée, puiſqu'ils connoiſſoient très-peu l'Océan, ont preſque diſparu & ne ſe trouvent plus que diſperſés près de nos côtes, où il n'eſt plus de déſert qui puiſſe leur offrir la paix & la ſécurité dont leurs grandes ſociétés ont beſoin; ils ſont allés chercher ailleurs cette liberté qui eſt néceſſaire à toute réunion ſociale, & ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, & ſous les zones froides des deux pôles.

---

vu un qui s'étant pris à l'hameçon dans l'embouchure de la grande rivière, s'elança ſur nos gens avec beaucoup de ferocité, après même qu'ils lui eurent briſé le crâne; on ne l'eut pas plutôt tiré à terre, qu'il eſſaya de ſe jeter dans la rivière, & lorſqu'il vit que la choſe lui étoit impoſſible, il commença à pleurer, & plus on le frappoit plus il étoit feroce. *Hiſtoire du Kamtſchatka, tome I, page 275.*



L'OURS-MARIN. (a)

Tous les phoques dont nous venons de parler, n'ont que des trous auditifs & point d'oreilles externes; & l'ours-marin n'eſt pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'eſt celui dont l'eſpèce eſt la plus nombreuſe & la plus répandue *(b)*; c'eſt un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé ci-devant, & *volume III* de nos ſupplémens, *page 200;* ce dernier eſt un quadrupède du genre de l'ours terreſtre, & l'ours-marin dont il s'agit ici, eſt un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forſter qui a vu pluſieurs de ces animaux dans ſon Voyage avec le capitaine Cook, & qui en a deſſiné quelques-uns, a bien voulu me donner le deſſin d'après lequel on a gravé la *planche XLVII;* il m'a auſſi communiqué pluſieurs faits hiſtoriques ſur leurs habitudes naturelles, & ſes obſervations réunies à celles de

(a) *Phoca urſina.* Linnæus. — *Urſine ſeal.* Pennant, *Synopſ. quadrup.* pag. 271. — Il eſt appelé *kot* par les Ruſſes; *phoque urſin*, par M. Forſter; *phoque commun*, par pluſieurs Voyageurs; *chat-marin*, par M. Krachenninikow; *loup de mer*, par les François; & *veau-marin*, par les Anglois.

(b) On l'a reconnu à l'île de Juan Fernandès, ſituée à 36 degrés de latitude auſtrale, à l'île Saint-Pierre, à celle de Sandwich nouvellement découverte, à la côte des Patagons, aux îles Malouines, à la terre des États, à la nouvelle Hollande, à la nouvelle Guinée, aux îles Galapagos, ſituées preſque ſous l'Équateur; & enfin depuis le cap Horn, tout le long des côtes de l'Amérique & juſqu'à Kamtſchatka.

de M. Steller & de quelques autres Voyageurs, suffiront pour donner une connoissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avoit été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours-marin paroît se trouver dans tous les océans, car les Voyageurs ont rencontré & reconnu ces animaux dans les mers de l'Équateur, & sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixieme degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, & qui les ait indiqués sous le nom d'*ours-marin ;* quelques autres Navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales ; mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand & qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours-marin paroît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers & autour des îles peu fréquentées ; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka, & sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie & l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Bering *(c)*, après

---

(c) Il y a une si grande quantité de ces animaux dans l'île de Bering,

ſon malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtſchatka, & qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de ſeptembre pour y paſſer l'automne & l'hiver *(d)*. Dans le temps du départ, c'eſt-à-dire au mois de juin, les femelles ſont prêtes à mettre bas, & il paroît que l'objet du voyage de ces animaux, eſt de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, & ſe livrer enſuite ſans trouble aux plaiſirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas; tous reviennent fort maigres au mois d'août; ceux que M. Steller a diſſéqués dans cette ſaiſon, n'avoient rien dans l'eſtomac ni dans les inteſtins, & il préſume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours; cette ſaiſon des plaiſirs eſt en même temps celle des combats, les mâles ſe battent avec fureur pour maintenir leur famille &

---

qu'ils couvrent tout le rivage, ce qui oblige ſouvent les Voyageurs à quitter la plaine, & à gravir les rochers & les montagnes. Il eſt bon d'obſerver qu'on n'en trouve que ſur la côte méridionale, qui eſt vis-à-vis de Kamtſchatka; la raiſon en eſt peut-être que c'eſt la première terre qu'ils rencontrent en allant du cap de Kronotzkoi vers l'orient. *Hiſt. du Kamtſchatka*, par Kracheninnikow; *Lyon, 1767, tome I, page 307.*

(d) M. Steller dit qu'une ſeule famille de ces animaux eſt ſouvent compoſée de cent vingt individus; que non-ſeulement cette famille eſt reunie ſur le rivage, mais qu'elle l'eſt encore en nageant dans la mer.

en conſerver la propriété; car lorſqu'un ours-marin mâle vient pour enlever à un autre ſes filles adultes ou ſes femmes, ou qu'il veut le chaſſer de ſa place, le combat eſt ſanglant & ne ſe termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles & quelquefois quinze ou vingt; il en eſt fort jaloux & les garde avec grand ſoin; il ſe tient ordinairement à la tête de toute ſa famille qui eſt compoſée de ſes femelles & de leurs petits des deux ſexes; chaque famille ſe tient ſéparée, & quoique ces animaux ſoient par milliers dans de certains endroits, les familles ne ſe mêlent jamais, & chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle eſt le chef mâle qui les régit en maître; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui ſont aux priſes, & alors la guerre devient plus générale, & le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la ſienne.

Ces ours-marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer, cependant ils paroiſſent fléchir devant le lion-marin, car ils l'évitent avec ſoin & ne s'en approchent jamais quoique ſouvent établis ſur le même terrein *(e)*; mais ils font une guerre cruelle à la loutre-

(e) « Nous obſervames (ſur une petite île près de la terre des États), que les ours & les lions de mer, quoique campés ſur la « même grève, ſe tenoient toujours fort loin les uns des autres, & « qu'ils ne ſe communiquoient point entr'eux. » Forſter. *Second Voyage*

marine (ſaricovienne), qui étant plus petite & plus foible ne peut ſe défendre contr'eux. Ces animaux qui paroiſſent très-féroces par les combats qu'ils ſe livrent, ne ſont cependant ni dangereux ni redoutables ; ils ne cherchent pas même à ſe défendre contre l'homme, & ils ne ſont à craindre que lorſqu'on les réduit au déſeſpoir, & qu'on les ſerre de ſi près qu'ils ne peuvent fuir; ils ſe mettent auſſi de mauvaiſe humeur lorſqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouiſſent de leurs femelles ; ils ſe laiſſent aſſommer plutôt que de déſemparer.

La manière dont ils vivent & agiſſent entr'eux eſt aſſez remarquable ; ils paroiſſent aimer paſſionnément leur famille ; ſi un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en verſant des larmes ; ils en verſent encore lorſque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, ſe rapproche & vient demander grâce : ainſi dans ces animaux il paroît que la tendreſſe ſuccède à la ſévérité, & que c'eſt toujours à regret qu'ils puniſſent leurs femelles ou leurs petits *(f)*; le mâle ſemble être en même temps un bon père de famille

---

de Cook, tome IV, page 55 & ſuiv. « Les lions de mer occupent » la plus grande partie de la côte ; les ours de mer habitent l'intérieur de l'île. » *Ibid. page 73.*

(f) M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il ſuffit à la femelle ou à un petit, lorſqu'ils ont déplu, de venir careſſer le mâle en lui lèchant les pieds pour deſarmer ſa colère.

& un chef de troupe impérieux, & jaloux de conserver son autorité, & qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, & la quittent lorsqu'ils sont adultes & assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, & cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse; tant que la vigueur de l'âge dure & qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres & ne les quittent pas; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces & amorti leurs desirs, ils les abandonnent & se retirent pour vivre solitaires; l'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces, car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, & ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme *(g)*; ils grondent en montrant les

(g) « Les vieux mâles, dit Kracheninnikow, dorment quelquefois un mois entier sans prendre de nourriture; ils sont très-féroces & « attaquent les passans, & ils sont si obstinés, qu'ils aiment mieux se « faire tuer que de quitter leur place; lorsqu'ils voient venir un « homme, quelques-uns se jettent sur lui, & les autres se tiennent « prêts pour les défendre; ils mordent les pierres qu'on leur jette, & « courent sur celui qui les a jetées, encore qu'on leur casse les dents « & qu'on leur crève les yeux; ils ne bougent pas de l'endroit où « ils sont. Il y a plus, aucun n'oseroit abandonner son poste, & s'il « le faisoit les autres le dévoreroient; si quelqu'un fait mine de vouloir « se retirer, les autres le serrent de près pour empêcher qu'il ne s'en- « fuie, & si quelqu'un se méfie du courage de son camarade ou le « soupçonne de s'enfuir, il se jette sur lui. » *Histoire de Kamtschatka, tome I, page 299.* « Nous eumes aussi beaucoup de peine à tuer

dents, & se jettent même avec audace contre celui qui les attaque sans jamais reculer ni fuir; en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que même dans les plus pressans dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force & de courage pour les en garantir & les conserver, & souvent quoique blessées elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

» les veaux & les lions-marins (sur une petite île près de la terre des » États); leur museau étoit la partie la plus sensible. Nous manquames, » le docteur Sparrman & moi, d'être attaqué par un des plus vieux » ours de mer, sur un rocher où il y en avoit plusieurs centaines de » rassemblés, qui sembloient tous attendre l'issue du combat; le docteur » avoit tiré son coup de fusil sur un oiseau, & il alloit le ramasser » lorsque le vieux ours gronda & montra les dents, & parut se dis- » poser à s'opposer à mon camarade; dès que je fus assis j'étendis » l'animal roide mort d'un coup de fusil, & au même instant toute » la troupe voyant son champion terrassé s'enfuit du côté de la mer; » plusieurs s'y jetèrent avec tant de hâte, qu'ils sautèrent à dix ou » quinze verges perpendiculaires sur des rochers pointus; je crois » qu'ils ne se firent point de mal, parce que leur peau est très-dure & que leur graisse, très-élastique, se prête aisément à la compression. » Forster. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 60.* « Cet amphibie » paroît affreux, & mord avec tant de force qu'il peut trancher la » hampe d'une demi-pique, ainsi qu'on l'éprouva, & la présence » de deux ou trois hommes ne le fait pas fuir; il ose même les attaquer dans sa colère, quand il peut les joindre à la course. » G. Spilberg. *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tome II, page 438.*

M. Steller aſſure que les ours-marins ont pluſieurs cris différens, tous relatifs aux circonſtances ou aux paſſions qui les agitent; lorſqu'ils ſont tranquilles ſur la terre, on diſtingue aiſément les femelles & les jeunes d'avec les vieux mâles par le ſon de leurs voix, dont le mélange reſſemble de loin aux bêlemens d'un troupeau compoſé de moutons & de veaux; quand ils ſouffrent ou qu'ils ſont ennuyés, ils beuglent ou mugiſſent, & lorſqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémiſſent de douleur, & font entendre un ſifflement d'affliction à peu-près ſemblable au cri de la ſaricovienne; dans les combats ils rugiſſent & frémiſſent comme le lion, & enfin dans la joie & après la victoire ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent pluſieurs fois de ſuite.

Ils ont tous les ſens & ſur-tout l'odorat très-bons, car ils ſont avertis par ce ſens même pendant le ſommeil, & ils s'éveillent lorſqu'on s'avance vers eux quoiqu'on en ſoit encore loin.

Ils ne marchent pas auſſi lentement que la conformation de leurs pieds ſembleroit l'indiquer, il faut même être bon coureur pour les atteindre *(h)*; ils nagent avec beaucoup de célérité, & au point de parcourir en une

(h) Steller. *Novi Commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, *ann. 1751.* Cependant M. de Pagès qui a vu ces animaux au cap de Bonne-eſpérance, où l'eſpèce eſt de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, & que comme ils ſont fort gras & replets, ils ont peine à ſe retourner ſur la terre. *Note communiquée par M. de Pagès, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.*

heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne *(i)*; lorſqu'ils ſe délectent ou qu'ils s'amuſent près du rivage, ils ſont dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent ſur le dos & tantôt ſur le ventre; ils paroiſſent même aſſez ſouvent ſe tenir dans une ſituation preſque verticale; ils ſe roulent, ils ſe plongent & s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds *(k)*; dans la pleine-mer ils ſe tiennent preſque toujours ſur le dos, ſans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais ſeulement ceux de derrière qu'ils élèvent de temps en temps au-deſſus de l'eau; & comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y reſter long-temps ſans avoir beſoin de reſpirer, ils prennent au fond de la mer les crabes & autres cruſtacées & coquillages dont ils ſe nourriſſent lorſque le poiſſon leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin, dans les îles déſertes de l'hémiſphère boréal; & comme elles entrent en chaleur au mois de juillet ſuivant, on peut

(i) « Le chat-marin (ours-marin), dit M. Kracheninnikow, nage » ſi vîte, qu'il peut aiſément faire dix werſtes par heure. Lorſqu'il » ſe ſent bleſſé, il ſaiſit le bateau du pêcheur avec les dents, & » l'entraîne avec tant de rapidité qu'on diroit qu'il vole ſur l'eau; » il arrive ſouvent qu'il le renverſe, & que ceux qui ſont dedans ſe » noyent, à moins que le timonier ne ſache le conduire & qu'il n'obſerve la route que l'animal prend. » *Hiſtoire de Kamtſchatka, tome I, page 306.*

(k) Note communiquée par M. de Pagès, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

en

en conclure que le temps de la geſtation eſt au moins de dix mois; leurs portées ſont ordinairement d'un ſeul, & très-rarement de deux petits; les mâles en naiſſant ſont plus gros & plus noirs que les femelles qui deviennent bleuâtres avec l'âge, & tachetées ou tigrées entre les jambes de devant *(l)*; tous, mâles & femelles naiſſent les yeux ouverts, & ont déjà trente-deux dents, mais les dents canines ou déſenſes ne paroiſſent que quatre jours après; les mères nourriſſent leurs petits de leur lait juſqu'à leur retour ſur les grandes terres, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin d'août; ces petits déjà forts, jouent ſouvent enſemble, & lorſqu'ils viennent à ſe battre, celui qui eſt vainqueur eſt careſſé par le père, & le vaincu eſt protégé & ſecouru par la mère.

Ils choiſiſſent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler; une heure auparavant le mâle & la femelle entrent tous deux dans la mer, ils y nagent doucement enſemble & reviennent enſuite à terre; la femelle qui, pour l'ordinaire, ſort de l'eau la première, ſe renverſe ſur le dos, & le mâle la couvre dans cette ſituation; il paroît très-ardent & très-actif; il preſſe ſi fort la femelle par ſon poids & par ſes mouvemens, qu'il l'enfonce ſouvent dans le ſable au point qu'il n'y a que ſa tête & les pieds qui paroiſſent; pendant ce temps, qui eſt aſſez long,

---

(l) Hiſtoire du Kamtſchatka, par M. Kracheninnikow, *tome I, page 296.*

le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte & même le toucher avec la main *(m)*.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais & long, il est de couleur noire sur le corps, & jaunâtre ou roussâtre sur les pieds & les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire, un second poil plus court & fort doux qui est aussi de couleur roussatre; mais dans la vieillesse les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions-marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce; leurs plus longs poils varient, ils sont tantôt cendrés & tantôt mêlés de roussâtre; les petits sont du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées; mais dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds & sur les côtés du ventre; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines pour avoir la peau du fœtus qu'elles

---

(m) « J'ai vu, dit M. Steller, un de ces animaux accouplé depuis » plus d'un quart-d'heure, auquel je donnai un coup de ma main... » ce coup le fit regarder, & le mit en colère, ce qu'il témoigna » par un terrible rugissement; mais cela ne l'empêcha pas de continuer & d'achever son ouvrage. » *Novi Commentarii Academiæ Petropolit. ann. 1751, tom. II.*

portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse & plus noire que celle des nouveaux-nés.

Le poids des plus grands ours-marins des mers de Kamstchatka, est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire, de huit cents de nos livres, & leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds; il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États *(n)*, & dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les Voyageurs ont reconnu ces mêmes ours-marins, & en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire, depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un panicule graisseux de près de quatre pouces sur le

(n) « Nous montames au sommet de l'île (près de la terre des États), sur lequel il y avoit une infinité de petits mondrains, sur « chacun desquels croissoient une large touffe d'herbes ou de glayeuls « *(dactylis glomerata)*; les intervalles entre ces touffes étoient très- « vaseux & très-sales. . . . Nous découvrimes bien-tôt qu'une espèce « de phoques occupoit cette partie de l'île, & que cette vase venoit « de ce qu'ils abordoient tous mouillés sur la terre; ceux-ci étoient « les ours de mer que nous avions vus à la baie *Dusky*, à la nou- « velle Zélande; mais ils étoient infiniment plus nombreux, & leur « grosseur plus considérable égaloit celle que leur donne M. Steller; « ils sont cependant fort inférieurs aux lions de mer, les mâles n'ont « jamais plus de huit à neuf pieds de long, & leur grosseur est « proportionnée. . . Ils n'ont pas de crinière comme le lion-marin, « mais la coupe générale du corps & la forme des nageoires sont « exactement les mêmes. » Forster. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 57.*

corps; la graiſſe des mâles eſt huileuſe & d'un goût très-déſagréable, mais celle des femelles, qui eſt moins abondante, eſt auſſi d'un goût plus ſupportable; on peut manger de leur chair, & celle des petits eſt même aſſez bonne, tandis que celle des vieux eſt noire & de très-mauvais goût, quoique dépouillée de ſa graiſſe; il n'y a que le cœur & le foie qui ſoient mangeables *(o)*.

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller, n'étoit que de ſept pieds trois pouces, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; & de ſept pieds un pouce ſix lignes, depuis la même extrémité du muſeau juſqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terreſtre, on ne leur trouvera d'autre reſſemblance que par le ſquelette de la tête & par la forme de la partie antérieure du corps qui eſt épaiſſe & charnue *(p)*; la tête dans ſon

(o) « Nous tirames ſur-tout de l'huile des vieux lions & des ours-» marins que l'on tua; car excepté leurs freſſures, aſſez bonnes, la » chair eſt trop rance pour être mangée; les petits ourſins étoient » bons, & même la chair de quelques vieilles lionnes n'étoit pas mauvaiſe; mais celle des vieux mâles nous parut déteſtable. » Forſter. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 61.*

(p) « Les ours-marins (de l'île Sainte-Éliſabeth) reſſemblent plus » en effet aux ours qu'à des loups... leur couleur & leur tête ſont » tout-à-fait approchantes de celle des ours, hormis que leur muſeau » eſt plus aigu; ils leur reſſemblent encore par les mouvemens qu'ils » font & par la manière dont ils les font; mais ils ſont comme para-» lytiques par la partie poſtérieure du corps, car ils ne font que » traîner après eux leurs jambes ou nageoires de derrière; néanmoin

état naturel eſt revêtue d'un panicule graiſſeux d'un pouce d'épaiſſeur, ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre; elle a en effet deux pieds cinq pouces ſix lignes de tour derrière les oreilles, & n'eſt longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles; mais après l'avoir dépouillée de ſa graiſſe, le ſquelette de cette tête de l'ours-marin eſt très-reſſemblant à celui de l'ours de terre. Du reſte, la forme de ces deux animaux eſt très-différente; le corps de l'ours-marin eſt fort mince dans ſa partie poſtérieure, & devient preſque de figure conique, depuis les reins juſqu'auprès de la queue qui n'a que deux pouces de longueur; en ſorte que la groſſeur du corps qui eſt de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, ſe réduit à un pied ſix pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours-marin a des oreilles externes comme le lion-marin & la ſaricovienne; ces oreilles ont un pouce ſept lignes de longueur, elles ſont pointues, coniques, droites, liſſes & ſans poil à l'extérieur, elles ne ſont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut reſſerrer & fermer lorſqu'il ſe plonge en entier dans l'eau; les yeux ſont proéminens & gros à peu-près comme ceux du bœuf; l'iris en eſt noire; ils ſont garnis de cils &

---

ils courent ſi vîte, qu'à peine un homme peut les atteindre. » G. Spilberg. *Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes orientales, tome II, pages 437 & 438.*

de paupières, & défendus comme ceux des phoques par une membrane qui prend naiſſance au grand angle de l'œil, & qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle juſqu'au bout du muſeau, n'a qu'environ trois pouces de longueur, elle eſt garnie de mouſtaches dont les ſoies ont cinq pouces huit lignes de long; la lèvre ſupérieure déborde l'inférieure d'un pouce & demi, & la diſtance entre les deux lèvres, lorſque la gueule eſt ouverte, eſt d'environ quatre pouces; la langue qui eſt, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à ſon extrémité, a quatre pouces & demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents ſont très-pointues, & diſpoſées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correſpond exactement à l'intervalle qui ſépare l'extrémité des autres; il y en a trente-ſix en tout, vingt en haut & ſeize en bas; 1.° dans la mâchoire ſupérieure quatre dents inciſives diviſées en deux pointes à leur extrémité; 2.° deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, leſquelles ſont courbées en dedans; 3.° deux autres dents canines ou défenſes très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur, c'eſt avec celles-ci que ces animaux ſe déchirent & ſe bleſſent cruellement; 4.° ſix autres dents de chaque côté qui ſont aiguës comme toutes les autres, & qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a comme dans la

ſupérieure, 1.° quatre inciſives ſur le devant de la mâchoire; 2.° deux canines ſeulement, une de chaque côté, elles ſont tranchantes ſur la face intérieure & longues de plus d'un pouce; l'ours-marin s'en ſert dans les combats comme les ſangliers ſe ſervent de leurs défenſes, mais il n'y a pas de ſecondes dents canines comme dans la mâchoire ſupérieure; 3.° cinq dents de chaque côté qui ſont pointues, & qui tiennent, comme dans la mâchoire ſupérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui eſt commun aux ours & aux lions marins, & qui les diſtingue de tous les autres animaux, c'eſt la forme de leurs pieds; ils ſont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une ſeule maſſe, tandis que dans ceux de derrière les doigts ſont auſſi unis par une pinne, & qu'ils ont à peu-près la forme de ceux des oiſeaux palmipèdes; les pieds de devant ſervent à l'animal à marcher ſur la terre, & ceux de derrière ne lui ſont utiles que pour nager & ſe gratter, il les traîne après lui comme des membres nuiſibles ſur la terre, car ces parties de l'arrière du corps, ramaſſent & accumulent ſous ſon ventre du ſable & de la vaſe en ſi grande quantité, qu'il eſt obligé de marcher circulairement; & c'eſt par cette raiſon qu'il ne peut grimper ſur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur eſt d'environ deux pieds, ſur ſept à huit pouces de largeur, ne ſont pas cachés en partie ſous la peau comme ceux des phoques,

mais ils ſortent en entier ; ces pieds ou bras ſont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe & des doigts, dont la peau eſt noire, nue, liſſe à la partie ſupérieure & ridée à la partie inférieure ; ils ſont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe & des phalanges des doigts ; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur ; le pouce eſt le plus long des doigts, & les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur juſqu'au cinquième & dernier qui eſt le plus court ; le pouce, ainſi que le ſecond doigt, ſont compoſés de trois phalanges, le troiſième & le quatrième en ont quatre, & le cinquième n'en a que deux.

Les pieds poſtérieurs, dont la longueur totale eſt d'environ vingt à vingt-un pouces, ſur une largeur de cinq ou ſix pouces, ſont compoſés du fémur, du tibia, du péroné, du tarſe, du métatarſe & des phalanges des doigts ; le tibia & le péroné ſont cachés ſous la peau du corps ; le tarſe & le métatarſe paroiſſent à l'extérieur & ſont couverts de poils ; il y a auſſi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en deſſus & concave en deſſous ; ces ongles du pouce & du doigt extérieur ſont très-petits, mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur, ſur une largeur de quatre lignes à la baſe ; ces doigts ſont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau liſſe en deſſus & ridée en deſſous ; le pouce eſt d'un tiers plus large que les

les autres diogts, il eſt de la même longueur que les trois ſuivans; mais le cinquième eſt beaucoup plus court; ces pieds de derrière ſont moins épais que ceux de devant, & les phalanges des doigts en ſont plus larges, plus plates & plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyſes cartilagineuſes qui en rendent les extrémités aſſez ſemblables à celles des pieds des oiſeaux palmipèdes, & la nageoire eſt diviſée en cinq à ſon extrémité; le pouce n'a que deux phalanges, mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge eſt longue de dix à onze pouces, elle contient dans ſa partie antérieure un os de près de cinq pouces de longueur, ſemblable à celui qui ſe trouve dans la verge de la ſaricovienne; la peau du ſcrotum qui eſt ſituée ſous l'anus & qui renferme deux teſticules de figure oblongue, eſt de couleur noire, ridée & ſans poil; la femelle n'a que deux mamelles ſituées près de la vulve.

La longueur des inteſtins, dans l'individu décrit par M. Steller, étoit de cent douze pieds cinq pouces, meſurés depuis l'œſophage juſqu'à l'anus; en ſorte que pris tous enſemble, les inteſtins étoient ſeize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'étoit que de ſept pieds un pouce ſix lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des inteſtins n'étoit que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore obſerver & répéter ici que

le petit phoque noir, dont nous avons donné la figure *(volume XIII, planche LIII)*, a tant de rapport avec l'ours-marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété; car il ressemble absolument au grand ours-marin par la forme du corps, par celle des pattes qui sont manchottes & entièrement dénuées de poil; par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité; par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur; & enfin par la qualité soyeuse & la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, étoit néanmoins adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents bien formées; on pourroit croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours-marin plus petite que la première, & que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les Voyageurs ont dit des petits ours-marins *(q)*, qu'ils ont vus dans différens endroits de l'hémisphère austral *(r)*, mais que jusqu'ici l'on ne connoissoit pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours-marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs

---

(q) M.rs Forster & de Pagès.

(r) A la baie Dusky, à la nouvelle Zélande; à la nouvelle Georgie, sous le 54.e degré de latitude australe; Forster. *Second Voyage de Cook, tome I & tome IV, pages 174 & 84.* M. de Pagès a aussi vu cette petite espèce au cap de Bonne-espérance; & je crois qu'on peut lui rapporter ce que dit Dampier des *veaux-marins*, qui se trouvent en quantité à l'île de Juan Fernandès. « Ces animaux, dit-il, sont par

du poil & la forme du corps, que par les mœurs & les habitudes naturelles. Il paroît seulement qu'étant bien plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands.

---

milliers sur cette île; ils sont de la grosseur d'un veau ordinaire; « leur tête est faite comme celle d'un chien. . . . . leur poil est de « diverses couleurs, comme noir, gris-brun, tacheté, paroissant fort « lisse & fort agréable d'abord qu'ils sortent de la mer. . . . ils ont « une fourrure si fine & si courte, que je n'en ai vu de pareils ailleurs; « il y en a toujours autour de l'île des milliers assis dans les baies, ou « allant à la mer ou en revenant; à un mille ou deux de terre, vous « voyez l'île & ses environs tout couverts de ces animaux qui se jouent « à la superficie de l'eau ou sont au soleil à terre; quand ils sortent de « la mer, ils appellent leurs petits & bêlent comme les brebis; & quoi- « qu'ils passent auprès d'une infinité d'autres petits avant que de venir « aux leurs, ils ne se laissent néanmoins teter qu'aux leurs propres; les « jeunes ressemblent à de petits chiens & aiment fort la terre; mais « quand ils sont chassés ils gagnent la mer aussi-bien que les vieux, & « nagent fort vîte & fort légèrement, quoiqu'ils soient à terre d'une « très-grande paresse & qu'ils ne s'écartent de leur chemin qu'après « qu'on les a battus; mais s'ils se jettent sur ceux qui les frappent, un « coup sur le nez les tue incontinent. . . . ils se trouvent également « dans les climats froids & chauds; dans les climats froids ils aiment les « pièces de glace, où ils se couchent & se chauffent au soleil, comme « ils font à l'île de Juan Fernandès quand ils sont à terre. Il y en a beau- « coup dans les parties méridionales de l'Afrique, comme aux environs « du cap de Bonne-espérance ainsi qu'en Amérique au détroit de Ma- « gellan. . . . il y en a sur toute la côte de la mer méridionale de ce « continent, depuis la terre del Fuego jusqu'à la ligne équinoxiale; mais « du côté du Nord de la Ligne je n'en ai vu qu'à 21 degrés de latitude; « je n'en ai jamais vu dans les Indes orientales; en général ces animaux « cherchent les endroits déserts des côtes, & les plages de la mer où il « y a beaucoup de poissons, car ils en vivent; les poissons qu'ils « mangent sont les merlus, les tâtonneurs, &c. qui sont abondans sur « les côtes pierreuses. » *Voyage de Dampier, tome I, pages 116 & suiv.*

Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, & ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passoient même entre nos jambes; ils se familiarisent promptement avec les hommes; j'en ai conservé deux vivans pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour j'y avois fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied, mais comme ils faisoient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce, ils s'y trouvèrent aussi gênés & je les laissai à sec; dès que l'eau étoit vidée ils se secouoient comme les chiens, ils se grattoient, se nettoyoient avec leur museau & se serroient l'un contre l'autre, ils éternuoient aussi comme les chiens.

Lorsqu'il faisoit soleil, je les lâchois sur le gaillard du Vaisseau, où ils ne cherchoient à fuir que quand ils voyoient la mer; sur terre ils se grattoient & même ils prenoient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchoient assez familièrement; ils alloient même flairer les gens de l'Équipage, & ils aimoient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

Ils avoient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottoient & se grattoient mutuellement, & lorsqu'on les séparoit ils cherchoient bientôt à se rejoindre; il suffisoit d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre; on leur offrit du poisson, du goëmon, du pain trempé dans de l'eau, ils flairoient & prenoient ce qu'on leur présentoit, mais ils ne l'avaloient pas & le rendoient tout de suite. Le septième jour un d'eux eut des palpitations & des sanglottemens très-forts, il ouvroit la gueule en rendant une liqueur verdâtre, & il rongeoit le bois de sa cuve, je le fis jeter à la mer; le lendemain je lâchai l'autre dans une prairie, mais il n'y mangea rien, je le chassai à la mer, d'abord il nageoit assez lentement, mais s'étant plongé sous l'eau pendant fort long-temps, il revint à sa surface plus leste qu'auparavant; il venoit apparemment de prendre de la nourriture.



L'OURS - MARIN .

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours-marins qu'il ait vus au cap de Bonne-eſpérance, n'avoient que quatre pieds de longueur, & que la plupart (apparemment les femelles & les jeunes) n'avoient que deux pieds & demi, ce qui diffère prodigieuſement pour la taille de l'eſpèce décrite par M. Steller.

Le poil des jeunes eſt noirâtre, continue M. de Pagès, mais avec l'âge il devient d'un gris-argenté à la pointe; leurs dents ſont petites; leurs mouſtaches aſſez longues; la phyſionomie eſt douce, & leur tête reſſemble aſſez à celle d'un chien qui n'auroit que de petites oreilles; celles de ces ours-marins ſont étroites, peu ouvertes & n'ont que dix-ſept à dix-huit lignes de longueur; le cou eſt gros & preſque de niveau avec la tête, l'endroit le plus gros de l'animal eſt la poitrine, d'où le corps va en diminuant juſqu'à la queue qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

Les pattes de devant ſont formées par une membrane cartilagineuſe qui a preſque la forme de nageoires; cette membrane eſt plus forte à ſa partie antérieure qu'en arrière; ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane, le plus intérieur eſt le mieux marqué, de même que ſes phalanges, les deux ſuivans le ſont moins & les deux extérieurs le ſont à peine; chaque doigt eſt armé d'un ongle très-petit & à peine viſible étant caché par le poil.

Les pattes de derrière ont auſſi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges & leurs ongles bien marqués, les autres ſont moins caractériſés à cet égard; ils ont un ongle très-petit & très-mince; tous ces doigts ſont joints par une membrane comme celle de l'oie *(ſ)*.

(ſ) Note communiquée par M. de Pagès, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, ſur les ours-marins du cap de Bonne-eſpérance.



LE LION-MARIN. (a)

LA plus grande des eſpèces de phoques à oreilles externes eſt celle du lion-marin : il eſt, ſans comparaiſon, plus puiſſant & plus gros que l'ours-marin; cependant juſqu'à ce jour il étoit peu connu, & nous avons déjà obſervé que le vrai lion-marin dont il eſt ici queſtion, n'eſt pas l'animal auquel le rédacteur du Voyage d'Anſon a mal-à-propos appliqué ce nom; la figure repréſente le *phoque à muſeau ridé,* dont nous avons donné la deſcription, & qui n'a ni oreilles externes ni crinière, & qui diffère encore du lion-marin par pluſieurs autres caractères; cette mépriſe ou plutôt cette fauſſe application de ce nom, ne pouvoit être rectifiée tant qu'on n'a pas connu diſtinctement l'un & l'autre de ces animaux; mais des Voyageurs inſtruits *(b)*, nous ont récemment

(a) *Lion de mer* ou *lion-marin.* Beauchêne Gonin; *Navigations aux terres auſtrales, tome II.* — Bougainville, *Voyage autour du monde.* — François Pretty, *Collection d'Ackluyt, tome III.*—Sir Richard Hawkins. ſir John Narborough. Labbe, *Lettres des Miſſionnaires, tome XV.*— Don Pernetty, Bernard Penroſe, *Account of the laſt expedition to por Egmont in Falklands Iſlands. London, in-8.° 1775.* — M. Clayton, *Tranſactions philoſophiques, volume LXVI, partie I, page 102.* — Kracheninnikow, *Hiſtoire de Kamtſchatka; Lyon, 1767, tome I.* — *Phoca leonina.* Steller, *Novi Commentarii Academiæ Petropol. tom. II, ann. 1751.* — *Phoque à crinière*, par M. Forſter. — *Siwutcha*, par les Ruſſes. — *Sieut*, par les habitans de Kamtſchatka. — *Oulon*, par les Koriaques. — *Étarpé*, par les Kouriles.

(b) M.rs Steller & Forſter, père & fils.

mis en état de prononcer ſur leurs différences, qui ſont plus que ſuffiſantes pour en faire, avec fondement, deux eſpèces, & même deux genres diſtincts & ſéparés. Nous donnons ici *(planche XLVIII)*, la figure du vrai lion-marin, deſſiné d'après nature par M. Forſter, ſavant Naturaliſte, Voyageur, auquel nous devons auſſi pluſieurs bonnes obſervations ſur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions-marins ſur les côtes des terres magellaniques, & dans quelques endroits de l'hémiſphère auſtral *(c)*; d'autres Voyageurs ont reconnu ces mêmes lions-marins dans les mers du Nord, ſur les îles Kuriles & au Kamtſchatka. M. Steller *(d)*, a, pour ainſi dire, vécu au milieu d'eux pendant pluſieurs mois dans l'île de Bering. Ainſi l'eſpèce en eſt répandue dans les deux hémiſphères, & peut-être ſous toutes les latitudes, comme celle des ours-marins, de la ſaricovienne & de la plupart des phoques.

Les lions-marins ſe tiennent & vont en grandes familles, cependant moins nombreuſes que celles des ours-marins, avec leſquels on les voit quelquefois ſur le même rivage; chaque famille eſt ordinairement compoſée d'un

(c) Les lions-marins ſont ces animaux décrits par les Navigateurs aux terres auſtrales, comme ayant le cou & la tête garnis d'une crinière *(Voyez* la citation, article des Phoques, *page 305, in-12)*: & que nous avions peine à reconnoître *(Voyez ibid.)* quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion-marin d'Anſon, ou le grand phoque à muſeau ridé. *Voyez* l'article des phoques.

(d) Novi Commentarii Academiæ Petropol. tom. II, *ann. 1751.*

mâle adulte, de dix à douze femelles *(e)*, & de quinze à vingt jeunes des deux sexes; il y a même des mâles qui paroissent avoir un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins; tous nagent ensemble dans la mer & demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre; la présence ou la voix de l'homme les fait fuir & se jeter à l'eau; car quoique ces animaux soient bien plus grands & plus forts que les ours-marins, ils sont néanmoins plus timides; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement & fuient en gémissant; jamais ils n'attaquent ni n'offensent, & l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre *(f)*; ils ne deviennent dangereux que

(e) M.rs Forster disent dix à douze femelles, & M. Steller ne leur en donne que deux, trois & quatre; mais comme le sentiment de M.rs Forster paroît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles dans cette espèce ont le nombre de femelles qu'il leur donne. Au reste, il paroît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances; car il est dit dans le Voyage de Cook, qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il étoit très-occupé à retenir auprès de lui; mais qu'il y avoit d'autres mâles qui n'en avoient qu'une ou deux. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 70.*

(f) « Il n'étoit pas dangereux de marcher au milieu d'eux (sur » une île près de la terre des États); car ils s'enfuioient alors ou ils » restoient tranquilles; on couroit seulement des risques à se placer » entr'eux & la mer; si quelque chose les épouvante, ils se préci- » pitent vers les flots en si grand nombre, que si vous ne sortez pas de leur

que quand on les bleſſe grièvement ou qu'on les réduit aux abois *(g)*; la néceſſité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, & combattent avec d'autant plus de courage qu'ils ſont plus maltraités. Les chaſſeurs cherchent à les ſurprendre ſur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renverſent ſouvent les barques lorſqu'ils ſe ſentent bleſſés. Comme ces animaux ſont puiſſans, maſſifs & très-forts, c'eſt une eſpèce de gloire parmi les Kamtſchadales que de tuer un lion-marin mâle; l'homme dans l'état de Nature fait plus de cas que nous du courage perſonnel; ces Sauvages excités par cette idée de gloire, s'expoſent au plus grand péril, ils vont chercher les lions-marins en errant pluſieurs jours de ſuite ſur les flots de la mer, ſans autre bouſſole que le ſoleil & la lune; ordinairement ils les aſſomment à coups de perches, & quelquefois ils leur lancent des flèches empoiſonnées qui

---

de leur chemin, vous ſeriez terraſſés. Quelquefois, lorſque nous « les ſurprenions tout-à-coup, ou que nous les éveillions (car ils « dorment beaucoup & ils ſont très-ſtupides), ils élevoient leur tête, « ils ronfloient & montroient les dents d'un air ſi farouche, qu'ils « ſembloient vouloir nous dévorer; mais dès que nous avancions ſur « eux ils s'enfuioient. . . . En général, ils étoient ſi peu ſauvages ou « plutôt ſi ſtupides, qu'ils nous permirent d'approcher aſſez pour les « aſſommer à coups de bâtons; mais nous tirames les gros avec le « fuſil, parce que nous crumes qu'il ſeroit peut-être dangereux de « les approcher. » Forſter. *Second Voyage de Cook, tome IV, pages 53 & 72.*

(g) Steller. *Novi Commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, *ann. 1751.*

les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds *(h)*.

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut & assez sauvage, il paroit cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Stelier dit qu'en les traitant bien on pourroit les apprivoiser; il ajoute qu'ils s'étoient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyoient plus à son aspect comme au commencement; qu'ils le regardoient paisiblement en le considérant avec une espèce d'attention; qu'enfin ils avoient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissoient en toute liberté & même

---

(h) « Il n'y a que des gens agiles qui s'adonnent à cette chasse; » ils s'approchent à la dérobée, & lui plongent un couteau dans la » poitrine au-dessous de l'aisselle; ce couteau est attaché à une longue » courroie faite de cuir de veau-marin, qui est arrêtée à un pieux; » chacun s'enfuit au plus vîte & lui jette de loin des flèches ou des » couteaux pour le blesser dans plusieurs endroits du corps, & lorsqu'il a perdu ses forces on l'achève à coups de massues.

» Lorsqu'on les trouve endormis sur mer, on leur tire des flèches » empoisonnées, & l'on s'enfuit au plus vîte; l'animal se sentant » blessé, & ne pouvant supporter la douleur que lui cause l'eau de » la mer qui entre dans sa plaie, gagne le rivage où on l'achève » de le tuer à coups de dard ou de flèche, ou si l'endroit n'est pas » sûr, on attend qu'il meure de sa première blessure, ce qui arrive » au bout de vingt-quatre heures. Cette chasse est si honorable, » que celui qui en a tué le plus, passe pour un héros, & c'est ce » qui fait que plusieurs s'y adonnent, bien moins pour sa chair qui passe pour être très-délicate, que pour acquérir de l'honneur. » Kracheninnikow. *Histoire du Kamtschatka, tome I, page 287.*

s'accouploient devant lui. M. Forſter dit auſſi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étoient ſi bien habitués à voir les hommes, qu'ils ſuivoient les chaloupes en mer & qu'ils avoient l'air d'examiner ce que l'on y faiſoit.

Cependant quoique les lions-marins ſoient d'un naturel plus doux que les ours-marins, les mâles ſe livrent ſouvent entr'eux des combats longs & ſanglans; on en a vu qui avoient le corps entamé & couvert de grandes cicatrices. Ils ſe battent pour défendre leurs femelles *(i)*, contre un rival qui vient s'en ſaiſir & les enlever; après le combat le vainqueur devient le chef & le maître de la famille entière du vaincu; ils ſe battent auſſi pour conſerver la place que chaque mâle occupe toujours ſur une groſſe pierre qu'il a choiſie pour domicile; & lorſqu'un autre mâle vient pour l'en chaſſer, le combat commence & ne finit que par la ſuite ou par la mort du plus foible *(k)*.

Les femelles ne ſe battent jamais entr'elles ni avec les mâles, elles ſemblent être dans une dépendance

---

(i) « Je les ai vu ſe battre pendant deux ou trois jours de ſuite pour une femelle qu'un autre mâle vouloit enlever. » Steller. *Novi Commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, *ann. 1751.*

(k) « Les lions de mer vivent enſemble en groſſes troupes; les mâles les plus vieux & les plus gras ſe tiennent à part; chacun « d'eux choiſit une large pierre, dont les autres n'approchent pas « ſans un combat furieux. Nous les avons vu ſouvent ſe ſaiſir avec « un degré de rage, qu'il eſt impoſſible de décrire, & pluſieurs « portoient ſur le dos des balafres reçues dans ces attaques. » Forſter. *Second Voyage de Cook. tome IV, page 55.*

abſolue du chef de la famille ; elles ſont ordinairement ſuivies de leurs petits des deux ſexes ; mais lorſque deux mâles, c'eſt-à-dire, deux chefs de familles différentes ſont aux priſes, toutes les femelles arrivent avec leur ſuite pour être témoins du combat ; & ſi le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce ſpectacle & prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, ſon exemple eſt bientôt ſuivi par pluſieurs autres chefs, & alors la bataille devient preſque générale & ne ſe termine que par une grande effuſion de ſang, & ſouvent par la mort de pluſieurs de ces mâles, dont les familles ſe réuniſſent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne ſe mêlent point dans ces combats ; ils ſentent apparemment leur foibleſſe, car ils ont ſoin de ſe tenir éloignés & de reſter tranquilles ſur leur pierre, ſans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher *(l)*. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, & tâchent de s'éloigner du lieu de la ſcène en fuiant, ce qui ſuppoſe un naturel bien différent de celui des ours-marins, dont les femelles emportent leurs petits, lorſqu'elles ne peuvent les défendre ; cependant il y a quelquefois des mères lionnes

---

(l) « Nous obſervions çà & là un lion-marin couché ſeul, en » grondant, dans un lieu écarté, ſans ſouffrir que les mâles ni les » femelles ſe tinſſent dans les environs ; nous jugeames que ceux-là étoient vieux & accablés par l'âge. » Forſter. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 71.*

qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule *(m)*, d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, & qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre *(n)*; mais il faut que ce soit une exception, car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paroissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, & que quand on les leur enlève, elles ne paroissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le pere & la mère, sans courir le moindre risque & sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entr'eux que les mâles sont féroces & cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, & ils se plaisent à leurs caresses qu'ils leur rendent avec complaisance; mais ce qui paroîtroit singulier, si l'on n'en avoit pas l'exemple dans nos serrails, c'est que dans le temps des amours ils sont moins complaisans & plus fiers; il faut que la femelle fasse les premières

(m) « Les lions-marins attendoient communément notre approche, mais dès que l'un de la troupe étoit tué, le reste s'enfuioit avec « beaucoup de précipitation; quelques femelles emportoient alors un « petit dans leur gueule, mais la plupart étoient si épouvantées, « qu'elles les abandonnoient par-derrière. » Forster. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 55.*

(n) Mémoire sur les phoques, communiqué à M. de Buffon, par M. Forster.

avances *(o)*; non-ſeulement le mâle Sultan paroît être indifférent & dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaiſe humeur, & ce n'eſt qu'après qu'elle a réitéré pluſieurs fois ſes prévenances qu'il ſe laiſſe toucher de ſenſibilité, & ſe rend à ſes inſtances; tous deux alors ſe jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, & après avoir nagé doucement pendant quelque temps enſemble, la femelle revient la première à terre & s'y renverſe ſur le dos pour attendre & recevoir ſon maître. Pendant l'accouplement qui dure huit à dix minutes, le mâle ſe ſoutient ſur ſes pieds de devant, & comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainſi que les ours-marins, choiſiſſent toujours les îles déſertes pour y aller faire leurs petits,

---

(o) « L'acte d'amour eſt précédé de pluſieurs careſſes étranges; » c'eſt le ſexe le plus foible qui fait les avances..... la femelle ſe » tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, & de » temps à autre rapprochant ſon muſeau du ſien comme pour le » baiſer; le mâle pendant cette cérémonie ſembloit avoir de l'humeur, » il grondoit & montroit les dents à ſa femelle comme s'il eût voulu » la mordre : à ce ſignal la ſouple femelle ſe retira, & vint enſuite » recommencer ſes careſſes & lécher les pieds du mâle. Après un » long préambule de cette ſorte, ils ſe jetèrent tous deux dans la » mer & y firent pluſieurs tours en ſe pourſuivant l'un & l'autre; » enfin la femelle ſortit la première ſur le rivage où elle ſe renverſa » ſur le dos; le mâle qui la ſuivoit de près la couvrit dans cette ſituation, & l'accouplement dura huit ou dix minutes. » *Extrait du Mémoire communiqué par M. Forſter.*

& s'y livrer enſuite aux plaiſirs de l'amour. M. Forſter qui les a obſervés ſur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours & de leur accouplement dans les mois de décembre & janvier, c'eſt-à-dire, dans la ſaiſon d'été de ces climats. M. Steller qui les a de même obſervés ſur les côtes de Kamtſchatka & dans les îles voiſines, aſſure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août & de ſeptembre, & que les femelles mettent bas au mois de juillet *(p)*; il paroit donc que dans les climats oppoſés, c'eſt toujours en été que les lions-marins ſe recherchent, & que le temps de la geſtation eſt de près de onze mois; cependant le même Steller dit poſitivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de ſeptembre & d'août en juillet, il n'y a pas neuf mois, mais dix & onze mois. Ces deux Voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas ſur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; ſelon M. Steller elle n'en fait qu'un, & ſelon M. Forſter elle en fait deux *(q)*; mais il ſe peut qu'elles ne produiſent ordinairement qu'un & quelquefois deux; il ſe peut auſſi qu'elles ſoient moins fécondes au Kamtſchatka qu'aux terres Magellaniques, & enfin il ſe peut que comme les petits de l'année

(p) M. Kracheninnikow dit la même choſe dans ſon hiſtoire du Kamtſchatka.

(q) M. Kracheninnikow dit même *juſqu'à trois & quatre*, ce qui n'eſt pas vraiſemblable.

précédente ſuivent leur mère avec ceux de l'année ſuivante, M. Forſter ne les ait pas diſtingués, en voyant la femelle ſuivie de deux petits. Les mêmes Voyageurs rapportent que ces animaux, & ſur-tout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours *(r)*, en ſorte qu'après ce temps ils ſont toujours fort maigres & très-épuiſés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette ſaiſon n'avoient dans leur eſtomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils ſont très-gras, & que leur eſtomac eſt farci des poiſſons & des cruſtacées qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions-marins eſt différente, ſelon l'âge & le ſexe, & il eſt aiſé de diſtinguer, même de loin, le cri des mâles adultes, de celui des jeunes & des femelles;

(r) « Tant que les phoques ſont en chaleur, dit M. Forſter, » c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de quelques ſemaines, ils ne prennent » point de nourriture, de ſorte qu'ils retournent à la mer après cette » ſaiſon fort maigres & épuiſés; nous trouvames dans leur eſtomac » plusieurs cailloux arrondis, de la groſſeur du poing, & dans quel- » ques-uns il y eut juſqu'à vingt cailloux, ſans ſavoir à quoi ſert un » inſtinct qui fait avaler des pierres à ces animaux. Nous remarquerons » ſeulement que Beauchêne Gonin, Navigateur françois, très-habile » & digne de foi, rapporte le même fait, & ajoute, ce qu'on aura » peut-être bien de la peine à croire, que les pierres avoient déjà » l'apparence d'être digérées en partie. Le *liquor gaſtricus* de ces » animaux ſeroit-il ſi âcre qu'ils euſſent beſoin de pierres pour lui donner quelque occupation pendant qu'ils ne mangent pas. » Extrait du Mémoire de M. Forſter déjà cite; *voyez auſſi le* ſecond Voyage de Cook, *tome IV, page 56;* & l'Hiſtoire des Navigations aux terres auſtrales, *tome II.*

les mâles ont un mugiſſement ſemblable à celui du taureau *(ſ)* & lorſqu'ils ſont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement; les femelles ont auſſi une eſpèce de mugiſſement, mais plus foible que celui du mâle, & aſſez ſemblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de ſorte que de loin on croiroit entendre des troupeaux de bœufs & de moutons qui ſeroient répandus ſur les côtes, quoique ce ne ſoit réellement que des troupes de lions-marins, dont les mugiſſemens, ſur des accens & des tons différens, ſe font entendre d'aſſez loin pour avertir les Voyageurs qu'ils approchent de la terre *(t)*, que les brumes, dans ces parages, dérobent ſouvent à leurs yeux.

Les lions-marins marchent de la même manière que les ours-marins, c'eſt-à-dire, en ſe traînant ſur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'eſt encore plus peſamment & de plus mauvaiſe grâce; il y en a qui ſont ſi lourds, & ce ſont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choiſie pour leur ſiége, & ſur laquelle ils paſſent le jour entier à ronfler & à

(ſ) « Le bruit que produiſoient tous ces animaux, aſſourdiſſoit nos oreilles; les vieux mâles beuglent & rugiſſent comme des taureaux « en colère ou comme les lions; les femelles bèlent exactement comme « les veaux; & les petits (lions-marins) comme des agneaux. » Forſter, *Second Voyage de Cook, tome IV, page 55.*

(t) Kracheninnikow, *Hiſtoire du Kamtſchatka; Lyon, 1767, tome I, page 285.*

dormir; les jeunes ont auſſi moins de vivacité que les jeunes ours-marins; on les trouve ſouvent endormis ſur le rivage, mais leur ſommeil eſt ſi peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent & fuient du côté de la mer; lorſque les petits ſont fatigués de nager, ils ſe mettent ſur le dos de leur mère, mais le père ne les y ſouffre pas long-temps & les en fait tomber, comme pour les ſorcer de s'exercer & de ſe fortifier dans l'exercice de la nage. En général tous ces lions-marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vîteſſe & de légèreté: ils peuvent auſſi demeurer fort long-temps ſous l'eau ſans reſpirer; ils exhalent une odeur forte & qui ſe répand au loin; leur chair eſt preſque noire & d'aſſez mauvais goût, ſur-tout celle des mâles; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière eſt très-bonne à manger, mais peut-être n'eſt-ce que pour des Voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquoient, pour ainſi dire, de tout autre aliment; ils diſent que la chair des jeunes eſt blanchâtre & peut ſe manger, quoiqu'elle ſoit un peu ſade & aſſez déſagréable au goût; leur graiſſe eſt très-abondante & aſſez ſemblable à celle de l'ours-marin, & quoique moins huileuſe que celle des autres phoques, elle n'en eſt pas plus mangeable. Cette grande quantité de graiſſe & leur fourrure épaiſſe, les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il ſemble qu'elles devroient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'eſt point aperçu

d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés *(u)*; ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terreſtres qui changent de poil lorſqu'on les tranſporte dans des climats différens.

Le lion-marin diffère auſſi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a fait donner ſon nom; & qui lui donne en effet quelque reſſemblance extérieure avec le lion terreſtre, c'eſt une crinière de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces & de couleur jaune-foncé qui s'étend ſur le front, les joues, le cou & la poitrine; cette crinière ſe hériſſe lorſqu'il eſt irrité, & lui donne un air menaçant *(x)*; la femelle qui a le corps plus court & plus mince que le mâle, n'a pas le moindre veſtige de cette crinière, tout ſon poil eſt

---

(u) Le lion-marin (des côtes du Breſil) ne diffère du loup-marin (qui y eſt encore commun, & qui probablement eſt l'ours-marin), que par de longues ſoies qui lui pendent ſur le cou; nous en vimes d'auſſi gros que des taureaux; on en tua quelques-uns, leur corps n'eſt qu'une maſſe de graiſſe dont on tire de l'huile, &c. *Lettres édifiantes, quinzième Recueil, pages 344 & ſuiv.*

(x) On lit dans le Voyage de Thomas Candiſch, qu'il y a quelques iles dans ce port (Deſiré), où l'on voit une grande quantité de chiens-marins qui ſont extrêmement puiſſans & hauts, & d'une vilaine figure; le devant de leur corps ne peut être mieux comparé qu'à celui d'un lion; leur cou & toute la partie qui ſe préſente au-deſſous, ſont couverts d'un poil long & rude. *Olivier de Noort;* Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement des Indes orientales. *Amſterdam, 1702, tome II, pages 14 & 15.*

court, liſſe, luiſant & d'une couleur jaunâtre aſſez claire; celui du mâle, à l'exception de la crinière, eſt de même luiſant, poli & court, ſeulement il eſt d'un fauve-brunâtre & plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-deſſous des longs poils comme dans l'ours-marin; au reſte, la couleur de ces animaux varie ſuivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, & ils ont quelquefois du blanc ſur le cou & la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve-foncée des mâles adultes, mais il y en a qui ſont d'un brun preſque noir, & d'autres qui ſont d'un fauve-pâle comme les vieux & les femelles.

Le poids de ce gros animal eſt d'environ quinze à ſeize cents livres, & ſa longueur de dix à douze pieds lorſqu'il a pris tout ſon accroiſſement *(y)*; les femelles qui ſont beaucoup plus minces, ſont auſſi plus petites, & n'ont communément que ſept à huit pieds de lon-

(y) Les Voyageurs ſont d'accord ſur le poids des lions-marins, mais ils ne le ſont pas également ſur la taille; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, & Dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne ſurpaſſe guère en longueur celui des ours-marins, mais qu'il eſt beaucoup plus épais; & M. Forſter qui paroît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions-marins ont en général dix à douze pieds de longueur, qui eſt celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paroît être la plus conforme à la peſanteur de l'animal. *Voyez le Second Voyage de Cook, tome IV, page 54.*

gueur *(z)*; le corps des uns & des autres, dont le diamètre eſt à peu-près égal au tiers de ſa longueur, a preſque par-tout une épaiſſeur égale, & ſe préſente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher ſur la terre; auſſi ce corps trop arrondi n'y trouve d'aſſiette que parce qu'étant recouvert par-tout d'une graiſſe exceſſive, il prête aiſément aux inégalités du terrein & aux pierres ſur leſquelles l'animal ſe couche pour repoſer *(a)*.

(z) « En venant du port de Deſiré, dit Jacques Lemaire, on relâcha à l'île du Roi, où on prit de jeunes lions-marins qui étoient « de bon goût; ces lions ſont de la grandeur d'un petit cheval, « ayant la tête ſemblable à celle d'un lion, avec une crinière longue « & rude, mais les lionnes n'en ont point, & ne ſont pas de la « moitié ſi groſſes que les mâles; on ne les pouvoit tuer qu'en leur « donnant ſous la gorge ou dans la tête des coups de mouſquets « chargés à balles; on leur donnoit cent coups de levier, juſqu'à « leur faire rendre le ſang par la gueule & par le nez, qu'ils ne « laiſſoient pas de s'enfuir & de ſe ſauver. » *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes, tome II, page 14.*

(a) A quelques légères circonſtances près, on ne peut guère douter que le paſſage ſuivant du Voyage de Coréal ne déſigne nos lions-marins.

« A midi je pris les deux chaloupes & j'entrai dans le havre de l'île des Veaux-marins, avec quarante hommes armés chacun d'une « maſſue & d'un bâton; étant à terre, nous chaſſâmes les veaux- « marins en troupes; nous les entourames, & en une demi-heure de « temps nous en tuames quatre cents. . . . Les mâles, quand ils ſont » vieux, ſont ordinairement auſſi grands qu'un veau, & reſſemblent « du cou, du poil & de la tête, du muſeau & du crin, à un lion; « la femelle reſſemble auſſi par-devant à une lionne, excepté qu'elle « eſt toute velue & a le poil uni comme un cheval, au lieu que le »

La tête paroît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros; le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé & comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, & toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires &

» mâle ne l'a uni qu'au derrière; ils sont difformes, le derrière leur » va toujours en rapetissant jusqu'à deux nageoires ou pieds fort » courts qu'ils ont à l'extrémité du corps; ils en ont deux autres à » la poitrine, de sorte qu'ils peuvent marcher sur la terre & même » grimper sur des rochers & des montagnes assez hautes. Ils se plai- » sent à coucher au soleil & à dormir sur le rivage; il y en a qui » ont plus de dix-huit pieds de long, & qui sont gros à proportion; » pour ceux qui n'ont que quatorze pieds de long il y en a des » milliers, mais les plus communs n'en ont que cinq & sont fort » gras; ils ouvrent toujours la gueule, & deux hommes ont assez » de peine à en tuer un des gros avec un épieu, qui est la meilleure » arme dont on puisse se servir en cette occasion.... La chair en » est aussi blanche & aussi belle que celle d'agneau, & très-bonne » à manger fraîche; mais elle est bien meilleure quand on l'a tenue » un peu dans le sel. Tous ces veaux que nous apprêtames étoient » des plus jeunes & qui tetoient encore leurs mères. Dès qu'elles » viennent à terre, elles bêlent & les petits viennent auprès en bêlant » comme des agneaux; une vieille femelle en allaite quatre ou cinq » & chasse les autres petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge » qu'elles ont quatre petits d'une ventrée; les petits que nous tuames » & mangeames étoient aussi gros qu'un chien de moyenne grandeur; » nous dégraissames les plus gros & en fimes de l'huile pour les » lampes & pour les usages du Vaisseau; mais nous gardames pour » la friture l'huile qu'on tire des jeunes; mes gens la trouvoient aussi bonne que l'huile d'olive. » *Voyage de François Coréal; Paris, 1522, tome II, page 180.*

s'étendent le long de l'ouverture de la gueule; ces ſoies ſont des tuyaux dont on peut faire des curedents *(b)*; elles deviennent blanches dans la vieilleſſe; les oreilles ſont coniques & longues ſeulement de ſix à ſept lignes, leur cartilage eſt ferme & roide, & néanmoins elles ſont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure en eſt liſſe, & la ſurface extérieure eſt couverte de poil; les yeux ſont grands & proéminens; les caroncules des grands angles en ſont fort apparentes & d'une couleur rouge aſſez vive, en ſorte que les yeux de cet animal paroiſſent ardens & échauffés; l'iris en eſt verte & le reſte de l'œil eſt blanc, varié de petits filets ſanguins; il y a une membrane *(membrana nictitans)* à l'angle intérieur qui peut au beſoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des ſourcils composés de crins noirs aſſez forts ſurmontent les yeux; la langue eſt couverte de petites fibres tendineuſes, & elle eſt un peu fourchue à ſon extrémité: le palais eſt canelé & ſillonné tranſverſalement par des rides aſſez ſenſibles; les dents ſont au nombre de trente-ſix, comme dans l'ours-marin, & ſont diſpoſées de même; les inciſives ſupérieures *(planche XLIX, figure 1)*, ſont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas; les dents canines *(figure 2)*, ſont bien plus longues que les inciſives & d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une canelure au

(b) Mémoire ſur les phoques, *par M. Forſter.*

côté intérieur ; il y a, comme dans l'ours-marin, des doubles dents canines à la mâchoire ſupérieure qui ſont placées l'une auprès de l'autre entre les inciſives & les molaires, & une canine ſeulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainſi que les inciſives & les molaires, ſont du triple plus longues que celles de l'ours-marin ; ces dents molaires *(fig. 3)*, ſont au nombre de ſix de chaque côté dans la mâchoire ſupérieure, & au nombre de cinq ſeulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu-près la même figure que les canines, ſeulement elles ſont plus courtes ; on remarque ſur ces dents molaires une proéminence ou tubéroſité oſſeuſe, qui paroît faire partie conſtituante de la dent.

Le lion-marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui ſortent de chaque côté de la poitrine, elles ſont liſſes & de couleur noirâtre ſans apparence de doigts, avec une foible trace d'ongle au milieu que l'on diſtingue à peine ; cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges & leurs articulations ; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, & ſont d'une ſubſtance cornée ; ils ſont ſitués au tiers de la longueur de la nageoire en la meſurant depuis l'extrémité ; la forme de la nageoire entière eſt celle d'un triangle alongé & tronqué vers la pointe, & elle eſt abſolument dénuée de poil & comme crénelée ſur la face intérieure.

Les nageoires poſtérieures ſont, comme celles de devant,

devant, couvertes d'une peau noirâtre, liſſe & ſans aucun poil, mais elles ſont diviſées à l'extérieur en cinq doigts fort longs & aplatis, qui ſont terminés par une membrane mince, comprimée & qui s'étend au-delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui ſont au-deſſus de ces doigts ne ſervent à l'animal que pour ſe gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds eſt très-différente, tous ont des pattes en devant aſſez bien conformées, avec des doigts diſtincts & bien marqués qui ſont ſeulement joints par une membrane; leurs pieds & leurs doigts ſont auſſi garnis de poil comme le reſte du corps, au lieu que dans le lion-marin, comme dans l'ours-marin, ces quatre extrémités ſont plutôt des nageoires que des pattes; auſſi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces eſpèces du lion-marin ou de l'ours-marin ce que dit Frézier des phoques qui ſe trouvent ſur les côtes occidentales de l'Amérique. Ils diffèrent, dit ce Voyageur, des loups-marins du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, & que ceux-ci ont des nageoires alongées à peu-près comme des ailes vers les épaules, & deux autres petites qui enferment le croupion. La Nature a néanmoins conſervé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité, peut-être que ces animaux s'en ſervent pour marcher à terre où ils ſe plaiſent fort, & où ils portent leurs petits qu'ils nourriſſent de poiſſon.... Ils jettent des cris comme les veaux, & c'eſt ce qui les a fait appeler *veaux marins;* mais leur tête reſſemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal; & c'eſt avec raiſon que les Hollandois les appellent *chiens marins.* Leur peau eſt couverte

d'un poil fort ras & touffu, & leur chair eſt fort huileuſe & de mauvais goût... néanmoins les Indiens de Chiloë la font ſécher, & en font leurs proviſions pour ſe nourrir; les équipages des Vaiſſeaux en tirent de l'huile pour leurs beſoins. La pêche en eſt fort facile, on en approche ſans peine ſur la terre & ſur la mer, & on les tue d'un ſeul coup ſur le nez. Il y en a de différentes grandeurs; dans le Sud ils ſont de la groſſeur des forts mâtins, & au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long *(c)*.

La verge du lion-marin eſt à peu-près de la groſſeur de celle du cheval, & la vulve, dans la femelle, eſt placée fort bas vers la queue qui n'a qu'environ trois pouces de longueur; cette courte queue eſt de forme conique & couverte d'un poil ſemblable à celui du corps; lorſque l'animal eſt dans une ſituation alongée, la queue ſe trouve cachée entre les nageoires de derrière qui, dans cette ſituation, ſont très-voiſines l'une de l'autre.

M. Forſter nous a donné les dimenſions ſuivantes, priſes ſur une femelle, qui probablement n'avoit pas encore acquis tout ſon accroiſſement.

	pieds.	pouces.	lignes.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière	6.	6.	3.
Du bout du nez juſqu'à l'extrémité de la queue	5.	6.	"
Du bout du nez juſqu'à l'origine de la queue	5.	3.	"
Circonférence du corps aux épaules	3.	11.	"
Circonférence de la tête derrière les oreilles	2.	1.	5.
Longueur des nageoires de devant	1.	9.	"

(c) Voyage à la mer du Sud; *Paris, 1732, in-4.° pages 74 & 75.*

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des nageoires de derrière jusqu'à l'extrémité du pouce	1.	5.	"
Depuis l'extrémité de la lèvre superieure à l'angle de la bouche	"	3.	8.
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles	"	8.	"
Longueur des moustaches	"	5.	3.
Longueur de la queue	"	2.	10.
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure	"	"	11.
Hauteur des oreilles	"	"	7.

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours-marin avec ce que nous venons de dire du lion-marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différences essentielles, & que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1.° Le lion-marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, & tout le reste de son poil est court, lisse, luisant & couché sur la peau, au lieu que l'ours-marin n'a point de crinière, & que le poil du cou & de tout le corps est long & hérissé; il y a de plus à la racine du long poil, un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion-marin.

2.° La couleur du lion-marin est fauve & jaunâtre,

tirant ſur le brun, & à peu-près ſemblable à celle du lion terreſtre; tandis que la couleur de l'ours-marin eſt d'un brun-foncé preſque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3.° La taille des lions-marins eſt ordinairement de dix à douze pieds, & celle des ours-marins les plus grands, n'excède jamais huit à neuf pieds.

4.° Les lions-marins ſont indolens & fort lourds, & ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire les ours-marins ſont très-vifs & donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les ſoins qu'ils en prennent.

5.° Enfin, quoique les lions & les ours-marins ſoient ſouvent ſur le même terrein & dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes ſéparées & éloignées les unes des autres; & s'ils ſont aſſez voiſins pour ſe mêler quelquefois, ce n'eſt jamais pour s'habituer enſemble, & chacun rejoint bientôt ſa famille.





De Seve del. A. F. Tardieu.

LE LION-MARIN.



DENTS DU LION-MARIN.

LES LAMANTINS. (a)

Nous avons dit que la Nature ſemble avoir formé les Lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies & les cétacées : ces êtres mitoyens placés au-delà des limites de chaque claſſe, nous paroiſſent imparfaits, quoiqu'ils ne ſoient qu'extraordinaires & anomaux ; car en les conſidérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils poſsèdent tout ce qui leur étoit néceſſaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Auſſi les lamantins, quoiqu'informes à l'extérieur, ſont à l'intérieur très-bien organiſés, & ſi l'on peut juger de la perfection d'organiſation par le réſultat du ſentiment, ces animaux ſeront peut-être plus parfaits que les autres

(a) *Voyez* ſur l'étymologie de ce nom *Lamantin*, ce que j'ai dit dans la note * *volume XIII, page 377*.

Manati, par les Hollandois; *ſea-cow*, par les Anglois; *morskaia*, *korowa*, par les Ruſſes; *manatée*, *manatte*, par les François : *pezze-moulier* & *peixe-molker* ou *poiſſon-femme*, par les Portugais; *ambiza gulo*, *peſcen gom*, par les Nègres du Congo; *ngulla'umaſa* ou *la truie d'eau*, par d'autres Nègres; & *lereou*, par ceux du Sénégal; on a auſſi donné au lamantin le nom de *vache-marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de ſa tête, quelques rapports avec celle du bœuf, & que d'ailleurs il ſe nourrit auſſi d'herbes ; pluſieurs Voyageurs l'ont même appelée *Syrène*, & c'eſt peut-être en effet la véritable ſyrène des Anciens, qui a donné lieu à tant de contes & de récits fabuleux.

à l'intérieur, car leur naturel & leurs mœurs ſemblent tenir quelque choſe de l'intelligence & des qualités ſociales; ils ne craignent pas l'aſpect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher & de le ſuivre avec confiance & ſécurité; cet inſtinct pour toute ſociété eſt au plus haut degré pour celle de leurs ſemblables; ils ſe tiennent preſque toujours en troupes & ſerrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préſerver de tout accident; tous ſe prêtent dans le danger des ſecours mutuels; on en a vu eſſayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons bleſſés *(b)*, & ſouvent l'on voit les petits ſuivre de près le cadavre de leurs mères juſqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes *(c)*; ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur ſociété; le mâle n'a communément qu'une ſeule femelle qu'il accompagne conſtamment avant & après leur union; ils s'accouplent dans l'eau la femelle renverſée ſur le dos, car ils ne viennent jamais à terre & ne peuvent même ſe traîner dans la vaſe; ils ont le trou ovale du cœur ouvert, & par conſéquent la femelle peut reſter ſous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne ſe trouvent pas dans les hautes mers à une grande diſtance des terres, ils habitent au voiſinage des côtes & des iles, & particulièrement ſur les plages

---

(b) *Voyez* ci-après l'article du lamantin de Kamtſchatka.

(c) *Voyez* Dutertre, *Hiſtoire des Antilles.*

qui produiſent les *fucus* & les autres herbes marines dont ils ſe nourriſſent ; leur chair & leur graiſſe ſont également bonnes à manger, & c'eſt par cette raiſon qu'on leur fait une guerre cruelle, & que l'eſpèce en eſt diminuée ſur la plupart des côtes où les hommes ſe ſont habitués en nombre.

Nous connoiſſons quatre ou cinq eſpèces de lamantins ; tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais & très-gros juſqu'à l'endroit où commence la queue, & allant enſuite en diminuant de plus en plus juſqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le ſens horizontal ; les yeux ſont très-petits & ordinairement ſitués à égale diſtance, entre les trous auditifs & l'extrémité du muſeau ; ces trous qui leur ſervent d'oreilles, ſont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inſpection attentive ; la peau du corps eſt raboteuſe, très-épaiſſe, & dans quelques eſpèces elle eſt parſemée de poils rares ; la langue eſt étroite, d'une moyenne longueur & aſſez menue relativement au volume du corps ; la verge eſt placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre qui s'étend juſqu'au nombril ; les femelles ont la vulve aſſez grande avec un clitoris apparent ; cette partie n'eſt pas ſituée comme dans les autres animaux, au-deſſous mais au-deſſus de l'anus ; elles ont les mamelles placées ſur la poitrine & très-proéminentes dans le temps de la geſtation

& de l'allaitement de leurs petits, mais dans tout autre temps elles ne ſont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux & communs à tous les lamantins, mais il y en a de particuliers par leſquels on peut diſtinguer les eſpèces; par exemple, le grand lamantin de Kamtſchatka manque abſolument de doigts & d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque auſſi de dents; & n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort & robuſte qui lui ſert à broyer les alimens : au contraire les lamantins d'Amérique & d'Afrique ont des doigts & des ongles, & des dents molaires dans le fond de la gueule.



LE GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA.

CETTE eſpèce ſe trouve en aſſez grand nombre dans les mers orientales au-delà de Kamtſchatka, ſur-tout aux environs de l'île Bering, où M. Steller en a décrit & même diſſéqué quelques individus *(a)*. Ce grand lamantin paroît aimer les plages vaſeuſes des bords de la mer; il ſe tient auſſi volontiers à l'embouchure des rivières, mais il ne les remonte pas pour ſe nourrir de l'herbe qui croît ſur leurs bords, car il habite conſtamment les eaux ſalées ou ſaumâtres; il diffère donc à cet égard du petit lamantin de la Guyane & de celui du Sénégal, comme il en diffère auſſi par la grandeur du corps; ſes mains ou bras ne peuvent lui ſervir à marcher ſur la terre, & ne lui ſont utiles que pour nager. J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à ſec, il lui fut impoſſible de ſe mouvoir pour regagner le rivage, & on le tua ſur la plage à coups de haches & de perches.

Ces grands lamantins que l'on voit en troupe autour de l'île Bering, ſont ſi peu farouches qu'ils ſe laiſſent approcher & toucher avec la main; ils veillent ſi peu à leur ſûreté, qu'aucun danger ne les émeut, & qu'à peine

(a) Celui dont il eſt ici queſtion a été décrit par ce Voyageur dans les *Novi commentarii Academiæ Petropol. tom. II, 1751*; & tué à l'île de Bering le 12 juillet 1742.

lèvent-ils la tête hors de l'eau *(b)* lorſqu'ils ſont menacés ou frappés, ſur-tout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture, il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner; mais un moment après on les voit revenir au même lieu, & ils ſemblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'eſſuyer; & ſi la plupart des Voyageurs ne diſoient pas à peu-près la même choſe des autres eſpèces de lamantins, on croiroit que ceux-ci ne ſont ſi confians & ſi peu ſauvages autour de de l'île déſerte de Bering, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui ſe familiariſent avec l'homme *(c)*.

Chaque mâle ne paroît s'attacher qu'à une ſeule femelle, & tous deux ſont ordinairement accompagnés ou ſuivis d'un petit de la dernière portée, & d'un autre plus grand de la portée précédente; ainſi dans cette eſpèce le produit n'eſt que d'un; & comme le temps de la geſtation eſt d'environ un an *(d)*, on peut en inférer

---

(b) Kracheninnikow, *Hiſtoire de Kamtſchatka; Lyon, 1767, tome I, page 317.*

(c) « Les loutres-marines (ſaricoviennes), les phoques, les iſatis » de l'île de Bering, ne connoiſſant pas l'homme, dit M. Steller, » n'en avoient nulle crainte, & ces mêmes animaux ſont très-fa- » rouches au contraire ſur les côtes de Kamtſchatka, parce qu'ils » ont éprouvé la puiſſance de l'homme, dont la ſeule odeur les fait fuir. » *Novi commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, 1751.

(d) A en juger par ce que dit M. Kracheninnikow *(Hiſtoire du Kamtſchatka, tome I, page 316)*, il ſembleroit que le temps de la

que les jeunes ne quittent leurs père & mère, que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, & peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, & plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure; ils profitent cependant des momens où la mer est la plus tranquille, & préludent à leur union par des signes & des mouvemens qui annoncent leurs desirs: la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle qui bientôt s'en approche, la suit de très-près & attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment il la couvre avec des mouvemens très-vifs; ils sont non-seulement susceptibles des sentimens d'un amour fidèle & mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille & même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts & que les pêcheurs traînent au bord de la mer. J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, & sur-tout celui du mâle pour sa femelle; en ayant

---

gestation ne devroit être que de huit ou neuf mois, car il assure que les femelles mettent bas en automne, & qu'elles s'accouplent au printemps; mais comme M. Steller a observé long-temps ces animaux à l'île de Bering, & qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, & prononcer d'après son récit, que dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.

harponné une, le mâle la ſuivit à meſure qu'on l'entraînoit au rivage, & les coups qu'on lui donnoit de toutes parts, ne purent le rebuter; il ne l'abandonna pas même après ſa mort, car le lendemain, comme les matelots alloient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avoient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer qui ne l'avoit pas quittée *(e)*.

On harponne les lamantins d'autant plus aiſément qu'ils ne s'enfoncent preſque jamais en entier ſous l'eau; mais il eſt plus aiſé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vîte, & que ſouvent ils s'échappent en laiſſant le harpon teint de leur ſang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe eſt de fer, eſt attaché à une longue corde, quatre ou cinq hommes ſe mettent ſur une barque, le premier qui eſt en avant tient & lance le harpon, & lorſqu'il a frappé & percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde ſur le rivage, tâchent de le tirer à terre; ceux qui ſont ſur la barque tiennent auſſi une corde qui eſt attachée à la première, & ils ne ceſſent de tirer l'animal juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de ſang par ſes bleſſures; & j'ai remarqué, dit M. Steller, que le ſang jailliſſoit comme une fontaine, & qu'il s'arrêtoit dès que l'animal avoit la tête plongée dans l'eau; mais que le jet ſe renouveloit toutes les fois qu'il l'élevoit au-deſſus pour reſpirer; d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le ſang avoit une double

---

(e) *Novi commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, ann. 1751.

voie de circulation; ſavoir, ſous l'eau par le trou ovale du cœur, & dans l'air par le poumon *(f)*.

Les *fucus* & quelques autres herbes qui croiſſent dans la mer, ſont la ſeule nourriture de ces animaux; c'eſt avec leurs lèvres, dont la ſubſtance eſt très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les ſaiſir, & ne la relèvent que pour rendre l'air & en prendre de nouveau; en ſorte que pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs & toute la partie poſtérieure au-deſſus de l'eau; lorſqu'ils ſont raſſaſiés, ils ſe couchent ſur le dos, ſans ſortir de l'eau, & dorment dans cette ſituation fort profondément *(g)*; leur peau qui eſt continuellement lavée, n'eſt pas plus nette, elle produit & nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes & quelques autres oiſeaux viennent manger ſur leur dos. Au reſte, ces lamantins qui ſont très-gras au printemps & en été, ſont ſi maigres en hiver, qu'on voit aiſément ſous la peau le deſſin de leurs vertèbres & de leurs côtes; & c'eſt dans cette ſaiſon qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graiſſe épaiſſe de pluſieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorſqu'on l'expoſe au ſoleil, elle y prend la couleur jaune du beurre; elle eſt de très-bon goût & même de bonne odeur, on la préfère à celle de

---

(f) *Novi commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, 1751.

(g) Kracheninnikow, *Hiſtoire de Kamtſchatka, tome I, page 318.*

tous les quadrupèdes, & la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conſervée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix ; on peut l'employer aux mêmes uſages que le beurre & la manger de même, celle de la queue ſur-tout eſt très-délicate, elle brûle auſſi très-bien ſans odeur forte ni fumée déſagréable ; la chair a le goût de celle du bœuf, ſeulement elle eſt moins tendre, & exige une plus longue cuiſſon, ſur-tout celle des vieux qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

La peau eſt une eſpèce de cuir d'un pouce d'épaiſſeur, plus reſſemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle eſt de couleur noirâtre & ſans poil ; il y a ſeulement quelques ſoies rudes & longues autour des nageoires, autour de la gueule & dans l'intérieur des narines, ce qui doit faire préſumer que le lamantin ne les a pas auſſi ſouvent ni auſſi long-temps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines eſt dénué de poil; cette peau du lamantin eſt ſi dure, ſur-tout lorſqu'elle eſt sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tſchutchis s'en ſervent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller, peſoit deux cents *puds* de Ruſſie, c'eſt-à-dire, environ huit milliers; ſa longueur étoit de vingt-trois pieds; la tête fort petite en comparaiſon du corps, eſt de figure oblongue, elle eſt

aplatie au ſommet & va toujours en diminuant juſqu'à l'extrémité du muſeau qui eſt rabattue, de manière que la gueule ſe trouve tout-à-fait au-deſſous *(h)*; l'ouverture en eſt petite & environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas; les lèvres ſupérieures & inférieures externes ſont ſpongieuſes, épaiſſes & très-gonflées; l'on voit à leur ſurface un grand nombre de tubercules, & c'eſt de ces tubercules que ſortent des ſoies blanches ou mouſtaches de quatre ou cinq pouces de longueur: ces lèvres font les mêmes mouvemens que celles des chevaux lorſque l'animal mange; les narines qui ſont ſituées vers l'extrémité du muſeau, ont un pouce & demi de longueur, ſur autant de largeur environ quand elles ſont entièrement ouvertes *(i)*.

La mâchoire inférieure eſt plus courte que la ſupérieure; mais ni l'une ni l'autre ne ſont garnies de dents, il y a ſeulement deux os durs & blancs, dont l'un eſt fixé au palais ſupérieur & l'autre à la mâchoire inférieure; ces os ſont criblés de pluſieurs petits trous, leur ſurface extérieure eſt néanmoins ſolide & crénelée de manière que la nourriture ſe broye entre ces deux os en aſſez peu de temps.

(h) Cluſius & Hernandès qui ont donné la deſcription du lamantin des Antilles, ne paroiſſent pas l'avoir bien obſervé, car il n'a pas la tête telle qu'ils la repreſentent, mais aſſez ſemblable à celle de ce lamantin de Kamtſchatka.

(i) Kracheninnikow, *Hiſtoire du Kamtſchatka, tome I, page 314.*

Les yeux ſont fort petits & ſont ſitués préciſément dans les points milieux, entre l'extrémité du muſeau & les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles; il n'y a point de ſourcils, mais dans le grand angle de chaque œil il ſe trouve une membrane cartilagineuſe en forme de crête qui peut, comme dans la loutre-marine (ſaricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes, ce ne ſont que deux trous de figure ronde, ſi petits que l'on pourroit à peine y faire entrer une plume à écrire; & comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des Voyageurs, ils ont cru que les lamantins étoient ſourds, d'autant qu'ils ſemblent être muets, car M. Steller aſſure que ceux de Kamtſchatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte reſpiration; cependant Kracheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle *(k)*, & le P. Magnien de Fribourg *(l)* compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugiſſement.

Dans le lamantin de Kamtſchatka, le cou ne ſe diſtingue preſque pas du corps, il eſt ſeulement un peu moins épais auprès de la tête que ſur le reſte de ſa longueur; mais un caractère ſingulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terreſtres ou marins, c'eſt que

(k) Hiſtoire du Kamtſchatka, *tome I, page 321.*

(l) Extrait d'un Manuſcrit traduit de l'Eſpagnol, par M. de la Condamine.

les

les bras qui partent des épaules auprès du cou, & qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés & articulés comme le bras & l'avant-bras dans l'homme; cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe & le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes; le carpe & le métacarpe sont environnés de graisse & d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure & cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, & la queue commence à la vingt-sixième & continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq; le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue; dans un fœtus de lamantin de la Guyane, il y en avoit vingt-huit dans la queue, seize dans le dos & six dans le cou, en tout cinquante *(m)*: ainsi en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en auroit en tout cinquante-neuf; la queue va toujours en diminuant de grosseur, & sa forme extérieure est plutôt quarrée qu'aplatie; dans celui de Kamtschatka, elle est terminée par une pinne épaisse & très-dure qui s'élargit horizontalement, & dont la substance est à peu-près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a

(m) *Voyez* l'article du lamantin, *volume XIII, page 385.*

deux pieds & demi de longueur; il eſt ſitué dans un fourreau adhérent à la peau du ventre & il s'étend juſqu'au nombril; dans la femelle la vulve eſt ſituée à huit pouces de diſtance au-deſſus de l'anus; le clitoris eſt apparent, il eſt preſque cartilagineux & long de ſix lignes; les deux mamelles ſont placées ſur la poitrine, elles ont environ ſix pouces de diamètre dans le temps de la geſtation, & tant que la mère allaite ſon petit; mais dans tout autre temps elles n'ont que l'apparence d'une groſſe verrue ou d'un ſimple bouton; le lait eſt gras & d'un goût à peu-près ſemblable à celui de la brebis.

Dimenſions du lamantin tué dans l'île de Bering, le 12 juillet 1742, réduites au pied-de-roi de France.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, depuis la lèvre ſupérieure juſqu'à l'extrémité de la queue	23.	1.	6.
Longueur depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure aux narines	//	7.	6.
Du milieu du nez à l'angle de l'œil	1.	//	7.
Largeur de l'œil entre ſes deux angles	//	//	$7\frac{1}{2}$.
Diſtance entre les yeux	1.	4.	3.
Largeur & hauteur des narines	//	2.	3.
De l'extrémité de la lèvre ſupérieure au coin de la gueule	1.	2.	//
De l'extrémité de la lèvre ſupérieure à l'épaule	4.	//	9.
De l'extrémité de la lèvre ſupérieure à l'orifice de la vulve	15.	2.	//
De la lèvre inférieure au ſternum	4.	2.	8.
Diamètre de la gueule, pris aux coins de ſon ouverture	1.	6.	9.
Circonférence de la tête à l'endroit des narines	2.	5.	1.
Circonférence de la tête aux yeux	3.	9.	//
Hauteur du muſeau à ſon extrémité	//	7.	$9\frac{1}{2}$.

	pieds	pouces	lignes.
Circonférence du corps aux épaules	11.	3.	"
Circonférence du cou, prise à la nuque	6.	4.	11.
Circonférence du corps à l'abdomen	19.	"	9.
Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne	4.	4.	6.
Distance entre l'anus & la vulve	"	7.	6.
Longueur de la vulve	"	9.	6 ½.
Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue	6	1.	2.
Longueur de la tête, depuis les narines à l'occiput, prise sur le squelette	2.	1.	3.
Longueur de la tête à l'occiput	"	9.	9.
Longueur de l'os de l'épaule	1.	1.	6.
Longueur de l'os du bras	"	11.	5.
Largeur ou plutôt longueur de l'estomac	3.	6.	3.
Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, quatre cents soixante-six pieds trois pouces, c'est-à-dire, vingt fois aussi longs que le corps entier de l'animal	466.	3.	"
Hauteur du cœur	1.	8.	6.
Largeur du cœur	1.	11.	6.
Longueur des reins	2.	6.	"
Largeur des reins	1.	4.	11.
Longueur de la langue	"	11.	3.
Largeur de la langue	"	2.	3.



LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

Nous appelons cette eſpèce *le grand Lamantin des Antilles,* parce qu'elle paroît ſe trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y ſoit néanmoins devenue rare depuis qu'elles ſont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtſchatka par les caractères ſuivans; la peau rude & épaiſſe n'eſt pas abſolument nue, mais parſemée de quelques poils qui ſont de couleur d'ardoiſe ainſi que la peau *(a);* il a dans les mains cinq ongles apparens *(b)*, aſſez ſemblables à ceux de l'homme; ces ongles ſont fort courts *(c);* il a de plus, non-ſeulement une calloſité oſſeuſe au-devant de chaque machoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule *(d);* & au contraire, il paroît certain que dans le lamantin de Kamtſchatka, la peau eſt abſolument denuée de poil, les mains ſans phalanges ni doigts ni ongles, & les mâchoires ſans dents : toutes ces différences ſont plus

(a) La peau du lamantin des Antilles eſt épaiſſe, ridée en quelques endroits, & parſemée de petits poils; étant sèche, elle peut ſervir de rondache impénétrable aux flèches des Indiens. *Hiſtoire naturelle & morale des Antilles, page 178.*

(b) Hiſt. mex. pages 323 & ſuivantes.

(c) Voyez Cluſius.

(d) Voyez Oexmelin; *Hiſtoire des Aventuriers, tome XII, pages 134 & ſuivantes.*

que ſuffiſantes pour en faire deux eſpèces diſtinctes & ſéparées ; ces lamantins ſont d'ailleurs très-différens par les proportions & par la grandeur du corps ; celui des Antilles eſt moins grand que celui de Kamtſchatka ; il a auſſi le corps moins épais ; ſa longueur n'eſt que de douze, quatorze, quinze, dix-huit & rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne ſoit très-âgé ; celui qui eſt décrit dans le nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, imprimé à Paris en 1722, n'avoit que huit pieds de circonférence, ſur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtſchatka, dont nous venons de parler, avoit environ dix-huit pieds de circonférence, & vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux eſpèces de lamantin ſe reſſemblent par tout le reſte de leur conformation ; ils ont auſſi les mêmes habitudes naturelles, tous deux également aiment la ſociété de leur eſpèce, & ſont d'un naturel doux, tranquille & confiant ; ils ſemblent ne pas craindre la préſence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voiſinage des côtes & quelquefois aux embouchures des rivières, & c'eſt probablement ce qui a fait dire à Oviedo *(e)* & à Gomara *(f)*, qu'ils fréquentoient auſſi-bien les eaux des fleuves que celles de la mer ; cependant ce fait ne paroît vrai que pour le petit lamantin dont nous parlerons dans la ſuite ; & il paroît

(e) *Hiſt. Ind. occid.* lib. XIII, cap. X.

(f) *Hiſt. gener.* cap. XXXI.

certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtſchatka ne remontent point les rivières, & ſe tiennent toujours dans les eaux ſalées & ſaumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtſchatka, le cou fort court, le corps très-gros & très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine; tous deux ont encore les yeux fort petits, & de très-petits trous au lieu d'oreilles; tous deux ſe nourriſſent de fucus & d'autres herbes qui croiſſent dans la mer, & leur chair & leur graiſſe, lorſqu'ils ne ſont pas trop vieux, ſont également bonnes à manger; tous deux ne produiſent qu'un ſeul petit, que la mère embraſſe & porte ſouvent entre ſes mains; elle l'allaite pendant un an, après quoi il eſt en état de ſe pourvoir lui-même & de manger de l'herbe. Cependant, ſelon Oviedo *(g)*, le lamantin des Antilles produiroit deux petits: mais comme il paroît que dans cette eſpèce, ainſi que dans celle du lamantin de Kamtſchatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naiſſance, il ſe pourroit que cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes ſuivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produiſoient en effet deux petits à la fois.

(g) *Hiſt. Ind. occident.* lib. XIII, cap. X.



LE GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES.

Nous avons rapporté *(vol. XIII, pag. 392 & 393)*, ce que les Voyageurs Leguat & Dampier ont dit des lamantins qu'ils ont vus à l'île Rodrigue & aux Philippines, & qui nous paroissent avoir plusieurs rapports de ressemblances avec les grands lamantins des Antilles; cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce, car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes: l'on verra dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin ni parcourir les hautes mers.



LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

CETTE quatrième eſpèce plus petite que les trois précédentes, eſt en même temps plus nombreuſe & plus répandue que la ſeconde dans les climats chauds du nouveau monde; elle ſe trouve non-ſeulement ſur preſque toutes les côtes, mais encore dans les rivières & les lacs qui ſe trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale *(a)*, comme ſur l'Orénoque *(b)*, l'Oyapoc, l'Amazone, &c. on les trouve auſſi dans les rivières; & enfin dans la baie de Campèche & autour des petites îles qui ſont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer, mais le petit lamantin préfère les eaux douces & remonte dans les fleuves à mille lieues de diſtance de la mer *(c)*; M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones juſqu'à la cataracte de Borja, au-deſſus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paroît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de

(a) « A ſept lieues de la ville (d'Ilhéos au Breſil), dans l'intérieur » des terres, on rencontre un lac d'eau potable long & large de » trois lieues. . . dans lequel on trouve différentes eſpèces de poiſſons très-gros, ſur-tout des manatées qui pèſent environ huit cents livres. » *Hiſtoire générale des Voyages, tome XIV, page 230.*

(b) Hiſtoire de l'Orénoque, par le P. Gumilla.

(c) Voyage ſur la rivière des Amazones, par M. de la Condamine.

de la mer, & celles des fleuves ſelon qu'ils y trouvent de la pâture, mais ils habitent conſtamment ſur les fonds élevés des côtes baſſes, & les rivières où croiſſent les herbes dont ils ſe nourriſſent; on ne les rencontre jamais dans les endroits voiſins des côtes eſcarpées où les eaux ſont profondes *(d)*, ni dans les hautes mers à de grandes diſtances des terres, car ils n'y pourroient vivre, puiſqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poiſſon; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produiſent de l'herbe; & c'eſt par cette raiſon qu'ils ne peuvent traverſer les grandes mers dont le fond ne produit point de végétaux, & où par conſéquent ils périroient d'inanition : ainſi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes & ceux des côtes du Sénégal, ſoient de même eſpèce que les lamantins d'Amérique petits ou grands.

Les Voyageurs *(e)*, s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il eſt ici queſtion, ſe nourrit non-ſeulement des herbes qui croiſſent ſous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages lorſqu'il peut les atteindre, en avançant ſa tête ſans ſortir entièrement de l'eau, car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher ſur la terre ni même de s'y traîner.

(d) Voyage de Dampier, *tome I, pages 46 & ſuivantes.*

(e) Binet; Voyage à Cayenne, *page 346;* le P. Magnien de Fribourg; Manuſcrit communiqué par M. de la Condamine; le P. Gumilla; *Hiſtoire de l'Orénoque.*

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits *(f)*, au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un; la mère porte ces deux petits sous chacun de ses bras & serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point quelque mouvement qu'elle puisse se donner, & lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment & ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes, est, comme celle des grands, rude & fort épaisse; leur chair est aussi très-bonne à manger: on peut voir la description d'un de ces animaux dans notre Ouvrage *(volume XIII, page 425)*.

(f) Gumilla; *Histoire de l'Orénoque.*



LE PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

NOUS avons donné *(volume XIII, page 390)* d'après M. Adanſon, la deſcription de ce petit lamantin du Sénégal, qui eſt de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paroît en différer en ce qu'il a des dents molaires & quelques poils ſur le corps ; caractères qui ſuffiſent pour le diſtinguer de celui d'Amérique, auquel les Voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil ſur le corps ; ainſi nous préſumons qu'on peut compter cinq eſpèces de lamantin : la première eſt le grand lamantin de Kamtſchatka, qui, comme nous l'avons dit, ſurpaſſe tous les autres en grandeur, & qui n'a ni dents molaires ni ongles au bout des mains, ni poil ſur le corps ; la ſeconde, le grand lamantin des Antilles qui a des dents molaires, des ongles & quelques poils ſur le corps, & dont la longueur n'eſt au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtſchatka eſt de plus de vingt-trois pieds ; la troiſième, le grand lamantin de la mer des Indes qui n'eſt pas encore bien connu, mais qui doit être d'une eſpèce différente de celles du Kamtſchatka & des Antilles, puiſque ni l'une ni l'autre ne peut traverſer les hautes mers parce qu'elles ne produiſent point les herbes dont ces animaux ſe nourriſſent ; la quatrième, le petit lamantin de l'Amérique méridionale, qui fréquente

également les eaux ſalées & les eaux douces, & diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui eſt de plus des deux tiers au-deſſous; & la cinquième, le petit lamantin du Sénégal qui ſe trouve dans pluſieurs fleuves de l'Afrique *(g)*, comme le petit lamantin de la Guyane,

---

(g) On doit préſumer que c'eſt le même animal que les Voyageurs diſent avoir vu dans quelques rivières du Congo, d'Angola, de Soffala, &c. voici ce qu'ils en ont écrit: « Les rivières de Congo » & d'Angola, abondent en poiſſons de différentes eſpèces; celle de » Zaire en produit un fort remarquable.... La Nature lui a donné » deux mains, & lui a formé le dos comme une targette; ſa chair » eſt fort bonne.... il ſe nourrit de l'herbe qui croît ſur les bords » de la rivière, ſans jamais monter ſur la rive; quelques-uns de ces » poiſſons pèſent cinq cents livres. » *Hiſtoire générale des Voyages, tome V, page 2.* — « Ces animaux ſe trouvent dans les lacs, ſur-tout » dans ceux d'Angola, de Quihite & d'Angolon.... ils ont huit » pieds de longueur & deux bras avec des mains, dont les doigts » ſont cachés dans la chair.... leur tête eſt de forme ovale; ils ont » les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, ſans aucune appa- » rence d'oreilles.... les parties naturelles du mâle reſſemblent à » celles du cheval; la femelle a deux mamelles bien formées. » *Idem, ibidem.* — « On prend les mêmes animaux vers Soffala, ſur la côte » orientale d'Afrique; on les ſale pour les proviſions de la mer, & » on ſe trouve fort bien de cette nourriture lorſqu'elle n'a pas eu le » temps de vieillir; mais conſervée long-temps, elle s'altère & devient » dangereuſe pour ceux qui ſont incommodés de quelque maladie » vénérienne. » *Idem, page 93.* — « La manatée de la rivière de la » Sierra-Leona, a des dents au fond de la gueule.... ſes yeux ſont » fort petits, & à peine peut-on faire entrer un poinçon dans ſes » oreilles; fort près des oreilles il y a deux larges nageoires de ſeize » ou dix-huit pouces de longueur.... ſa queue eſt fort large.... » & la peau du corps eſt épaiſſe d'un doigt.... pour prendre cet

dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites eſpèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, & que les trous auditifs ſont plus grands que dans la ſeconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au ſujet des différentes eſpèces de lamantins, qui comme l'on voit ne ſont pas encore parfaitement connues. Quelques Voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, & M. Forſter m'a dit en avoir vu auſſi ſur les côtes de la nouvelle Hollande ; mais nous ignorons ſi ces eſpèces des Philippines & de la nouvelle Hollande, peuvent ſe rapporter à celles dont nous venons de parler, ou ſi elles en diffèrent aſſez pour qu'on doive les regarder comme des eſpèces différentes.

---

animal, les Nègres lui lancent un harpon de fer au bout d'un « manche de bois fort long, l'animal ſe ſentant bleſſé prend la fuite, « mais le manche du harpon qui ſe fait voir ſouvent au-deſſus de « l'eau, ſert de guide pour le ſuivre de vue ; lorſqu'il eſt arrêté « on s'en approche une ſeconde fois pour lui lancer d'autres dards, « & lorſqu'il eſt enfin épuiſé, on l'amène au rivage. » *Hiſtoire générale des Voyages, tome III, pages 240 & ſuivantes.* — « La chair de ces animaux eſt délicate.... les meilleures parties ſont celles « qui approchent du ventre & des mamelles ; le lard a pluſieurs « pouces d'épaiſſeur & ne le cède point à celui du porc... Lemaire « prétend qu'il y a plus de lamantins dans la rivière du Sénégal, « que dans la Gambra, & qu'ils n'y ſont que de la groſſeur du « marſouin. » *Idem, page 316.* « Il y a auſſi des lamantins ſur la côte d'Or. » *Idem, tome IV, page 261.*

FIN du ſixième Volume des Supplémens.

TABLE

des Matières contenues dans ce Volume.

B

C

M

P

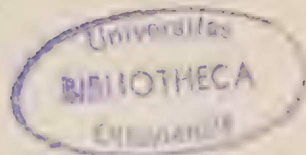
R

T

V

FIN de la Table des Matières.












GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart